



TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX ET DES OREILLES,

CONSIDÉRÉES sous le rapport des quatre Parties ou quatre Ages de la vie de l'Homme; avec les remédes curatifs, & les moyens propres à les préserver des accidens;

Avec Planches gravées en taille-douce :

PAR M. l'Abbé DESMONCEAUX,
Pensionnaire du Roi.

Lux à luce pendet.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue S.-Antoine, au coin de la rue Royale, N° 137.
LOTTIN DE S.-GERMAIN, Libraire-Imprimeur de la Ville, rue S. André-des-Arcs. N° 27. }

M. DCC. LXXXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.


MEDICAL LIBRARY
BATH

AU LECTEUR.

Je n'ai pas cherché à couvrir d'un voile myſtérieux le réſultat de mes Obſervations ; j'ai rendu, avec franchiſe, ce que j'ai vu, ce que j'ai fait & ce qui m'a réuſſi : bien loin de critiquer la pratique des uns, & des autres, je ne me ſuis pas même permis de jetter le moindre louche qui puiſſe le faire ſoupçonner ; c'eſt donc un devoir que je me ſuis preſcrit, ainſi que celui de ne faire preſqu'aucune citation ; parce qu'il pouroit arriver qu'avec la meilleure intention du monde, je ne rende pas toute la juſtice qui eſt due à chacun en particulier. Voilà ma Profeſſion de foi ; il eſt vrai que j'aurois pu faire beaucoup de citations, qui peut-être auroient donné un nouveau poids & un mérite de plus à mon Ouvrage ; auſſi en a-t-il couté à mes ſentimens, de me replier ſur moi-même, de ne pouvoir m'étendre auſſi avantageuſement que je l'aurois déſiré, en faiſant revivre la mémoire des Anciens, & couvrir

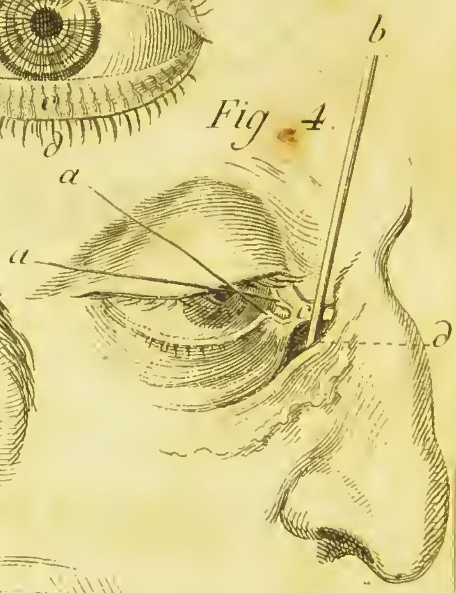
de lauriers la réputation des Modernes ; mais j'ose espérer que personne ne m'en sçaura mauvais gré ; parce qu'une réputation justement acquise n'a besoin ni d'écrits ni de trompette pour triompher ; c'est d'après les œuvres, c'est d'après les succès, qu'on peut & qu'on doit juger les Hommes.

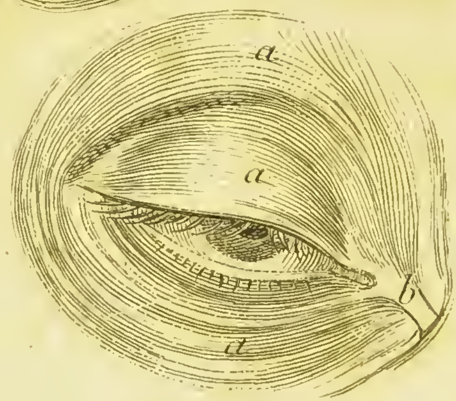


PLANCHE III.


Fig 3.
a
b
c
d
d
d


Fig 2.
d
b
c
a


Fig 4.
b
a
a
c
d


a
a
b
a
Fig 1.



EXPLICATION de la troiſiéme Planche qui repréſente toutes les parties qui ont rapport aux paupieres.

Fig. I.

a a a, Le muſcle orbiculaire des paupières.
b, Le tendon du muſcle orbiculaire.

Fig. II.

a, Les glandes de Meibomius vues à travers la face externe du cartilage tarſe ſupérieur.
b, L'inſertion du muſcle releveur de la paupière ſupérieure.
c, Le bord ſupérieur du cartilage tarſe inférieur.
d, L'arcade ſurcilière.
e, La glande lacrymale, placée à la face interne de l'arcade ſurcilière.

Fig. III.

a, Le bord inférieur & triangulaire du cartilage tarſe ſupérieur qui repréſente intérieurement l'ouverture des tuyaux des glandes Méibomius.
b, Les glandes des paupières ou de Meibomius.

c, Les glandes de Meibomius du cartilage tarſe inférieur, vues, la paupière renverſée.

d d d, Les cils de l'une & de l'autre paupières.

e, La caroncule lacrymale placée entre les points lacrymaux pour faciliter le paſſage des larmes.

Fig. IV.

a a, Deux ſtylets qui paſſent par l'ouverture des points lacrymaux.

b, Une ſonde qui eſt introduite dans le ſac nazal où les deux points lacrymaux viennent porter les larmes.

c, Le tendon du muſcle orbiculaire.

d, Sac nazal ouvert & mis à nud; ce qui met en évidence le canal nazal.



TRAITÉ



TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE,

Des avantages & de la nécessité de l'observation-pratique, & sur-tout dans les maladies des Yeux.

IL EST des hommes qui sont plus favorisés de la Nature les uns que les autres ; il en est qui apportent en naissant le germe intellectuel d'une aptitude, plutôt pour une science que pour une autre ; mais, quelque contrariée que soit cette notion première, elle perce toujours à travers le voile qui la couvre ; & l'attrait insensible qu'on trouve à démêler les connoissances qui la perfectionnent, en est la preuve. Tel qui est Militaire aujourd'hui, auroit pu faire un jour

un ſçavant Juriſconſulte, parce qu'il aime l'étude des loix, & tout ce qui y a rapport; parce que ce tout l'intéreſſe, & ſemble délecter les ſenſations de ſon ame: c'eſt donc un heureux hazard, quand des intérêts de famille, ou des raiſons de convenance nous placent dans l'état qui nous convient dans l'ordre ſocial, qui favoriſe nos diſpoſitions naturelles. Heureux celui qui ſe trouve ainſi partagé, parce qu'il parvient plus promptement & plus aiſément que les autres au plus haut degré: mais il ne ſuffit pas d'avoir des talens naturels, il faut encore les perfectionner par toutes les connoiſſances de la théorie; parce qu'il eſt vrai de dire que ce n'eſt qu'après avoir appris à forger, qu'on peut devenir un bon Forgeron.

La véritable théorie eſt la connoiſſance parfaite de tout ce qui a rapport à l'état qu'on veut embraſſer ou approfondir; c'eſt d'après cette étude particulière qu'on peut établir des principes, tirer des conſéquences, & en faire des applications heureuſes. La théorie en Médecine exige particulièrement des connoiſſances ſans nombre; parce que celui qui veut exercer la profeſſion de Médecin, ne doit avoir rien à ſe reprocher aux yeux de Dieu, ni à ceux des hommes; il doit ſuivre les préceptes des anciens, & rechercher les découvertes des

modernes, pour en faire des applications heureuſes ; il doit être un Chirurgien parfait, un Botaniſte profond ; il doit ſe rendre familiers l'uſage & la préparation des trois régnes de la Nature : il doit s'appliquer à connoître les différens tempéramens, & chercher à diſtinguer les criſes heureuſes d'avec les malheureuſes ; enfin il ne peut avoir d'autre ſyſtême que celui de la Nature, qu'il doit s'étudier à favoriſer dans toutes les circonſtances ; autrement *nulla ſpes, nulla ſalus.* La théorie en Médecine n'eſt, à bien dire, qu'une connoiſſance première ; c'eſt la pratique qui eſt précieuſe ; c'eſt elle qui développe les talens, & qui met le Praticien en état de réformer les préjugés qu'il auroit pu prendre dans la théorie : c'eſt d'après des faits, d'après des circonſtances particulières, que cette même théorie n'avoit pu prévoir, que la pratique devient éclairée, qu'elle devient lumineuſe.

L'Obſervation eſt ſi utile, ſi néceſſaire pour ſuivre & diriger les opérations de la Nature, que, ſans cette bouſſole, le traitement curatif ne peut avoir de régles certaines ; car, je ne crains pas de le dire, la vraie ſcience du Médecin eſt de ne prêter main-forte à la Nature, que quand ſes efforts ſont inſuffiſans pour vaincre tel engorgement, pour diminuer telle inflammation.

Ce n'eſt pas cependant qu'il faille ſe mettre dans le cas d'avoir des reproches à ſe faire, pour avoir trop attendu ; mais un régime conforme au genre de maladie, une ſaignée faite au moment favorable, un purgatif employé à propos, ſont les armes défenſives que la Nature réclame, & avec leſquelles elle ſe montre preſque toujours victorieuſe. Il eſt vrai qu'il eſt des événemens où cette même Nature ſurpriſe ſe trouve en défaut, & ne peut oppoſer tous ſes moyens de défenſe ; c'eſt donc, dans ces momens de criſe, que le génie ſcientifique, & les reſſources fécondes du Médecin ſe font particulièrement connoître ; car, alors, il n'y a pas à temporiſer ; il faut frapper les grands coups pour vaincre cette ophtalmie rébelle, cette goutte ſereine commençante, pour éteindre cette fiévre inflammatoire, qui porte le feu dans toutes les parties qu'elle oblitère, & dont elle menace la deſtruction prochaine. Qu'on ne m'accuſe pas de vouloir donner des préceptes, ni preſcrire des loix à la Médecine ; perſonne ne la révère plus que moi ; mais je ne fais que répéter ce que tant d'autres avant moi ont ſi utilement annoncé : puiſſai-je être de ce nombre ; puiſſe mon obſervation pratique, qui eſt au vû & au ſû de tous mes Concitoyens, me mériter de leur part la même indulgence qu'ils veulent

bien avoir pour mes foibles lumières ; puiſſent les bons Praticiens oublier tout eſprit de parti, pour ne voir & ne chercher que le bien de l'humanité : *Hoc opus, hic labor eſt.*

DES MALADIES DES PAUPIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

Des Paupières en général.

IL n'eût pas été à propos de confondre les maladies du globe avec celles des paupières, parce qu'il arrive ſouvent que la conjonctive des paupières, ainſi que ſes glandes, ſont ſuſceptibles d'inflammation, ſans que les membranes de l'Œil en ſoient affectées ; auſſi tous les bons Obſervateurs, qui ont écrit ſur les maladies des yeux, en ont fait une diſtinction particulière : c'eſt donc, d'après l'affection qui arrive aux paupières, que les différens colyres, ou topiques, agiſſent plus ou moins efficacement, ſuivant le plus ou le moins de convenance avec la cauſe qui en eſt le principe ; mais il n'en eſt pas de même des membranes internes de l'Œil ; c'eſt toujours ou preſque toujours, la rigidité des

ſolides, où l'acrimonie des fluides qu'on doit chercher à combattre; auſſi les colyres les plus ſimples ſont d'ordinaire les meilleurs, parce qu'ils ne ſervent qu'à humecter ou fortifier les parois du globe, ſans pouvoir agir réellement ſur la partie affectée; auſſi puis-je dire qu'il n'y a que la pommade ophtalmique qui ſoit dans le cas de porter ſes effets aſſez profondément, pour atténuer ou diviſer l'humeur qui entretient & fomente la maladie.

Les paupières, ſuivant ce que j'en ai dit dans l'expoſé anatomique du globe de l'Œil, & de ſes dépendances, ſont compoſées extérieurement de la même peau, qui revêt le viſage, & qui ne diffère que dans ce qu'elle eſt plus fine, plus ſouple pour ſe prêter plus facilement aux mouvemens des paupières. Les bords des deux paupières ſont implantés de petits poils, qu'on appelle cils, & qui ont une direction différente, pour ne pas bleſſer le globe de l'Œil. Chaque paupière renferme intérieurement un plan de fibres charnues, qui ſont une portion du muſcle orbiculaire; la paupière ſupérieure a un muſcle qui lui eſt propre; toutes les deux ſont ſoutenues dans leur bord par un cartilage demi-circulaire, & qui empêche les larmes de tomber ſur la joue: les points ciliaires qui régnent le long du bord interne des paupières, ſont les

orifices des vaiſſeaux excrétoires, d'une infinité de petites glandes, qu'on appelle *glandes ciliaires*, & qui ſont renfermées dans le cartilage de chaque paupière : c'eſt de ces glandes que ſe filtre l'humeur qu'on appelle *cébacée* ou *de Meibomius*, & qui vient ſe rapporter dans les angles, à la faveur des conduits qui régnent dans ces mêmes glandes.

Les points lacrymaux ſont deux petits trous qui avoiſinent le grand angle, & qui ſont percés dans chaque cartilage pour abſorber le ſuperflu du fluide qui provient des pores excréteurs, & celui que produit la glande lacrymale, qui eſt placée dans l'enfoncement qui ſe trouve ſous l'arcade ſourcilliere de la paupière ſupérieure, du côté du petit angle. La caroncule lacrymale, qu'on pourroit dénommer autrement, eſt un corps glanduleux qu'on voit à l'extrémité du grand angle, & qui ſemble ſervir comme de digue à la ſéroſité lacrymale, dont elle dirige le cours vers les points lacrymaux ; ce même fluide, ainſi reçu, tombe dans le ſac lacrymal, qui repréſente une petite poche oblongue, & qui eſt ſituée dans une eſpéce de gouttière, formée par les os unguis & maxillaire ; c'eſt de ce réſervoir que le fluide lacrymal prend ſon cours, par un conduit membraneux qui lui eſt propre, & qu'il paſſe de ſuite dans le

canal nazal, pour couler, ſoit par le nez, ſoit par le pharynx : l'uſage des paupières eſt donc de défendre le globe contre les corps étrangers, de lubréfier ſa circonférence par ſon humide radical, & de modifier les rayons d'une lumière trop vive & trop éclatante.

Les paupières ſont non-ſeulement les défenſeurs du globe de l'Œil; mais elles en ſont même l'ornement; de manière que celui qui manque de paupières, préſente des yeux dépouillés de leur agrément, & ſouffre continuellement une altercation qui ne laiſſe de repos ni le jour ni la nuit; les différentes maladies, dont elles ſont affectées, en altèrent les ſucs, en corrodent les glandes, & mettent les cils dans le cas de tomber; d'où il arrive que le globe eſt expoſé à toutes les impreſſions des corps étrangers, ce qui détermine une infinité de petites fluxions qui ſe ſuccédent les unes aux autres, & qui rendent le traitement curatif de la maladie plus difficile : c'eſt donc du bien-être des paupières que dépend le bien-être du globe; parce que la conjonctive qui les recouvre intérieurement porte, dans toute ſon étendue, des vaiſſeaux qui deviennent variqueux, d'après les effets d'un engorgement acrimonieux. Les paupières, comme la partie la plus délicate & la plus ſenſible du viſage, ſont

aussi celle qui est la plus susceptible de l'impression des vices du sang, parce que l'humeur qui les humecte continuellement, porte avec elle les différens dégrés de fermentation morbifique, dont le sang & la lymphe peuvent être altérés : ce sera donc toujours la cause première qu'il faudra chercher à combattre, pour pouvoir réussir avantageusement sur la cause seconde ; autrement on ne fera que pallier la maladie, & nullement la guérir. Voilà ce qui m'a fait dire, & me fait répéter que toutes les maladies des yeux, qui n'ont pas pour cause le chapitre des accidens, viennent ou de l'épaississement du sang, ou de son acrimonie ; c'est pourquoi elles doivent faire le sujet de l'étude & des observations réfléchies du Médecin-Oculiste qui aime & qui connoît son état ; parce que c'est de l'étendue de ses connoissances & d'une application heureuse, que dépend le succès ; puisse cette vérité constante se faire des partisans, & éclairer le tableau des maladies des yeux !



SECTION PREMIÈRE.

De la Paralysie des Paupières, & particulièrement de la Paupière supérieure.

LES yeux sont sujets à toutes les maladies du corps, & la délicatesse de leur composé organique en est plus susceptible; c'est pourquoi la paralysie qui affecte le globe, qui en éteint la perception de vision, est quelquefois la même qui porte son impression sur les parties musculaires des paupières. La paralysie de la paupière supérieure, peut être considérée sous deux rapports; l'un naturel & l'autre accidentel. Le premier peut avoir lieu après une attaque d'apoplexie, dont la paralysie est la suite; il peut être aussi l'effet d'un épaississement acrimonieux, qui porte son empreinte, soit sur le muscle superbe, soit sur l'humble; ce qui fait que la paupière peut être fixe & relevée, immobile & abaissée. Les muscles des paupières sont encore sujets à la paralysie qui provient des suites des convulsions d'une ivresse d'eau-de-vie, d'un mouvement de colère outrée, & en général de toutes les impressions trop vives de l'ame. Les

causes accidentelles de la paralysie des paupières, sont les contusions occasionnées par un coup de pierre, de bâton ou de fouet; sont les incisions faites avec toute espéce d'instrumens tranchans, d'où résulte une plaie qui, souvent, entre en suppuration; ce qui détruit ou affoiblit l'action nécessaire des muscles.

La paralysie de la paupière supérieure est parfaite, lorsqu'il ne reste aucun mouvement dans l'action de ses muscles. Elle est imparfaite, lorsque ces mêmes muscles conservent encore un peu de sensibilité aux différentes directions qu'on leur communique : dans le premier cas, le traitement curatif est difficile, & doit être dirigé d'après la cause première; c'est-à-dire, qu'on doit bien considérer si le vice local est entretenu par une humeur visqueuse & gélatineuse, qui en empêche les mouvemens; alors il faut mettre le malade au régime, lui faire mâcher, tous les matins, de la racine de pyrèthre, lui ordonner l'usage du tabac, le purger ensuite deux fois à un jour de distance, & lui faire boire, à tous ses repas, pendant un mois ou environ, des eaux épurées de Passy. Pour ce qui est des yeux, se servir, une ou deux fois le jour, de la pommade ophtalmique, afin d'atténuer & diviser cette même humeur, ayant la précaution de doucher, trois à quatre fois dans la journée, le front, les

tempes & les yeux, avec l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, de ſe ſervir enſuite du topique léger de pulpe de pomme cuite, ou bien d'eau de laitue, & de laitue.

Lorſqu'on eſt aſſuré que les muſcles ſont ſuffiſamment déſoblitérés, ce qui ſe reconnoît à l'impreſſion de leur mouvement, il faut alors ceſſer ces premiers remédes, pour paſſer aux réſolutifs, tels que le ſang de pigeon, ou de tourterelle, qu'on fera couler entre les deux paupières deux fois le jour, ſuivant l'indication qui regarde cette ſection, & qu'on nettoyera avec l'infuſion dégourdie de fleurs de ſureau. C'eſt après trois à quatre jours de l'uſage de ce remède, qu'on le ceſſera pour paſſer aux toniques. On en baſſinera le front, les tempes & les yeux, matin & ſoir, avec l'eau ophtalmique préparée, ou celle de joubarbe compoſée; enſuite on fera uſage, une ou deux fois le jour, des liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes, tant en aſpiration nazale qu'en évaporation oculaire; on en fera uſage pendant quinze jours à trois ſemaines de ſuite, ayant la précaution d'éviter toute application, ainſi que les endroits humides & marécageux; mais, pour donner plus d'action aux ſolides, & de circulation aux fluides, on ajoutera ſur la fontanelle la friction humide d'eau des Carmes; ce que l'on conti-

nuera autant de temps qu'on ſe ſervira de liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes, ayant ſoin de mettre en action, pluſieurs fois dans la journée, les ſourcils & le tour des paupières.

De quelque nature, & par quelque cauſe que puiſſe être occaſionnée la paralyſie des paupières, on peut, du plus au moins, faire uſage des mêmes remédes, ainſi que dans la paralyſie imparfaite; c'eſt pourquoi il eſt inutile de faire des répétitions d'autant plus ennuyeuſes, qu'elles ſont peu néceſſaires: mais, s'il arrive que la paralyſie ne céde à aucun des moyens indiqués, & que le méchaniſme de la viſion ne ſoit pas altéré, on peut pratiquer une opération tranſverſale, qui conſiſte à faire une inciſion dans la partie ſupérieure ou inférieure, & emporter, à l'aide de l'inſtrument, une partie de cette même paupière; d'où il arrivera que, la réunion faite, la plaie guérie, la paupière ayant moins d'extenſion, le globe de l'Œil ſera plus ſuſceptible de l'impreſſion des faiſceaux de lumière.

Ce moyen eſt une dernière reſſource qu'on peut employer avec ſuccès, lorſque l'opération ſera faite par une main habile & expérimentée, qui ne craindra pas d'intéreſſer les muſcles dans leurs trajets; c'eſt ce qui me fait dire qu'on ne ſauroit être trop prudent dans le choix du Praticien recommandable par ſon adreſſe & ſes talens.

SECTION II.

Du mouvement convulſif ou treſſaillement involontaire des Paupières.

JE VOIS tous les jours une infinité de perſonnes ſe plaindre d'un mouvement convulſif qui arrive, ſoit à la paupiere ſupérieure, ſoit à l'inférieure; ce treſſaillement involontaire eſt plus gênant que ſenſible; car il n'occaſionne aucune affection douloureuſe; mais il annonce un mouvement irrégulier des eſprits animaux, qui ſe portent avec trop de rapidité dans les fibres du muſcle orbiculaire; & c'eſt de cette fermentation trop active, que naiſſent les accès convulſifs dont les mouvemens ſont plus ou moins longs, plus ou moins répétés: telle eſt la cauſe ordinaire des convulſions des paupières, qui arrivent plus particulièrement aux ſujets nerveux, parce que les fibres ſont plus dépourvues de ſucs nourriciers propres à les rendre ſouples, & à faciliter leur action. Les convulſions des paupières, en général, peuvent encore être la ſuite d'un travail trop aſſidu, d'une application trop forcée, ſur-tout aux lumières, ou expoſé à la réverbération du ſoleil; d'où il arrive quelquefois que la paupière, après différens mouve-

mens, reste comme fermée pendant un certain temps, & ne reprend sa direction ordinaire, qu'après qu'on s'est servi de la main, pour en actionner les environs; ce qui s'opère tout naturellement avec les doigts.

Le traitement curatif des convulsions, ou tressaillement involontaire des paupières, est de rappeller les esprits animaux, d'en faciliter la libre circulation; c'est pourquoi on peut se servir, deux ou trois fois le jour, de l'eau de Cologne, tant en respiration sous le nez, qu'en évaporation sous les yeux; ce que l'on continuera pendant quinze jours ou trois semaines de suite, ayant soin, dans le cours de la journée, de porter plusieurs fois la main sur le sourcil, qu'on frictionnera avec les doigts, mais toujours dans la direction de l'arcade sourcillière: à ces remédes momentanés, on doit joindre l'habitude journalière de bassiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, soit avec l'eau ophtalmique prèparée, soit avec celle de joubarbe composée; on peut aussi ajouter, avec succès, la vapeur du caffé à l'eau, qu'on prend après le repas: ce petit reméde, quoique simple, est d'une grande utilité par la vertu balsamique qu'il répand & qu'il procure à toute la circonférence du globe. Je désire que ces moyens puissent tranquilliser les inquié-

tudes qu'on a ſur les convulſions des paupières, qui ne ſont rien par elles-mêmes, mais qui annoncent toujours quelque dérangement dans l'organe; c'eſt pourquoi il ſera toujours prudent & ſage de conſulter des perſonnes d'une réputation connue & avérée.

Il eſt encore des convulſions des paupières, qui proviennent d'une affection nerveuſe, connue ſous le nom de *vapeurs*, & qui arrivent plus particulièrement aux femmes qu'aux hommes. Cet état eſt d'autant plus ſenſible, que celle qui en eſt affectée, fait ſon tourment & celui des autres, parce que, dans le nombre de ceux qui les ennuient, ou qui leur déplaiſent, il eſt toujours une victime de préférence, & cette victime eſt pour l'ordinaire la perſonne à laquelle on eſt le plus attaché, ou celle à qui on a le plus d'obligation. Telle eſt la malheureuſe poſition de celles qui ſont tourmentées de cette affection ſpaſmodique: pour moi, je crois que plus on uſe de précautions vis-à-vis de ces individus malheureux, plus la paſſion nerveuſe fait de progrès; auſſi je ſuis d'avis qu'on ſaiſiſſe les momens de calme, pour leur repréſenter, avec douceur, combien elles ſont à charge aux uns, inſupportables aux autres; combien cette fermentation nerveuſe les éloigne de la ſociété, & nuit à leur ſanté; en un mot, de chercher à leur

leur perſuader, qu'il n'eſt d'autre reméde à ce fantôme imaginaire, que la volonté d'être ce qu'on a été, & de vouloir ce qu'on doit être. Voilà, ce me ſemble, ce que l'empire de la Raiſon peut ajouter à toutes les reſſources de l'Art; alors on pourra dire, avec fondement, de ces convulſions des paupières, *Sublatâ causâ, tollitur effectus.*

SECTION III.

De l'Hydropiſie des Paupières, & de ſes cauſes.

LES cerveaux humides & muqueux ſont ſujets à une ſurabondance de ſéroſités plus ou moins conſidérable, qui gonfle les paupières, & qui s'infiltre dans le tiſſu cellulaire de la peau; ce qui produit ces eſpéces d'engorgement qu'on voit ſe former au-deſſous de la paupière inférieure, & qui ſemblent annoncer un amas ſéreux. Ce gonflement du tiſſu cellulaire n'eſt ni dur, ni douloureux; il arrive, pour l'ordinaire, vers l'âge de cinquante-cinq à ſoixante ans, parce que le relâchement des ſolides, & les rides de la peau, paroiſſent alors favoriſer cet épanchement, qui ne devient jamais bien conſidérable, parce que l'action des paupières,

celle des muſcles, facilite l'action des pores ſécréteurs & excréteurs ; d'où il arrive que la ſérosité prend ſon cours ordinaire, ne laiſſe d'autre embarras que le relâchement du tiſſu cellulaire, lequel ſe rétablit naturellement quelquefois.

Cette eſpèce d'hydropiſie des paupières n'a donc rien de bien redoutable, à moins qu'il ne ſurvienne une ſurabondance de ſérosités, qui, par ſon poids, ſoit dans le cas de tirailler, & de gêner la paupière ; alors, pour ne pas laiſſer faire des progrès à la maladie, on peut faire, à l'aide de la lancette, ou autres inſtrumens, une légère inciſion, obſervant de ſuivre les plis de la peau dans l'ouverture qu'on voudra pratiquer, afin de ne pas gêner le mouvement de la paupière ; mais, je le répète, cette opération ne peut avoir lieu que dans le cas où la néceſſité paroit le requérir ; autrement, on doit ſe contenter de baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux avec l'eau ophtalmique, ou celle de joubarbe préparée, de s'accoutumer à l'uſage du tabac, ſi l'on n'y eſt pas habitué ; & de mâcher de temps en temps, ſoit des feuilles de cochléaria, ſoit de la racine de pyréthre ; du reſte faire avec les doigts, dans le cours de la journée de légères frictions ſur les tempes & ſur les ſourcils, afin de ranimer l'action des ſolides, & la

circulation des fluides. Il eſt encore une autre eſpéce d'hydropiſie, qui arrive au ſac lacrymal, mais dont je rendrai compte dans les différentes Sections des fiſtules, qui ſont les maladies les plus graves des paupières. D'après cet expoſé, on peut conclure que l'hydropiſie des paupières n'eſt ſouvent que le relâchement & le gonflement du tiſſu cellulaire; d'où il ſuit que les toniques & les liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes peuvent être employées avec confiance.

SECTION IV.

De l'éraillement des Paupières, & de ſes dangers.

L'ÉRAILLEMENT des paupières eſt un accident qui, négligé ou mal gouverné dans le principe, non-ſeulement devient incurable, mais même eſt ſouvent l'origine & la ſource d'une infinité de maladies ſur leſquelles les reſſources de l'Art ont peu de ſuccès; parce qu'il faudroit réparer la cauſe première, pour pouvoir guérir la cauſe ſeconde. L'éraillement des paupières eſt une difformité qui arrive de pluſieurs manières; la plus redoutable de toutes, eſt le feu, qui met une ſolution de continuité,

ſoit dans la peau, ſoit dans les cartilages qui bordent les paupières; il peut être auſſi l'effet d'une coupure, ou la ſuite d'une opération de fiſtule lacrymale, quelquefois même de l'acrimonie purulente, d'un bouton de petite-verole ou autre, qui, en corrodant les glandes, détruit l'épiderme, détermine un éraillement, & procure aux larmes un écoulement contre nature.

Voilà les différentes cauſes qui déterminent l'éraillement des paupières, dont le traitement curatif eſt pour l'ordinaire une opération toujours douteuſe, ſur-tout, lorſqu'on eſt forcé de la faire long-temps après l'événement; auſſi je ne puis trop inſiſter, & dire qu'il eſt de la dernière conſéquence de ſaiſir les premiers inſtans de l'accident pour réparer ou pour aider la Nature embarraſſée: or, dans le cas de brûlure ou de coupure avec dilacération, il faut, ſans perdre de temps, avoir recours à un Chirurgien aſſez expérimenté, pour former des points de ſuture, qui réuniſſent parfaitement les deux extrémités des cartilages qui ont été diviſés. Il faut enſuite prendre toutes les précautions pour diminuer l'inflammation, qui ſurvient d'ordinaire; ce qui s'opère, en baſſinant la plaie pluſieurs fois le jour avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve, en employant de même le topique léger de pulpe de pomme, ou celui des

quatre-farines résolutives. Lorsqu'on aura lieu de croire que l'inflammation commence à diminuer, & que la plaie semblera vouloir se cicatriser, on pourra se servir, avec succès, de l'infusion seule de fleurs de sureau presque froide, ce que l'on continuera jusqu'à parfaite réunion des bords de la plaie, après quoi l'on se servira de l'eau de joubarbe préparée, pour consolider de plus en plus les parties.

Dans l'éraillement des paupières, dont la cause est incurable, il n'est d'autre ressource pour les victimes souffrantes, que de calmer & adoucir de temps en temps l'irritation acrimonieuse que procure le flux des larmes, ou le séjour de l'humeur, qui souvent corrode le cartilage des glandes, & enflamme le tissu cellulaire : dans ce cas, tous les anodins, tous les adoucissans, les topiques légers de même, & successivement les dessicatifs, tels que l'eau de couperose, l'eau végéto-minérale, simplement préparée, ne peuvent qu'être que d'une grande utilité ; mais je ne puis achever cette Section, sans faire de justes réflexions, sans les rendre sensibles aux mères, aux nourrices, & souvent aux bonnes, qui, par faute de soins ou autrement, sont la cause de ces accidens malheureux qui arrivent aux enfans, pour les avoir laissés seuls, & le feu à découvert ; de ces acci-

dens qui les exposent aux plus grands dangers ; qui les mettent dans le cas d'être défigurés pour toujours ; ce qui non-seulement les éloigne quelquefois d'un état convenable, mais même leur occasionne les douleurs les plus aigues, en rapellant fluxions sur fluxions, en finissant presque toujours par porter atteinte à l'organe de la vue.

Tout bien considéré, il seroit à propos de pénétrer les pères & mères d'une vérité qu'on ne sçauroit trop leur répéter ; qui est, de se procurer un garde-feu, de la hauteur de deux pieds & demi à trois pieds de haut, à peu-près, qui puisse au moins empêcher les enfans de toucher au feu, qui d'ordinaire les occupe, un garde-feu en un mot, qui puisse les retenir, & les préserver d'y tomber ; car, je le dis avec regret & amertume, mon observation a été un tableau presque journalier de ces événemens auxquels on ne peut souvent donner que des regrets, & très-peu de secours ; mais, lorsque le malheur est arrivé, il faut y parer, en mettant sur les parties offensées par la brûlure, l'onguent *populeum*, ou tout autre adoucissant &, quelques jours après, l'huile d'œuf, ayant soin cependant de ne pas dessécher trop vîte les parties ulcèrées, dans la crainte de trop resserer les paupières, & de causer un éraillement qu'il est

ſouvent difficile d'éviter ; c'eſt pourquoi l'on ne peut recourir trop tôt à la prudente ſagacité des Obſervateurs, qui ſçavent ce qu'il faut craindre ou redouter, ce qu'il faut employer ou éloigner. Tels ſont les préceptes les plus ſages, & les avis les plus conformes à ce genre de maladie.

SECTION V.

Eau Ophtalmique, ſa compoſition, ſa préparation & ſes effets.

LES collyres ſont pour l'ordinaire le reméde des maladies des paupières ; mais plus ils ſont ſimples, plus ils ſont ſuivis de ſuccès, parce que cette eau de laitue ou de mauve, ne ſe trouve ni affoiblie ni altérée par cette quantité de drogues dont on ſurcharge les formules ; en effet, ſi la maladie eſt inflammatoire, les émolliens & les adouciſſans m'ont toujours paru préférables ; ſi, au contraire, elle paroît dépendre d'un défaut d'action dans les ſolides, & de circulation dans les fluides, alors les aſtringens & les toniques, plus ou moins ſpiritueux ont toujours été ceux qui m'ont le mieux réuſſi. Voilà la bouſſole qui a ſervi de régle à ma pratique,

& qui me détermine à donner la composition d'une eau que j'appelle *ophtalmique*, dont on peut se servir dans tous les cas, excepté celui d'inflammation, ou d'une tumeur qui porte un foyer d'irritation.

EXTRAIT DE SATURNE, POUR LE YEUX.

Vinaigre blanc, un demi-septier;
Litharge pulvérisée, un quarteron:

Mettre le tout dans un plat de terre vernissé, qu'on exposera à un feu de charbon, ayant soin de remuer & d'agiter la matière avec une spatule de bois, jusqu'à ce que le vinaigre évaporé, il ne reste plus qu'une pâte sur laquelle on versera insensiblement deux pintes d'eau bouillante, observant d'agiter le tout pendant douze à quinze minutes. & ensuite le laisser reposer vingt-quatre heures, pour en tirer la liqueur par inclinaison.

EAU OPHTALMIQUE, *sa composition momentanée.*

Extrait de saturne, dix à douze gouttes;
Eau de Cologne, douze à quinze gouttes:

Pour une once d'eau de rivière, ou de fontaine, dont on se servira à l'instant.

EAU OPHTALMIQUE, *ſa compoſition permanente.*

Extrait de ſaturne, plein une cuillier à caffé:
Eau de Cologne, même quantité;

Pour deux onces d'eau de rivière ou de fontaine:

Le tout bien mêlé & bien agité; on peut s'en ſervir tous les matins, en mettant plein une cuillier à caffé de cette liqueur, ſur le double d'eau ordinaire.

Son uſage & ſes effets.

Lorſque les rides de la peau commencent à ſe manifeſter, cet état annonce l'engorgement des petits vaiſſeaux, & par conſéquenr le relâchement des parties nerveuſes & muſculeuſes; c'eſt pourquoi il eſt abſolument eſſentiel d'employer les toniques, pour maintenir l'action des uns & la circulation des autres: ce n'eſt pas que ce reméde ne ſoit utile à tout âge, & même néceſſaire en tout temps; mais je le crois abſolument eſſentiel à celui de l'age avancé; en conſéquence, mon avis eſt qu'on prenne l'habitude de baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, avec l'eau ophtalmique, qui eſt la plus analogue à la diſpoſition des ſo-

lides & des fluides; ce qu'on pourra encore répéter le ſoir, lorſque les yeux auront plus fatigué qu'à l'ordinaire. Je dois ajouter que cet extrait de ſaturne, pour les yeux, eſt moins chargé de parties de plomb que celui qu'on emploie pour les plaies; auſſi il ſe diviſe plus aiſément, & ſe précipite moins promptement. Voilà ce qu'il eſt aiſé d'obſerver, & ce qui prouve qu'il convient mieux à la délicateſſe des paupières, ainſi que l'a très-bien obſervé l'un de nos Oculiſtes le plus inſtruit.

SECTION VI.

Eau de Joubarbe; ſa préparation, ſon uſage & ſes effets.

LE globe de l'Œil, & les paupières ont non ſeulement beſoin de repos pour reparer les pertes & la fatigue du jour, mais même d'un agent majeur qui puiſſe les fortifier & les mettre dans le cas de ſe prêter de nouveau à toutes les impreſſions des faiſceaux de lumière: c'eſt une bouſſole ardente & animée, dont les diverſes parties ſont ſans ceſſe agitées par les différens mouvemens qu'elles reçoivent de toutes parts: c'eſt pourquoi l'on ne peut prendre trop de précaution pour ranimer les unes, pour con-

ſolider les autres : voilà ce qui m'a déterminé à propoſer différens moyens, & particulièrement ceux qui m'ont le mieux réuſſi; de ce nombre eſt le *ſedum majus vulgare*, qu'on nomme en François *joubarbe.* Cette plante, pour être de la meilleure eſpéce, doit être priſe ſur les chaumières, ou ſur les murailles, parce qu'elle acquiert beaucoup plus de force, que celle qui eſt cultivée dans nos jardins. Sa propriété eſt aciduleuſe, aſtringente, & même réſolutive; on la prépare avec les précautions & de la manière ſuivante.

Sa préparation.

Le mois de Mai eſt le temps le plus favorable pour la préparation de l'eau de joubarbe; c'eſt alors qu'on doit ſe procurer des feuilles, ou ſommités de cette plante, bien fraîches, & nouvellement cueillies; en ſéparer & nettoyer les feuilles, ſans les laver, comme on feroit celles d'un artichaut; les broyer enſuite dans un mortier, & avec un pilon de marbre, pour en extraire le ſuc à l'aide d'un linge neuf, avec forte expreſſion; laiſſer clarifier la liqueur pour la verſer enſuite par une douce inclinaiſon; prendre le ſuc de cette plante pour l'incorporer avec de la bonne eau-de-vie d'Andaye, de Coignac, ou autres; c'eſt-à-dire, une livre d'eau-de-vie pour

une livre de ſuc de joubarbe : ce mêlange formera un blanc de lait, qu'on aura ſoin d'agiter tous les vingt-quatre heures, pendant dix à douze jours de ſuite, qu'on renfermera dans des bouteilles bien bouchées, & dont on ſe ſervira au beſoin.

Son uſage.

Baſſiner tous les matins, le front, les tempes & les yeux, avec de l'eau de joubarbe préparée; pour cet effet, agiter fortement la bouteille, afin que le mêlange des parties ſpiritueuſes puiſſe ſe faire aiſément; en mettre plein une cuillier à caffé dans une taſſe, & autant d'eau ordinaire, ſoit de rivière, ou de fontaine, qu'on mélangera de nouveau, pour s'en ſervir momentanément. On peut faire cette préparation plus ou moins forte, plus ou moins proportionnée à l'âge, ou à la cauſe qui le requiert; mais on peut en toute ſûreté ſe ſervir de cette indication, à moins que le globe de l'Œil ne ſoit affecté d'ophtalmie, ou que les glandes des paupières ne ſe trouvent tellement enflammées, que le moment de la réſolution ne ſoit pas encore celui de la Nature. La meilleure manière de faire les douches, ou lotions, eſt de ſe ſervir d'un petit linge fin, bien ébarbé, pour en baſſiner le front, les tempes & les yeux, la liqueur froide en été, & ſimplement dégourdie en hiver.

Ses effets.

La joubarbe, comme je viens de l'annoncer, eſt une plante légèrement acide, qui donne beaucoup de terre & très-peu de ſel volatil; cependant elle agit comme aſtringente, & même comme réſolutive, d'où il réſulte que, mêlangée avec une liqueur ſpiritueuſe quelconque, elle ne peut que produire un heureux effet, ſur-tout lorſqu'il s'agit de rétablir l'action des parties nerveuſes & muſculeuſes : c'eſt ce qui fait que j'en ai toujours tiré un grand avantage, dans les vues foibles & délicates. On peut auſſi ſe ſervir des feuilles broyées de cette plante en topique léger, au lieu de pulpe de pomme, ou de laitue; ſon ſuc ſimple eſt un très-bon gargariſme, & ſes feuilles ſont d'un grand ſecours ſur les corps aux pieds, & même ſur les nodus des Goutteux. L'eau ou le ſuc de joubarbe renferme encore d'autres propriétés qui n'ont pas de rapport à mon ſujet; mais on peut garder l'eau de joubarbe préparée, pendant deux ou trois ans, pourvû qu'on ait ſoin de remuer la bouteille de temps en temps, & de la tenir dans un endroit un peu ſec : on peut auſſi la clarifier & en extraire le marc; ce qui donnera une liqueur qu'on pourra appeller eſprit de joubarbe.

CHAPITRE II.

Du Fluide lacrymal, & de ses conduits excréteurs, qui sont la source des larmes.

Le composé organique du globe de l'Œil a besoin d'un fluide qui puisse entretenir la souplesse & l'élasticité de ses muscles, qui puisse lubréfier ses membranes & maintenir la transparence de la cornée; c'est une glace dont le poli est sans cesse éclairé & nettoyé par l'action continuelle des paupières, qui reçoivent & répandent le fluide nécessaire à la perfection de ce grand ouvrage: c'est donc au fluide lacrymal que ce soin est réservé; c'est avec le secours de l'humeur onctueuse des glandes des paupières, & de celles de la caroncule lacrymale, que l'acrimonie de ce même fluide se trouve corrigée; car, autrement, il y auroit une irritation qui, en se répétant à chaque instant, corroderoit les membranes externes, détermineroit des vaisseaux variqueux de toute espéce, & rappelleroit des ophtalmies toujours renaissantes: la preuve en est manifeste dans l'éraillement des paupières, où l'orifice des glandes altérées ne

peut fournir l'onctueux néceſſaire pour corriger l'acrimonie du fluide lacrymal. Ce qui fait que le globe eſt plus ou moins enflammé, ſuivant l'irritation plus ou moins grande de la limphe & du ſang. Voilà ce qu'on reconnoît tous les jours, & ce qui prouve l'ordre admirable établi par l'Auteur de la Nature.

Les larmes qu'on répand abondamment, ſoit dans un moment de joie ou de chagrin, ſont l'effet ſpontané de la tenſion nerveuſe, qui porte la compreſſion dans toutes les parties nerveuſes; & ces mêmes larmes, qui n'ont pas eu le temps de ſe mêler avec l'humeur ſébacée des glandes des paupières, & de la caroncule lacrymale, ſont ſi ſalines de leur nature, qu'il arrive ſouvent qu'elles enflamment & corrodent les cartilages, tant internes qu'externes; d'où il eſt aiſé de conclure combien il eſt eſſentiel, pour le globe de l'Œil, d'avoir un moyen doux qui puiſſe en diminuer l'acrimonie; & ce moyen eſt l'humeur ſébacée des glandes des paupières, & de la caroncule lacrymale. La glande lacrymale qui, comme je viens de le dire, eſt ſituée ſous l'arcade ſourcillière de la paupière ſupérieure, à peu de diſtance du petit angle, eſt, d'après tous les Anatomiſtes, le premier réſervoir établi par la Nature; mais elle n'eſt pas le ſeul, puiſqu'il arrive que, lorſque cette glande

devient ſquireuſe ou œdémateuſe, le globe de l'Œil reçoit toujours un fluide lacrymal qui, en le lubréfiant, ſe régénère ſans ceſſe : or ce recrément continuel ne peut venir que de la conjonctive & de la cornée tranſparente, qui ont auſſi leurs canaux ou pores particuliers, qui fourniſſent une exudation perpétuelle des humeurs internes; ce qui s'obſerve aiſément après l'extinction de l'eſprit vital, & ce qui prouve que cette exudation paroît être le réſidu de la ſurabondance des humeurs de l'Œil, qui, après avoir pourvu au recrément interne, viennent lubréfier les parties externes.

SECTION PREMIÈRE.

Du Cancer des Paupières, ſes dangers; & ſouvent ſon incurabilité.

IL eſt un genre de maladie que le patient ſouffre avec peine & amertume, que l'obſervateur conſidère avec attention, ſouvent même avec effroi, & qu'on appelle, en termes de l'art, *noli me tangere*; c'eſt-à-dire, *ne me touches pas.* Cette redoutable maladie, preſque toujours incurable, eſt le cancer, ou ulcère cancéreux des paupières. Le cancer des paupières eſt fomenté

&

& entretenu par la dépravation du ſang, dont le prurit mordicant conſume & corrode les parties qui lui ſervent d'égoûts, & dont il détruit les vaiſſeaux ſanguins, les vaiſſeaux lymphatiques, briſe les muſcles & les fibres qui peuvent lui faire obſtacle, forme une plaie livide qui s'étend inſenſiblement, dont les bords durs & calleux ſont preſque toujours livides ou enflammés. Le cancer des paupières n'eſt ſouvent que très-peu de choſe dans le principe, & ne devient ulcère chancreux que par l'imprudence ou l'impéritie de ceux qui, pour guérir un bouton ſquireux, un orgelet & autres, ſe servent ſans précaution de cauſtiques très-actifs, d'où il réſulte une plaie qui, peu-à-peu, devient l'égoût de la Nature, & augmente ſes dégrés de malignité par les remédes contraires aux beſoins de cette même Nature. L'exemple ſuivant en eſt la preuve.

Il y a huit à dix ans qu'un Magiſtrat de Province vint à Paris, avec ſa femme & ſa fille, pour conſulter, en dernier reſſort, ſur les moyens de ſe conſerver une épouſe chérie, & qui pouvoit avoir trente-deux à trente-trois ans. Cette Dame, bien portante en apparence, avoit un ulcère chancreux, dont le foyer premier avoit commencé par un bouton ſquirreux qui avoit affecté les glandes de la paupière inférieure de

l'Œil gauche, du côté du petit angle, mais qui, enſuite, s'étoit étendu plus particulièrement vers l'artère temporale. Ce couple malheureux, après avoir vu tous les hommes célébres dans la Faculté de Médecine & dans l'Académie de Chirurgie, vint me trouver & réclamer mes foibles lumières ; en conſéquence je priai la Dame de découvrir ſa plaie ; je reconnus, au premier aſpect, toute la partie du petit angle de la paupière inférieure détruite & continuellement abreuvée par le fluide lacrymal, qui ne ſervoit qu'à l'irriter de plus en plus ; je reconnus, dis-je, que cet ulcère étoit plus caverneux dans la partie qui avoiſine l'artère temporale, dont les parois étoient même à découvert. Cet état cruel & déſeſpéré me donna les plus juſtes alarmes;cependant je pris ſur moi-même de faire recouvrir la plaie ; &, d'après mes différentes queſtions, j'appris que l'origine de la maladie étoit une ophtalmie imparfaite qui, négligée ou mal gouvernée, avoit déterminé un engorgement au bouton ſquirreux, qui ne cauſoit ni douleur ni ſenſibilité ; mais qu'ennuyée de cette tumeur plus déſagréable qu'inſupportable, la Dame ſe laiſſa perſuader qu'elle s'en trouveroit débaraſſée à l'aide d'un cauſtique, dont on toucheroit le bouton à pluſieurs repriſes ; & ce cauſtique n'étoit rien moins, autant

que la mémoire peut me le fournir, que l'huile glaciale d'antimoine, qui demande les précautions les plus grandes & les secours les plus prompts, de manière que l'ulcère ne fit que s'accroître de plus en plus; j'appris, dis-je, qu'on employa sans succès les astringens, les résolutifs & les dessicatifs de la première classe; après quoi on fit usage de remédes de toute espéce, suivant les promesses des uns, suivant la confiance que pouvoient inspirer les autres: d'après un détail aussi affligeant, je crus devoir engager la malade à n'employer d'autres moyens que ceux qui pouvoient diminuer les progrès de l'ulcère; que les plus simples étoient un régime très-sévère, l'emploi, pour remède local, des seuls palliatifs pris dans la classe des anodins, & enfin de se soumettre à la volonté de l'Être suprême, qui n'afflige que ceux qu'il aime, & qu'il veut récompenser. A peine cette morale évangélique fut-elle entendue, que la Dame, tenant la main de sa fille, sauta au col de son mari, en lui disant: « C'en est fait, mon » ami; il ne me reste plus de ressource; il faudra nous séparer, en te laissant pour gage le » digne fruit de notre amitié mutuelle. Ah! mon » mari, ah! ma fille, tous les gens de l'art sont » d'un commun accord; personne ne veut m'entreprendre, & tous se réunissent pour m'an-

» noncer une fin prochaine ; je vois bien quel » eſt mon ſort ; rien ne peut me ſurprendre. » Ah ! mon mari, ah ! ma fille » ; & je laiſſe au Lecteur à apprécier la criſe de mon ame, & la crainte que j'avois qu'une hémorragie accidentelle nevînt finir cette ſcéne touchante, dont le dénouement, ſuivant ce que j'en ai appris, n'a pas tardé à terminer ſa vie & ſes douleurs.

Il eſt certain que les paupières ſont plus ſujettes à devenir cancéreuſes que toutes les autres parties du corps, parce que le fluide lacrymal, dont elles ſont ſans ceſſe arroſées, ne fait qu'irriter la plaie, & en accélérer les progrès ; auſſi ne ſçauroit-on être trop prudent ſur l'uſage & l'application des remédes que tel ou tel genre de maladie eſt dans le cas de requérir ; c'eſt, d'après ces mêmes principes, que je dis qu'il n'eſt pas de moyens curatifs pour un cancer parvenu à ſon dernier période, pour un cancer dont la plaie eſt profonde, dont les bords ſont livides & calleux, parce que tous les inciſifs, tous les deſſicatifs ne peuvent que concentrer l'humeur & procurer des douleurs indiſpenſables, pour former un nouveau foyer, qui deviendra pire que le premier : mon avis eſt donc, de ne faire uſage que des palliatifs doux, & pris dans la claſſe des calmans & des anodins,

ſoit en douches, ſoit en topiques légers, tels que les infuſions de fleurs de mauve, la pulpe de pomme cuite, la rouelle de veau, & autres; mais, lorſqu'il arrive ulcération ſimple aux paupières, & que cette ulcération paroît être entretenue par un vice du ſang, il faut, ſans perdre de temps, mettre le malade au régime, établir un cautère au bras, chercher, d'après la cauſe peccante, à purifier la maſſe du ſang, ſe ſervir, pendant quelques jours, pour baſſiner les paupières, de l'infuſion de fleurs de mauve, comme la plus propre à diminuer l'inflammation, enſuite de celle de ſureau, ſucceſſivement de roſes de Provins, & enfin de la préparation de l'eau ophtalmique.

J'en conclus que les remédes les plus ſimples & les moins compliqués, ſont toujours les meilleurs, ſur-tout lorſqu'on a ſoin de ſuivre l'indication de la Nature & de proportionner les ſecours à ſes beſoins. Voilà l'article eſſentiel ſur lequel le Médecin ne ſçauroit faire trop de réflexions, & le malade apporter trop d'attention, pour être religieux obſervateur des moyens indiqués.



SECTION II.

De l'Ulcère des Paupières, ſuite de la Petite-Vérole ; ſes moyens curatifs.

LA petite vérole, dont j'ai rendu compte dans mon premier volume, porte non-ſeulement de cruelles atteintes au globe de l'Œil, mais même aux paupières, dont le venin morbifique corrode & ulcère les glandes ; ce qui arrivep articulièrement lorſqu'un bouton de petite-vérole perce & s'éléve ſur le bord des cartilages, entre les cils & leur ſurface interne, parce que les ſéroſités, dont elles ſont continuellement humectées, irritent & entretiennent de nouveau le foyer de la maladie. J'avoue, avec regret, que cet ulcère eſt difficile à guérir, ſurtout lorſqu'il eſt ancien, parce que la glande qui ſe trouve détruite ou preſque détruite, bien loin de fournir une humeur onctueuſe, produit, au contraire, un prurit acrimonieux, & prurit formé, qui ſuit les impreſſions de la lymphe & du ſang, qui englutine les paupières, en rend les bords ſanieux, qui, enfin, irrite ſouvent les vaiſſeaux de la conjonctive, & détermine une ophtalmie ſans ceſſe renaiſſante. Voilà

ce qui embarraſſe tous les jours les vrais obſervateurs, qui, avec connoiſſance de cauſe, cherchent ſouvent inutilement à réparer les écarts deſtructeurs de la Nature.

Les victimes des ulcères de la petite vérole ne ſont que trop multipliées par le peu de précautions qu'on prend, non-ſeulement dans les premiers momens, mais même dans l'éruption de cette redoutable maladie : je ne puis donc trop répéter ce que j'en ai dit dans ma première Partie, qui eſt que, dans le commencement du gonflement des paupières, & lors de la clôture, qui en eſt la ſuite, on ne ſçauroit être trop attentif à doucher les paupières & leur circonférence, à le faire de demi-heure en demi-heure, avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve, qui, primitivement, eſt le colyre le plus avantageux, parce qu'il ne porte avec lui ni le mucilagineux des racines de guimauve, ni les duvets ſpongieux des mêmes fleurs : ce n'eſt donc que, lorſque les boutons commencent à ſe ſécher, qu'on peut y ſubſtituer une infuſion légère de fleurs de ſureau ; ce que l'on continue autant de temps que la réſolution paroît le requérir ; tous ces différens moyens, employés à temps, ſont les remédes les plus aſſurés pour diminuer le foyer de l'inflammation, pour débaraſſer le globe & les paupières de

l'humeur ſanieuſe qui les enveloppe. Le traitement curatif des ulcères des paupières peut s'obtenir, ſoit par la voie de la réſolution, ſoit par le moyen de l'opération. La réſolution eſt ſuſceptible de pluſieurs périodes, on pourroit même dire que les effets en ſont ſimples ou compliqués; ils ſont ſimples lorſque l'ulcération n'eſt qu'externe & ſans exudation ſanieuſe, lorſqu'on peut guérir avec l'aide des aſtringens & des réſolutifs; ils ſont compliqués, lorſque l'ulcère eſt fomenté & entretenu par un vice du ſang; alors il faut établir un exutoire à la peau, & mettre le malade au régime; il faut chercher à purifier la maſſe du ſang, ſoit avec des ſucs d'herbes, ſoit avec des purgatifs analogues au genre de la maladie; il faut enfin employer l'uſage de la pommade ophtalmique, pendant dix à douze jours, afin de déſobſtruer les glandes de l'humeur peccante, qui les oblitère: c'eſt d'après l'effet de ce reméde, toûjours actif, qu'on pourra juger de la poſſibilité de le ceſſer pour lui faire ſuccéder, pendant deux ou trois jours de ſuite, le doux réſolutif de ſang de pigeon, avec les douches qui lui ſont propres, & terminer la cure avec l'eau ophtalmique, ou celle de joubarbe préparée, dont on baſſinera le front, les tempes & les yeux, matin & ſoir; ce que l'on continuera des années entières, s'il le faut.

Lorſque l'ulcère des paupières réſiſte à tous les moyens ci-deſſus énoncés, & que le malade en déſire abſolument la guériſon, mon avis eſt de chercher à détruire les parties ulcérées avec les cauſtiques, tels que la pierre infernale : pour cela on touche légèrement l'ulcère avec la pierre, dont on a ſoin de rendre le bout le plus menu que faire ſe peut, afin de ne pas intéreſſer les parois des glandes qui ſont ſaines ; ce qu'on répéte, tous les matins, autant de temps & de jours qu'il eſt néceſſaire ; mais le ſuccès dépend du régime qu'on doit preſcrire, des ſoins qu'on prend pour obtenir la réſolution, & qui conſiſtent dans la précaution de baigner momentanément la plaie avec le lait d'amandes douces. Dix à douze minutes après avoir touché les parties glanduleuſes, qu'on veut détruire, on les baſſine de nouveau avec une infuſion de fleurs de ſureau, ce qu'on peut réitérer deux ou trois fois dans la journée ; la liqueur telle qu'elle ſe trouve en été, & ſimplement dégourdie en hiver. Lorſqu'on préſume que les cartilages qui renferment les glandes ſont ſuffiſamment détergés, on ceſſe l'application du cauſtique, pour ne plus faire uſage que de l'eau ophtalmique, dont on ſe ſervira habituellement pour doucher les paupières, matin & ſoir, ce que l'on continuera plus ou moins

de temps, ſuivant le beſoin. A l'égard de l'extirpation de la partie ulcérée avec la pointe de l'inſtrument, je crois pouvoir dire que cette opération eſt peu pratiquée, parce que le ſuccès en eſt douteux, quelquefois même dangereux, à cauſe du riſque qu'il y a d'exciter une ulcération plus à craindre que la première.

SECTION III.

De la Dartre des Paupières ; ſes effets & ſes cauſes.

LES paupières qui ſont recouvertes extérieurement par la peau du viſage, ſont auſſi ſujettes à toutes les affections cutanées ; on peut même dire qu'elles en démontrent les impreſſions avec plus d'évidence, parce que les séroſités, dont elles ſont arroſées, laiſſent ſur les bords des cartilages & entre les cils, les empreintes des vices du ſang qui les déterminent ; mais la dartre, ou affection dartreuſe, eſt particulièrement celle qui ſe manifeſte le plus aiſément, & qu'on peut chercher à combattre, ſans craindre de donner dans l'erreur, parce qu'elle eſt une des plus évidentes de toutes les maladies qui affligent l'eſpèce humaine. La dartre des paupières a pour cauſe première les

mêmes principes que celle du reſte du corps; on peut même dire qu'elle fait encore plus de ravages ſur cette partie délicate, dont elle corrode les glandes, dont elle détruit les cartilages & entraîne néceſſairement la chûte des cils. On reconnoît la dartre des paupières à l'humeur écailleuſe & farineuſe qui environne les cils; &, lorſqu'on renverſe la paupière, on voit que l'intérieur eſt enflammé & parſemé de petits points ou globules plus ou moins rouges.

Le traitement curatif de la dartre des paupières eſt le même que celui du corps; c'eſt-à-dire, qu'il faut mettre le malade au régime, établir, pendant un an, le ſain-bois ou garou, au bras gauche, preſcrire, de temps à autre, les demi-bains & les maſtications, ſoit avec les feuilles de cochléaria, ſoit avec la racine de pyréthre; indiquer, pour les repas, une légère infuſion d'eau de ſcabieuſe, qu'on pourra mêler avec le vin, ordonner de prendre, le matin & trois fois la ſemaine, deux taſſes de ſuc d'herbes épurées, à demi-heure de diſtance, ou bien, un verre de tiſane dépurative, telle que celle de vinache, dont la compoſition ſe trouve dans le premier volume. Ce qu'on doit varier ou ſimplifier, ſuivant la forte ou délicate conſtitution du ſujet. Au régime du corps doivent ſe réunir les remédes des yeux, qui con-

ſiſtent à faire uſage pendant huit à dix jours de ſuite de la pommade ophtalmique, afin de déterger & de déſoblitérer les glandes des paupières ; s'en ſervir avec les précautions ordinaires pour paſſer enſuite aux bains des yeux, avec l'infuſion de fleurs de ſureau, & ſucceſſivement avec l'eau ophtalmique préparée, dont on ſe ſervira journellement matin & ſoir.

Je crois devoir réfuter encore les fauſſes imputations qu'on allégue contre l'application du ſain-bois, qui, bien placé, n'a d'autre inconvenient qu'une extrême démangeaiſon; qui, d'ailleurs, produit tous les effets des cantharides, ſans en avoir ni les dangers ni les accidens, pourvû qu'on ait ſoin de le changer tous les jours de place, ſans étendre la plaie de plus d'un écu de ſix livres en circonférence. Quel eſt donc le but qu'on ſe propoſe en formant un exutoire à la peau ? C'eſt d'établir un foyer de chaleur qui puiſſe favoriſer la Nature, & produire une dérivation heureuſe de l'humeur peccante qui affecte telle ou telle partie. Mais, dira-t-on, plus la dérivation eſt longue à ſe faire, plus il faut de temps à l'humeur pour s'y porter ; or, dans une ophtalmie violente, établiſſez les véſicatoires derrière les oreilles, ou à la nuque du col, vous aurez une révulſion plus prompte que celle qui ſe feroit au bras : le fait eſt vrai, mais j'ai toujours

remarqué que le bien-être duroit à peine quelques jours, parce qu'en rapprochant le foyer artificiel de la maladie même, vous y attirez à la longue toutes les humeurs du corps, & vous rendez la maladie dix fois plus grave que la première. La dérivation de l'humeur qu'on cherche à établir dans une partie éloignée du centre de la maladie, eſt à la vérité la plus longue à ſe faire, mais la plus ſûre à tous égards, ſur-tout, quand on n'a rien à redouter de l'action ſpaſmodique des cantharides, & que ce foyer de chaleur eſt entretenu par l'actif du ſain-bois, qui n'a beſoin que d'être bien placé & en petite quantité; il eſt vrai que, pour maintenir & adoucir l'action du ſain-bois, il eſt néceſſaire de le revêtir d'une feuille de poirée, qui devient elle-même un nouvel agent pour déterger l'humeur, pour en rendre l'exudation facile. Voilà ce que j'ai vu, & ce que je vois tous les jours avec une ſorte de ſatisfaction; voilà ce qui milite & militera de plus en plus en faveur du ſain-bois, qu'on doit changer tous les jours de place, dont on peut varier les différentes applications ſans en craindre de danger; ce n'eſt pas cependant qu'on ne puiſſe mettre les véſicatoires à la nuque du col & derrière les oreilles; mais, dans les vingt-quatre ou trente-ſix heures, on doit les reporter au bras pour y établir le ſain-bois.

SECTION IV.

De l'Éréſipéle des Paupières, & de l'inflammation qui ſuit les piquures d'inſectes.

LE SANG, cette ſubſtance ſi néceſſaire à notre exiſtence, porte les différens principes dont il eſt compoſé, dans toute l'économie animale; c'eſt à l'aide de la circulation que les vaiſſeaux les plus grands, comme les plus petits, ſe trouvent continuellement rafraîchis & alimentés par ce fluide ſubſtantiel qui nous vivifie, qui entretient en nous le principe de la vie, mais dont les impreſſions ſont plus ou moins bénignes, plus ou moins malignes; & c'eſt de ces différens degrés que dépend la bonne ou mauvaiſe ſanté. Les paupières ſont ſujettes, comme tout le reſte du corps, aux révolutions du ſang, dont l'acrimonie détermine, ſoit un genre de maladie ſoit un autre. L'éréſipéle des paupières peut être phlegmoneux, ou œdémateux, ou ſquireux; ce qui ſe reconnoit à l'inſpection & au toucher; mais ce qui détermine la cauſe peccante, c'eſt toujours une humeur acre & ſubtile, qui, en picotant le ſang, l'irrite & l'enflamme, au point de le faire paſſer dans les vaiſſeaux lymphatiques des paupières; ce qui forme tu-

meur avec gonflement & une tenſion, qui quelquefois devient douloureuſe.

Il eſt une autre tumeur ou enflure des paupières qui approche beaucoup de l'éréſipéle, mais qui n'eſt qu'accidentelle; c'eſt celle que cauſe la piquure des inſectes, tels que les araignées, les mouches à miel, les guêpes & les couſins : ce dernier inſecte, quoique petit, eſt le plus dangereux, parce qu'il profite de l'obſcurité pour agir plus ſûrement, pour porter ſes coups les plus redoutables : en effet, voici ce qui m'eſt arrivé. Une Demoiſelle de mes parentes, âgée de quarante-cinq à cinquante ans, & qui demeure avec moi, éprouva, il y a quelques années, la criſe la plus effrayante & la plus douloureuſe; voici le fait. Etant à la campagne, après le déclin du jour, à prendre l'air à la fenêtre, & ayant naturellement les paupières très-ouvertes & très-élevées, elle ſentit entrer dans l'Œil, comme une ordure, qui lui laiſſa une douleur ſi ſenſible & ſi cruelle, qu'elle fit un cri perçant, & ne ceſſa de me répéter qu'elle ſouffroit cruellement : occupé de toute autre choſe, mon premier mouvement fut de lui dire, de fermer l'Œil ſain, pour ouvrir plus aiſément le malade, afin que le corps étranger pût ſortir avec plus de facilité; mais, comme les plaintes douloureuſes ne faiſoient qu'augmenter, je

pris le parti d'examiner l'extérieur de cet Œil ; qui n'offrit à mes recherches qu'une extrême ſenſibilité ; c'eſt pourquoi je lui conſeillai de le doucher avec l'eau fraîche, ou ſimplement dégourdie : mais plus le tems s'écouloit en bains ou douches, plus la ſenſibilité douloureuſe augmentoit; ce qui me fit examiner de nouveau cet Œil, ſur lequel je ne trouvai rien d'aſſez apparent pour me diſſuader de la perſuaſion où j'étois que la cauſe première ne pouvoit provenir que de la préſence de quelque corps étranger qui s'étoit logé dans le haut de la paupière ſupérieure. Tout en réfléchiſſant ſur l'effet des douleurs, & dans la confiance que le ſommeil produiroit un bon effet, je l'engageai à ſe coucher; en lui promettant que j'en ferois, à ſon réveil l'examen le plus ſcrupuleux ; mais la ſouffrante paſſa la nuit la plus cruelle, attendant avec impatience l'effet de ma promeſſe, que je réaliſai dès que le jour pût me le permettre.

Le moment de la poſſibilité arrivé, je trouvai la conjonctive du globe très-œdémateuſe dans la partie inférieure de la paupière ſupérieure, avec un point d'inflammation dans le centre, qui paroiſſoit démontrer la perſuaſion où j'étois de l'exiſtence d'un corps étranger, que je cherchai à découvrir, mais ſans ſuccès : en conſéquence j'employai les remédes les plus propres

à

à en procurer l'évacuation ; mais, au lieu de remplir mes vues, l'*œdéme* de la conjonctive ne fit qu'augmenter, au point que le *chémosis* paroissoit vouloir devenir général, & réunir les deux paupières. Cet état douloureux dura une partie de la journée, parce que je fus obligé de m'absenter ; mais, à mon retour, je changeai de résolution & de remédes ; en conséquence, j'employai tous les adoucissans, tous les anodins ; je me servis, de demi-heure en demi-heure, d'un topique léger, fait avec les quatre-farines résolutives, délayées dans l'infusion chaude de fleurs de mauve, & le mêlange des mêmes fleurs. A la quatriéme ou à la cinquiéme application, la douleur cessa ; &, peu d'heures après, j'eus la satisfaction de reconnoître la piquure du cousin, dont l'action vénéneuse, qui formoit une plaie livide, avoit causé tant de tourmens, & les auroit multipliés, au point de déterminer la suppuration du globe ; mais heureusement la sclérotique n'a été que légèrement endomagée ; &, avec le secours des calmans, des résolutifs, des toniques & des liqueurs ophtalmiques spiritueuses, cet Œil s'est maintenu aussi sain & aussi beau que l'autre. Un exemple de cette nature prouve la nécessité de bien connoître la cause première, pour parer aux effets qui en sont la suite ; je désire que cet

exposé, & les moyens curatifs qui en sont la conclusion puissent servir de guide dans les accidens de ce genre.

Il n'en est pas de même de l'érésipéle des paupières : cette maladie a des symptômes sur lesquels il n'est pas possible de se tromper, ainsi que je viens de l'observer, de manière que les moyens curatifs sont indiqués par les besoins de la Nature, qui demande un régime très-sévère dans le choix des alimens, & qui exige des boissons propres à calmer l'irritabilité du sang; c'est pourquoi mon avis est de prescrire au malade le régime le plus doux, de lui faire prendre les demi-bains, de le faire saigner du bras une ou deux fois, si l'état de la maladie le requiert; ou, dans le cas d'hémoroïdes supprimées, ordonner l'application des sangsues au siége, de mettre en usage les pédiluves, le matin, les maniluves, le soir; de prendre des remédes à l'eau de son, de chercher à rendre le sang plus fluide, à le laver, soit avec une eau de veau, soit avec l'eau d'un poulet dans le corps duquel on mettra une ou deux cuillerées d'orge mondée; du reste ne pas se presser de purger, & ne le faire que lorsque le gonflement & l'inflammation paroîtront vouloir se dissiper; quant aux remédes propres à rétablir l'organe de la vue, ils sont les mêmes que dans toutes les ophtal-

mies ; c'eſt-à-dire, pour bain des yeux, l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & pour topique, la pulpe de pomme, ou également l'eau de laitue & l'application de cette plante, quelquefois même auſſi les quatre farines réſolutives ; mais, lorſque l'inflammation ſera à ſon dernier période de réſolution, il faudra ſe ſervir ſeulement de l'infuſion de fleurs de ſureau, & ſucceſſivement de l'eau ophtalmique préparée ; ce que l'on continuera le temps néceſſaire pour n'avoir plus rien à redouter de ce genre de maladie qui, ſouvent, ne paroît céder que pour reprendre avec plus de force.

SECTION V.

Du doux Réſolutif de ſang de Pigeon, Tourterelle & autres.

IL n'eſt pas de maladies qui n'ayent des périodes marquées, des périodes qui exigent toute la prudence du Médecin, pour ne pas contrarier la Nature dans ſes opérations, pour placer à propos les émolliens, les réſolutifs, les aſtringens, les toniques ; c'eſt une connoiſſance réſervée à l'obſervateur inſtruit, parce qu'il ſçait ce qu'il faut faire ou éviter, parce qu'il ſaiſit le moment favorable pour atténuer ou diminuer

la progreſſion du mal : c'eſt donc du ſuccès de ce tact heureux, que dépend le ſuccès de tel ou tel reméde qui, ſouvent, ne tombe dans le diſcrédit que par l'impéritie de ceux qui en ont fait une fauſſe application. Voilà ce qu'on voit, & ce qui arrive tous les jours, ſur-tout dans la claſſe des réſolutifs qui, employés mal à propos, ou ſans des moyens qui les favoriſent, ne font qu'irriter le foyer de la maladie, & quelquefois même la rendent dix fois plus redoutable.

Le doux réſolutif de ſang de pigeon a la propriété de conſolider, de rapprocher les parties déſunies, & de fortifier celles qui ſont foibles : c'eſt le reméde local qui a toujours le plus favoriſé l'inſtant urgent où la nature (après l'uſage de la pommade ophtalmique) a beſoin de ſecours pour conſolider les bords des différens ulcères ou hypopions, qui forment cicatrice, pour empêcher les ſuites des fortes contuſions, quelquefois auſſi des dilacérations ; il arrive même que ce reméde eſt pour moi d'un effet ſenſible, & qui m'a toujours réuſſi, parce que, quand la première ou ſeconde application du ſang, rappelle le foyer de l'inflammation, c'eſt une preuve que l'humeur peccante n'eſt pas totalement évacuée ; alors je ceſſe ſon uſage, pour revenir de nouveau à celui de la pommade ophtalmique, & enfin je finis par trouver, dans

le résolutif, le succès que je puis en espérer. Je dois ajouter que je me suis long-temps servi du sang de tourterelle qui, dans le fait, porte une chaleur plus active ; mais la délicatesse de ces oiseaux, & l'extrême dépense dans laquelle cela me jettoit, m'a décidé à en abandonner l'usage.

On met le sang de pigeon entre les deux paupières, une ou deux fois le jour : pour y parvenir, on plume le pigeon dessous l'aile, où se trouvent deux veines apparentes ; on en pique une à l'aide d'une épingle, on reçoit le sang dans une cuiller à caffé, dont on a eu soin d'échauffer l'intérieur, soit en la mettant dans l'eau chaude, soit en la tenant entre les doigts, afin que le sang ne puisse pas se coaguler aussi promptement, & laisser le temps de l'insérer entre les deux paupières ; ce qu'on fait en rapprochant ensuite la paupière supérieure de l'inférieure, de manière que le malade ne puisse pas l'ouvrir ; ce qui arrive par la coagulation du sang, dont on recouvre même les parties externes. On laisse l'Œil, ainsi fermé, l'espace de douze à quinze minutes, après quoi l'on prend un petit linge pour doucher les paupières, avec une infusion dégourdie de fleurs de sureau : les paupières bien humectées, & les cils prêts à se détacher, on appuie légèrement, pour enlever

les petits caillots de ſang, & nettoyer les petits filamens qui peuvent intéreſſer l'intérieur; cette opération faite, on finit par doucher le front, les tempes & les yeux, avec la même infuſion.

SECTION VI.

De la Véronique des bois; ſes propriétés & ſon uſage.

UN Obſervateur, qui veut le bien de ſes ſemblables, ne doit pas craindre les plus petits détails, parce qu'il doit à la Société l'aveu de tous les moyens qui ont pu lui réuſſir; c'eſt une dette qu'il a contractée, & dont l'oubli le rendroit de plus en plus reſponſable. Les maladies des yeux ont tant d'analogie avec les humeurs corporelles, que les remédes qui agiſſent efficacement ſur ces dernières, portent également leurs impreſſions ſur celles de l'Œil, de manière que cette inflammation opiniâtre réſiſtera toujours aux remédes locaux, juſqu'à ce que le ſang ſoit purgé de cet acide acrimonieux qui l'enflamme. C'eſt une vérité que je ne ceſſerai de répéter : il s'agit donc de prendre tous les moyens de corriger les mauvaiſes influences de l'une, & de raréfier, s'il eſt beſoin, le défaut de circulation de l'autre. Voilà ce qui s'opère ſou-

vent à l'aide d'un petit reméde qui, à la longue, agit ſur la maſſe du ſang qu'il dépure, & dont il diviſe les engorgemens. Tels ſont les précieux effets de la véronique des bois.

La véronique, qu'on appelle le *Thé de l'Europe*, eſt déſignée ſous deux dénominations différentes; l'une, *veronica mas ſupina & vulgatiſſima*; l'autre, *veronica vulgatior folio rotundiore.* La véronique mâle naît & croît dans les bois; la femelle ſe trouve dans les prés, dans les marais, & ſe cultive dans les jardins. On donne la préférence à la véronique mâle, parce qu'elle a ordinairement plus de force & de ſaveur; ce qui lui vient des ſels aromatiques que lui donne le ſol qui lui ſert de ſubſiſtance. Les tiges de la véronique ſont ordinairement rempantes ſur la terre; elles ſont crénelées & velues: c'eſt par le moyen de ſes fibres chevelues que la plante croît & ſe multiplie; les feuilles de la véronique des bois ſont moins rondes que celles des prés; elles ſont d'un verd pâle & crénelées ſur les bords; les fleurs, qui s'alongent en forme d'épi, paroiſſent à la fin de Mai; elles ſont d'un bleu céleſte, elles ont quatre étamines; &, du fond du calice de la fleur, ſort un piſtile qui produit dans la ſuite un fruit membraneux qui renferme une graine rouſsâtre & preſque ronde: c'eſt ordinairement en Mai

qu'on doit cueillir la véronique qu'on a intention de garder ; ayant soin d'en faire sécher, à l'ombre, les feuilles & les fleurs.

La véronique a sur les plantes de sa classe la même supériorité que l'or a sur les autres métaux : elle possède toutes les propriétés du thé, sans en avoir les inconvéniens ; &, si elle étoit une production américaine, on achéteroit ses bons effets à prix d'argent ; mais, parce qu'elle naît sous nos pieds; on la néglige & on l'abandonne, tant il est vrai de dire qu'on ne met de faveur qu'à ce qui est rare, ou à ce qui vient de loin. La véronique est un diurétique assuré, un emménagogue souverain, un excellent vulnéraire, un puissant sudorifique ; elle est en même temps astringente & résolutive ; son infusion me sert souvent dans les maladies des yeux ; mais plus particulièrement en lavage dans les humeurs scrophuleuses, & dans la plûpart des maladies des femmes. Ce seroit entrer dans un trop grand détail, si j'entreprenois de rendre toutes les propriétés de la véronique ; mais je puis & dois dire, d'après les Auteurs les plus célébres, que ses effets salubres tendent à éclaircir la vue, à rendre l'organe de l'ouie plus sensible, parce que son infusion prise intérieurement, dissipe cette lymphe épaissie, qui obstrue le cerveau ; ce qui facilite les esprits animaux à se

régénérer plus promptement & plus aisément. Sa préparation en boisson est une pincée des fleurs & feuilles pour deux onces d'eau bouillante, infusion théiforme, & dont on édulcorera chaque verre, avec gros comme une aveline, de miel de Narbonne ou autre; on peut en prendre une ou deux premières tasses les jours de médecine; c'est le vrai moyen d'en accélérer les progrès.

CHAPITRE III.

Du Fluide lacrymal, & de ses conduits secréteurs.

L'ÊTRE-SUPRÊME, en accordant à l'homme tout ce qui lui est nécessaire pour son existence, a prescrit à la Nature des régles, dont elle ne peut s'écarter: c'est un ordre de direction, qui est suivi en tout point, & cet ordre n'est jamais interrompu que par des écarts subséquens, qui ont pour cause, soit le produit des accidens, soit celui des vices du sang; alors le défaut d'excrétion & de sécrétion, met le trouble dans toutes les parties qui les avoisinent; les tuméfie, les irrite & les enflamme; voilà ce qu'on remarque tous les jours dans l'engorge-

ment des glandes des paupières, dont l'humeur concréte s'épaissit de plus en plus; ce qui diminue d'autant le fluide lacrymal, qui sert à lubréfier sans cesse le globe de l'Œil, & dont une partie s'évapore, soit par l'attraction de l'air, soit par le mouvement continuel des paupières: c'est ce fluide lacrymal, perpétuellement répandu sur la surface du globe, qui a besoin de prendre la direction des conduits lacrymaux.

Les voies lacrymales absorbantes premières, sont les points lacrymaux, qui forment deux petites ouvertures près du grand angle de l'Œil, à l'extrémité des bords un peu saillans des tarses des paupières supérieure & inférieure; ils sont toujours ouverts, parce qu'ils sont cartilagineux; ils ont un sphincter qui leur est propre, afin de se dilater ou de se resserer, suivant l'abondance des larmes. C'est d'après leurs mouvemens vermiculaires, que le fluide est forcé de passer avec célérité dans le sac lacrymal, dont la membrane entre en contraction pour forcer le sphincter du conduit nazal à s'ouvrir, & laisser passer les larmes dans cette cavité. Voilà l'ouvrage de l'Artiste divin, qui dans sa création, n'a rien établi que de parfait. Les voies lacrymales absorbantes sont donc les points lacrymaux, le sac lacrymal & le conduit nazal; le fluide reçoit sa direction du mouvement des paupières & de

l'eſpèce de digue qu'oppoſe la caroncule lacrymale pour en diriger le cours vers les points lacrymaux qui lui fourniſſent paſſage, de manière que tout agit de concert, & que cette union ſert de régle aux impreſſions de la Nature.

SECTION PREMIÈRE.

Du Kiſte, ou tumeur enkiſtée des Paupières, ſes cauſes & ſes moyens curatifs.

LES paupières ſont parſemées de glandes, & ces glandes ſont ſujettes à différens genres d'engorgement, & d'obſtruction ; les plus ordinaires ſont celles dont la tumeur indolente ſe déſigne ſous les noms d'*athérome*, de *meliceris* & de *ſtéatôme*, ſuivant la nature de l'humeur qu'elles contiennent. En général le bouton kiſte ou tumeur enkiſtée des paupières, eſt un engorgement lymphatique, occaſionné par l'extrême dilatation des vaiſſeaux, dont le fluide s'épaiſſit & devient concret. Cette tumeur augmente de volume, à proportion de la réunion qui s'y fait ; elle ne cauſe ni douleur ni changement à la peau, parce que la matière qu'elle contient a perdu de ſon acrimonie par ſa concrétion ; c'eſt pourquoi il en réſulte rarement inflammation ; mais le poids de l'obſtruction

fatigue les paupières, gêne la viſion; obſtrue quelquefois la glande lacrymale, & quelquefois auſſi peut déterminer une fiſtule de ce genre; ce qui dépend de la poſition de la tumeur, qui réunit ſouvent deux ou trois de ces mêmes glandes.

Le traitement curatif de la loupe ou tumeur enkiſtée des paupières, peut avoir lieu de deux manières; ſoit par le moyen de la réſolution, ſoit par celui de l'opération. Le premier m'a toujours paru préférable, parce qu'il n'y a ni léſion à craindre, ni riſque à courir. Les remèdes les plus uſités ſont différentes préparations atténuantes & fondantes, mais ſur-tout les emplâtres faites avec le *diachilon*, avec celui de Vigo *cum mercurio*; quelqu'actif que ſoit ce reméde, il m'a toujours paru ſuivi de peu de ſuccès, parce que l'action mercurielle eſt tellement diviſée dans les parties graiſſeuſes, qu'elle agit inefficacement; c'eſt pourquoi j'ai cru pouvoir tirer plus de ſecours & d'avantages des effets des cantharides: en conſéquence j'ai ordonné & fait préparer l'onguent épipaſtique, ſuivant la formule ci-après:

Mouches cantharides, une once;
Térébenthine de Veniſe, deux onces;
Maſtic en larmes, deux onces;
Euphorbe, demi-once;

le tout bien mélangé & préparé au feu, en former des magdaléons pour s'en ſervir au beſoin.

Son uſage & ſes effets.

La manière de s'en ſervir eſt d'en prendre ſuffiſament pour en enduire légèrement un taffetas noir, de la circonférence du bouton kiſte, l'appliquer & le laiſſer ſur la tumeur l'eſpace de trois heures ou environ ; ce qu'on répéte tous les jours juſqu'à parfaite diſſolution de l'humeur épaiſſie, ayant ſoin de baſſiner la plaie deux à trois fois le jour, avec l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & ſucceſſivement de fleurs de ſureau, dont on ne peut ſe diſpenſer de faire uſage, lorſque la réſolution eſt à ſa perfection ; après quoi, ſe ſervir de l'eau de joubarbe préparée, & s'en ſervir tout le temps néceſſaire. Voilà le ſeul moyen qui, quelqu'actif qu'il ſoit, m'a ſouvent réuſſi ; mais ſon application demande beaucoup de ſoin & de précautions pour ne pas intéreſſer le globe de l'Œil ; je puis même dire qu'il eſt de beaucoup préférable à l'opération ; parce qu'il diviſe aiſément l'humeur ; parce qu'on ne fait que ſtimuler la Nature, en lui laiſſant la facilité d'évacuer ſon ſuperflu dans l'endroit de ſes

désirs, au lieu que l'opération est un effet forcé, qui peut-être ne seroit pas celui du moment, ni de la fermentation naturelle ; d'ailleurs il arrive tous les jours que l'opération produit des solutions de continuité ; & souvent des destructions encore plus dangereuses ; cependant cette opération se pratique à l'aide de l'instrument ; mais, comme je la crois aussi inutile que peu favorable, c'est ce qui fait que je n'entrerai dans aucun détail particulier. Tel est mon avis en faveur de ceux qui employent souvent des remédes, dont le plus grand bien est de ne procurer aucun mal. Puissent-ils en reconnoître la verité, & la mettre en pratique ; mais, lorsque le bouton kiste ne fait que commencer à paroître on peut en espérer la résolution, en humectant la tumeur plusieurs fois dans la journée avec de la salive seulement.

SECTION II.

De la Tuméfaction des Paupières, à la suite des piquures d'insectes.

IL est différentes espéces d'insectes, les uns ovipares, les autres vivipares ; les ovipares sortent de leur coquille, à l'aide d'un certain degré de chaleur qui en vivifie le germe ; les vivipares,

au contraire, viennent au monde tout formés, & très-bien constitués. Les insectes les plus dangereux pour les paupières, sont les plus petits, & ceux qui ont des aîles; parce qu'ils viennent nous surprendre au moment où nous-nous y attendons le moins. De ce nombre se trouvent les mouches & les moucherons; ces derniers sur-tout, sont les plus à craindre, parce qu'ils sont armés d'un aiguillon, & même de plusieurs aiguillons vénéneux, qui agissent & piquent en différens sens, de manière que le sang & la lymphe des parties voisines s'extravase, & cause une tumeur, dont la plaie est refermée par la compression de l'air extérieur: c'est donc ce venin, ou cet aiguillon subtil qui reste dans la peau, qui provoque la démangeaison & détermine l'inflammation; on reconnoît aisément le principe de l'accident d'après le rapport du malade, d'après un petit point violet qui se trouve au milieu de la tumeur; il s'agit donc de ne pas perdre de temps pour empêcher que l'irritation ne fasse des progrès, & n'augmente de plus en plus le foyer de l'inflammation.

Il est une infinité d'autres insectes dont la piquure est aussi redoutable pour les paupières, ce qui les tuméfie par l'extravasion sanguine & lymphatique, ce qui les enflamme par la liqueur vénéneuse qui est restée dans la plaie, ainsi que je l'ai observé dans le trait historique de l'érésipéle

des paupières, & qui a particulièrement affecté le globe de l'Œil; mais ce qu'il eſt intéreſſant de ſçavoir, & ſur quoi je ne puis trop peſer, c'eſt en pareil cas, d'employer pour reméde le contre-poiſon de l'affection vénéneuſe; & ce reméde doit ſe prendre dans la claſſe des anodins & des réſolutifs doux. Voici de quelle manière je me comporte lorſqu'il m'arrive une tuméfaction de cette nature; je fais baſſiner la plaie avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve; je fais faire uſage du topique compoſé avec les quatre-farines réſolutives, & délayées avec la même infuſion, à laquelle j'ajoute le mélange des fleurs: c'eſt à l'aide de ce topique, que je fais renouveller de demi-heure en demi-heure, à un degré de chaleur douce, que je parviens en peu de temps à calmer & diminuer l'actif vénéneux; alors je ceſſe le topique pour ne plus me ſervir que de l'infuſion de fleurs de mauve, & ſucceſſivement de fleurs de ſureau; ce qui achéve la réſolution; après quoi, pour rétablir l'action des ſolides diſtendus, & la circulation des fluides comprimés, j'indique pendant quelques jours les toniques & les liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes. Tels ſont les remédes les plus ſimples & les plus propres à ce genre de maladie, pourvû qu'il ne ſoit pas entretenu par un vice du ſang.

SECTION III.

SECTION III.

De l'Orgeolet, de la Grêle ou Gravelle des Paupières.

L'ORGEOLET des paupières eſt ce qu'on appelle communément l'*Orgueilleux*, parce que cette tumeur attaque particulièrement la paupière ſupérieure, ſans que l'autre en ſoit exempte; c'eſt un bouton qui s'annonce avec chaleur & inflammation, qui enveloppe une ou pluſieurs glandes à la fois; il eſt ſouvent le précurſeur du cours périodique des jeunes perſonnes du ſexe, & diſparoit lors que le ſang prend ſon cours naturel. L'orgeolet eſt donc une tumeur plus ou moins enflammée, ſuivant la chaleur du ſang qui en fait le foyer; mais ſa cauſe primitive eſt toujours un épaiſſiſſement de la lymphe & du ſang; c'eſt d'après cet épaiſſiſſement que ſe fait la rupture des petits vaiſſeaux, ce qui provient, pour l'ordinaire, d'un ancien bouton de petite-vérole ou autre, qui a tellement corrodé & ulcéré la partie affectée, que la moindre réplétion des vaiſſeaux les tuméfie ou les dilate de nouveau. Voilà ce que l'expérience journalière annonce, & ce que les opérations de la Nature confirment, en démontrant, que la partie la plus foible eſt

toujours celle qui eſt la première attaquée.

Le traitement curatif de l'orgeolet n'exige pas de grandes précautions, & ne demande localement que des remédes doux & ſimples dont je vais donner le précis; mais,pour en empêcher le retour, il eſt abſolument eſſentiel d'agir ſur la cauſe déterminante; c'eſt-à-dire, de prendre les moyens de faciliter la circulation du ſang, & d'en diminuer la viſcoſité acrimonieuſe: or ce que j'ai vu réuſſir le mieux, ce ſont les eaux légèrement ferrugineuſes, telles que les épurées de Paſſy; ou bien une préparation légère d'eau de ſquine, qu'on boit au diner ſeulement; d'où il arrive que les principes actifs de l'un ou de l'autre, réchauffent l'eſtomac, favoriſent une bonne chilification, d'où ſuit néceſſairement une heureuſe circulation; ce que l'on continue pendant douze à quinze jours de ſuite, & ce qu'on répéte, ſi la circonſtance l'exige. Aux remédes généraux ſe réuniſſent les remédes locaux, qui ſont de doucher, deux à trois fois le jour, le front, les tempes & la partie malade, avec l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & de même pour topique léger, la pulpe de pomme cuite, ou le cœur d'une laitue pommée, amortie dans l'eau bouillante; lorſque le bouton diminue d'inflammation (ce qui annonce le moment de la réſolution) on doit ſe ſervir de l'in-

fuſion de fleurs de ſureau pour doucher les paupières, & pour topique léger des feuilles de joubarde, amorties dans l'eau bouillante, & ſucceſſivement de l'eau ophtalmique préparée.

Les orifices des glandes des paupières ſont encore ſujet à un autre maladie, qu'on déſigne ſous le nom de *grêle* ou *gravelle* des paupières. Ces petites protubérances ſont un amas concret d'une lymphe épaiſſie, qui englutine les cils, qui gêne de plus en plus les pores ſecrétoires & excrétoires de ces mêmes glandes; d'où il arrive des embarras & des engorgemens, qui quelquefois portent atteinte aux ſphincters des points lacrymaux; ce qui les empêche de pomper la ſurabondance du fluide lacrymal. La grêle ou gravelle des paupières ne peut trouver une heureuſe réſolution, par les différens de collyres deſſicatifs qui concentrent l'humeur au dedans, mais bien par le moyen de la pommade ophtalmique que je fais employer une ou deux fois le jour pendant dix à douze jours de ſuite, avec la précaution de ſe ſervir de l'infuſion de fleurs de mauve, ſucceſſivement de celle de ſureau, & enfin, de l'eau ophtalmique dont on fera uſage pendant des années entières. Cette petite gêne n'eſt pas à comparer avec le bien-être qui doit en réſulter.

S'il arrive que la grêle des paupières ne céde

pas aux effets toujours actifs de ce reméde, & que la faillie foit affez protubérante pour en faire la ligature, à l'aide d'une foie écrue; c'eft alors qu'il faut avoir recours à ce moyen comme le plus affuré, en portant la ligature le plus près de la peau que faire fe peut, fans intéreffer ni endommager l'intérieur des glandes; ce qui fe reconnoit à l'inflammation qui arrive: dans ce cas, il faut ôter la ligature jufqu'à ce que l'inflammation foit diffipée, & la reprendre enfuite avec plus de précaution, ayant foin de baffiner deux ou trois fois dans la journée la partie malade avec l'eau végéto-minérale de goulard; ce que l'on continue jufqu'à parfait defféchement. Je préfère ce traitement curatif à l'extirpation faite avec la pointe de la lancette, ou tout autre inftrument; je le préfère même à l'ufage de la pierre infernale, qui peut détruire ou endommager les parties qui ne font pas affectées.

Je crois devoir dire qu'il arrive, tous les jours, que des perfonnes peu inftruites, confondent fouvent la pierre à cautère avec la pierre infernale; cependant il y a une grande différence entre la compofition de l'une & celle de l'autre: la première fe prépare par un procédé chimique avec un mêlange de chaux & de cendres gravelées, qui ne font autre chofe que la lie de vin,

qu'on fait ſécher pour les calciner enſuite ; la ſeconde ſe fait avec une diſſolution d'argent par l'eſprit de nître. Cette concrétion ſaline eſt très-ſuſceptible de l'humidité de l'air qui en opère la diſſolution , ainſi qu'il arrive ſouvent à la pierre à cautère ; c'eſt pourquoi l'on doit tenir l'une & l'autre dans un vaſe bien bouché, pour s'en ſervir au beſoin. La pierre infernale eſt de tous les cauſtiques le plus actif ; il ſuffit qu'elle touche une partie pour faire ſon effet ; mais on ne ſçauroit apporter trop de ſoins & de précautions, dans l'uſage qu'on en fait, pour détruire & conſommer les ulcères des paupières, parce que le cartilage eſt ſi tendre, & les glandes intérieures ſi proches les unes des autres, que la communication eſt à craindre : auſſi un Praticien prudent & ſage, a toujours l'attention d'avoir près de lui un correctif préparé, qui eſt, ſoit le lait de vache ſoit celui d'amandes-douces. L'inſtrument pour maintenir la pierre à cautère, eſt un eſpéce de porte-crayon par bas, & le reſte en bois, pour aſſurer la main qui dirige l'opération.



SECTION IV.

Des Verrues ou Porreaux des Paupières ; dont le volume en diminue l'action.

LE nombre infini des glandes qui bordent le cartilage interne des paupières, la ténuité de leurs vaiſſeaux, la ſoupleſſe & le relâchement de leur tiſſu cellulaire, ſont autant de cauſes déterminantes, qui ſouvent décident des embarras, & forment des engorgemens ; d'où naiſſent ces tumeurs de pluſieurs eſpéces, auxquelles on donne différens noms, ſuivant les différentes formes qu'elles préſentent : de ce nombre ſont les porreaux ou verrues des paupières, dont la baſe eſt ſouvent plus apparente que cachée ; ce qui en rend la cure moins pénible & moins laborieuſe. Les verrues, d'après leur figure & leur couleur, ont reçu différens noms, & diverſes diſtinction ; les unes ſont appellées pendantes, parce qu'elles tiennent à un pedicule très-mince ; les autres porreaux, parce qu'elles ont toute la forme d'une tête de porreau, d'autres enfin, grain de meure, parce qu'elles ont pluſieurs petites éminences qui reſſemblent à l'extérieur de ce fruit. La cauſe

première des verrues, eſt une lymphe acrimonieuſe, qui, en détruiſant les vaiſſeaux capillaires de la peau, détermine l'extravaſion des ſucs nourriciers, d'où proviennent ces excroiſſances charnues.

Pour obtenir la cure des verrues, il faut en détruire totalement la ſubſtance, ſans en laiſſer le moindre veſtige, qui ſoit dans le cas de ſe régénérer; c'eſt pourquoi mon avis eſt d'employer la même ligature que pour l'orgeolet; c'eſt-à-dire, pincer la verrue à ſa baſe, afin de former plus aiſément un double nœud avec la ſoie écrue; ce qu'on eſt obligé de répéter pluſieurs fois pendant le traitement; parce que la verrue en ſe deſſéchant rend la ligature trop diſtendue; ce qui faciliteroit le retour des ſucs viciés. Lorſque la verrue eſt abſolument tombée, il eſt encore à propos d'en deſſécher la baſe avec le ſuc laiteux de feuilles de figuier, ou la poudre de ſabine; le faire une ou deux fois ſeulement avec beaucoup de ſoin & de ménagement, afin de ne pas porter un nouveau foyer de fermentation; c'eſt ce qui fait qu'après quelques minutes d'application, on doit baſſiner la partie affectée avec l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & enſuite de fleurs de ſureau; ce que l'on continuera une quinzaine de jours plus ou moins. Aux remédes locaux doivent ſe

réunir ceux du corps, qui ſont, de diminuer l'extrême acrimonie du ſang, en buvant, tous les matins pendant dix à douze jours, deux taſſes d'eau de gruau de Bretagne; du reſte obſerver un régime doux, & conforme au but qu'on ſe propoſe, qui doit être toujours de chercher à déterger les glandes par les remédes externes, & d'en rafraîchir les ſucs nourriciers par les internes. Voilà à peu-près les moyens les plus propres à déterminer la cure des verrues ou porreaux des paupières.

SECTION V.

Des Tumeurs adipeuſes des Paupières, de leurs cauſes & de leurs effets.

LA GLANDE lacrymale, comme la ſource la plus conſidérable du fluide qui ſert à lubréfier le globe de l'Œil, eſt ſouvent ſujette à des engorgemens, qui de proche en proche occaſionnent des tumeurs, qu'on nomme *adipeuſes*; parce que la graiſſe que cette glande renferme, pouſſe la peau en avant, l'allonge au point que la paupière qui ſe trouve tuméfiée, eſt gênée dans ſes mouvemens circulaires. La tumeur adipeuſe n'eſt ni ſenſible, ni douloureuſe; elle n'a pas même de fluctuation, parce

que c'eſt un corps graiſſeux; qui très-rarement contient un fluide; elle ſe prête aux différens mouvemens de preſſion, & s'incline toujours du côté du petit angle : ce n'eſt pas cependant qu'il ne puiſſe ſe trouver des tumeurs de cette eſpèce dans toute autre partie des paupières; mais cela eſt plus rare. La cauſe primitive de cet amas humoral, eſt un relâchement de vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques; occaſionné par une ſurabondance d'humeurs, qui propagent les embarras, & qui forment peu-à-peu, ce qu'on appelle *tumeurs adipeuſes;* telle eſt l'origine de ces ſortes de loupes.

Ou peut obtenir la cure des tumeurs adipeuſes, ſoit par le moyen de la réſolution, ſoit par celui de l'opération. Le premier ne peut avoir lieu, que dans le cas où la tumeur ſeroit nouvelle; alors on ſe ſervira, trois à quatre fois le jour, des fomentations faites avec les infuſions émollientes & réſolutives; on les emploiera dégourdies, & l'on aura ſoin de recouvrir chaque fois la tumeur avec l'emplâtre de Vigo qui ſe trouve compoſée avec le Mercure. Ce que l'on continuera juſqu'à parfaite réſolution. Le ſecond moyen eſt celui de l'opération qui ſe pratique, en faiſant dans la partie de la paupière qui eſt malade, une ſection qui ſuive la direction des plis cutanés,

& aſſez étendue pour mettre le kiſte en évidence : la tumeur ainſi découverte, on ſe ſert de la pointe du biſtouri pour détacher l'enveloppe d'avec les parties voiſines, & enſuite, on prend des ciſeaux courbes pour enlever le tout, juſques dans les parties les plus adhérentes ; après quoi, l'on panſe la plaie avec les moyens les plus ſimples & les plus uſités ; à moins qu'on ne ſoit obligé de faire uſage de la pierre infernale pour conſumer les petites adhérences qu'on auroit pu y laiſſer ; mais, dans tous les cas, l'opération qui eſt bien faite ne peut avoir de ſuites fâcheuſes, à moins qu'elle ne ſoit contrariée par un vice du ſang, qu'on doit chercher à combattre. Lorſque la tumeur adipeuſe eſt la ſuite ou l'effet de l'engorgement de la glande lacrymale, on ne doit pas chercher à faire l'opération, parce que les ſuites en ſeroient funeſtes, parce qu'il ſeroit à craindre que l'opération ne devînt dans le cas d'endomager les parois de la glande ; ce qui produiroit de nouveau une maladie plus grave & plus difficile à guérir. On doit donc ſe contenter d'employer les réſolutifs les plus doux, les plus ſimples, & d'après les précautions ſi ſouvent preſcrites.



SECTION VI.

Des Frictions séches de la tête & du corps, leur rapport avec les maladies des Yeux.

L'INSENSIBLE tranſpiration arrêtée ou ſupprimée cauſe ſouvent une fermentation conſidérable, dans les fluides & l'irritation des ſolides; & c'eſt de cette irritation que naiſſent les différens accidens dont les fonctions corporelles ſont ſans ceſſe troublées. Heureux celui qui eſt aſſez prudent pour s'oppoſer aux progrès, & combattre dans le principe la cauſe morbifique; parce que du bien-être du corps dépend le bien-être des yeux; c'eſt ce qu'on voit tous les jours dans les fiévres inflammatoires, dont l'effet au cerveau produit une métaſtaſe qui irrite les globes & les enflamme, & qui ſouvent détermine des ſuites plus dangereuſes encore. Tel mal qui, dans l'origine, n'eſt qu'une ſimple efferveſcence, devient quelquefois très-grave, parce qu'on employe des remédes, qui ne ſont ni bien dirigés ni appropriés aux circonſtances. On ne ſçauroit donc recourir trop tôt à l'expérience de ceux qui les dirigent journelement, & auxquels la connoiſſance du diagnoſtic & du pronoſtic eſt familière; mais il eſt des moyens

qu'on peut employer en tout temps & ſans crainte de danger ; telles ſont les frictions ſéches.

Lorſqu'après avoir éprouvé une tranſpiration abondante, on paſſe d'un endroit chaud dans un autre qui eſt froid ou humide, alors les pores de la peau ſe ferment, & l'humeur de la tranſpiration reflue dans la maſſe du ſang qu'elle comprime, ou ſe reporte ſur les ſolides qu'elle reſſerre ; de manière que la circulation ſe trouve gênée, & l'action des ſolides tellement comprimée, que la fermentation devient néceſſaire pour vaincre les obſtacles qui ſe rencontrent. C'eſt dans ce moment de combat avec la Nature, que l'appétit ſe perd, que l'engourdiſſement s'empare de tous les membres, que le ſommeil devient inquiet, qu'il ſe trouve agité, & que la fiévre ſe déclare par des ſymptômes plus ou moins accablans. Voilà donc les effets d'une tranſpiration ſupprimée, & à laquelle on auroit pu remédier dans le principe ; en ſe mettant au lit, en ſe faiſant frictionner avec une flanelle bien chaude ; en buvant deux ou trois taſſes d'infuſion de fleurs de ſureau édulcorée avec le miel ; & enfin en obſervant, pendant quelques jours un régime très-ſévère : tels ſont les moyens victorieux avec leſquels on répare les effets d'une imprudence, qui

quelquefois accumule humeur ſur humeur, & décide une maladie ſérieuſe.

En fait de maladie des yeux, lorſqu'il arrive que la tuméfaction des paupières, ou l'ophtalmie du globe eſt le produit, ſoit d'une humeur ſcrophuleuſe, ſoit d'une tranſpiration ſupprimée, alors je mets le malade au régime ; je lui fait garder le lit pendant vingt-quatre ou trente-ſix heures, & je le fais frictionner quatre à cinq fois dans cet eſpace, avec une flanelle ou linge bien chaud, qu'on porte ſur la poitrine, ſur les épaules, autour du col & de la nuque ; je lui fais boire deux ou trois taſſes d'infuſion légère de véronique des bois, édulcorée avec le miel ou le ſyrop de violette ; traitement que je réitère pluſieurs fois dans la journée, ſuivant les circonſtances. Ces ſortes de frictions ſont encore d'une très-grande utilité dans les gouttes ſereines imparfaites, ſur-tout lorſqu'elles ne changent en rien la conduite des remédes généraux ; ce qui eſt très-rare, parce qu'il ſera toujours eſſentiel de rappeller au dehors l'humeur qui eſt interne, & d'en procurer l'iſſue par tous les moyens poſſibles.



CHAPITRE IV.

De la Fistule lacrymale, ses causes & ses effets.

LA FISTULE lacrymale est en général une maladie du grand angle de l'Œil ; on peut dire que c'est la plus grave & la plus redoutable des paupières ; parce qu'elle se présente sous différentes formes, parce que ses causes & ses effets en sont cachés ; parce que le fluide lacrymal retenu par l'oblitération des voies lacrymales, est obligé de demeurer stagnant, & souvent de refluer sur lui-même ; mais on donne mal-à-propos le nom de fistule lacrymale à des tumeurs qui ne sont que de simples engorgemens ; car ce qu'on appelle réellement *fistule* est un ulcère, plus ou moins profond, dont l'entrée est étroite & la base large, avec callosité dans toute son étendue : c'est pourquoi les tumeurs qui abscédent sans intéresser les voies lacrymales, ne doivent pas être appellées fistules lacrymales, mais phlegmon ou ulcère de la texture des paupières, avec engorgement des vaisseaux capillaires. On donne à ces sortes de tumeurs les noms d'*anchilops* & d'*œgilops*. Dans le

premier cas, c'eſt une élevation, qui arrive ordinairement entre le grand angle & la partie oſſeuſe du nez; qui ſe manifeſte au-deſſous de l'union des paupières qui tient à la peau & à la graiſſe qui recouvre le muſcle orbiculaire. Lorſque cette tumeur devient inflammatoire, la douleur, ainſi que la tenſion eſt générale; & la fiévre s'allume, juſqu'à ce que l'humeur ſe ſoit fait jour extérieurement; c'eſt ce qu'on pelle *œgilops.* Ces deux maladies, qui n'en ſont qu'une, doivent être traitées dans le principe, par tous les émolliens & les adouciſſans; enſuite par les aſtringens & les réſolutifs, quelquefois même par les déterſifs, ſur-tout lorſqu'elles ſont entretenues par un vice du ſang; ce qui demande les plus grandes précautions; mais ce qui eſt urgent, c'eſt de chercher à reparer les voies lacrymales, dont l'oblétération augmente le foyer de la maladie & en retarde les effets curatifs.

Les cauſes qui donnent lieu à la fiſtule lacrymale, ſont en général l'acrimonie, & la viſcoſité du fluide lacrymal; ce qui arrive lorſque les glandes des paupières ſe trouvent viciées, ou couvertes de chaſſie; lorſqu'elles ne peuvent fournir cette humeur onctueuſe, ſi néceſſaire pour en diminuer le ferment; alors, ſi le fluide lacrymal péche par l'acrimonie, il en réſulte

que ce fluide, en ſe portant dans le ſac lacrymal, en irrite les parois, d'où ſuit un ſéjour de matière, qui devient épaiſſe & purulente, qui bouche le conduit ou canal nazal; ce qui fait que l'humeur s'amaſſe dans le ſac, & produit une tumeur qui, par une preſſion plus ou moins active, fait regorger l'humeur par les points lacrymaux: mais, lorſque la tumeur eſt occaſionnée par la viſcoſité du fluide lacrymal, il ſe trouve qu'en preſſant le ſac, cette viſcoſité ne pouvant refluer par les points lacrymaux, force le ſphincter du canal nazal, & découle par le nez, un peu au-deſſous du cornet inférieur. Voilà donc deux eſpéces de fiſtules, dont l'une tient à l'acrimonie, & eſt fluente externe, l'autre à la viſcoſité, & eſt fluente interne. La fiſtule lacrymale ne peut pas être appellée hydropiſie du ſac lacrymal; parce que, qui dit hydropiſie, dit amas ou collection de liqueur dans une cavité, ou dans le tiſſu cellulaire, & qui ne peut avoir d'iſſue que par l'opération ou l'inſenſible tranſpiration: or la fiſtule lacrymale, n'eſt qu'un amas de fluide lacrymal, qui ſéjourne dans le ſac qu'il dilate, faute de trouver le paſſage libre, & de pouvoir prendre les voies ordinaires: mais cependant il peut ſe faire que le fluide lacrymal infiltré dans le tiſſu cellulaire, vienne intéreſſer le ſac lacrymal, & provoquer

ou

ou déterminer la fiſtule. Tels ſont les exemples qu'on rencontre tous les jours, & auxquels il faut remédier dans l'origine, ſuivant l'Axiome : *Principiis obſta.*

SECTION PREMIÈRE.

Des moyens curatifs de la Fiſtule lacrymale, & des procédés pour y parvenir.

LES FISTULES lacrymales ſont de deux eſpéces, les unes ſont naturelles, les autres accidentelles. Les premières ne ſont autre choſe que l'engorgement & l'obſtruction des conduits; ce qui arrive, ſoit par acrimonie, ſoit par viſcoſité; les ſecondes ſont l'effet des contuſions, des polypes & autres qui, en dilatant les vaiſſeaux, forment embarras dans les parois du ſac lacrymal ou du canal nazal; ce qui décide une fiſtule; mais la cauſe la plus générale de cette maladie accidentelle, eſt le réſultat d'un bouton de petite-vérole, qui, par ſa malignité acrimonieuſe, corrode & ulcére les voies abſorbantes, ſoit d'une manière, ſoit d'une autre; de ſorte que le fluide lacrymal trouve des obſtacles qu'il ne peut vaincre, & décide des engorgemens qui deviennent fiſtuleux : c'eſt une expérience qui ne m'eſt que trop journalière; & je

puis dire que, ſur cent fiſtules lacrymales, il y en a plus de moitié qui ne doivent leur malheureuſe poſition, qu'aux effets funeſtes de cette redoutable maladie.

On peut encore recevoir les atteintes d'une fiſtule lacrymale d'après un vent glacial, qui, en comprimant les artères temporales, porte la même compreſſion dans les ſolides & les fluides, d'où il réſulte un écoulement involontaire de larmes, & de ſuite une ſtagnation qui détermine l'épaiſſiſſement de l'humeur, ce qui produit le commencement de la fiſtule. Voilà à peu-près les cauſes productrices de cette redoutable maladie, pour la cure de laquelle, les anciens & les modernes ont employé différens moyens; les uns ont mis en uſage le fer & le feu, les autres, les compreſſions & les injections; mais après avoir fait uſage des uns & des autres; voici ceux auxquels je me ſuis attaché, & qui m'ont le mieux réuſſi.

Lorſqu'il ſe préſente à mon examen un malade qui ſe trouve affecté d'une fiſtule lacrymale; je cherche à m'aſſurer de la véritable cauſe qui en eſt le principe; &, d'après les différentes preſſions que je fais ſur la tumeur, pour en faire refluer la matière qu'elle contient, & en connoître la bonne ou la mauvaiſe qualité, je commence par m'informer s'il n'exiſte pas

de vices dans le ſang, qui ſoient ſuſceptibles d'un régime à obſerver; alors, ſi la maladie eſt récente, ſi elle eſt ſimplement locale & ſans complication, je fais doucher les paupières, deux ou trois fois le jour, avec l'infuſion de fleurs de mauve; je fais mettre ſur la tumeur une mouche de taffetas noir, enduite de l'emplâtre de Vigo *cum mercurio*. Ce qu'on réitère tous les jours. Après quelque temps de ce genre de préparation, je commence, avec le ſecours de ces remédes, l'uſage de la pommade ophtalmique préparée avec le mercure doux; je la fais mettre en la manière indiquée, une ſeule fois le jour, pendant une huitaine; & enſuite deux; ce qu'on doit continuer un mois ou cinq ſemaines de ſuite: vers les quinze derniers jours de cette application, j'emploie les injections faites avec une infuſion froide de véronique des bois; me ſervant de la petite ſeringue d'Anel, avec piſton recourbé; je les emploie un quart d'heure avant que de mettre la pommade, & je les continue juſqu'au moment de ceſſer les premiers remédes, pour paſſer enſuite au doux réſolutif de ſang de pigeon qu'on fait couler entre les paupières deux fois le jour, & pendant trois à quatre jours de ſuite; après quoi j'indique pour le bain des yeux du matin, & ſouvent du ſoir, l'eau de joubarbe préparée;

ce qu'on doit continuer plus ou moins de temps, ſuivant le beſoin.

La cauſe déterminante des fiſtules lacrymales, étant preſque toujours le produit des engorgemens & des obſtructions, occaſionnés par le reſſerrement du ſphincter des points lacrymaux, par le relâchement du ſac lacrymal, & ſouvent même par l'oblitération du canal nazal; il étoit donc néceſſaire de trouver un reméde, qui dans le principe pût fondre, atténuer & diviſer, qui pût rendre aux voies lacrymales toute leur liberté d'action & d'infiltration; qui pût enfin déterger les corroſions & ulcérations : or, qui a mieux cette poſſibilité que le mercure doux, préparé & diviſé dans des poudres, dans des foſſiles, qui de leur nature ſont réſolutives; qui par la réunion de leur compoſé, peuvent réſiſter à l'influence des larmes. Voilà les effets que contient la pommade ophtalmique, à qui j'aurois pu donner tout autre nom, & que j'aurois pu déguiſer; mais dont le principal agent auroit toujours été le mercure doux ou le précipité blanc; c'eſt donc d'après mon obſervation, & le bien de l'Humanité, d'après les ſuccès obtenus & à obtenir, que j'ai cru ne devoir pas couvrir d'un voile myſtérieux ce qui auroit amuſé la crédulité des uns, & trompé la bonne-foi des autres; c'eſt, dis-je; d'après des

aveux auſſi ſolemnels & auſſi conſéquens, qu'on ne ſera plus fondé à dire que ce remède eſt toujours le même ; qu'il eſt nuiſible ; qu'il eſt contraire aux maladies des yeux, parce qu'il renferme un corps gras, & que les corps gras empêchent l'exudation ſi néceſſaire aux humeurs ; pour moi, je concluerai toujours avec le Docteur *Hans-Sloane*, que ce moyen, ou tel autre de même nature, eſt le ſeul qui puiſſe purger les yeux des humeurs acrimonieuſes qui les engorgent & les enflamment.

Lorſque la tumeur fiſtuleuſe s'eſt fait jour naturellement au dehors, & que l'ouverture qui en produit la ſuppuration paroît vouloir ſe refermer ; je me ſers, avec ſuccès d'une mouche enduite de l'onguent ſuivant :

SA PRÉPARATION.

Minium parfaitement tamiſé, demi-livre ;
Huile d'olive, la plus récente & la meilleure, une livre ;

e tout, bien incorporé dans un vaſe de terre verniſſé, ſe met ſur un feu clair ; ayant ſoin de le remuer avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce qu'il ait acquis une conſiſtance réelle, & propre à en former des magdaléons.

Son uſage & ſes propriétés.

ON ſe ſert d'un taffetas noir, un peu plus étendu que la tumeur, on en enduit toute la circonférence, qu'on rend flexible le plus qu'il eſt poſſible, afin de ne pas trop comprimer la plaie; il faut changer tous les jours cette emplâtre, & en la changeant, avoir ſoin de doucher la partie malade, avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve. Cet onguent, quelque ſimple qu'il ſoit, eſt le déterſif & le réſolutif le plus approprié aux circonſtances; on l'emploie avec le même ſuccès dans les fiſtules de l'anus, les panaris & autres: c'eſt donc le reméde le plus déciſif pour abſorber les fungus, & conſolider la plaie. Voilà ce qu'on voit tous les jours avec un ſuccès ſouvent inattendu, & qui doit donner à ce reméde qu'on connoit, tout le prix qu'il mérite.



SECTION II.

Des différentes opérations de la Fistule lacrymale, & des raisons qui déterminent à les faire.

LES fistules lacrymales parfaites sont peu susceptibles de résolution ; on les distingue en fistules internes & externes ; les premières sont celles qui, avec l'aide de la pression, fluent par le canal nazal, les secondes, sont celles qui, avec le même secours, refluent par les points lacrymaux : l'humeur qui en est le produit, est ou purulente ou visqueuse ; c'est pourquoi, avant que de tenter l'opération, on doit faire usage pendant quelque temps des remédes indiqués dans la Section précédente, afin de diminuer les sinus, & les callosités que le sejour de l'humeur auroit pu occasionner. Les fistules lacrymales parfaites, dont l'écoulement est entretenu par un vice du sang, qui donne à la matière une teinte de mauvaise qualité ; c'est-à-dire verdâtre, ou jaunâtre : ces sortes de fistules, dis-je, ont besoin qu'on prenne avant l'opération les précautions les plus grandes, pour atténuer ou réparer les vices du sang, parce que la lymphe

devenant de plus en plus acrimonieuſe, mordicante, porteroit atteinte à l'os *unguis ;* qui, n'étant pas revêtu de périoſte,eſt plus ſuſceptible de carie que toutes les autres parties.

Les fiſtules lacrymales qui ſont fomentées par des anchilops phlegmoneux ; ainſi que je l'ai ci-devant expoſé ; c'eſt-à-dire par des tumeurs inflammatoires, qui de temps à autre entrent en ſuppuration, peuvent eſpérer naturellement une guériſon décidée, parce que la Nature plus adroite que l'inſtrument, ne revient à la charge que pour faire ſon ouverture, & ſa ſaillie plus parfaite, afin de débaraſſer le ſac lacrymal de l'humeur ſurabondante qui ſe régénère ſans ceſſe : c'eſt donc alors qu'il faut agir avec prudence, pour ne pas contrarier des efforts auſſi ſouvent réitérés, mais les aider par des douches & des injections propres à déterger les parois du ſac, & en rétablir l'oſcillation ; autrement c'eſt forcer cette même Nature de réunir tous ſes moyens pour détruire le ſac en entier, d'où il peut réſulter des écarts dangereux ; comme auſſi il peut arriver un bien-être décidé, parce que, la cicatrice parfaitement conſolidée, on reconnoît que le fluide lacrymal coule directement dans le canal nazal, & que la fiſtule ſe trouve guérie. Voilà ce que j'ai eu lieu d'obſerver pluſieurs fois, & ce qui me fait

dire qu'il n'eſt pas d'opérations plus heureuſes que celles qui ſe font par les voies de la Nature.

L'opération des fiſtules lacrymales parfaites, a fait de tout temps l'étude & la recherche des Obſervateurs les plus adroits & les plus expérimentés. Les uns, en voulant éviter aux malades les angoiſſes d'une torture douloureuſe, ont imaginé de forcer la tumeur par des compreſſions graduelles, de faire des injections vulnéraires & déterſives, par les points lacrymaux, de pratiquer une ouverture, ou de faire une ſection pour introduire juſques dans le canal nazal une bougie ou tente de plomb; les autres, ne craignant pour la victime, ni le fer ni le feu, & redoutant d'ailleurs la carie des os, ont cherché à mettre la tumeur à découvert pour ſe ſervir de l'eſprit de vitriol, de l'eau mercurielle, & de la poudre de précipité rouge; d'autres enfin plus prudens, & croyant l'os *unguis* altéré, ſe ſont ſervi du cautère actuel ou potentiel, pour en établir la deſtruction. Voilà qu'elles ont été à peu-près les armes dont les anciens ſe ſont ſervi, mais dont les modernes font peu d'uſage; parce qu'en ſcrutant la Nature de plus près, on eſt parvenu à ſe perſuader que la carie n'arrive que très-rarement, ſur-tout lorſqu'il n'y a pas à redouter les ſuites des vices du ſang.

D'après l'examen que j'ai pu faire des différentes

fiſtules lacrymales, & de la ſtructure des voies abſorbantes, j'ai toujours remarqué qu'on ne pouvoit être ni trop inſtruit ni trop prudent, pour porter la ſonde par les points lacrymaux, parce que le plus petit écart, la moindre fauſſe route peuvent fournir à la matière ſtagnante de nouvelles iſſues, & rendre la maladie plus redoutable; mais, comme perſonne ne doit s'ingérer à faire de pareilles tentatives ſans aptitude & ſans connoiſſance de cauſe; je dis qu'il eſt à propos de ſonder le terrein, avant que d'en venir à une opération qu'on peut regarder comme douteuſe; cependant je vois tous les jours des Oculiſtes, des Chirurgiens très-verſés dans la ſtructure des voies abſorbantes, qui établiſſent, avec quelques ſuccès, des méches internes & des canules externes; ce qui facilite pour le moment l'écoulement du fluide lacrymal; mais, la méche & la canule retirées, l'engorgement ſe retablit de nouveau, & ſouvent l'oblitération ne fait que croître & ſe fortifier. Quant à moi, le ſeul moyen qui m'a paru favoriſer le vœu de la Nature, eſt de former, avec le ſecours de l'inſtrument ou du cauſtique, une ouverture à l'entrée du canal nazal, pour y adapter une petite canule d'or ou d'argent, qui puiſſe reſter permanente dans le conduit, & former à la Nature un égoût conſtant à la décharge de ſes humeurs; ce qui

arrive, lorſque la fiſtule tient à l'oblitération du canal nazal; alors ce ſac, qui ſe vuide auſſi aiſément qu'il ſe remplit, forme une guériſon parfaite; ſur-tout lorſqu'on ne fait pas fauſſe route, lorſque la plaie ſe cicatriſe aiſément, & que la canule acquiert un degré de conſiſtance locale. Voilà le genre d'opération que j'ai vu réuſſir le plus ſouvent, ſous la direction d'un de nos plus habiles Démonſtrateurs, qui recouvre la plaie avec une emplâtre réſolutive, qui la fait baſſiner avec l'infuſion de fleurs de ſureau, de roſes de Provins, & ſucceſſivement avec l'eau végéto-minerale. Telle eſt la conduite que j'adopte, & la ſeule qui me paroiſſe répondre aux beſoins de la Nature.

SECTION III.

Des Varices ou Fiſtules des Paupières; leur danger.

Le grand angle de l'Œil n'eſt pas le ſeul ſujet aux fiſtules : toutes les glandes des paupières ſont de petits corps caverneux, qui ſont ſuſceptibles de cette maladie, parce que l'amas d'humeur qui s'y forme, étant continuellement arroſé par l'acrimonie des larmes, les irrite & les enflamme; ſur-tout, lorſqu'il y a quelque vice du

ſang qui les entretient, tels que la dartre & autres; alors les vaiſſeaux excrétoires de ces glandes s'excorient, & produiſent une ulcération, qui eſt plus ou moins profonde, dont les bords ſont d'un rouge livide, quelquefois dur & calleux, parce que, l'humeur ne pouvant fluer que par une très-petite ouverture, il en réſulte une poche ou dépôt qui entretient le foyer de la maladie, & qui fixe de plus en plus celui de la fiſtule. Dans une criſe auſſi embaraſſante, le parti le plus ſage eſt d'attaquer la cauſe première, pour pouvoir réuſſir plus avantageuſement ſur les effets ſeconds; en conſéquence je fais établir le ſain-bois au bras gauche, comme le plus favorable & le moins néceſſaire; car peu importe que cet exutoire ſoit placé du côté du juge de la maladie ou non; c'eſt abſolument indifférent.

D'après les mêmes principes, je mets le malade au régime pour le diſpoſer à la purgation, en lui faiſant boire des tiſanes dépuratives, en le purgeant à ſept à huit jours de diſtance, ſuivant la force de ſon tempérament; enſuite je donne ou fais donner un coup de lancette à l'ouverture de la fiſtule, pour la rendre plus étendue & faciliter la déjection de la matière morbifique, ou bien, je prends la pointe d'un curedent que je trempe dans un cauſtique liquide, pour en

toucher profondément la plaie ; ce qui forme un eſcarre, qui aggrandit l'ouverture de la fiſtule, & qui en détruit la calloſité, de manière que la poche ſe vide, & que la plaie ſe cicatriſe, en baſſinant les paupières trois à quatre fois le jour, avec l'infuſion de fleurs de ſureau, en appliquant de même la pulpe de pomme cuite, délayée dans un blanc d'œuf; ce que je fais continuer juſqu'à parfaite réſolution, pour ne plus ſe ſervir alors que de l'eau ophtalmique ou de celle de joubarbe préparée.

Outre les fiſtules qui arrivent à l'orifice des glandes des paupières, il en eſt de plus conſidérables qui ſont fomentées par les ſuites des abſcès qui ſurviennent entre le muſcle orbiculaire & la peau; il en eſt qui avoiſinent la glande lacrymale, comme le reſervoir le plus conſidérable du fluide lacrymal, alors l'humeur ſtagnante détermine une fiſtule, & c'eſt de cette fiſtule que découle la ſurabondance de la matière qui englutine les paupières, ce qui peut arriver à la ſuite d'une humeur éréſipélateuſe, dont les boutons tuméfiés forment dépôt, & décident une tumeur fiſtuleuſe. Voilà ce qu'une expérience journalière m'a confirmé & me confirme tous les jours. Cependant il arrive quelquefois que la Nature auſſi heureuſe qu'induſtrieuſe, produit une réſolution avantageuſe, ſans qu'on s'ap-

perçoive du contraste qu'elle éprouve. Alors la plaie se cicatrise sans employer d'autres ressources ; mais lorsque ses moyens sont insuffisans, il faut de toute nécessité en venir à une opération, qui consiste à ouvrir la tumeur avec la pointe de la lancette, & assez profondément pour en faire dégorger la matière stagnante ; après quoi se servir de la seringue d'Anel, avec piston droit, pour déterger la plaie, qu'on recouvre avec l'emplâtre de l'Abbé de Grace, jusqu'à parfaite résolution, employant toujours, pour doucher les paupières, l'infusion de fleurs de sureau, soit froide, soit dégourdie, suivant les circonstances. Telles sont les précautions qu'on prend, jusqu'à ce que la résolution ait acquis un véritable dégré de perfection ; alors, on doit se servir, tous les matins, pendant quelque temps, de l'eau ophtalmique ou de celle de joubarbe préparée ; ce qu'on peut toujours continuer, sans crainte de danger.



SECTION IV.

De l'Épiphora, ou Flux involontaire de larmes.

UNE JOIE extrême, un chagrin cuiſant, ſont deux paſſions de l'ame, qui, ainſi que je l'ai déja démontré, & quoiqu'oppoſées l'une à l'autre, produiſent cependant les mêmes effets, par la ſurabondance de larmes qu'elles procurent, parce que les pores excréteurs, comprimés ou reſſerés par ce mouvement inattendu, ſe dilatent & déterminent ce flux de ſéroſités que les points lacrymaux ne peuvent plus abſorber; c'eſt pourquoi les yeux & le viſage ſe trouvent inondés; mais il n'en eſt pas de même du larmoyement journalier, qui eſt ou naturel ou accidentel. On peut dire qu'il eſt naturel, lorſqu'il eſt occaſionné par le relâchement des parties nerveuſes & muſculeuſes; par le défaut d'action des ſphincters des points lacrymaux, de manière que le grand angle ſe trouve ſurchargé par les larmes qui découlent ſur le viſage, ſurtout le matin au reveil, & dans toutes les circonſtances où les mouvemens naturels ſont portés à des baillemens, ſoit de beſoin alimentaire, ſoit de ſommeil; le flux de larmes peut être regardé comme involontaire lorſqu'il eſt

l'effet forcé des causes accidentelles, telles que l'engorgement des glandes des paupières, celui des points lacrymaux, ainsi qu'il arrive dans la compression d'un rhume de cerveau, dans une ophtalmie parfaite ou imparfaite & même après, jusqu'à ce que les canaux excrétoires des glandes dilatées par la maladie, se soient resserés sur eux-mêmes. Telles sont pour l'ordinaire les causes les plus fréquentes du flux de larmes, qui peut devenir très-grave, faute de secours, ou avec des secours qui contrarient les besoins de la Nature. Voilà ce qui intéresse les personnes qui en sont affectées.

Le traitement curatif du larmoyement involontaire, doit donc être considéré sous deux points de vue; sçavoir, l'un qui est naturel & l'autre accidentel. Le premier doit être regardé comme la suite & l'effet d'un relâchement dans les solides, qui produit nécessairement le défaut d'action dans les fluides: c'est pourquoi il arrive ordinairement que ceux qui ont un cerveau humide & muqueux, sont plus exposés que les autres à cette surabondance de larmes qui inondent le globe; ce qui se manifeste particulièrement vers l'âge de quarante-cinq à cinquante ans, qui est à peu-près le terme où la Nature éprouve un contraste dans les deux sexes: c'est donc dans ce moment contrarié, dans ce temps de

de crise, qu'il faut chercher à fortifier ce que l'ordre naturel a de propension à relâcher ; de le faire, en bassinant tous les matins, le front, les tempes & les yeux, soit avec l'eau ophtalmique, soit avec celle de joubarbe, préparée à froid en été, & simplement dégourdie en hiver ; d'avoir en même temps un flacon de bonne eau de Cologne, pour s'en servir trois à quatre fois la semaine, tant en aspiration sous le nez, qu'en évaporation sous les yeux, de respirer tous les jours, après le dîner, la vapeur encore chaude du caffé à l'eau, ayant soin d'environner de la main la tasse ou la caffetière, afin que les effets en soient plus directs ; de porter de temps en temps l'index sur le contour des sourcils, pour ranimer l'action des muscles, ce qu'on doit faire également, toutes les fois que le globe de l'Œil éprouve des démangeaisons.

Il n'en est pas de même des causes accidentelles qui occasionnent le larmoyement ; il faut de toute nécessité bien connoître la cause première, pour agir efficacement sur la cause seconde, qui d'ordinaire, est l'engorgement des vaisseaux lymphatiques ; ce qui arrive, soit après un coup, soit après une contusion ; alors il est nécessaire d'avoir recours à la pommade ophtalmique, d'en faire usage le temps nécessaire, ainsi

que des topiques & douches des yeux qui conviennent au traitement. Après quoi ; se servir, pendant quelques jours du doux résolutif du sang de pigeon, & successivement des liqueurs ophtalmiques spiritueuses. Mais, si la maladie est entretenue par un vice du sang, qui porte étranglement dans les vaisseaux de l'Œil, on doit prendre le régime le plus convenable, pour détruire la cause peccante, & le faire d'après les avis du Médecin-Oculiste, parce qu'en agissant simplement par des remédes locaux, c'est vouloir pallier la maladie, & nullement la guérir ; aussi n'est-il pas étonnant de voir un larmoyement cesser pendant quelque temps, pour reparoître avec plus d'affluence, sur-tout lorsqu'on agit sans connoissance de cause.

SECTION V.

Des Hydatides, ou Phlyctenes des Paupières, de leurs moyens curatifs.

Il est des maladies des paupières qui n'ont rien de bien redoutable, & dont je n'aurois pas rendu compte, si ceux qui en sont affectés ne venoient souvent me trouver pour éclairer leurs doutes, & calmer leurs inquiétudes : de ce nombre sont les hydatides ou phlyctenes,

qui ſe manifeſtent ſur le bord des cartilages des paupières. Cette petite tumeur croît & ſe fortifie ſans fermentation, ſans douleur; elle repréſente une petite veſſie oblongue, de la groſſeur d'un grain de bled, & ſe trouve remplie d'une eau fort claire, qui n'eſt autre choſe que la lymphe qui s'eſt épanchée dans le tiſſu cellulaire; ce qui arrive même quelquefois à la conjonctive; ainſi que j'en ai rendu compte dans mon premier volume. La cauſe ordinaire & naturelle de cet épanchement ſéreux, provient quelquefois d'un effort accidentel; quelquefois auſſi, & même le plus ſouvent, elle peut être la ſuite d'un coup ou d'une contuſion à la tête, d'un éternuement trop précipité, ou du peu de précaution qu'on prend dans l'action de ſe moucher. Quoi qu'il en ſoit, cet épanchement n'eſt à craindre, qu'autant qu'il rend pareſſeux le mouvement de la paupière, & que le ſejour de l'humeur ſéreuſe peut déterminer quelques obſtructions dans les glandes voiſines.

Le traitement curatif de l'hydatide ne peut avoir lieu que par le moyen de l'opération qui ſe pratique ſimplement avec l'aide de la pointe d'une lancette ou tout autre inſtrument, avec lequel on fait l'ouverture de l'hydatide, en obſervant bien de ne pas intéreſſer le cartilage. Alors l'écoulement de l'humeur ſe fait aiſé-

ment, & la plaie se cicatrise de même, en la baſſinant pendant quelques jours avec une infuſion de fleurs de ſureau, & enſuite avec l'eau ophtalmique ou l'eau de joubarbe préparée. S'il arrive que cet amas ſéreux ſe régénère de nouveau, on uſera des mêmes moyens & des mêmes précautions, parce que ce ſeroit envain qu'on mettroit en uſage les émolliens, les anodins & les calmans, tant en douches qu'en forme de topiques; à moins qu'il ne ſurvienne une inflammation; ce qui eſt très-rare, ſur-tout lorſque la ſection eſt faite par un homme adroit & qui connoit le local de la maladie, il y a une précaution à prendre, lorſqu'on eſt ſujet à ces ſortes de dépôts lymphatiques; c'eſt de ne faire aucun effort violent en ſe mouchant ou éternuant, parce qu'il eſt certain que ces ſortes d'accidens ont preſque toujours pour cauſe première une circonſtance de cette nature; il s'agit donc d'être un peu attentif ſur ſoi-même, & de s'obſerver toutes les fois que le beſoin le reqniert.



SECTION VI.

Des Frictions humides faites ſur la fontanelle ; leurs bons effets dans la foibleſſe de Vue.

Les cerveaux humides & muqueux, ſont plus ſujets aux maladies graves des yeux que ceux qui ſont ſanguins ; je dis ſanguins , parce qu'il eſt rare que ceux qui ſont doués de ce tempérament ayent la lymphe & les humeurs auſſi épaiſſies que les autres : c'eſt donc de cet embarras muqueux que proviennent les engorgemens du cerveau, & c'eſt de ce gonflement que réſulte la compreſſion des nerfs optiques, d'où ſuit ordinairement la conſtriction ou le relâchement des ſolides, le trouble ou la confuſion des fluides. On pouroit même dire que cet épaiſſiſſement donne naiſſance à l'opacité du criſtallin, à l'obſtruction qui affecte les membranes rétine & choroïde ; mais ce qui eſt plus malheureux encore , ce ſont ces rhumes de cerveau continuellement répétés, & dont le retour fréquent empêche la fluidité des liquides ; ce qui produit des étourdiſſemens, des peſanteurs, des maux de tête qui déterminent des ophtalmies, pour

lesquelles on est obligé de redonner du ton aux solides, & de l'action aux fluides, en pratiquant des douches, des frictions humides sur la fontanelle; mais, lorsque le besoin paroit les requérir, il faut bien se donner de garde de les employer dans des tempéramens sanguins & nerveux, parce que ce seroit porter la constriction sur des parties qui ne sont déjà que trop resserées ou trop incendiées.

Les frictions humides peuvent se faire & se préparer avec les infusions de différentes plantes astringentes, vulnéraires & aromatiques; on peut employer, pour leur préparation, du vin blanc de Macon, auquel on ajoute à la fin de l'ébullition, un douziéme d'esprit-de-vin rectifié; mais, pour éviter les méprises & les embarras, je me suis toujours servi avec succès de l'eau blanche vulnéraire, dite *des Carmes*. Cet extrait des aromates volatilisés tient le premier rang après la véritable eau de Cologne, qui est celle à laquelle je donne la préférence. Je n'entreprendrai pas de faire l'éloge de cette eau incomparable, parce qu'elle n'a pas besoin de panégyristes pour annoncer ses bienfaits & ses prodiges; mais je dois dire que la véritable & particulièrement la mère-goute, est un baume aromatique qui vivifie le cerveau, qui en dissipe les nuages, qui rétablit l'action des solides, & la circulation

des fluides, ſur-tout lorſqu'elle eſt portée tant en aſpiration qu'en évaporation; ainſi que j'aurai occaſion d'en parler dans les moyens qu'on doit prendre pour conſerver & fortifier ſa vue.

Les frictions aromatiques humides n'exigent aucune préparation; elles ſe font ſur la fontanelle, & il n'eſt pas même néceſſaire de couper les cheveux, mais ſeulement de débaraſſer cette partie de la craſſe & de la poudre, afin de rendre les pores plus actifs & plus ouverts : on doit les faire le matin de préférence, & au moins une heure avant que de ſortir. Il s'agit, pour cela, de prendre de l'eau des Carmes environ plein une petite cuiller à caffé; on laiſſe couler cette eau peu à peu ſur la fontanelle; ayant ſoin de frictionner ſa circonférence avec l'index, & même les autres doigts; de manière que la chaleur puiſſe ſe communiquer de proche en proche : on doit de même continuer cette opération pendant huit à dix jours de ſuite, toujours le matin de préférence, & une ſeule fois le jour; mais on peut la repéter enſuite, après avoir laiſſé à la Nature le temps de profiter de ce ſecours étranger, pour déployer ſes propres forces. Voilà ce que j'appelle les frictions aromatiques humides, dont le produit eſt de porter une chaleur douce & vivifiante, qui ne manque pas de s'inſinuer par les pores les plus imperceptibles,

& de précipiter dans les voies de la circulation les parties ſtagnantes. Tels ſont les effets d'un remède peu uſité, & qui cependant m'a réuſſi dans bien des circonſtances; je ne puis donc trop engager les malades, qui ſont dans le cas de s'en ſervir, à le faire avec prudence & confiance.

CHAPITRE V.

Des Inflammations, qui en général ſurviennent aux Paupières.

JE VOIS tous les jours une infinité de perſonnes ſe plaindre de différentes petites fluxions qui arrivent aux paupières, ſoit d'après un cas fortuit, ſoit d'après l'épaiſſiſſement acrimonieux du ſang; mais je dois dire qu'il en eſt de ces accidens, comme de ces fiévres éphémères, qui ont un période marqué, ſur-tout, lorſque la Nature n'eſt pas contrariée par des remédes qui ne font qu'augmenter de plus en plus le foyer de l'inflammation. Voilà malheureuſement ce qui ne ſe rencontre que trop ſouvent dans ces tempéramens qui ont une diſpoſition à l'engorgement, & voici ce qui arrive: à peine la maladie ſe manifeſte que le malade impatient

a des projets, qu'il a des occupations, qu'il veut guérir promptement ; c'est ainsi qu'en se pressant, il emploie le collyre de celui-ci, le topique de celui-là ; c'est donc par une réunion de remédes aussi peu conformes au genre de la maladie des paupières, qu'il se trouve que ce qui n'étoit rien dans l'origine, devient quelquefois très-dangereux dans ses suites, & embarrasse souvent les Observateurs les plus expérimentés. On ne sçauroit donc être trop prudent dans ces sortes de circonstances, parce que les contrariétés que la Nature éprouve ne font qu'accroître, & multiplier les accidens ; de manière qu'il est absolument essentiel d'indiquer ce qu'il convient de faire aux causes accidentelles, & ce qui est nécessaire pour combattre celles qui sont occasionnées par un effet naturel.

Les inflammations accidentelles des paupières, sont souvent l'effet d'un coup, d'une contusion, ou bien d'une dilacération. Dans les deux premiers cas, on doit mettre en usage les émolliens & les adoucissans, tels que les infusions dégourdies de fleurs de mauve & autres, parce que les astringens & les toniques, bien loin de rétablir la circulation de la lymphe & du sang, ne feroient, au contraire, que resserrer les pores, & fixer de plus en plus la stagnation des fluides, d'où résulteroit même une inflam-

mation plus conſidérable ; mais, lorſqu'il y a eu éroſion à la peau, il faut examiner ſi la ſolution de continuité eſt aſſez profonde pour exiger un point de ſuture ; autrement il ſuffit de rapprocher les lévres de la plaie, en les aſſujetiſſant avec le taffetas d'Angleterre, en baſſinant ſuperficiellement avec la même infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & enſuite de celles de ſureau. Ces moyens, tous ſimples qu'ils ſont, peuvent produire une réſolution heureuſe ; on peut leur joindre cependant quelques légères frictions, faites ſur les parties qui avoiſinent le ſiege de la maladie, afin de ranimer l'actif de la circulation, en attendant que le taffetas ſe détache de lui-même ; ce qui annonce une réſolution parfaite.

Lorſque l'inflammation des paupières eſt l'effet d'une fraîcheur ou d'une tranſpiration ſupprimée, lorſqu'elle provient d'un exercice trop aſſidu ou trop violent, il arrive que le ſang qui s'eſt porté avec trop de rapidité dans l'extrêmité de ces petits vaiſſeaux très-délicats, ſe trouve trop raréfié, parce que, le travail ceſſant, il circule avec moins de vivacité ; ce qui décide un épaiſſiſſement qui forme des engorgemens, qui tuméfient les vaiſſeaux & provoquent l'inflammation. Le premier ſoin qu'on doit inſpirer au malade, eſt de chercher à combattre la

chaleur du ſang, en lui preſcrivant un régime doux, en lui indiquant les pedi-luves, les mani-luves, ainſi que des lavemens, pendant pluſieurs jours de ſuite; en lui faiſant mâcher, tous les matins, ou des feuilles de cochléaria ou de la racine de pyréthre, en lui ordonnant de boire, dans le cours de la matinée, quatre à cinq taſſes d'eau d'orge perlée, qu'on édulcorera avec le miel, & qu'on prendra de demi-heure en demi-heure; en l'engageant à porter le calme & la fraîcheur dans les parties enflammées, ſoit avec l'infuſion de fleurs de mauve & la pulpe de pomme, ſoit avec l'eau de laitue, ou le corps même de la laitue; ce qu'on peut réitérer trois à quatre fois le jour. Tels ſont les légers ſecours qu'on doit continuer pendant huit ou dix jours de ſuite, qui ſont les plus conformes à ce genre de maladie, pour lequel la purgation ne devient néceſſaire qu'autant que l'accident eſt fomenté & entretenu par un vice du ſang; mais ce qui eſt indiſpenſable, c'eſt, la maladie ceſſée, de remédier au relâchement qu'elle a pu occaſionner; ce qu'on obtient aiſément, lorſqu'on en a l'intention décidée, au moyen des liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes, tant en aſpiration, priſe ſous le nez, qu'en évaporation portée ſous les yeux; ce qu'on répéte pendant

quinze jours à trois ſemaines de ſuite, plus ou moins, ſuivant le beſoin, ainſi que le bain des yeux du matin avec l'eau ophtalmique ou celle de joubarbe préparée.

SECTION PREMIÈRE.

De la Sanie, ou Humeur ſanieuſe des Paupières ; de ſes cauſes & ſes effets.

LE fluide lacrymal, qui eſt la partie la plus ſéreuſe de notre ſang, ſe trouve très-ſouvent empreint de tous les vices qui le prédominent : il n'eſt donc pas étonnant que cette lymphe, ſaline de ſa nature, ne devienne de plus en plus acrimonieuſe, ſuivant les principes & les influences qu'elle reçoit ; mais ce fluide lacrymal, ſans ceſſe renaiſſant, & qui ſe répand continuellement ſur toute la circonférence du globe, éprouve un correctif que lui fourniſſent les glandes ſébacées des paupières, qui ſont, comme je l'ai précédemment annoncé, le réſervoir d'un fluide épuré, d'une humeur douce & onctueuſe qui en diminue l'acrimonie. Voilà l'ordre des ſécrétions naturelles, qui ne peuvent être interrompues,

ſans

ſans qu'il n'y ait altération dans les voies la-
crymales ; & c'eſt ce qui arrive lorſque l'ori-
ifice de ces mêmes glandes des paupières ſe
rouve ulcéré & corrodé par les impreſſions
l'un vice mordicant qui en altère les ſucs,
qui détermine cette ſanie, ou humeur ſa-
nieuſe, qui englutine les cils, & qui produit
ette chaſſie qui devient de plus en plus dan-
gereuſe ; il eſt donc abſolument eſſentiel de
emédier à la cauſe première, en même-temps
qu'on cherche à réparer les effets de la cauſe
econde.

Le traitement curatif de cette maladie doit
voir pour objet, les remédes généraux &
eux des yeux. Les premiers conſiſtent à mettre
 malade au régime le plus doux, à lui faire
rendre, le matin, pendant ſept à huit jours
e ſuite, des demi-bains ; & le ſoir, des re-
médes à l'eau de ſon ; à lui faire boire, dans
 cours de la matinée, quatre à cinq taſſes
eau d'orge perlée, qu'on édulcorera avec
 miel : ſi c'eſt un eſtomac chaud, & un
empéramment ſanguin, on peut lui preſcrire
 même, dans le cours de l'après-diner,
uelques verres d'eau de vinaigre framboiſé,
u autre ; mais on ne doit pas ſe preſſer de
urger, parce que le point eſſentiel eſt de
fraîchir, & de corriger l'acrimonie du ſang :

ce ne ſera donc qu'après s'être aſſuré de l'heureux équilibre des humeurs, qu'on pourra purger deux fois, & à un jour de diſtance, avec les minoratifs doux & fondans; après quoi l'on mettra le malade à l'eau de gruau de Bretagne, pendant un mois ou cinq ſemaines de ſuite, c'eſt-à-dire, deux taſſes d'eau de gruau tous les matins à demi-heure de diſtance, & édulcorées avec le miel. Il en eſt de même des remédes qu'on doit faire aux yeux, qui ſont de mâcher, le matin, des feuilles de cochléaria, ou de la racine de pyréthre, d'employer les douches & topiques, avec l'infuſion de fleurs de mauve, la pulpe de pomme cuite, ou l'eau de laitue & ſon application. C'eſt après quelques jours de ces remédes préparatoires, qu'on peut faire uſage de la pommade ophtalmique pendant quinze jours à trois ſemaines de ſuite, ayant ſoin de lui faire ſuccéder le doux réſolutif de ſang de pigeon, les aſtringens, les toniques & les liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes.



SECTION II.

De l'Union contre nature des Paupières, & de ses moyens curatifs.

LES cartilages des paupières, & leur tissu cellulaire, se trouvent quelquefois réunis en partie, mais rarement en totalité. Ce dérangement de l'ordre physique arrive, soit naturellement, soit accidentellement : la première circonstance a lieu, lorsque la membrane délicate qui revêt la conjonctive, se rencontre intimement liée avec les cartilages ; ce qu'il est aisé de reconnoître à la naissance de l'enfant qui ne peut ouvrir les paupières : alors, après avoir employé quelques jours à les humecter, sans autre succès que de les rafraîchir, on peut se servir d'une petite sonde cannelée, qu'on porte aussi loin qu'il est possible, entre les cartilages & la membrane, afin de faciliter la dilatation & la désunion ; mais, s'il se trouve que l'union soit si forte qu'elle ne puisse céder aux efforts de la sonde, il faut alors, de toute nécessité, en faire la séparation à l'aide de l'instrument, en prenant la précaution de ne pas intéresser les bords

des cartilages, & ensuite en empêcher la réunion, en bassinant la partie opérée avec une infusion de fleurs de mauve, dans laqu'elle on fera macérer, pendant douze heures, un demi-gros de tutie préparée pour une once de liqueur : c'est avec cette infusion, ainsi appropriée & tirée à clair, qu'on bassinera, plusieurs fois le jour, la partie malade, jusqu'à parfaite résolution.

Les causes accidentelles qui sont dans le cas de produire la réunion des cartilages des paupiéres, sont de plusieurs espéces. Les unes ont pour base les différentes ulcérations qui paroissent, soit à la suite de la petite vérole, boutons miliaires ou galles des paupières; les autres, sont l'effet d'une brûlure qui arrive; soit en tombant dans le feu, soit en recevant sur les bords des cartilages, de la chaux à demi éteinte, ou des corps enflammés. Tous ces différens accidens, & autres de cette nature, peuvent produire la réunion des paupières, comme je l'ai observé différentes fois; parce que l'inflammation générale qui en est la suite, ne permet pas d'envisager la lumière, & force le malade de tenir les yeux fermés : c'est donc pendant cette situation fâcheuse, que l'adhérence se fortifie, & qu'on est obligé d'en venir à une opération qui

qui n'a de redoutable, que les apparences; mais dont la perfection curative demande les soins les plus assidus, & les attentions les plus grandes, pour empêcher le retour de la réunion. L'opération peut se pratiquer, ou avec les ciseaux courbes, ou avec la pointe de tout autre instrument. On se sert, pour doucher la plaie, ainsi que dans l'article précédent, du collyre résolutif d'eau de tutie préparée; mais on doit recommander au malade de tenir les paupières ouvertes le plus qu'il lui sera possible, & de prendre, tous les matins, au réveil, les précautions les plus exactes pour les séparer, afin de ne pas endommager de nouveau la plaie, & attendre une heureuse résolution.



SECTION III.

Du dérangement naturel des Cils, des acidens qui en résultent, & des précautions qu'on doit prendre lors de leur chûte.

LES cils sont l'ornement des paupières, & les défenseurs du globe; mais il arrive souvent qu'ils en deviennent les ennemis les plus redoutables, en se dirigeant vers l'Œil, soit naturellement, soit accidentellement. La première maladie nommée *Trichiasis*, ou *Trichaise*, est causée par un double rang de cils, quelquefois un troisième, dont la pointe se dirige vers le globe, de manière que l'Œil en est sans cesse affecté; ce qui détermine des ophtalmies, dont le retour continuel produit de petits dépots ou abscès, qui se cicatrisent, & masquent la cornée transparente. Voilà ce qui est contre l'ordre établi par la Nature, & ce qu'on ne peut réparer sans faire l'opération par extraction. Pour celà, on renverse la paupière autant qu'il est nécessaire; &, à l'aide d'une petite pince, on extirpe les cils qui portent atteinte au globe; mais il est absolument essentiel d'emporter le cil en entier, & même d'en extirper la bulbe;

car autrement, il se régénéreroit & produiroit de nouveaux dangers; c'est pourquoi on est souvent obligé de les laisser recroître pour en faire une nouvelle extraction; assujétissement que je préfère à l'habitude où l'on est de chercher à porter le feu dans une partie aussi délicate; mais on ne doit pas oublier que, toutes les fois qu'il s'agit de faire l'extirpation des cils viciés par quelque cause que ce soit, il faut laver la paupière avec l'eau ophtalmique simple, ou celle de joubarbe non préparée.

Les paupières sont encore sujettes à une autre maladie qu'on nomme *phtosis*, qui est le renversement interne du cartilage, de manière que les cils sont autant de dards qui fatiguent & blessent le globe de l'Œil. Cet accident est, pour l'ordinaire, occasionné, soit par une tumeur humorale, dont le prurit mordicant corrode le tissu cellulaire, soit par l'épanchement d'une sérosité interne qui s'insinue entre le muscle orbiculaire & le tissu cellulaire de la peau, de façon que le gonflement externe force le cartilage des paupières de se replier intérieurement, & d'entraîner la direction vicieuse des cils. Le traitement curatif de ce dérangement, lorsqu'il est ancien, ne peut avoir lieu ni par les topiques, ni par les compressions graduelles; il faut de toute

néceſſité en venir à l'opération qui ſe pratique ; en faiſant une ſection externe, ou plutôt en amputant, avec les ciſeaux courbes, une partie de la peau tuméfiée ; ce qu'on exécute, en ſuivant la direction des plis cutanés. L'amputation achevée, on pratique trois points de ſuture, l'un dans le centre, & les deux autres à chaque extrémité de la cicatrice, ce qu'on recouvre avec un emplâtre aglutinatif, ayant ſoin de ſurveiller la plaie, & de la panſer très-exactement, juſqu'à parfaite réſolution ; ce qu'on peut faire avec l'infuſion de fleurs de ſureau. Les cils des paupières ſont encore ſujets à une infinité d'accidens qui arrivent d'après la ſuppuration interne d'un bouton de petite vérole, qui, en changeant la direction du cartilage, force les cils à ſe recourber vers le globe, que le frottement continuel irrite & enflamme : dans ce cas, on ne ſauroit faire trop tôt l'extirpation des cils, panſer la plaie avec tous les moyens connus, & empêcher que la racine ou bulbe ne vienne à ſe reproduire dans une direction contraire à l'ordre établi par le Créateur. Telles ſont les précautions indiſpenſables pour empêcher le retour d'une maladie, dont les ſuites ſont toujours dangereuſes pour le globe de l'Œil, & forment, pour le malade, un tourment continuel.

SECTION IV.

De la maladie des Angles de l'Œil, & particulièrement de la Caroncule lacrymale.

Le fluide lacrymal, si néceſſaire pour lubréfier le globe de l'Œil, devient cependant la ſource de la majeure partie des maladies des paupières; c'eſt de ſon extrême acrimonie, que provient la conſtriction des ſolides, & ſouvent le défaut de ſécrétion des fluides: il n'eſt donc pas étonnant de voir les angles des paupières ſe ſerrer & ſe brider au point de ne pouvoir en permettre l'ouverture qu'avec peine, & même avec une tenſion douloureuſe: de cet état de ſouffrance & de contrainte, naiſſent ces tumeurs, ces engorgemens qui ſont la maladie des angles, & qui finiſſent toujours par déterminer une ophtalmie qui eſt plus ou moins décidée, ſuivant l'imprudence qu'on a de frotter le globe ou les paupières, ainſi que j'aurai occaſion d'en parler. A la maladie des angles ſe réunit quelquefois celle de la caroncule lacrymale, qui ſert à l'écoulement du fluide, comme d'une eſpéce de digue propre à en diriger le cours vers les points lacrymaux: en effet la conſomption ou l'ap-

pauvriſſement de la caroncule lacrymale, ne provient que de l'extrême acrimonie, dont elle eſt ſans ceſſe affectée ; de manière que, quand elle ſe trouve ainſi ulcérée & corrodée, le fluide lacrymal paſſe difficilement par les conduits lacrymaux, & finit preſque toujours par un larmoyement involontaire & forcé. Voilà ce qu'on obſerve conſtamment dans les maladies de ce corps glanduleux.

Le traitement curatif des angles des paupières & de la caroncule lacrymale, doit avoir pour principe déterminant, celui de corriger l'acrimonie des fluides ; c'eſt pour cela qu'on ne ſauroit trop ſe preſſer de mettre le malade au régime le plus doux, de lui faire même prendre le lait d'âneſſe, ſi la ſaiſon le permet, mais avec les précautions ordinaires, qui ſont de purger avant que d'en faire uſage, afin de débarraſſer l'eſtomac des mauvais levains qui pourroient altérer le lait, le faire aigrir ou fermenter ; de purger également à la fin de ſon uſage ; ce qui devient néceſſaire, pour débarraſſer ce viſcère du réſidu laiteux, qui eſt toujours incraſſant & viſqueux ; d'établir, pendant quelque temps, le ſain bois au bras gauche, ſi toutefois on a lieu de craindre qu'il y ait un vice du ſang qui entretienne, ou qui fomente la cauſe première ; de preſcrire au ma-

lade, avant & après le lait d'âneſſe, quelques demi-bains, pour faciliter l'inſenſible tranſpiration, & enſuite le mettre à l'uſage de l'eau de gruau de Bretagne, tous les matins deux taſſes, ce que l'on continuera à peu-près autant de temps qu'on aura pris le lait. Aux remédes du corps doivent ſe réunir ceux des yeux, qui ſont de mâcher, trois à quatre fois la ſemaine, ſoit des feuilles de cochléaria, ſoit de la racine de pyréthre; de baſſiner, matin & ſoir, le front, les tempes & les yeux, avec l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, enſuite avec l'eau ophtalmique, dont on continuera l'uſage tout le temps néceſſaire pour aſſurer une parfaite guériſon.

SECTION V.

Des maladies des muſcles des Paupières, & des précautions qu'on doit prendre en cas d'opération ou de ſuppuration.

LES nerfs & les muſcles qui tiennent le globe de l'Œil aſſujéti dans ſon orbite, & qui ſervent à en faciliter les mouvemens, ont une telle connexion avec les paupières, qu'ils ſe reſſentent preſque toujours des impreſſions plus ou moins fortes des différentes maladies qui

les affectent, parce qu'alors, les esprits animaux ne pouvant plus couler aussi abondamment par l'intérieur de ces mêmes nerfs, il en résulte un défaut de ton & d'action, qui porte atteinte à leurs mouvemens, d'où suit nécessairement une circulation lente dans les vaisseaux sanguins & lymphatiques; c'est pourquoi l'on nesçauroit employer trop de ménagement, ni prendre trop de précautions, lorsqu'il s'agit de faire l'ouverture d'un dépôt, ou d'en déterminer la suppuration; parce que, de la lésion des nerfs & des muscles, peut résulter, soit la paralysie du globe, soit celle des paupières. Voilà ce qu'on remarque tous les jours, à la suite d'une opération trop précipitée, ou d'un séjour trop long des humeurs qui avoisinent les différens points que parcourent le muscle superbe ou l'humble des paupières; aussi n'est-il pas étonnant de rencontrer ces semi-paralysies, connues sous le nom de relâchement de la paupière supérieure ou inférieure; c'est aussi, d'après les mêmes effets, qu'on voit tous les jours le globe de l'Œil changer de direction, & en prendre une toute différente de la véritable. Tels sont les événemens qui embarrassent les bons Observateurs, & qui affligent ceux qui en sont les victimes.

Les nerfs & les muscles qui se trouvent, ou

léſés par l'opération, ou corrodés par le ſéjour de l'humeur, doivent néceſſairement changer la direction des parties, dont ils ſont les agens; c'eſt pourquoi, avant que d'employer les inſtrumens, il faut de toute néceſſité écarter les parties adjacentes, & mettre à découvert celles qui ſont nerveuſes ou muſculeuſes, afin de ne pas en déranger le trajet; il faut employer, pour la réſolution, les moyens les plus doux; ce qu'on doit obſerver de même dans la ſuppuration naturelle, qui demande les précautions les plus grandes, pour déterger la plaie, & en faciliter une heureuſe réunion. Tous ces moyens d'uſage ne ſçauroient être indiqués ici, parce qu'ils dépendent des circonſtances qui demandent, ſoit les anodins ou les réſolutifs, ſoit les toniques ou les deſſicatifs.

Les accidens qui arrivent d'après les ſuites d'une opération mal dirigée, ou peu ſoignée, peuvent encore produire différentes maladies des yeux; dont je n'ai pas rendu compte, parce que je les regarde comme incurables : de ce nombre indéterminé ſont les vacillations continuelles du globe, ou mouvemens convulſifs, qui ne peuvent trouver d'axes fixes, & qu'on obſerve après les convulſions des enfans, ou à la ſuite des fiévres inflammatoires; les au-

tres ſont ceux qui, plus ou moins ſouvent, voyent les objets doubles, ſuivant le plus ou le moins de dérangement des axes. Ces ſortes de maladies, lorſqu'elles ſont invétérées, forment une ſemi-paralyſie, ou goutte ſereine imparfaite, ſur laquelle les reſſources de l'art ont peu de ſuccès; c'eſt ce que j'ai ſouvent expérimenté, & ce qui me fait dire, que ſouvent, *ſerò medicina paratur;* il eſt donc abſolument eſſentiel de ne pas perdre de temps pour ſeconder la Nature embarraſſée.

SECTION VI.

Des précautions qu'on doit prendre pour maintenir l'intégrité des Paupières.

LA propreté eſt abſolument néceſſaire pour entretenir la ſanté du corps; c'eſt par ſon moyen que l'inſenſible tranſpiration ſe fait, & que les humeurs s'évacuent par les pores les plus déliés & les plus délicats. Tels ſont en général, les fonctions, les beſoins de l'humanité: le journalier, il eſt vrai, qui n'a pas le temps d'employer ces ſortes de précautions, ſe conſerve cependant en ſanté; mais ce bien-être ne lui vient que de ſa vie ſobre, de ſon travail aſſidu, qui porte la fermentation dans les

fluides, & qui force les pores excréteurs de s'ouvrir ; de manière que la Nature trouve toujours à se débarrasser d'un venin morbifique, malgré la crasse visqueuse dont le corps est couvert. La propreté est donc nécessaire, pour déterminer l'insensible transpiration ; & l'insensible transpiration est tellement liée avec l'esprit vital, que plus les personnes sont oisives, plus elles ont besoin de ce secours. Voilà la véritable manière de mettre une juste proportion dans l'équilibre de nos humeurs, & de nous débarrasser souvent de cette multitude de petites maladies qui affectent les parties du corps & celles des yeux. Les paupières ont tant de pores secréteurs & excréteurs, & les cils, par leur nombre sont si susceptibles de donner lieu aux congestions, qu'on ne sauroit être trop attentif à les nétoyer, à les purger de cet amas concréte. Voici ce qu'il convient de faire dans ce cas.

Lorsque le globe des yeux & les paupières sont sans inflammation, on peut, & l'on doit se servir, tous les matins, & en la manière indiquée, soit de l'eau ophtalmique, soit de l'eau de joubarbe préparée ; on doit s'en servir à froid, ou tout au plus dégourdie, pour en bassiner le front, les tempes & les yeux ; ayant soin de déglutiner les paupières, s'il en est be-

ſoin, ou, au moins, de rendre les cils les plus nets qu'il ſera poſſible, afin de faciliter l'inſenſible tranſpiration. Cette précaution non-ſeulement rendra les pores excréteurs plus diſpoſés à l'exudation, mais facilitera même l'action des nerfs & des muſcles; je puis encore ajouter que, pour rendre cette opération beaucoup plus fructueuſe, & donner au muſcle ſuperbe, une extenſion plus ſuſceptible d'action, il ſeroit à propos d'avoir un petit peigne d'écaille ou d'ivoire, pour débarraſſer les ſourcils de cet amas de ſueur qui en altère les bulbes, & les fait tomber; car il eſt certain que les ſourcils ſont les premiers défenſeurs du globe de l'Œil, non-ſeulement pour empêcher la ſueur de ſe porter ſur les paupières, & d'en diminuer les mouvemens; mais même pour ſervir au globe comme d'un baſtion avancé, & le prémunir contre tous les coups & contuſions qui peuvent lui arriver de haut en bas. Cette vérité conſtamment établie, il eſt donc abſolument eſſentiel de rendre ſaines toutes les parties externes qui avoiſinent les yeux & les paupières; parce que de leur intégrité, doit réſulter le bien-être général de tout l'enſemble. Ces ſoins journaliers, qui ſe prennent, en baſſinant, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, forment, il eſt vrai, une petite gêne;

mais on en ſera bien dédommagé par les avantages qui en réſulteront, parce que de la libre circulation de la lymphe & du ſang ſuit néceſſairement le bien-être des nerfs & des muſcles. Telles ſont en général les maladies les plus ordinaires des paupières, & ce ſera, d'après les mêmes principes, qu'on pourra remédier à celles dont on n'a pas rendu compte.

CHAPITRE VI.

Des différentes eſpèces de Vues auxquelles l'Humanité eſt ſujette.

Les maladies du globe de l'Œil, & celles des paupières ont naturellement un rapport ſi étroitement lié entre-elles, qu'il étoit néceſſaire de ſuivre le plan que je m'étois propoſé; autrement il y auroit eu une confuſion qui auroit troublé l'ordre de cet ouvrage, ſur-tout en rendant compte des différentes eſpéces de vues que nous apportons en naiſſant, ou qui nous arrivent par accident, quelquefois même par révolution d'âge; il n'eſt donc pas étonnant de revenir de nouveau à certaines maladies du globe, après avoir parlé de celles des paupières, puiſque la majeure partie

de ces ſortes d'affections tient à notre conſtitution première, qu'on ne peut que ſoulager, ſans la réformer, & que l'autre eſt, pour l'ordinaire, l'effet d'une diſpoſition vicieuſe dans l'organe de la vue; ce qui embarraſſe ſouvent les Obſervateurs les plus éclairés : c'eſt auſſi pour remplir ce point eſſentiel, que je vais tâcher de rendre ſenſible, ce qu'il y a de plus plauſible ſur les écarts de la Nature, ſur les doutes qu'elle nous laiſſe, & ſur les moyens d'en réformer les inconvéniens.

La vue eſt le don le plus parfait du Créateur; c'eſt le ſens le plus précieux de la créature; mais tous les hommes ne ſont pas doués de la même; tous n'ont pas le même foyer de vue, ni une égale conformation de globe. Chercher à expliquer ce phénomène, ou plutôt à rendre compte de ce jeu de la Nature, ce ſeroit deſſerter inutilement ſur ce point, parce qu'il en eſt des yeux comme du reſte du corps. Peut-on dire quelque choſe de ſatisfaiſant ſur les cauſes occultes, qui font que cet enfant vient au monde ou déformé, ou marqué de différens ſignes, ou avec quelque partie de moins. Ce qui paroit de plus vraiſemblable ſur ces variations de la Nature, c'eſt que la mère, pendant le port de l'enfant, plusieurs fois étonnée ou ſurpriſe par un objet défectueux, com-

munique à l'ame la même ſenſation, qui porte la même empreinte ſur le fœtus ou embryon, qui n'eſt encore que l'aſſemblage imparfait de ce qu'il doit être : il peut donc ſe faire que ſi cette impreſſion ſpontanée ſe répete ſouvent, & que l'ame en ſoit également affectée ; il peut, dis-je, arriver que le moule imparfait prenne les mêmes impreſſions qui lui ſont ſuſcitées, & produiſe une partie déformée.

Pour prouver d'avantage l'effet de nos ſenſations, & le pouvoir de l'ame, ſans le ſecours de la vue, je dirai que j'ai ſouvent vu dans l'hôpital des Quinze-Vingts, des femmes aveugles, mettre ſucceſſivement au monde des enfans à demi-aveugles, & qui même le ſont devenus par le laps de temps ; ce qui n'arrive jamais ou preſque jamais, dans l'ordre ordinaire des choſes, ſur-tout lorſque les yeux des parens ſont bien conſtitués : j'ai obſervé, dis-je, que l'aveuglement de ces enfans dépendoit, pour l'ordinaire, du trop gros volume du corps vitré, quelquefois auſſi de l'obſtruction de la membrane rétine ou choroïde, mais très-rarement de l'opacité du cryſtallin. D'où peut donc provenir cette révolution ou ce changement de nature, ſi ce n'eſt de l'état malheureux des aveugles ; qui, ſans ceſſe l'eſprit occupé de leur triſte poſition, communique à l'ame les mêmes ſenſations, &

l'ame qui préside à toutes les fonctions du corps, porte de même le trouble & la confusion dans le composé naissant des globes. Voilà, ce me semble, la meilleure explication, ou plutôt les raisons les plus probables de ces événemens contre l'ordre naturel ; cependant je crois devoir ajouter, pour preuve du pouvoir de l'ame sur les fonctions corporelles, sur celles des yeux, ce qui arrive dans les ressorts admirables des causes de la vision. Tous les bons Physiciens s'accordent à dire que ce n'est pas l'Œil qui voit les objets tels qu'ils sont, puisqu'ils se peignent dans un sens renversé; mais que c'est l'ame, qui, excitée par les secousses nerveuses & musculeuses, rectifie la sensation, & nous fait appercevoir l'objet tel qu'il est. Il résulte donc de ce même pouvoir, que l'ame peut également agir sur les causes premières, & en déranger les justes proportions. Voilà, en un mot, les idées que nous donne, & que nous représente la chambre obscure. Puissent-elles nous éclairer assez, pour pouvoir nous écrier sur le bord de l'abyme : *O altitudo !*



SECTION PREMIÈRE.

De la Nictalopie, ou aveuglement de Jour; de ses causes & de ses effets.

LA Nyctalopie ou vue nocturne, est une disposition vicieuse de l'organe de la vue, sans douleur ni inflammation, sans changement apparent dans la constitution du globe. Cette maladie provient pour l'ordinaire de l'extrême rigidité des solides, ou du peu de circulation des fluides. Dans le premier cas, la pupille est extrêmement resserrée; dans le second, elle se dilate sensiblement, à mesure que le jour tombe; ce qui fait dire que la Nyctalopie a pour cause, soit la constriction des muscles, soit l'obstruction des membranes internes de l'Œil; de manière que la vue s'étend davantage avec le déclin du jour, parce que la pupille, en se dilatant, permet à un plus grand nombre de rayons de la pénétrer. La Nyctalopie ou aveuglement de jour, peut donc se considérer sous deux rapports différens, qui sont, la paralysie & l'obstruction. Cette maladie est d'autant plus difficile à guérir, que les causes en sont souvent anciennes & invétérées.

La Nyctalopie par obstruction, est presque toujours l'effet d'un rhume de cerveau négligé, ou d'une ophtalmie interne qui apporte l'engorgement, soit sur les membranes rétine & choroïde, soit sur la capsule crystalline; de manière que ces humeurs réunies n'ayant pu se filtrer dans les voies de la circulation, & s'étant fixées dans le centre des membranes, il en est résulté que, plus le jour est grand, plus les fibres de l'iris contractent la pupille; ce qui fait que le malade ne voit les objets que confusément; il ne les voit tels, que parce que l'obstruction n'est pas suffisante pour intercepter tous les faisceaux de lumière; mais, à mesure que le jour diminne, la pupille se dilate, & alors les parties non obstruées perçoivent plus aisément les rayons lumineux. Voilà ce qui paroît de plus vraisemblable, & ce qui fait dire que les nyctalops sont des aveugles de jour, & ne commencent à voir que vers son déclin.

La Nyctalopie qui est produite par une paralysie imparfaite, est le plus souvent l'effet des convulsions des enfans, ou celui d'une fiévre inflammatoire; elle se manifeste par la constriction du globe qui diminue même de volume, & par l'érétisme des fibres de l'iris, qui, dans le plus grand jour, ne sont pas susceptibles de mouvement, ni de dilatation, ni de restriction.

Cet état d'oppreſſion annonce celle qui exiſte ſur les membranes néceſſaires à la reception des rayons viſuels ; d'où ſuit néceſſairement la difficulté de percevoir clairement les faiſceaux de lumière ; telle eſt la paralyſie nyctalopique, & ce qui fait que la chute du jour, en diminuant l'érétiſme, augmente la perception des rayons lumineux.

Les moyens curatifs de la Nyctalopie par obſtruction, peuvent être ſuivis d'un heureux ſuccès, ſur-tout dans les enfans, parce que l'humeur eſt moins épaiſſe & moins concréte ; ce n'eſt pas cependant qu'il ne faille employer les mêmes reſſources dans les adultes, & particulièrement lorſque la maladie n'eſt pas aſſez ancienne pour ſe refuſer aux moyens de réſolution, qui ſont de mâcher, de deux jours l'un, ſoit des feuilles de cochléaria, ſoit de la racine de pyréthre ; de faire uſage, pendant un mois ou cinq ſemaines de ſuite, de la pommade ophtalmique, avec les bains & topiques légers qui lui ſont convenables ; de s'accoutumer abſolument à l'uſage du tabac, ſi toutefois le malade eſt d'un âge raiſonnable ; parce que je regarde cette poudre ſtimulante, comme le cautère le plus analogue aux yeux, & même néceſſaire dans quelque genre de maladie que ce ſoit. La pommade ophtalmique ceſſée, on doit ſeule-

ment ſe ſervir, tous les matins, pour baſſiner le front, les tempes & les yeux, de l'eau ophtalmique ou de celle de joubarbe préparée. La Nyctalopie, qui eſt la ſuite & le produit des convulſions eſt beaucoup plus difficile à guérir, parce que cet état de conſtriction n'eſt ſuſceptible que de fumigations douces, que de bains de vapeurs émollientes, avec la précaution cependant, de n'en pas abuſer, dans la crainte de réunir l'obſtruction à la conſtriction; cette cruelle incertitude doit faire trembler les malades, & ſervir de leçon à ceux qui pourroient le devenir, afin de leur faire redoubler de ſoins & d'attentions pendant & après le cours des ophtalmies, pendant & après les effets des convulſions, ou d'une ſechereſſe extrême dans l'atmoſphère.

Il eſt une autre perte ou foibleſſe de vue, qui exiſte de jour comme de nuit, & qui arrive toutes les fois que l'eſtomac eſt dérangé, & que les parties deſtinées aux fonctions excrémenticielles ſont relachées, parce qu'il ſe fait dans tout le corps une perte réelle de ſucs nourriciers: or, pour peu que la maladie ſoit de durée, les yeux ſe reſſentent de la foibleſſe générale; c'eſt ce qui fait qu'on ne peut trop mettre en uſage les ſecours les plus puiſſans pour rétablir les fonctions de l'eſtomac. Dans le nombre des re-

médes connus, celui qui m'a le mieux réuſſi eſt la compoſition ſuivante :

Vin rouge de Bourgogne, une chopine ;

Rhubarbe la plus nette, & groſſièrement pulvériſée, une once ;

Bayes recentes de géniévre broyées, une once ;

le tout mis dans un vaſe de terre, laiſſer infuſer ſur les cendres chaudes pendant ſix heures, après quoi paſſer le tout à travers un linge avec forte expreſſion, pour y ajouter *ſucre fin & pulvériſé, trois onces ;* remettre le tout ſur le feu, pour lui donner une conſiſtance de ſyrop, & former l'électuaire ſtomachique.

Son uſage conſiſte à en prendre tous les matins, au reveil, une ou deux cuillerées à bouche, à obſerver un régime très-ſévère, & à ne ſe permettre d'alimens, qu'environ deux ou trois heures après ; ce qu'on peut continuer dix à douze jours de ſuite, ayant ſoin de proportionner la doſe à l'âge & à la force des ſujets. Ce puiſſant ſtomachique m'a toujours réuſſi dans une infinité de circonſtances, & peut être regardé comme un baume vivifiant, qui porte ſes effets dans toute l'économie animale.



SECTION II.

De l'Héméralopie, ou Aveuglement de nuit; de ses causes & de ses effets.

L'HEMÉRALOPIE ou vue diurne, est aussi une disposition vicieuse de l'organe de la vue, sans aucun trouble apparent qu'une extrême dilatation de la pupille, qui s'annonce à mesure que le jour tombe; de manière que le malade ne voit plus les objets que confusément. La cause première de cette redoutable maladie, paroît provenir des convulsions arrivées dans l'enfance, & qui ont produit une paralysie imparfaite dans les muscles & dans les fibres de l'iris, ensorte que ces mêmes muscles & fibres perdent insensiblement de leur action, à mesure que le jour tombe; ce qui rappelle journellement une goutte sereine imparfaite. L'héméralopie, ou aveuglement de nuit, peut encore provenir de différentes causes qui déterminent différens effets: de ce nombre sont les migraines périodiques & les violens maux de tête, qui occasionnent une infinité de maladies des yeux; d'où il résulte que la compression & l'irritation du cerveau ne peut que porter alors les mêmes atteintes au nerf optique, qui, par

ſon épanouiſſement forme la rétine, & s'étend même juſques ſur la choroïde, à laquelle il communique les mêmes ſenſations; il n'eſt donc pas étonnant que les nerfs & les muſcles de ces deux membranes n'éprouvent une contraction qui ne ſoit plus ſuſceptible ni de la reception ni de la réflexion des corps peu lumineux, ou qui n'ont pas la faculté de ſtimuler l'action de ces mêmes nerfs & muſcles. Voilà ce qu'on peut dire de plus ſatisfaiſant ſur cette maladie, qui conſtitue en partie l'héméralopie ou vue diurne, parce qu'on peut ajouter qu'il n'y a que les rayons du ſoleil ou d'un corps lumineux quelconque, qui puiſſe rendre au globe l'étendue de ſon jeu organique.

Cette maladie peut avoir encore pour cauſe la viſcoſité des humeurs, & leur manque de fluidité, qui produit néceſſairement les mêmes effets, en portant ſur les parties actives les mêmes défauts d'action & de ſenſibilité; elle peut être auſſi la ſuite d'une ophtalmie ſéche & nerveuſe, qui engourdit les mêmes ſenſations, de manière qu'on pourroit conclure que l'épaiſſiſſement des humeurs en général, & leur viſcoſité ont tant de cauſes productrices, qu'il ſeroit trop long d'en faire l'énumération; c'eſt à l'Oculiſte intelligent à bien ſcruter la Nature, en interrogeant ſon malade ſur tous les points

eſſentiels, & d'agir enſuite d'après ſes principes; en cherchant les moyens & les circonſtances de faire une application heureuſe.

L'héméralopie invétérée eſt difficile à guerir, parce que la ſemi-paralyſie, occaſionnée par la viſcoſité des humeurs qui enveloppent les nerfs & les muſcles, a acquis un degré d'intenſité, que les remédes ne peuvent ni varier ni changer; cependant il eſt à propos, pour n'avoir rien à ſe reprocher, de faire uſage de tous les moyens qui ne peuvent ni contrarier ni déranger l'économie animale dans l'héméralopie, qui eſt produite par les affections ſpaſmodiques ou toute autre cauſe de cette nature; on peut ſans crainte, ſe ſervir, pendant une quinzaine de jours, des fumigations ſéches, en la manière indiquée; on peut de même employer une ſeule fois le jour la véritable eau de Cologne, tant en aſpiration, priſe ſous le nez qu'en évaporation portée ſous les yeux; ce que l'on continuera autant de temps qu'on le jugera néceſſaire: mais il n'en eſt pas de même de la viſcoſité des humeurs qui englutinent les parties néceſſaires à la viſion; il faut de toute néceſſité agir ſur la cauſe première, qui eſt d'atténuer & de diviſer cette lymphe épaiſſie, en obſervant un régime doux, en évitant les farineux & les laiteux; en prenant, pendant dix à douze jours

de ſuite, des demi-bains, en mâchant, tous les matins, ſoit du cochléaria, ſoit de la pyrethre, en buvant à tous les repas, pendant un mois ou cinq ſemaines des eaux légèrement ferrugineuſes, qu'on pourra mêler avec le vin : du reſte baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, ſoit avec l'eau ophtalmique, ſoit avec celle de joubarbe préparée. On poura ajouter, de temps à autre, l'uſage des fumigations ſéches en la manière indiquée ; & le temps néceſſaire pour eſpérer une heureuſe réſolution.

SECTION III.

De la Myopie & Demi-Myopie ; de ſes cauſes & de ſes effets.

LA Nature bizare dans ſes opérations, s'écarte quelquefois de la régle générale ſans cauſe déterminante. Il eſt tel père, telle mère qui, avec des yeux bien conſtitués, produiſent ſouvent des myopes dont le globe eſt protubérant, dont le foyer de vue eſt plus ou moins étendu, ſuivant le plus ou moins de convexité de la cornée : ces exemples ne ſont malheureuſement que trop communs, ſans qu'on puiſſe répandre un juſte degré de lumière ſur la cauſe productrice, parce que ceux qui ſont affectés de cette

maladie, ont des nuances de viſion ſi différentes, que l'Obſervateur eſt toujours très-embarraſſé pour connoître ſi la myopie provient du trop gros volume de l'humeur vitrée, ou du corps lenticulaire ; les vrais myopes ſont ceux qui, pour l'ordinaire, voyent à un, deux, trois & quatre pouces de foyer ; ils ne voyent ainſi, que parce que la cornée tranſparente eſt trop ſaillante, & que les rayons qui ſe trouvent dans une proportion ordinaire, viennent ſe croiſer & ſe perdre, ſans pouvoir parvenir au fond de l'Œil ; c'eſt pourquoi ils ſont obligés de rapprocher les objets près des yeux, ou de ſe ſervir d'un verre concave, qui, en réuniſſant les rayons de lumière, en allonge la direction ſur les organes immédiats de la vue.

Les demi-myopes ſont ceux qui voyent également de près, mais dont la cornée tranſparente eſt moins ſaillante, & forme une eſpéce de pointe ou éminence, qui eſt tournée du côté du grand angle plus que du petit ; ce qui conſtitue dans les yeux de ceux qui ſont affectés de cette maladie, une eſpéce de louche plus ou moins apparent. Les demi-myopes ne voyent les objets un peu éloignés que confuſément, parce que les points de lumière qui partent de chaque partie des objets, en rencontrant la cornée trop ſaillante, s'uniſſent & ſe croiſent

dans le corps vitré ; ce qui les rend confus & divergens lorsqu'ils se peignent sur la rétine & la choroïde, de manière que les fibres de ces membranes, n'étant pas suffisament ébranlées par les points de lumière, ne peuvent transmettre au nerf optique qu'une action imparfaite. On peut remarquer que les myopes & demi-myopes ne regardent jamais attentivement ceux à qui ils parlent ; ce qui arrive parce qu'ils ont peine à considérer le mouvement des yeux : ils écrivent pour l'ordinaire en petits caractères, parce que les gros occupant un plus grand espace, les gênent & les fatiguent considérablement, de manière que la lecture la plus fine & la plus rapprochée des yeux, est ce qu'ils appellent leur favorite.

Les causes les plus ordinaires qui constituent la Myopie, peuvent donc être considérées sous deux rapports différens, qui sont le trop gros volume du corps vitré, ou celui de la lentille crystalline. Dans les deux cas, les remédes les plus simples sont toujours les meilleurs ; ils consistent dans la précaution de bassiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux avec l'eau ophtalmique, & d'attendre un bien-être du nombre des années, parce qu'insensiblement le trop gros volume des humeurs des yeux diminue, la cornée de-

vient moins ſaillante ; d'où il arrive que les faiſceaux de lumière ſont moins ſuſceptibles de réfraction, & le point de réunion plus facile à ſe reproduire ſur les organes de la vue. Les myopes de deux à trois pouces de foyer, ſont des ſujets bien malheureux, puiſqu'ils ne voyent que confuſément ce qui eſt à leurs pieds, ils ſont par conſéquent peu propres au travail ; c'eſt pourquoi, lorſqu'ils ſont encore jeunes, mon avis eſt d'extraire le cryſtallin ; ce qui diminuera l'extenſion de la cornée, & rendra l'image des objets plus ſenſible ; cette opération, ainſi que je l'ai annoncé dans un opuſcule que j'ai donné en 1776, eſt moins redoutable que celle de la cataracte, parce que le cryſtallin qui n'eſt pas altéré, dont la capſule eſt ouverte, s'échappe plus aiſément à l'ouverture de la cornée. Ce ſecours, pour les myopes de la première claſſe, n'étoit ni connu, ni praticable avant l'opération par extraction, & ne peut être que d'une grande utilité pour ceux qui ont beſoin de travailler.

Je n'ai pas rendu compte des différentes manières de procéder à la ſection de la cornée tranſparente, dans l'extraction du cryſtallin opaque, non plus que des différens inſtrumens dont on ſe ſert pour faire cette opération, parce que, dans le nombre de MM. les

Oculiſtes opérans, il en eſt qui agiſſent d'une manière, & les autres d'une autre; mais je dois dire que l'opération qui ſe pratique le plus heureuſement, & qui eſt moins dans le cas d'intéreſſer les fibres de l'iris, eſt celle par laquelle on dirige l'inciſion vers le milieu du lymbe de la cornée tranſparente qui correſpond au petit angle; ce qui ſe fait avec l'aide de deux inſtrumens, l'un pour ouvrir la cornée, l'autre pour en prolonger la ſection & la faire aſſez étendue pour que le cryſtallin & ſa capſule puiſſent s'échapper aiſément.

Les myopes & demi-myopes n'ont que des précautions à prendre pour maintenir & conſerver leur vue, pour empêcher le relâchement des parties nerveuſes & muſculeuſes, qui en eſt la ſuite; car, à meſure que les humeurs de l'Œil diminuent de volume, les ſolides manquent de ton, & les fluides de circulation; je puis même dire que j'ai ſouvent vu les malades de cette eſpéce, courir plus de riſques que les autres, parce que plus il y a de relâchement dans les ſolides, moins il y a d'action dans les fluides; c'eſt auſſi pour prévenir cet inconvénient, que je conſeille de baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, avec l'eau ophtalmique, ou avec celle de joubarbe préparée, de faire uſage, de

temps à autre, de la vapeur d'eau de Cologne, portée ſous le nez & ſous les yeux ; de ne pas chercher à multiplier les ſecours de l'optique, en changeant continuellement de verres concaves, ni de les employer pour enviſager le feu ou tout autre corps trop lumineux ; du reſte les tenir propres & nets, afin de ne pas produire un nouvel obſtacle, ou déterminer une ombre de plus à la viſion. Cette dernière obſervation eſt trop ſenſible pour qu'elle ne ſoit pas ſaiſie dans toutes les circonſtances où le beſoin le requiert, ainſi que j'aurai occaſion d'en parler dans l'Article qui concerne les Lunettes.

SECTION IV.

De la Presbytie ; de ſes cauſes productrices & de ſes effets.

LES yeux ſont le tableau repréſentatif de tout ce qui ſe paſſe dans les fonctions corporelles, dont ils reçoivent les influences d'une manière ſi ſenſible qu'il n'eſt pas poſſible de s'y tromper ; car à peine la maladie vient-elle nous aſſaillir, qu'ils ſe gonflent & s'enflamment, ou bien qu'ils deviennent ternes & livides ; cet état

doit nous fournir un ſigne propre à faire connoître les embarras où ſe trouve la Nature, ſur-tout dans les différentes révolutions qui rempliſſent les quatre âges de la vie de l'homme : de ce nombre eſt la presbytie, qui eſt comme l'avant-coureur de la vieilleſſe. Les ſujets qui commencent à reſſentir les effets de cette maladie, ſont ceux qui reconnoiſſent la néceſſité où ils ſont d'éloigner un livre, une lettre pour en prendre lecture ; les presbytes décidés ſont forcés de recourir aux reſſources de l'art, & de ſe ſervir de conſerves ou lunettes convexes, pour pouvoir lire ou écrire avec facilité ; cependant cette maladie n'eſt pas toujours l'annonce de l'âge caduc ; elle peut être auſſi accidentelle ; ce qui arrive ou peut arriver après une fiévre inflammatoire, qui apporte l'incendie au cerveau, d'où eſt réſulté l'affaiſſement des parties organiques, qui quelquefois, ſe rétabliſſent auſſi promptement, que les autres parties du corps mettent de temps à reprendre leurs forces.

La presbytie naturelle eſt celle qui arrive de quarante-cinq à quarante-huit ans ; elle ſe manifeſte quelquefois un peu plutôt dans les perſonnes maigres, parce que la partie de graiſſe qui maintient le globe dans le fond de l'orbite, diminue de volume ; ce qui rend

les yeux plus enfoncés, & par conféquent les objets plus confus. La caufe la plus déterminante, de la presbytie, provient de ce que les humeurs, moins raréfiées, rendent la circulation plus lente ; & ce défaut de circulation ne permet plus aux fucs nourriciers de pénétrer auffi aifément dans les petits vaiffeaux de l'Œil ; de manière que la cornée tranfparente devient moins faillante, le cryftallin & le corps vitré moins volumineux, les humeurs aqueufes & cryftallines moins fufceptibles de régénération ; d'où il arrive que les rayons de lumière, trop proches, fe raffemblent plus difficilement, & ne peuvent produire qu'une image confufe & imparfaite ; c'eft ce qui fait que les presbytes voyent très-bien de loin, & très-mal de près. Le globe de l'Œil n'eft pas le feul qui fe reffente de ce temps critique ; toutes les parties du corps éprouvent la même foibleffe & le même defféchement ; fur-tout lorfque le tempérament n'eft pas difpofé à l'embonpoint.

La vue des presbytes, qui eft tout l'oppofé de celle des myopes, n'eft pas plus fufceptible de moyens curatifs, parce qu'il n'eft pas poffible de rendre au globe de l'Œil l'extenfion que l'âge détruit ; mais on peut en corriger les défauts avec le fecours des lunettes convexes

qui

qui, en réunissant les rayons lumineux, fait l'office d'un nouveau crystallin, les rend plus distincts & plus propres à représenter l'image des objets : la seule précaution qu'on doit prendre, est de bien proportionner le foyer des verres au dégré sensible de la vue, & ne l'augmenter que peu à peu, afin de se conserver une ressource au besoin. La vue des presbytes, sans le secours des lunettes, est confuse de près & très-étendue de loin.

Quoique le presbyte ne soit pas susceptible de guérison, il est cependant absolument essentiel de fortifier le relâchement des solides, & de stimuler la circulation des fluides, parce que la Nature engourdie par elle-même, pourroit devenir de plus en plus paresseuse, & former la paralysie ou demi-paralysie ; c'est pourquoi mon avis est d'employer les mêmes remédes que pour la myopie, qui sont l'eau ophtalmique pour doucher les yeux, & l'eau de Cologne pour les fortifier ; d'en doubler même l'usage dans la presbytie accidentelle, qui est la seule curative ; parce que dans la presbytie naturelle, on peut seulement en arrêter les progrès, sans pouvoir en diminuer les effets. Voilà ce que l'expérience journalière démontre, & ce que les ressources de l'art peuvent prescrire.

SECTION V.

De la Vue naturelle & bien constituée ; de ses différens rapports.

LES orbites ou trous orbitaires renferment toutes les dimensions nécessaires pour maintenir en sûreté le globe de l'Œil : c'est à cette espéce de thrône supérieur, que se rapportent tous les objets qui nous environnent ; c'est par le moyen des différentes parties dont cette sphère organique est composée, que notre ame est émue, & qu'elle nous représente la forme, la couleur & la grandeur des objets, dont les rayons pénétrent cette boîte obscure, qui les reçoit dans un sens renversé. Telle est la situation du globe de l'Œil, qui est constamment assuré dans l'orbite par le nerf optique, & par les muscles ; il peut se mouvoir en tous sens ; mais il ne peut, & on ne peut le soustraire à ses muscles, sans pratiquer une incision ; ce qui est bien fait pour détruire cette opinion vulgaire qui s'est accréditée par les ruses cachées de ces hommes faux, qui, pour mieux duper le trop crédule Public, s'annoncent pour avoir le talent de

nétoyer le globe de l'Œil, & de le replacer dans son orbite. Telles sont les friponneries marquées auxquelles une confiance aveugle se prête encore tous les jours, sans qu'on cherche les moyens de les réprimer ; ce qui afflige les Observateurs honnêtes, & les Praticiens éclairés.

Le globe de l'Œil, pour être bien établi dans son orbite, ne doit paroître ni trop volumineux ni trop saillant ; il doit être régulièrement convexe, & à fleur d'orbite. La couleur des fibres de l'iris la plus heureuse est la grise & la brune, qui a des nuances plus ou moins foncées. La cornée transparente doit avoir une circonférence assez étendue, pour que la pupille puisse se resserer ou se dilater avec aisance. La situation la plus avantageuse du globe de l'Œil, est lorsqu'il se trouve à couvert par l'arcade sourcillière ; ce qui fait qu'il est moins exposé aux contusions, & nullement enveloppé, comme celui qui est saillant, par une infinité de rayons divergens qui lui viennent de toute part. L'étendue de vue d'un Œil bien constitué, se trouve & se prolonge également, depuis six pouces jusqu'à deux pieds & au-delà, parce que l'action de ses muscles n'est pas gênée, parce qu'elle se prête facilement à toutes les impressions qui se transmettent de l'objet à l'Œil ;

c'eſt pourquoi un globe qui eſt ainſi fixé dans ſon orbite, donne à l'acte viſuel toutes les proportions néceſſaires à la perception des rayons lumineux, de manière qu'on pouroit dire, qu'il eſt inutile de prendre des précautions pour en maintenir le bien-être; cependant je crois devoir dire qu'il eſt à propos de le rafraîchir de temps en temps, ſoit avec l'eau ophtalmique, ſoit avec celle de joubarbe préparée, & qu'on fait le matin de préférence.

D'après tout ce qu'on vient de dire ſur l'heureuſe conformation du globle de l'Œil, il eſt aiſé de conclure qu'on paye ſouvent bien cher le plaiſir qu'il y a d'avoir un Œil bien fendu & bien protubérant, puiſque la jouiſſance en eſt troublée par une multitude d'accidens, auxquels un globe bien à couvert n'eſt pas expoſé. Heureux celui qui, ainſi favoriſé de la Nature, jouit tranquillement de ce précieux thréſor. Puiſſe-t-il le ménager, d'après le proverbe, comme la prunelle de ſes yeux, & n'en pas abuſer dans les circonſtances forcées. Voilà à peu-près ce qu'on peut dire ſur la bonne conſtitution des yeux, qui cependant s'affoibliſſent avec l'âge, & qui ſouvent ont beſoin des ſecours de l'optique, ainſi qu'il ſera plus amplement détaillé dans la Section ſuivante.

SECTION VI.

Du besoin des Lunettes ; de leur utilité, & de leur choix.

IL est un temps où toutes les productions de la Nature se desséchent & se flétrissent, parce que la séve naturelle n'a plus assez de vertus actives, ni assez de forces intérieures pour porter des sucs nourriciers dans ses ramifications les plus menues & les plus déliées. Voilà ce qui se passe de même au temps critique de l'homme, & ce qui fait que la peau se ride, que le visage se décolore, & que les yeux s'enfoncent dans les orbites ; alors les faisceaux de lumière qui nous viennent de toutes parts, ne trouvant plus les mêmes proportions pour atteindre le foyer de la lentille cristalline, il en résulte qu'ils s'écartent & se divisent, ce qui rend les objets sensibles, troubles & diffus. C'est donc dans ces momens justement allarmans que l'homme a besoin de chercher les moyens de suppléer au défaut de la Nature, en faisant usage de lunettes convexes , de lunettes qui, en réunissant les rayons puissent les transmettre au fond de l'Œil dans une juste proportion ; mais ce qui est essentiel pour celui qui se trouve pressé par ce

besoin, est de ne pas trop attendre, ni laisser passer le moment de prendre ce secours, parce que les efforts redoublés que l'Œil emploie pour saisir les objets lumineux, ne peuvent qu'affoiblir de plus en plus les ressorts de ce méchanisme incomparable.

Les lunettes des presbytes sont deux morceaux de glace, qu'on rend plus ou moins convexes; celles qui le sont moins sont appellées *conserves;* on doit placer les lunettes sur le nez, de manière à ne pas gêner la respiration, ni trop comprimer la membrane nazale; c'est pourquoi il est essentiel de les mettre sur la partie inférieure & cartilagineuse du nez. On connoit le besoin qu'on a de lunettes, lorsqu'on est forcé d'éloigner le livre dont on se sert, ou tout autre objet de lecture & d'écriture; on le connoit, dis-je, lorsque le caractère devient trouble & diffus, lorsqu'enfin on a peine à enfiler une aiguille, à suivre la direction des mailles & autres, parce qu'alors c'est une preuve de la divergence des rayons incidens, dont l'effet n'est pas assez sensible sur les fibres de l'iris, pour atteindre le crystallin qui doit les réunir, & former une espéce de cône, dont la pointe porte sur les membranes rétine & choroïde. Lorsqu'on prend des lunettes ou qu'on a besoin d'en changer, il faut ouvrir un livre, & avoir

l'attention la plus ſcrupuleuſe pour que les verres ne faſſent qu'éclaircir le caractère ſans en augmenter ni diminuer l'étendue ; il faut avoir ſoin d'entretenir ces mêmes verres bien nets & bien propres : pour cela, il faut les nettoyer de temps en temps avec de la bonne eau de vie, & les eſſuyer promptement, afin d'éviter de mouiller le cuir ou tout autre corps qui les contient. Lorſque les verres ſe graiſſent trop, ou que le foyer de vue diminue ſenſiblement, on doit s'adreſſer à un Opticien expérimenté, pour ſuivre le même dégré de foyer, ou diriger celui qui devient néceſſaire ; mais je ne puis m'empécher de dire qu'il eſt dangereux de ſe ſervir de lunettes en forme de béſicles, parce que les attaches compriment les artères temporales, & portent obſtacle à la circulatation dans les vaſſaux ſupérieurs. Il ſeroit donc à déſirer qu'on pût changer cette forme, ou y ſuppléer par quelque choſe d'élaſtique, qui s'attacheroit au chapeau ou au bonnet.

Les verres des myopes ſont concaves des deux côtés ; cette forme leur eſt donnée pour recevoir & prolonger la réunion des rayons, pour aſſurer le point où l'image devient diſtincte & ſenſible. Les perſonnes qui ont été opérées de la cataracte avec ſuccès, & qui commencent à faire uſage de la vue, ſoit pour lire,

ſoit pour écrire, ſont obligées de ſe ſervir de lunettes très-convexes des deux côtés, afin de remplacer le manque du cryſtallin qui a été extrait, & d'en faire l'office. On appelle *foyer* la réunion des points de lumière, & l'angle aigu que produiſent les rayons de la lumière qui ſe réuniſſent dans la courbure des verres, de manière qu'en diminuant la divergence des rayons incidens, il arrive qu'ils parviennent plus aiſément ſur les organes de la vue. Les bonnes lunettes ſont toutes numerotées, & ſe diſtinguent par le poli des verres, ainſi que par l'étendue de foyer; mais, comme tout le monde n'a pas les connoiſſances de l'optique, on ne peut être trop attentif dans l'acquiſition qu'on fait de ce ſecours artificiel; c'eſt ce qui fait qu'on doit ſe mettre en garde contre les friponnneries des Colporteurs, qui vous vendent pour lunettes de tant de pieds ou pouces de foyer, des verres ſimples, quelquefois mal préparés, & ſouvent de différens dégrés, de manière qu'il en réſulte un tort irréparable pour l'organe de la vue, & qui devient même la cauſe des maladies les plus graves.

Il eſt des vues baſſes qu'il eſt difficile de définir; il en eſt qui ne ſont ni myopes ni preſbytes, qui voyent difficilement les objets qui ſont à peu de diſtance, & très-bien ceux qui

ſont éloignés ; mais qui ne peuvent ni lire ni écrire que de près. Cependant ces ſortes de vues ne trouvent de facilité que dans l'uſage des verres convexes, dont la courbure & le foyer varient conſidérablement. On ne peut trop exhorter ceux qui en ſont les victimes, à conſulter ſouvent les perſonnes de l'Art, à ne pas abuſer de la facilité qu'ils ont de changer ou de multiplier les verres, parce que ces ſortes de vues ſe troublent, & ſe paralyſent aiſément. Il eſt un autre abus contre lequel je ne puis trop élever la voix, & qui regarde les jeunes-gens, ſur-tout ceux qui, pour ſe donner un ton dans les promenades, pour avoir un air d'examen dans les ſpectacles, s'arment d'une lorgnette, & viennent hardiment narguer le Public avec le ſecours d'un Œil, qui ne tarde pas à ſe reſſentir de cette élégance peu ſéante. Voilà ce que j'ai vu & reconnu dans ceux qui regrettent, mais trop tard, l'influence du mauvais exemple. On ne ſçauroit donc être trop prudent dans le beſoin & dans l'uſage des lorgnettes, parce qu'il eſt certain que l'Œil, ſans ceſſe occupé par une action forcée, perd de ſa force, & rend l'autre foible.

Il eſt encore des lunettes auxquelles on donne mal à propos le nom de *conſerves*, parce que les verres ont une teinte verte, ce qui, en

apparence paroit adoucir & ménager la vue; mais on ne fait pas attention que cette douceur eſt meurtrière pour le globe, dont elle affoiblit l'action, en portant de plus en plus le relâchement dans toutes les parties nerveuſes & muſculeüſes, d'où ſuit néceſſairement le trouble des humeurs aqueuſe & cryſtalline. Il eſt donc de la dernière conſéquence, de réfléchir ſur un inconvénient de cette eſpéce; c'eſt pourquoi, j'oſe aſſurer qu'il eſt plus prudent de ſe ſervir de lunettes ordinaires, ſans aucune teinte de verd, de jaune ou de bleu. Puiſſent ceux qui ont la vue foible ſe reſſouvenir de cette importante leçon!



CHAPITRE VII.

Des moyens de conserver sa Vue jusques dans l'âge le plus avancé.

VOIR est le premier de tous les biens, c'est le sens le plus nécessaire ; c'est le don le plus favori de la Nature : il n'est pas de fortune qui puisse dédommager de sa perte ; il n'est pas de consolation qui puisse faire supporter patiemment le regret d'être à charge aux autres, insupportable à soi-même ; plus on a vécu dans les plaisirs & l'abondance ; plus le souvenir en est douloureux, par l'impuissance où l'on est de faire & d'agir toujours de même ; cependant les Grands & les Riches du siécle sont les moins craignans, sont les premiers à se faire illusion sur un point aussi essentiel : on les voit tout occupés d'une fête, d'une partie de plaisir, penser quelquefois à leur santé, mais rarement à leurs yeux. S'il arrive un échec un peu considérable, on recule toujours, & l'on parvient enfin au moment où les ressources de l'Art sont de peu d'utilité, lorsque dans les premiers instants, la maladie auroit cédé au régime le plus doux, aux remédes les

plus ſimples ; c'eſt donc la faute des malades ; & non celle des Obſervateurs, ſi une paralyſie parfaite met obſtacle à toute eſpéce de reſſources, ſi une cataracte commençante fait des progrès aſſez prompts pour ne laiſſer d'autre eſpoir que celui d'une opération toujours douteuſe ; c'eſt ce qui fait que je ne puis trop m'étendre ſur un objet auſſi important, pour montrer les dangers qui peuvent en réſulter & indiquer les précautions qu'on doit prendre.

Celui qui veut jouir, avec ſécurité, de la douce ſatisfaction de conſerver une bonne vue, doit, tous les mois, faire lui-même l'examen de ſes yeux ; c'eſt-dire, placer un objet, différemment colorié, à une certaine diſtance, l'enviſager de l'Œil l'un après l'autre, & ſucceſſivement de tous les deux à la fois ; alors, ſi les nuances ſont les mêmes, ſi elles ſont claires & nettes, on peut en augurer que les yeux ſont dans un état d'intégrité parfaite ; mais au contraire, ſi ces mêmes nuances ſont plus louches pour un Œil que pour l'autre, il faut, de toute néceſſité, recourir à un Obſervateur éclairé, & d'une réputation avouée ; il faut lui faire un détail bien circonſtancié des variations qui arrivent, & des différentes ſenſations qu'on éprouve, afin qu'il puiſſe juger ſi la cauſe peccante provient du relâchement

des solides, ou du défaut de circulation des fluides ; alors, c'est à ce même Médecin oculiste à prescrire le plan de conduite qu'on doit tenir corporellement & oculairement ; c'est au malade à en remplir toutes les conditions, afin qu'il puisse juger ensuite des autres moyens propres à maintenir le bien-être qu'il aura ménagé, & à lui en assurer la jouissance.

Il seroit à désirer, que le Gouvernement, qui encourage tous les talens utiles, s'occupât de quelque noveau moyen d'encourager ceux des vrais Oculistes, puisque le dixiéme des sujets de l'Etat porte les preuves qu'il a été ou qu'il est affecté de maladies des yeux. Ce point d'Administration seroit, ce me semble, facile à remplir, par des sujets de prix, qu'on pourroit annuellement proposer, par des distinctions & des récompenses flateuses qu'on accorderoit à ceux qui les auroient méritées. C'est, selon moi, un puissant moyen d'encourager les Observateurs, qui, fâchés de voir le peu de cas qu'on a fait de leurs découvertes, ont enseveli dans les ténébres, le fruit de leurs travaux. Je désirerois donc qu'on prît de justes mesures pour favoriser les progrès de cette partie si essentielle de l'art de guérir. Il semble que certains Grands n'ont des Oculistes

que de nom, ſans ſe ſervir de leurs ſecours; quoiqu'il ſoit bien démontré qu'il en eſt du Médecin des yeux, comme de celui du corps. En effet on cherche & on déſire l'un, parce qu'on a peur de mourir, & on néglige, ou on oublie l'autre, parce qu'on ſe flatte de voir toujours de même; mais c'eſt une erreur qu'on paye ſouvent bien cher, faute d'un petit ſecours. Il eſt donc abſolument eſſentiel de ne pas attendre le moment de l'aveuglement, pour en connoître la diſpoſition; il faut être, de toute néceſſité, au fait des cauſes phyſiques, & en ſcruter les ſecrets les plus cachés; il faut, en un mot, obſerver les yeux au moins une fois tous les mois, pour pouvoir prévenir les accidens qui les menacent, ou remédier plus ſûrement à ceux qui leur arrivent. Cet objet important, le devient encore davantage avant, pendant & après le temps critique. Puiſſe le Lecteur ſe pénétrer de cette vérité, & ne pas attendre le moment de l'orage, pour ſe mettre à l'abri des événemens!



SECTION PREMIÈRE.

Des précautions qu'on doit prendre au moment de la Naiſſance, & pendant l'Enfance.

A PEINE un enfant eſt-il compté au nombre des vivans, qu'il annonce ſes beſoins, qu'il fait connoître ſes infirmités. Ce petit être, qui n'eſt ſuſceptible de rien, ſemble réclamer tous les ſecours réunis, pour achever de rendre parfait le grand ouvrage de la Nature. En effet ce n'eſt que par des ſoins aſſidus, par une propreté bien étendue, qu'on parvient à favoriſer l'action des conduits ſécréteurs & excréteurs. Les yeux, ce chef-d'œuvre de l'Artiſte divin, donnent, après les fonctions du cœur, les premières preuves ſenſibles de notre exiſtence; cependant le moment de la naiſſance n'eſt pas celui de la viſion, puiſque cette chambre obſcure eſt incapable de percevoir les rayons lumineux; ce dégré de perfection ne ſe manifeſte même que par gradation, un peu plus tôt dans les uns, un peu plus tard dans les autres, ſuivant la forte ou délicate conſtitution du ſujet, ſuivant le plus ou le moins de ſoin qu'on prend pour purger les yeux de cette lymphe épaiſſie, qui englutine les paupières.

C'eſt donc un devoir comme une néceſſité ; de laver, tous les jours, les yeux des nouveaux nés, ainſi que le front & les tempes, afin de perfectionner le ton des ſolides, & de favoriſer la circulation des fluides, afin de procurer à la cornée tranſparente un ſuc lacrymal propre à lubréfier ſa tranſparence, & à faciliter le paſſage des faiſceaux de lumière.

Après avoir bien lavé le corps de l'enfant qui vient au monde, on doit s'attacher à décraſſer la peau du viſage, à développer les cils naiſſans des paupières; pour remplir cette indication, on peut ſe ſervir d'un linge ou d'une petite éponge qu'on trempe dans une infuſion dégourdie de fleurs de mauve, en doucher, tous les matins, le front, les tempes & les yeux; ce qu'on répétera après, & avec le même ſoin, ayant l'attention la plus ſcrupuleuſe de ne pas porter les doigts, ni faire de preſſions ſur les globes, dont le compoſé organique eſt encore trop foible & trop délicat; je dois même ajouter qu'il eſt de la dernière conſéquence, lorſque les enfans deviennent un peu plus forts, de les empêcher de porter la main ſur les yeux pour les frotter, parce que la partie de graiſſe qui eſt au fond de l'orbite, & qui ſert à maintenir la ſaillie du globe, s'affaiſſe aiſément; ce qui naturellement n'arrive que trop tôt aux

perſonnes

perſonnes maigres, & particulièrement vers l'âge de quarante-cinq à cinquante ans, où l'on voit les yeux ſe caver & rentrer dans l'orbite : mais une raiſon plus déterminante encore, pour laquelle on ne doit pas frotter les yeux à tout âge, & ſur-tout dans les momens où l'on éprouve une demangeaiſon, c'eſt parce que de cette preſſion réitérée, il en réſulte des engorgemens, dans les vaiſſeaux ſoit ſanguins ſoit lymphatiques ; ce qui donne lieu aux différentes ophtalmies qui naiſſent ſucceſſivement. Lorſque la démangeaiſon devient inſupportable, le parti le plus sûr & le plus ſage qu'il y ait alors à prendre, c'eſt de paſſer la main ſur les ſourcils, en frottant, avec les doigts, toute l'étendue de l'arcade ; pour lors, la demangeaiſon ceſſe ou diminue conſidérablement. On conſeille de ne point toucher aux yeux avec les doigts, parce qu'il eſt prouvé que l'humeur de la tranſpiration de cette partie les irrite ſenſiblement.

D'après le compte que j'ai rendu, dans mon premier volume, des maladies des enfans, & des moyens d'y remédier, il ne me reſte à annoncer que ce qu'il faut faire en état de ſanté, pour ſeconder la Nature, & en favoriſer les efforts. Lorſqu'un enfant commence à ſuivre la direction des objets, c'eſt une

preuve que les membranes rétine & choroïde ont acquis l'état de perfection ; c'eſt pourquoi il ſuffit de baſſiner à froid, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, ſoit avec une eau de mauve, ſoit avec une eau ſimple, & d'avoir un ſoin particulier pour ne laiſſer aucune ſanie entre les paupières; mais le point eſſentiel, & ſur lequel les Nourrices ne peuvent apporter trop de précautions, c'eſt d'éviter de mettre ſouvent l'enfant en face du feu, des lumières & du ſoleil, parce que la trop grande vivacité de ces corps lumineux, après avoir forcé l'action des nerfs & des muſcles, finit toujours par produire un relâchement qui affoiblit le mouvement de ces mêmes muſcles; qui en altère les ſucs nourriciers, & qui enfin, d'une vue forte & bien conſtituée, en fait peu-à-peu une foible & délicate.

Lorſqu'un enfant eſt ſevré, & qu'il commence à marcher ſeul, on doit lui inſpirer la terreur la plus grande pour les approches du feu; on doit lui faire porter un bourrelet pendant deux à trois mois ſeulement, afin de mettre, autant qu'il eſt poſſible, les yeux à l'abri des contuſions & des chûtes ſans ceſſe répétées : ce terme expiré, on le lui ôte, parce que le bourrelet comprime les ſinus frontaux, & même les artères temporales ; d'ailleurs ces

ſortes de ſerres-tête, peuvent être ſujets à bien d'autres inconvéniens, qui ſont de faire approcher des yeux un bâton, ou tout autre objet avec lequel l'enfant joue, & qu'il veut promener en l'air, ou qu'il fait tourner de droite à gauche. S'il arrive que le ſevrage d'un enfant ne porte aucune atteinte aux fonctions du corps; il eſt à propos de ſe ſervir d'une éponge pour le laver tous les jours, ou preſque tous les jours, de la tête aux pieds; de le faire à jeun avec l'eau froide, ou ſimplement dégourdie; mais il eſt très-eſſentiel de commencer par la tête, afin d'éviter toute répercuſſion au cerveau, parce que la compreſſion momentanée n'eſt que tonique, & ne peut produire qu'un bon effet; c'eſt d'après ce moyen, & un régime conforme, qu'on peut conſerver de bons yeux, & établir une conſtitution forte & vigoureuſe, une conſtitution pour laquelle on n'aura à redouter que les influences malignes de l'air, ou les effets des accidens.



SECTION II.

Des ſoins qu'on peut employer dans l'Adoleſcence & dans un âge plus avancé.

L'ADOLESCENCE eſt le moment où la Nature cherche à ſe débarraſſer de ſes humeurs morbifiques, pour déployer tous les reſſorts de l'accroiſſement; on ne ſçauroit donc prendre trop de précautions, pour mettre les yeux à l'abri de tous les échecs auxquels ils ſont expoſés; mais ce ne ſera ni par des remédes compliqués, ou mal entendus, qu'on parviendra à maintenir ce bien-être; au contraire une eau ſimple eſt ſuffiſante pour baſſiner, tous les matins, le front, les tempes, les yeux & même toute la peau du viſage; ce qu'on doit faire à froid en tout temps. Le Public peu inſtruit, regarde comme illuſoire, un remède de cette eſpéce; mais il ignore que l'eau froide eſt un tonique qui a la propriété de fortifier les ſolides relâchés, & de précipiter dans la circulation, les globules épaiſſis. Malheur donc aux incrédules qui, avides des nouveautés, veulent faire uſage du collyre de l'un, employer l'eau céleſte de l'autre, & dont le plus grand

bien ſeroit de ne produire aucun mal. Pour moi, je dis, avec confiance, qu'on ne ſçauroit trop ſe mettre en garde contre les ſurpriſes de ceux qui couvrent d'un voile myſtérieux, de prétendus remédes, dont on redouteroit l'uſage, ſi l'on en connoiſſoit la compoſition & les pernicieux effets.

Les humeurs de gourme qui commencent avec l'enfance, & qui ſuivent l'adoleſcence, exigent beaucoup de ſoins & de ménagemens, pour ne pas répercuter cet amas de ſéroſités qui ſe porte derrière les oreilles, pour ne pas éteindre trop tôt ces feux dévorans qui encroutent le viſage, pour ne pas détruire artificiellement cette vermine qui en abſorbe l'humeur, met le ſujet dans un tourment continuel. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que tous ces excrémens de la Nature, annoncent le beſoin qu'elle a de s'en débarraſſer : or, ſi de votre côté, vous lui oppoſés des moyens de défenſe externes, il arrive alors que la matière morbifique qui vient à refluer intérieurement, porte ſes ravages ſur les yeux qu'elle enflamme & qu'elle obſtrue, avant qu'on ait pu ſe mettre en garde, ou lui donner le change. On ne ſçauroit donc être trop prudent dans l'emploi des ſecours qu'on lui oppoſe, ni apporter trop de précautions, pour ne pas ſupprimer les égoûts

que la Nature ſe prépare. L'exemple ſuivant donne un exemple du danger de ces ſuppreſſions.

Une jeune Dame de qualité, à laquelle j'avois été de quelque utilité, ainſi qu'à toute ſa famille, m'écrivit, il y a cinq à ſix mois, dans ma ſolitude, pour me prier, lorſque je paroîtrois à Paris, de venir voir ſon fils aîné âgé de ſept ans, qui avoit une légère ophtalmie. La rigueur de la ſaiſon ne me permettant pas de m'abſenter de chez moi, & la maladie devenue grave en peu de jours, la mère prit le parti de me l'amener. Au premier aſpect, je fus effrayé, & je ne pus m'empêcher de lui dire: Pourquoi, Madame, avoir tant tardé? Enſuite, examinant l'Œil de près, e reconnus que le globe étoit diminué de volume; que la cornée tranſparente avoit perdu de ſa couleur naturelle; que la pupille etoit totalement maſquée par un dépôt interne, qui avoit, ou qui devoit entraîner la ſuppuration de la capſule du cryſtallin, & du cryſtallin lui-même. Un état auſſi effrayant me fit prendre toutes les précautions pour queſtionner cette mère & la bonne, pour chercher à connoître la cauſe première, que j'annonçois devoir être l'effet d'une contuſion ou d'une répercuſſion d'humeurs: enfin, après bien des demandes & des réponſes, j'appris, avec douleur, que quelques

mois avant, on s'étoit ſervi d'une pommade mercurielle pour faire paſſer la vermine, dont la tête de l'enfant étoit remplie; & on y avoit réuſſi.

Un aveu de cette nature, qui avoit privé l'Œil de toute lumière, me donnoit de juſtes appréhenſions ſur la ſuppuration entière; c'eſt pourquoi j'indiquai ſeulement quelques remédes palliatifs, & je promis de donner, par écrit, mon avis détaillé; mais j'exigeai qu'on préſenteroit l'enfant à pluſieurs Oculiſtes, d'une réputation avouée, qui tous jugèrent la maladie d'un ſuccès douteux & de longue durée. Les uns furent pour tels remédes, les autres pour tels autres; & enfin, on en revint à moi, en me diſant qu'on avoit fait tout ce que j'avois exigé; mais qu'on étoit bien déterminé de ne ſuivre que mes avis. J'avoue qu'il étoit bien difficile de réſiſter à la ſenſibilité d'un père & d'une mère attendris ſur le ſort d'un enfant chéri; c'eſt pourquoi je pris le parti de mettre promptement en uſage toutes les reſſources que l'expérience m'avoit acquiſes. Je commençai donc par établir un exutoire au bras gauche, par purger doucement, par ordonner de bien poudrer & pommader les cheveux de l'enfant, & de le laiſſer avec ſon bonnet de nuit pluſieurs jours de ſuite, ſans le peigner.

En obſervant un régime doux, j'attaquai l'Œil malade avec le ſecours de la pommade ophtalmique que je faiſois mettre deux fois le jour, en employant les bains des yeux, & les topiques appropriés à ce traitement; quinze jours ou trois ſemaines ſe paſsèrent dans les inquiétudes les plus grandes; mais la vermine qui s'étoit régénérée, & qu'on entretenoit avec ſoin, m'inſpiroit quelque confiance : en effet, le ſtimulant de la pommade détermina la réſolution du dépôt; alors la cornée tranſparente redevint diaphane, & reprit en partie ſa couleur naturelle; enfin, dans moins de ſix ſemaines, la vue de cet Œil s'eſt rétablie, & s'eſt toujours perfectionnée, puiſque l'enfant en voit aſſez pour pouvoir lire & écrire; cependant, je ſuis, & ſerai encore quelque temps à l'examen de cet Œil, qui demande les ſoins les plus aſſidus, pour faire ſuccéder les différentes eſpéces de remédes qui peuvent en aſſurer la jouiſſance; parce qu'il eſt certain qu'une humeur de gourme, ainſi répercutée, eſt toujours à redouter.

Un exemple ſemblable, eſt bien fait pour corriger les parens du déſir qu'ils ont de vouloir arrêter ou ſupprimer les déjections de la Nature; ces ſoins recherchés ſur la propreté, ſont quelquefois un coup de poignard que

l'on enfonce dans le ſein de celui qu'on chérit le plus. Il ſuffit de tenir propre la tête de l'enfant, & de le peigner de temps en temps, pour faciliter l'exudation de ce venin morbifique. Le cours de l'adoleſcence n'a donc beſoin que de ſoins & de précautions, pour maintenir & perfectionner de plus en plus le méchaniſme de la viſion. Il n'en eſt pas de même du commencement de l'âge viril, qui eſt le moment le plus délicat de la vie, celui de prendre un état qui ne puiſſe pas contrarier le genre de vue qui nous eſt propre; c'eſt alors qu'il faut recourir à un Oculiſte expérimenté, & lui demander ſon avis pour ne rien entreprendre au-deſſus de la force des yeux. Ce point de Phyſiologie eſt abſolument eſſentiel; c'eſt de lui que dépend ſouvent le bonheur de la vie, & le ſoutien de la vue. Les jeunes-gens qui veulent conſerver de bons yeux, doivent avoir l'attention de ne pas chercher à enviſager ni le ſoleil, ni les éclairs, ni la lune, ni les étoiles; parce que ces corps, trop lumineux, portent l'érétiſme dans les nerfs & dans les muſcles, au point qu'en ceſſant de vouloir faire cet examen, on reſte quelquefois des momens ſans voir; ou, ſi l'on voit, c'eſt avec une teinte rouge, ſi c'eſt le ſoleil ou les éclairs; avec des rayons blancs, ſi c'eſt la lune ou les

étoiles. Une habitude de cette nature, eſt donc toujours dangereuſe, & devient ſouvent l'origine d'une foibleſſe de vue, qui ne ſe déclare que long-temps après.

L'âge de puberté eſt l'âge favori de la Nature qui ne laiſſe à redouter que les imprudences, qui pour lors ſont toujours plus de ravages, parce que la chaleur du ſang s'irrite & s'enflamme aiſément; c'eſt ce qui fait qu'on ne ſçauroit trop recommander à la jeuneſſe, toujours téméraire, de ne point ſe mettre entre deux airs, ayant chaud, de ne pas s'endormir de jour auprès d'un ruiſſeau, ni de laiſſer les fenêtres ouvertes, pendant la nuit, parce que les yeux à-demi fermés & moins actifs que dans la journée, ſont plus ſuſceptibles de prendre la fraîcheur ou l'humidité du moment; parce que plus la chaleur a été grande pendant le jour, plus les pores ſont ouverts, & par conſéquent plus les humeurs ſont affectées d'une tranſpiration interceptée. Voilà ce qui eſt, en été, la cauſe & la ſource de tant d'ophtalmies qui, par négligence ou autrement, deviennent très-graves & affoibliſſent toujours l'organe de la vue. C'eſt donc payer bien cher un plaiſir meurtrier, un plaiſir du moment.

L'âge heureux de la puberté n'a beſoin,

pour favoriſer le bien-être des yeux, que d'en ménager l'uſage, que de les baſſiner tous les matins avec l'eau fraîche, ſoit de rivière ou de fontaine, parce que l'eau de puits, ſi mal-à-propos recherchée, eſt pour l'ordinaire d'une nature trop crue & trop dure, par conſéquent plus propre à empêcher le cours des excrétions qu'à les faciliter : il en de même de cette eau de corde à puits que les bonnes gens adoptent par prédilection, & dont les effets répercuſſifs ne produiſent qu'un calme momentané qui fixe de plus-en-plus le genre de la maladie. Il eſt encore une infinité d'autres remédes vulgaires, auxquels on ne doit pas donner plus de confiance qu'ils ne méritent, parce que c'eſt toujours l'effet du hazard qui en accrédite les ſuccès, parce que l'homme avide de la nouveauté, court long-temps après ce qu'il déſire, ſans trouver ce qu'il cherche.



SECTION III.

Des ménagemens que les différens dégrés de l'âge viril peuvent réclamer.

LE commencement de l'âge viril eſt un torrent qui ſe précipite avec impétuoſité, qui couvre la terre de ſes flots. Heureux celui qui, craignant les écueils & les dangers, dirige ſa courſe du côté du port fortuné; plus heureux encore le mortel favoriſé qui en a connu les apparences trompeuſes, & qui n'abuſant pas des forces de ſon corps, a conſervé celles de ſes yeux. Mais hélas! cette claſſe privilégiée n'eſt pas le plus grand nombre. Un jeune homme ſe croit tout permis, parce que la Nature, habile à réparer ſes écarts, lui donne la facilité d'y retomber; cependant, tôt ou tard, il devient la victime de ſes erreurs; c'eſt alors qu'il demande, qu'il implore des ſecours pour une vue naturellement bien conſtituée, & qui devient foible avant le temps. C'eſt alors qu'il abjure le paſſé, qu'il ſe ſoumet au préſent & qu'il promet tout pour l'avenir. Voilà ce qui ſe paſſe journellement à l'examen des yeux; mais, pour un repentant ſincère, il en eſt neuf qui retombent dans leurs égaremens. Tel eſt

l'homme, telle eſt ſa foibleſſe, ou plutôt ſa témérité.

L'ordre ſocial eſt un compoſé d'états ſi différens, qu'il n'eſt pas poſſible de donner des préceptes particuliers pour faire éviter les dangers de chacun; il faut de toute néceſſité s'en rapporter aux avis généraux qui ont le plus de rapport avec celui dont on a beſoin pour maintenir & conſerver l'organe de la vue. Le repos de la nuit eſt fait pour réparer les pertes du corps, pour repoſer le globe de l'Œil des fatigues du jour; c'eſt pourquoi, le matin, à ſon réveil: on doit éviter d'enviſager trop vite, ſoit la lumière naturelle, ſoit l'artificielle, parce que l'aſpect trop prompt de ces corps lumineux nuit à l'organe de la vue, l'empêche de ſe prêter facilement aux différentes impreſſions; parce que d'une ſenſibilité trop ſubite & trop préciptée, doit ſuivre néceſſairement l'érétiſme des ſolides, & le relâchement qui en eſt la ſuite inſéparable; ce qu'il eſt aiſé d'aſſimiler à l'effet d'une corde d'arc trop tendue; mais dont l'uſage réitéré la relâche au point d'obliger de la reſſerrer de nouveau. Le précepte le plus ſage qu'on puiſſe propoſer, ſelon moi, dans cette circonſtance, c'eſt d'ouvrir les yeux peu-à-peu, afin des les rendre inſenſiblement à la lumière; c'eſt de les baſſiner

tous les jours, ainſi que le front & les tempes, avec l'eau fraîche animée d'eau des Carmes : ſavoir, dix à douze goutes d'eau des Carmes pour une once d'eau de rivière ou de fontaine, ou bien ſe ſervir de même de l'eau ophtalmique préparée.

Les précautions qui regardent l'homme de cabinet, conſiſtent dans la néceſſité où il eſt de placer ſon bureau, de manière à n'être pas en face du jour, parce que l'impreſſion trop vive tient les nerfs & les muſcles en trop grande contention ; ce qui empêcheroit de ſuivre un travail de longue durée ; il doit ſe placer de manière à n'avoir ni le réflet du ſoleil, ni celui de ſa réverbération, parce que l'Œil qui ſe trouveroit ainſi expoſé en ſouffriroit beaucoup, & deviendroit plus foible que l'autre. C'eſt une obſervation que j'ai faite ſouvent dans les différens examens qui ſe ſont préſentés. Il doit, dis-je, avoir ſon bureau garni d'un tapis ou cuir verd, couleur dont la vue fatigue le moins les yeux ; mais, ce qui eſt eſſentiel, c'eſt de ſe procurer un ſiége commode, qui ne ſoit ni trop haut ni trop bas, afin de ne pas gêner le corps, & que les yeux ſoient à une diſtance aiſée de l'écriture. On ne ſçauroit donc être trop attentif ſur ce point, ni apporter trop de ménagemens pour ſe mettre à l'abri de l'impreſ-

ſion d'un trop grand jour ; parce qu'il eſt certain que les faiſceaux de lumière, en ſe renouvellant ſans ceſſe, affoibliſſent l'organe de la vue ; en voici la preuve :

Appellé dans une Maiſon Religieuſe, à quelque diſtance de Paris, on me préſenta pluſieurs Dames affectées d'une foibleſſe de vue, qui offroit tous les ſymptômes d'une goutte ſereine imparfaite, quoique les yeux fuſſent naturellement bien conſtitués. Cet état, qu'il eſt inutile de décrire, n'en devenoit que plus inquiétant, parce que je voyois les malades ſe plaindre avec raiſon du trouble & de la confuſion qui ſe répandoient ſur leur lecture, même avec le ſecours de lunettes, qu'elles avoient priſes avant le temps. Plus je faiſois de queſtions pour chercher à connoître la cauſe première, moins je trouvois de réponſes ſur leſquelles je pus appuyer un traitement convenable ; enfin, pour dernière reſſource, je demandai à voir le chœur des Religieuſes, & je trouvai, que mes trois ou quatre Dames étoient en face de deux croiſées très-vaſtes, très-étendues, & dont le mur, qui ſe trouvoit à quelque diſtance, faiſoit refletter la réverbération du ſoleil. Satisfait de ma découverte, je pris le parti de faire changer les Religieuſes de place, & je fis établir des rideaux verds, afin que celles qui leur ſuccé-

deroient, ne puſſent pas recevoir les mêmes impreſſions ; j'ordonnai enſuite quelques remédes toniques, capables de ranimer les parties nerveuſes & muſculeuſes ; ce qui me donna, ſous peu de temps, la conſolation de voir mes ſouhaits accomplis, & ſans avoir à craindre aucun retour.

Celui qui travaille au feu ou à la forge, doit avoir l'attention la plus ſcrupuleuſe pour ne pas trop enviſager l'action de la flamme, qui devient plus ou moins reſplendiſſante, ſuivant les coups de fourgons ou de ſouflets, plus ou moins répétés. L'Artiſan de ce genre, ainſi que ceux qui ſont ſujets à un travail de contention & d'application forcée, doivent, leur journée faite, ſe laver les yeux & le viſage avec l'eau fraîche, pourvû qu'ils ne ſoient pas en ſueur ; car, autrement, il faut ſe ſervir de l'eau dégourdie, parce que le liquide froid eſt un tonique ſi actif qu'il arrête les hémoragies les plus fortes, & pour leſquelles on doit avoir les ménagemens les plus grands ; je puis même dire que j'en ai vu des exemples bien capables d'inſpirer une juſte terreur, & de donner les apréhenſions les plus grandes ſur le danger de ſon application.

Un jeune-homme d'une famille honnête, âgé de 17 à 18 ans, à qui j'avois été de quelque utilité,

utilité, quelques années avant, vint me trouver, il y a plusieurs mois, fondant en larmes, & déplorant l'étourderie qu'on lui avoit fait commettre; ayant été surpris par une hémoragie nazale, qui dérangeoit le moment de ses plaisirs, un ancien Commis de M. son père, qui se trouvoit présent, lui conseilla de se tremper le visage dans un sceau d'eau fraîche; ce qui en peu de temps supprima le flux de sang; mais les yeux & les paupières se gonflèrent avec un tension si douloureuse, qu'il se crut pour toujours privé de la lumière. Ce fut dans cet état qu'il vint me trouver; ce qui me détermina à lui faire frictionner le col & la tête avec des flanelles bien chaudes, afin de rétablir la circulation du sang; ensuite j'employai tous les remédes capables de porter l'ophtalmie à sa résolution; ce que je fus assez heureux d'obtenir, sans qu'il soit arrivé d'accidens plus graves; parce que la maladie avoit été prise au moment, & que la Nature avoit été secondée à propos.

Au travail du jour succéde ordinairement celui du soir; &, pour en remplir les fonctions, on se sert, soit de bougies, soit de chandelles ou de lampes, pour lesquelles on a inventé des instrumens en forme de cloche, qui réunissent & concentrent les rayons de lumière. J'avoue que je ne suis pas le partisan de pareils moyens,

que la nouveauté accrédite & que le Sage proſcrit, parce que la trop grande vivacité des points lumineux réfléchis porte toujours l'érétiſme dans l'Œil, & doit fatiguer, à la longue, l'organe de la vue, ainſi que je l'ai plus amplement obſervé. J'aime donc beaucoup mieux une lumière qui a ſon foyer étendu, & qu'on peut multiplier au beſoin : en effet voici ma régle. Lorſque j'ai travaillé deux heures de ſuite, à l'aide d'une bougie, j'en allume une deuxiéme; &, ſi mon travail ſe perpétue du double, je me ſers même d'une troiſiéme. Voilà de quelle manière je cherche à réparer le relâchement qu'a du produire une application trop conſtante; mais, ſi l'on n'eſt pas commandé par le travail, & qu'on veuille éviter la dépenſe d'une double ou 3e. lumière; voici un procédé bien ſimple; c'eſt de repoſer la vue de temps en temps, en fermant les yeux l'eſpace de cinq à ſix minutes, ou bien d'ouvrir une fenêtre & de prendre l'air pendant autant de temps: quelque foible que paroiſſe cette précaution, il ſeroit à déſirer qu'elle pût devenir la régle de tous les gens de cabinet, ſur-tout lorſqu'ils ont ceſſé de travailler; parce que ce ſeroit le vrai moyen de conſerver ſes yeux, & de réparer la foibleſſe qu'ils ont reçue. Il eſt encore un article intéreſſant qui regarde le genre de

lumière dont on doit faire ufage. Je crois être fondé à dire que les gens aifés doivent préférer la bougie ou la chandelle, parce que l'huile eft un corps gras, un corps onctueux qui, en épaiffiffant la colonne d'air d'un appartement, porte la même impreffion fur l'organe de la vue, & par conféquent eft plus nuifible que la chandelle qu'on doit avoir foin de moucher fouvent, à caufe de la longueur de la méche qui entraîne plus de fumée.

Le malheureux ouvrier qui n'a d'autre domaine que le travail de fes mains, d'autre afyle qu'une humble retraite dans laquelle fe trouve un vil grabat, pour le délaffer des fatigues du jour, eft bien moins à plaindre, quoiqu'il foit en proie à tous les befoins du corps, parce qu'il eft moins fujet aux maladies des yeux, parce que fa vie eft plus fobre, parce que le travail du jour répare bien vîte les engorgemens que produit le repos de la nuit, les engorgemens qu'auroit pu occafionner foit une fraîcheur, foit un vent coulis. Cet individu, qui eft l'inftrument de nos jouiffances & de nos plaifirs, n'eft malheureux que dans l'urgente néceffité, parce qu'il eft riche de la fanté des yeux & de celle du corps, parce qu'il n'eft pas fujet à ces petites incommodités que la

bonne chère enfante, & que l'oisiveté entretient ; aussi n'a-t-il besoin le soir que d'eau fraîche pour rafraîchir ses yeux de la fatigue du jour, ce qu'il doit réitérer le matin à son réveil, pour les disposer au même service. Telles sont les précautions de l'âge viril, lorsque la sérénité n'en est pas troublée par des causes accidentelles, ou dérangée par des vices du sang.

SECTION IV.

Des secours que la Vieillesse & l'âge Caduc sont dans le cas de requérir & d'exiger.

LES approches de la vieillesse, en diminuant l'étendue de nos forces, diminuent aussi celles de nos sensations : tous nos organes deviennent plus gênés & plus serrés; nos yeux sont même les premiers à en ressentir les influences, parce que les petits vaisseaux, en ne recevant plus les mêmes secours, se desséchent & produisent souvent le germe de ces engorgemens désignés sous les noms de *cataracte* & de *goute sereine* : c'est donc à celui qui en ressent les premières atteintes, de consulter un Médecin oculiste, un Médecin d'une expérience consommée, afin qu'il puisse juger

la caufe première, & défigner les moyens curatifs pour diminuer l'acrimonie ou l'épaiffiffement des humeurs qui, infenfiblement, porteroient atteinte à l'organe de la vue; telle eft la conduite que doit tenir celui qui craint pour fes yeux, parce qu'il ne fuffit pas de prendre des précautions externes, il faut de toute néceffité, avoir recours aux remédes internes, parce que le relâchement des folides fe réunit fouvent au défaut de circulation des fluides; ce ne peut donc être qu'après avoir confolidé les uns, & diminué l'acrimonie des autres, qu'on peut prendre ces eaux légèrement ferrugineufes, dont l'effet eft de divifer les humeurs épaiffies, & de les charier dans la voie de la circulation.

Les précautions que doit prendre un vieillard, pour ne pas altérer de plus en plus l'organe de la vue, font d'éviter l'afpect du feu, c'eft-à-dire de le fixer avec trop d'attention, parce que la vivacité des rayons lumineux, & la chaleur qui en eft la fuite, diminue & altère de plus en plus le coloris du *méconium* de la choroïde; parce qu'elle porte l'érétifme dans les folides qu'elle affoiblit & qu'elle deffèche; ce qui, fucceffivement, en ralentit le mouvement & l'action. La preuve en eft fenfible dans les gens de campagne, qui n'ont ni le temps,

ni la faculté de ſe chauffer : on les voit, malgré la fatigue du corps, & l'extrême chaleur de l'été, porter des yeux caves, il eſt vrai, mais dont la tranſparence des humeurs ſe conſerve ſaine & entière ; c'eſt pourquoi mon avis ſeroit de rappeller, plus que jamais, l'uſage des écrans de main, & autres ; car, je puis dire que c'eſt le moyen le plus heureux, non-ſeulement pour conſerver les yeux, mais même pour ménager la poitrine qui ſouffre beaucoup de cette chaleur qui l'irrite & l'enflamme ; s'il arrive que les yeux ſoient affectés de quelque maladie locale, comme foibleſſe de vue ou brouillards, on doit fuir l'aſpect des lumières trop éclatantes ; on doit maſquer celle qui eſt la plus frapante ; ce qui peut ſe faire avec un petit garde-vue de taffetas verd, & à reſſort qu'on attache, ſoit à la bougie, ſoit à la chandelle.

En fait de préceptes, il n'eſt pas de petits détails auxquels le Lecteur ne puiſſe ſe prêter ; c'eſt ce qui fait que je ne crains pas de dire que, lorſqu'on eſt affecté de migraines ou de violens maux de tête, qui portent de la douleur & de la chaleur ſur les yeux, on doit, ſans plus tarder, prendre les mani-luves, & le lendemain matin les pediluves ; ce qu'on peut réitérer pendant pluſieurs jours de ſuite, ainſi que des boiſſons raffraîchiſſantes & analogues au tem-

pérament; on peut ajouter auſſi pour ceux qui, par plaiſir, ou par néceſſité, veulent lire le ſoir aux lumières, on peut, dis-je, ajouter, qu'il eſt de la dernière conſéquence de placer de côté ſa bougie ou toute autre lumière, de le faire de manière que le papier ſoit éclairé, ſans que les yeux en ſoient fatigués; mais il eſt un article auquel on ne fait pas toujours aſſez d'attention, c'eſt lorſqu'il a plu aſſez dans la journée pour mouiller la terre; ce qui rend l'atmoſphère humide; alors on doit fuir l'occaſion de ſe promener le ſoir au ſoleil couchant, parce que l'humidité, en ſupprimant l'inſenſible tranſpiration, enveloppe & obſtrue les parties nerveuſes & muſculeuſes, d'où proviennent ces douleurs de rhumatiſme, de ſciatique & de goute qui, inſenſiblement, dérangent la vue des plus clairvoyants.

La foibleſſe de vue qui nous arrive ordinairement de quarante-cinq à cinquante ans, eſt une preuve de l'embarras où ſe trouve la Nature & de ſes révolutions; auſſi les yeux ſont ils alors plus ſuſceptibles de toutes les impreſſions qui peuvent en arrêter ou diminuer le mouvement; en voici un exemple. Il y a quelques années qu'on m'amena un homme de robe, âgé de quarante-huit à cinquante ans, qui avoit été

détenu plusieurs mois de suite, dans un endroit souterrein très-obscur & très-humide. Ce particulier, en recevant la nouvelle de son déplacement, fut surpris d'une joie inattendue, & n'eut rien de plus pressé que de chercher à jouir du bonheur de la liberté ; c'est pourquoi, sans considérer sa position passée, il se présenta, vers l'heure de midi, à toute la vivacité des rayons du soleil du mois de Juillet ; mais à peine en eût-il reçu les premières impressions, qu'il se sentit les yeux comme serrés & bridés, & qu'il perdit totalement l'usage de la vue. Cette situation mêlée de joie & de tristesse lui fit prendre le parti de se faire conduire chez moi, au lieu de se rendre chez lui.

Au premier aspect des yeux de cette personne, je n'eus pas de peine à reconnoître un érétisme des plus frappans, une pupille très-resserrée qui annonçoit une goute sereine séche, & dont l'examen attentif me détermina à mettre en usage les moyens contraires ; d'après ces principes, je lui conseillai de se rendre chez lui, de se remettre pendant plusieurs jours dans l'obscurité la plus grande, pour recevoir ensuite peu-à-peu les impressions de la lumière, ayant la précaution de faire usage de pédiluves

le matin, & de mani-luves le ſoir, d'obſerver un régime doux, & de prendre des remédes à l'eau de ſon; de baſſiner trois à quatre fois dans la journée, le front, les tempes & les yeux, avec l'eau dégourdie de laitue pommée, amortie dans l'eau bouillante, & d'employer pour topique l'application de cette même plante; ce qui fut exécuté avec toute la ponctualité poſſible; de manière que ce malade, à qui j'avois dit de me donner de ſes nouvelles, ſi cela n'alloit pas mieux, eut la complaiſance de venir me faire ſes remercîmens vers le neuviéme ou dixiéme jour, en me diſant que ſon aveuglement avoit duré près de trois jours, & que ſucceſſivement ſa vue s'étoit rétablie au point où je la voyois. Cet accident prouve combien l'Œil eſt ſuſceptible d'érétiſmes accidentels, dont le traitement n'exige que la connoiſſance de la cauſe, pour remédier avantageuſement à ſes effets, comme j'ai eu occaſion d'en faire encore l'expérience quinze jours après, & avec le même ſuccès; mais je n'entrerai dans aucun détail des circonſtances relatives à cet objet, puiſqu'il ſuffit d'employer les mêmes moyens, & de faire ſucceſſivement uſage des toniques & des liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes.

Les vieillards, qui ſont d'un tempérament

froid & pléthorique, ont ordinairement le cerveau humide & muqueux ; c'eſt une ſuite de leur conſtitution qui leur laiſſe plus à redouter les maladies des yeux, que tous les tempéramens ſanguins, dont la circulation ſe fait & s'établit plus aiſément ; cependant tous deux doivent uſer des mêmes précautions pour maintenir le bien-être de la vue ; c'eſt-à-dire que les Grands & les gens aiſés doivent ſe baſſiner tous les matins, le front, les tempes & les yeux, ſoit avec l'eau ophtalmique, ſoit avec celle de joubarbe préparée : les moins fortunés peuvent le faire avec l'eau ſimple, animée d'eau de méliſſe, dite *des Carmes ;* ſçavoir, douze à quinze goutes de cette liqueur pour une once d'eau de riviére ou de fontaine, ce qui peut ſe conſerver trois à quatre jours de ſuite. Voilà des préceptes généraux qui ne ſont pas difficiles à obſerver, mais dont l'uſage peut-être très-utile pour maintenir & mettre ſa vue à l'abri des événemens ; car (on ne ſçauroit trop le répéter) tous les remédes toniques produiſent un effet ſenſible ſur cet organe ; ce qu'il eſt aiſé de reconnoître, lorſqu'après s'être fait la barbe, on ſe lave à froid les yeux & le viſage ; pour rendre cette obſervation palpable, on peut, avant que de la faire, conſidérer attentivement les couleurs d'un

tableau, & enſuite, après s'être lavé, les obſerver de nouveau, alors, on trouvera ſûrement que les nuances en ſont plus claires & plus nettes; d'où il eſt aiſé de conclure que la vieilleſſe a non-ſeulement beſoin de ces ſortes de ſecours, mais même, de temps en temps, de l'uſage de l'eau de Cologne, comme liqueur ophtalmique ſpiritueuſe, qu'on emploie, tant en aſpiration ſous le nez qu'en évaporation ſous les yeux.

Il eſt encore d'autres règles générales auxquelles on devroit s'aſſujettir, d'autant plus volontiers, qu'il eſt dans la Nature de chercher à éviter les choſes qui peuvent nuire ou porter obſtacle à l'uſage du ſens le plus précieux. De ce nombre ſont, pour le ſexe, les ganſes ou petits colliers dont on cherche à ſe ſerrer le col, pour rendre la peau du viſage plus tendue & plus vive; pour les hommes, les cols ou cravattes; de manière que ces eſpèces de ligatures, en comprimant les veines jugulaires, empêchent le ſang de circuler promptement & aiſément, & déterminent ces engorgemens ſanguins, qui deviennent le principe des différentes ophtalmies. Mais, pour prendre les hommes & les femmes par leur foible, je ne crains pas de dire qu'ils connoiſſent bien peu ce qui flatte leur amour-propre; qu'ils

ne connoiſſent pas même les moyens de réuſſir ſelon leurs vues, puiſque l'Œil ainſi gonflé par la trop grande plénitude de ſes vaiſſeaux, devient plus difficile à mouvoir dans l'orbite; ce qui lui fait perdre de ſa fineſſe & de ſa vivacité. Cette obſervation eſt ſenſible.

Les perſonnes d'un tempérament ſanguin doivent ſe couvrir peu la tête, parce que c'eſt rendre inflammable le ſang qui ſe porte continuellement à la peau, au lieu que ceux qui ont le cerveau plus froid & plus humide, doivent chercher à ſeconder la Nature à proportion de ſes beſoins. Il eſt un autre article auſſi eſſentiel à obſerver, pour conſerver ſes yeux; c'eſt le ſoir, en ſe couchant, d'éviter de s'endormir, lorſqu'on a le globe de l'Œil preſſé ou comprimé, ſoit par le traverſin, ſoit par l'oreiller; parce que cette preſſion forcée eſt dans le cas de repouſſer le globe vers le fond de l'orbite, d'en comprimer la partie graiſſeuſe, & de gêner la libre circulation des humeurs: voilà ce qui fait que le matin, au reveil, on a ſouvent tant de peine à ouvrir les yeux, à enviſager le jour, à recevoir l'impreſſion des rayons lumineux; auſſi a-t-on raiſon de dire qu'on doit s'expoſer peu-à-peu à l'action de la lumière, afin de laiſſer le temps aux nerfs & aux muſcles de s'y accoutumer. Il eſt encore pluſieurs autres principes répandus

dans le corps de cet Ouvrage; mais il en eſt ſur leſquels je ne ſaurois trop inſiſter; comme de travailler peu les jours de ſaignée, de purgation, d'indigeſtion, d'avoir ſoin de ſe tenir chaudement, & ſur-tout la tête couverte; d'avoir la plus ſcrupuleuſe attention pour empêcher la compreſſion des ſolides, pendant & après l'effuſion du ſang, de le faire en aſpiration ſous le nez, avec un mouchoir imbibé d'eau de Cologne, ou des Carmes. Les puiſſans ſecours qui en réſultent pour l'organe de la vue ſont trop ſenſibles, & ont été aſſez démontrés, pour qu'il ſoit néceſſaire d'y revoir.

Mais il eſt un article ſur lequel on n'a peut-être jamais fait de réflexions; c'eſt la néceſſité où l'on eſt, après une longue maladie, de ne pas fatiguer les yeux trop tôt, de laiſſer le temps aux ſolides de ſe fortifier, & aux fluides de ſe régénérer; autrement c'eſt courir les riſques de perpétuer la foibleſſe de vue qui exiſte alors: il eſt donc néceſſaire, non-ſeulement de les laiſſer repoſer, mais même de les fortifier, tous les matins pendant quinze jours à trois ſemaines, avec l'eau de Cologne, tant en aſpiration qu'en évaporation, & de les baſſiner avec l'eau ophtalmique: mais ſi les ſuites de la maladie exigent de prendre perruque, on doit avoir ſoin que les bords internes de la coeffe ne ſer-

rent ni ne compriment trop les tempes, qui eſt le ſeul danger qui puiſſe réſulter de ce ſecours auxiliaire; cependant je ne puis m'empêcher de dire qu'il eſt de peu d'utilité dans les maladies des yeux, quoique les malades en eſpèrent ſouvent tout un autre ſuccès. J'aurois pu m'étendre davantage ſur tous ces objets; mais ce que j'en dis eſt plus que ſuffiſant pour convaincre de la néceſſité des précautions indiquées dans tous les cas expoſés.

SECTION V.

Des Gardes-Vue, & de leurs inconvéniens.

L'AIR eſt un fluide élémentaire qui vivifie tout ce qu'il touche, qui donne une fraîcheur naturelle à tout ce qu'il pénétre. Cet arbre, cette fleur, cette plante qui ſe trouvent privés de ſucs nourriciers externes, ſe flétriſſent, jauniſſent; on voit que la végétation interne n'eſt pas ſuffiſante, & que ſa ſéve externe ne ſe dilate & ne s'étend qu'autant qu'elle eſt rafraîchie & alimentée par le contact de l'air. Voilà le pouvoir de cet élément ſur tous les corps en général, mais plus particulièrement ſur les yeux, dont la délicateſſe des vaiſſeaux a beſoin de cette

action naturelle, pour donner du ton aux ſolides ; pour faire rentrer dans le torrent de la circulation les fluides épaiſſis : en effet qu'on prenne l'air après un travail aſſidu, après une occupation de cabinet, on éprouve que cette fraîcheur s'inſinue dans tous les pores ; qu'elle ſemble même fortifier la foibleſſe qui en réſulte pour l'organe de la vue ; on reconnoit que ce bien-être ranime, pour ainſi-dire, ce qui étoit dans un état d'inertie ou de ſouffrance. Tel eſt le pouvoir de l'air, qui devient encore plus néceſſaire dans toutes les maladies du corps, & dont le renouvellement ſans ceſſe répété, produit les criſes les plus heureuſes.

Toutes les maladies des yeux ſont produites par deux cauſes différentes, qui ſont ou naturelles ou accidentelles ; les premières tiennent ſoit à l'acrimonie du ſang, ſoit à ſon épaiſſiſſement ; les ſecondes ſont l'effet d'un accident ; mais toutes les deux ont beſoin des mêmes ſecours extérieurs, quelquefois même on eſt forcé d'employer pour l'une comme pour l'autre, les reſſources que la pharmacopée naturelle donne & que l'art dirige. Dans l'emploi de ces ſecours employés à propos, les impreſſions de l'air ne peuvent en déranger ni l'ordre ni les effets ; au contraire, il devient abſolument néceſſaire pour concourir à la diminution de

cette ophtalmie naiſſante, qui ne manifeſte les progrès d'une inflammation toujours redoutable, que parce que la Nature eſt en combat avec le mal. Ce ſeroit donc vouloir la troubler dans ſes criſes heureuſes, que de la priver des douces influences de l'air, que de lui oppoſer des gardes-vue qui gênent ou qui empêchent les différentes ondulations des corpuſcules aériens, répandu ſur toute la circonférence du globe. Voilà ce que j'ai obſervé, & ce qui m'a fait revenir de l'erreur où j'étois moi-même, en faiſant faire uſage de ces bandeaux, dont je n'ai jamais reconnu de bons effets, qu'après l'opération de la cataracte; encore ne ſont-ils néceſſaires que pour empêcher l'impreſſion trop vive des rayons lumineux, qui viendroient de toute part forcer l'action des fibres de l'iris, leſquelles ne ſont déjà que trop affoiblies par les effets de l'opération.

Les gardes-vue ou bandeaux, dont on ſe ſert le plus ordinairement, ont une forme plus ou moins élevée, plus ou moins ſerrée, ſuivant le lien qui en fait le contour, & qui le tient aſſujéti; ce cercle eſt pour l'ordinaire, un fil de laiton ou de fer, qui vient s'accrocher derrière la tête: c'eſt ce corps métallique que j'ai toujours regardé comme contraire & même dangereux, parce qu'il bleſſe & comprime les

les ſinus frontaux, les artères temporales, & qu'il porte les mêmes effets ſur toute la circonférence du crâne. Mon avis ſeroit donc de rejetter ces ſortes de gardes-vue, comme préjudiciables à la viſion, & d'une grande gêne pour le malade; d'en rejetter, dis-je, la forme, & les attaches, pour y ſupléer dans la partie frontale, par un ſimple carton, doublé de taffetas verd, & noué par derrière, avec deux rubans: alors il n'exiſteroit ni gêne, ni contention, de manière qu'on pourroit donner à ce garde-vue, une forme plus ou moins élevée, ſuivant le plus ou moins de force qu'on trouveroit aux yeux opérés & rendus à la lumière; mais ce qu'il eſt eſſentiel d'obſerver, c'eſt lorſque la cicatrice du globe eſt bien conſolidée, de diminuer le garde-vue inſenſiblement, afin que l'œil ne ſoit pas ſurpris par un trop grand éclat de rayons lumineux.

Il eſt des ophtalmies humides & nerveuſes, qui, dans le premier période, ne permettent pas au malade de ſupporter la moindre impreſſion de lumière, ſans ſouffrir des douleurs très-vives & très-aigues; auſſi je dois dire qu'il eſt néceſſaire dans ce moment urgent, de mettre les yeux à l'abri de cette contraction douloureuſe; mais pour cela, on doit éviter toute compreſſion, & ſe ſervir ſeulement d'un double taffetas, qu'on appliquera légérement ſur les

yeux, après l'avoir fait laver, pour en ôter la gomme, qui seroit préjudiciable au flux des larmes, & qui englutineroit les paupières. Cette précaution nécessaire ne doit durer que le temps qui sera nécessaire pour diminuer la sensibilité ; ce qui arrive ordinairement dans les deux ou trois fois vingt-quatre heures, pourvû qu'on ne mette pas en usage des remédes ni trop chauds ni trop actifs ; ce qui contrarieroit les efforts de la Nature.

D'après une observation aussi familière, il est aisé de conclure que l'impression de l'air ne peut être qu'utile aux yeux malades ou non malades ; que les gardes-vue ne peuvent être que préjudiciables à cet organe, & produire le même effet que les lunettes d'une teinte verte, qui, en paroissant favoriser l'extrême délicatesse des yeux, finissent presque toujours par produire un relâchement plus considérable ; ce qui arrive naturellement, parce que l'action des muscles devient moins active ; parce que la sensibilité s'engourdit, & dégénère aisément en un relâchement qui annonce une goute sereine imparfaite. Voilà ce que j'ai toujours observé avec attention & sans préjugé, & ce qui m'a fait revenir de l'erreur où j'étois tombé moi-même sans le sçavoir. Puissent ces réflexions devenir utiles à ceux qui ont malheureusement besoin de pareils secours.

SECTION VI.

Des Réverbères placés dans les rues des Villes, & des inconvéniens qui en résultent.

LES grandes-villes sont le siege du mouvement perpétuel, par les différens rapports d'intérêts, de commerce, &c. qui existent entre les habitans; la sûreté du citoyen, occupé de ses affaires, & quelquefois de ses plaisirs, ainsi que le maintien du bon ordre, exigent toute la sevérité des Loix. C'est particulièrement le soir que les dangers se multiplient, que les événemens deviennent critiques; aussi est-ce ce qui a déterminé le ministère public, à faire mettre, soit des lanternes, soit des réverbères, afin d'éclairer la marche des voitures, & d'assurer la tranquillité des gens de pied. Voilà quelle a été l'intention première, sans qu'on ait pû prendre les précautions qui étoient nécessaires pour conserver les yeux. Les réverbères en général, mais particulièrement ceux qui sont placés dans le milieu des petites rues, donnent un faisceau de lumière qui trouble l'action visuelle de ceux qui vont & viennent; ce qui arrive par l'érétisme

continuel qu'ils portent dans les nerfs & dans les muſcles qui ſervent au méchaniſme de la viſion; par la conſtriction trop forte qu'ils mettent dans les fibres de l'iris, de manière que le Cocher d'une voiture ne voit pas la tête de ſes chevaux, parce que les rayons lumineux qui viennent en face, & qui ſe répétent ſans ceſſe éblouiſſent, troublent & obſcurciſſent ſa vue; ce qui met les gens de pied dans le cas d'être écraſés contre une borne, ou en tournant le coin d'une rue: c'eſt donc à ces inconvéniens qu'il ſeroit prudent de remédier, en attendant qu'on faſſe des changemens dans la manière de placer les reverbères.

Les réglemens de Police, ſur-tout à Paris, ont été ſi ſagement établis, & ſi ſouvent perfectionnés, qu'il n'eſt beſoin que d'en aſſurer l'exactitude, ſans faire grace aux contrevenans: auſſi n'eſt-il pas de ville plus tumultueuſe, & dont le cahos ſoit moins dangereux; c'eſt pourquoi, avant qu'il ſoit poſſible d'établir les réverbères latéralement, & même le projet exécuté, il ſeroit toujours à déſirer que ce même Miniſtère pût s'occuper d'un Réglement qui porteroit injonction à tous les Maîtres qui ont équipage, à tous les Propriétaires de caroſſe de louage, de fournir à leurs Cochers un chapeau à deux fins; c'eſt-à-dire, qui ſerviroit pour le

jour & pour la nuit ; ce qu'il ſeroit aiſé d'établir, ſans plus de dépenſes pour les Maîtres & Propriétaires ; il s'agiroit ſeulement que la partie des bords de derrière fût taillée en rond, & pût former pour le ſoir un garde-vue, qui mettroit les conducteurs en état de diriger ſûrement leurs chevaux : alors les accidens à craindre n'auroient plus lieu ; on ne verroit plus autant de malheureux Cochers, ſe plaindre de la trop grande vivacité des lumières, & venir nous préſenter des yeux uſés ou fatigués par ce choc lumineux.

Le Public qui n'eſt pas aſſez riche pour ſe faire voiturer, n'en eſt pas moins ſujet aux mêmes inconveniens pour les yeux, qui ſouffrent cruellement de l'action, ſans ceſſe répétée de ces globes de lumière ; c'eſt cette vibration ſpontanée, qui, en portant l'érétiſme dans les ſolides, trouble la circulation des fluides, de manière que celui qui a quelques courſes de nuit à faire, trouve en rentrant chez lui que ſa vue eſt obtuſe, & qu'il a beſoin de quelques momens de repos pour en jouir librement ; il eſt donc à craindre que, de criſe en criſe, il n'arrive un relâchement ou reſſerement aſſez conſidérable pour qu'il ſoit très-difficile d'y remédier : c'eſt pourquoi je ne puis trop exhorter les perſonnes qui marchent à la lueur des

réverbères, de se garantir du trop grand éclat qui en rejaillit, de le faire avec ces petits écrans de poche qu'on tient à la main; car plus la vue est forte & bien constituée, plus le danger est grand, parce que dans un Œil foible & délicat, il y a moins de tension nerveuse pour percevoir les objets, par consequent moins de constriction dans les parties qui constituent le globe de l'Œil. Tels sont les dangers, & les précautions qu'on doit prendre pour se mettre à l'abri de l'action des rèverbères, dont les effets sensibles ne peuvent que porter atteinte au méchanisme de la vision; il est donc de l'intérêt des Particuliers de suivre les avis qu'on vient de donner.



CHAPITRE VIII.

Des rapports qui existent entre les Yeux des Hommes & ceux des Animaux.

JE m'étois proposé de surprendre la Nature sur le fait, en ouvrant les yeux des quadrupédes & des volatils, au moment de leur mort; mais me trouvant placé en Capitainerie, & gêné par une infinité de circonstances, j'ai été forcé de ne faire mes expériences, & de ne tirer mes inductions, que long-temps après la mort des animaux; encore n'ai-je pu me procurer à prix d'argent, ceux dont j'avois le plus de besoin, & qui manqueront à cet Ouvrage; c'est pourquoi mes démonstrations ne seront pas aussi satisfaisantes que je l'aurois désiré; car il est certain que les yeux en général, & sur-tout ceux des animaux, deviennent ternes & livides quelques momens après leur mort: alors ce n'est plus cette même vivacité, ce même coloris qui animoit l'intérieur de cette chambre obscure; c'est au contraire, un affaissement de toutes les parties organiques, que l'Œil de l'Observateur le plus pénétrant a peine à reconnoître: cependant il est démontré que les yeux

des animaux ont la membrane choroïde différemment nuancée ſuivant le beſoin de repréſentation des objets qui exigent plus ou moins de clarté, plus ou moins d'étendue. Tel eſt l'ordre & la diſpoſition établie par l'Auteur de la Nature, qui a tout vu, tout prévu, & qui a voulu que ce tout ne laiſſât rien à déſirer à ceux qu'il en a favoriſés.

Les yeux continuellement fatigués, & ſans ceſſe en action pendant le travail du jour, ont beſoin du repos de la nuit, ainſi que je l'ai déja annoncé, pour réparer les forces des ſolides & calmer la circulation des fluides; mais à peine l'aube du jour commence-t-elle à paroître ſur notre horizon, que les approches du ſoleil ſemblent de nouveau inviter l'homme au travail, les uns dans un genre, les autres dans un autre; ceux-ci par néceſſité, ceux-là pour leur propre plaiſir; telle eſt la diſtribution admirable qui ne ceſſe de ſe reproduire, & qui prouve que le Créateur n'a accordé à ſa Créature le domaine de la terre que pour le cultiver à la ſueur de ſon corps; auſſi lui a t-il permis de choiſir, dans cette peuplade d'animaux de toute eſpèce, ceux qui lui ſont les plus utiles & les plus néceſſaires.

L'homme, le premier des animaux, ne peut ſe paſſer de ces actes viſuels ſans ceſſe répétés pour veiller à ſes intérêts, pour ſe procurer

ſes beſoins ; c'eſt le ſort même de ceux qui lui ſont ſoumis. Chacun dans ſon eſpéce cherche à choiſir ce qui lui eſt propre, ce qui lui convient le mieux ; & , pour en remplir l'étendue, tous , ou preſque tous , ont beſoin de la repréſentation permanente des objets , par ces deux globes propres à en recevoir l'impreſſion. C'eſt à l'aide de cette bouſſole toujours active, qu'ils trouvent le lieu de leur retraite, celui de leur nourriture ; c'eſt avec le même ſecours , qu'ils évitent les dangers & les embuches qu'on pourroit leur tendre ; voilà le beſoin des brutes ; voilà le pouvoir de l'homme ſur les animaux. L'un agit , & ſe conduit avec un deſpotiſme ſuprême ; les autres fléchiſſent ſous le joug, avec un inſtinct d'eſclavage, qui , pour le plus ſouvent devroit humilier l'amour-propre de celui qui s'en eſt rendu le maître.

Les yeux des hommes & ceux des animaux ont une diſtribution de parties , qui ne diffère que pour la perception des objets , & la réunion de ces mêmes objets ; c'eſt-à-dire que les yeux ſont les mêmes quant à la conformation ; mais qu'ils diffèrent quant à la membrane qui reçoit , & qui tranſmet les rayons lumineux, parce que cette conſtitution primitive , eſt , ſuivant l'eſpéce , propre à groſſir ou diminuer l'image qui en eſt l'objet ſenſible : auſſi voyons

nous tous les jours tel animal, qui par ſa forme monſtrueuſe, qui, d'après ſa force & ſon courage, ne redouteroit pas l'eſclavage que l'homme lui impoſe, s'il le voyoit tel qu'il eſt; mais l'Être ſuprême, à qui rien n'a échappé dans la formatin des êtres, a voulu & fait que cet animal redoutable apperçoive l'homme dix fois plus grand & plus volumineux qu'il ne l'eſt réellement; cette perception ne lui vient que des nuances différentes de ce *méconium* qui ombre & tapiſſe la membrane choroïde, ainſi qu'il eſt aiſé de l'obſerver dans les animaux de cette force; mais auſſi d'après les contraires, il en eſt d'autres plus petits, pour qui le *méconium* de cette membrane eſt différent; ce qui rend les objets menus & déliés, de manière que tout ſe trouve dans l'ordre, & proportionné aux facultés reſpectives de chaque eſpéce; enſorte qu'un examen ſuivi démontrera toujours que la rétine & la choroïde concourent enſemble pour être les organes immédiats de la viſion. Voilà ce que j'ai obſervé avec ſoin, & ce qui prouvera de plus en plus le ſyſtême propoſé.



SECTION PREMIÈRE.

Des Yeux des Quadrupédes ; de leur différent degré de foyer & de conformation.

ON peut dire que l'homme eſt le plus parfait des animaux, parce qu'il eſt celui dans lequel l'Auteur de la Nature a réuni le plus de perfections, & de qualités ſupérieures : ſi l'on conſidère ſon organiſation en général, on trouve que tout eſt proportionné, & que ce tout eſt admirable ; ſtructure, grandeur, majeſté, rien n'eſt épargné ; de manière que cet enſemble forme un modéle de perfection, qui eſt l'image de Dieu lui-même & ſon chef-d'œuvre : ſi d'un autre côté, on examine ſes actions, on voit qu'elles peuvent être dirigées par la raiſon : réflexion, intelligence, jugement, tout eſt bien ordonné, & cet ordre eſt une émanation des attributs de la divinité, qui, par ſa ſuprême puiſſance, en a fait un être parfait, qu'elle a animé de ſon ſoufle, qu'elle doit punir ou récompenſer, ſuivant le bon ou mauvais uſage de ſes facultés. Telle eſt la différence qui exiſte entre les hommes & les animaux ; les premiers ont tout ce qu'il faut pour être les adorateurs de l'Être-Suprême ; ils

ſont donc coupables, lorſqu'ils manquent d'en remplir les commandemens; les autres au contraire, n'ont qu'un inſtinct brute qui leur ſert de guide pour éviter les dangers, pour trouver le lieu de leur retraite & chercher celui de leur pâture. L'homme eſt le ſeul bipéde & bimane raiſonnable, le ſeul de ſa claſſe; il n'y a que le ſinge qui ait à peu-près la même conformation, le même maſque extérieur; mais, privé de ce ſoufle, indépendant de la matière, il reſte confondu avec les autres familles de quadrupédes, dont il prend aiſément les mœurs ainſi que les uſages.

Tous les hommes ont à peu-près la même conformation; tous ont les globes placés à fleur d'orbite, & dans une diſtance convenable l'un de l'autre, pour ne pas confondre les objets & les voir dans toute leur étendue; ce qui fait que les points de lumière qui ſe communiquent de l'objet à l'Œil, viennent ſe croiſer dans une proportion de convenance & de juſteſſe, propre à en faciliter la réunion, au lieu qu'une partie des quadrupédes ont les yeux plus ou moins allongés, plus ou moins placés de côté; ce qui provient de la ſtructure de la tête, qui en exige les proportions; cette précaution a été ſagement établie par le Créateur, parce que l'animal qui a le corps petit, & qui ſe trouve

forcé de paſſer à travers les ronces & les épines, ſeroit continuellement expoſé à avoir les yeux piqués ou bleſſés par tous les obſtacles qu'il rencontre; témoin le liévre, ainſi que bien d'autres, qui ne voient pas en face, mais de côté ſeulement. Il eſt vrai que cette différence de ſituation ne change rien à la ſtructure organique de l'Œil, parce que les corps tranſparens ſont les mêmes, & que la viſion ne diffère que dans la peinture des objets; c'eſt-à-dire que la membrane choroïde qui en perçoit l'image, en fait la réunion plus ou moins volumineuſe, ſuivant les différentes nuances du coloris de ſon *méconium*, ce qui milite toujours en faveur de cette membrane, pour être conjointement avec la rétine l'organe immédiat de l'organe de la vue. Il eſt cependant juſte de dire que tout concourt à la conſervation des yeux des animaux, parce que pour l'ordinaire la ſclérotique eſt une eſpéce de cartilage très-dur & très-compact, afin de mettre l'intérieur du globe plus à l'abri des contuſions & des léſions auxquelles il eſt expoſé.

Les yeux des hommes & ceux des animaux, ont un rapport de convenance qui ſe trouve proportionné aux beſoins de chaque eſpéce. Dans le nombre des quadrupédes, le chat eſt un animal moitié domeſtique, moitié ſauvage, qui a la faculté de faire la chaſſe de jour comme

de nuit, & de délivrer la maiſon de ſon maître de cette fourmilière de vils animaux qui en ſont les deſtructeurs. Cet animal, quoiqu'apprivoiſé n'en eſt pas moins redoutable ; il eſt de la famille des Carnivores ; il porte dans ſes yeux l'empreinte de ſon caractère, & ſes yeux ſe prêtent à ſes déſirs. Dans l'obſcurité ſa pupille s'allonge & ſe dilate aſſez pour percevoir tous les rayons de la proie qu'il ambitionne. Le *méconium* de la choroïde eſt d'un velouté noir auſſi fin que délicat, & qui par conſéquent en fait un point de réunion ſenſible. Supérieurement favoriſé du côté des yeux, il l'eſt également du côté de l'ouie, de manière que rien n'échappe à l'extrême fineſſe de ces deux organes. La dent & la griffe du chat ſont des armes offenſives & défenſives, qui le font toujours ſortir victorieux de ſes combats. Sa vie n'eſt pas de longue durée, & ſes yeux reſplendiſſans de force & de fureur, ne tardent pas à reſſentir une diminution de vivacité par l'abus continuel qu'il en fait, en fixant les corps les plus lumineux. Les yeux du chat ſont donc bien différens de ceux du liévre ; ils le ſont du côté de la conformation & de l'action. Le premier eſt un furet, qui ne vit que de rapine carnaſſière, le ſecond de ſimples végétaux ; ce qui donne moins d'activité à ſon ſang, par

conſéquent moins de feu & de vivacité à ſa vue.

Le Tout-Puiſſant, en accordant à l'homme le ſouverain domaine de la terre, & un empire abſolu ſur tous les animaux, avoit prévu que, pour rendre traitables les uns, apprivoiſer les autres, il étoit abſolument néceſſaire de faire de leurs yeux un microſcope qui pût leur repréſenter l'homme dix fois plus redoutable qu'il ne l'eſt réellement : c'eſt ce qui arrive tous les jours vis-à-vis du bœuf & du cheval ; tous deux d'une figure coloſſalle, n'auroient eu rien à redouter des efforts humains, parce que tous deux ont des armes offenſives & défenſives ; le premier par la force de ſa tête & de ſes cornes ; le ſecond par la dureté & l'agilité de ſes pieds. Mais, lorſque l'homme ſe préſente, ſa figure leur paroit ſi giganteſque, & le ſon de ſa voix ſi effrayant, que tout céde à ſon empire ; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de reconnoître, & ce qu'on reconnoîtra encore plus aiſément, ſi l'on fait la ſection des yeux de ces animaux, puiſque la choroïde eſt enduite d'un *méconium* couleur de verd de mer foncé, qui en tapiſſe toute l'étendue. C'eſt donc cette différence de coloris différemment nuancé, ſuivant les différentes eſpéces d'animaux, qui ſert à la repréſentation de l'objet, & qui lui donne le plus ou le moins de circonférence : ſi cela n'étoit pas ainſi, la con-

formation de la choroïde feroit la même pour tous les animaux; mais le contraire eft fi manifefte, qu'on ne peut s'empêcher de répéter, qué tout concourt à rendre la rétine & la choroïde les organes immédiats de la vue.

Il eft des animaux fauvages carnivores de leur naturel, qui par inftinct & par caractère fuient la fociété & les approches de l'homme. On les voit fe choifir une retraite inacceffible, fe faire une guerre mutuelle, & s'entre-dévorer les uns les autres. Les plus redoutables font ceux qui habitent les déferts de l'Afrique; c'eft fous cette zône torride, que la chaleur du foleil femble allumer le feu de leur férocité, de manière qu'il paroît que les influences du climat portent les mêmes impreffions fur ce qui les touche, fur ce qui les environne: ces fortes de bêtes farouches n'aiment que le carnage & le fang; la fureur eft peinte dans leurs yeux, leurs poils fe hériffent aux approches du danger, & tout annonce leur voracité: on diroit même qu'ils ne craignent pas l'afpect des hommes, parce que la choroïde teinte d'un *méconium* bien noir, ne leur repréfente les objets que ce qu'ils font; du moins c'eft ce qu'on peut obferver dans les différentes ménageries, où l'on voit des lions, des tigres, des panthères. Si l'on vient à les confidérer de près, on trouve que leur fureur augmente à mefure

mesure qu'on les examine ; on s'apperçoit que leurs yeux éteincellent, & que la pupille laisse appercevoir tout le feu d'une vision ardente ; tel est en général le méchanisme de l'acte visuel de la famille des carnivores, tant méridionaux que septentrionaux : du nombre des derniers est le lynx, qu'on appelle mal-à-propos, *loup-cervier*, parce que cet animal est plutôt un chat sauvage, puisqu'il en a les usages & les mouvemens : c'est donc bien à tort qu'on lui attribue la faculté de voir à travers les corps opaques ; ce qui n'est pas possible à l'Œil le plus ardent ; c'est pourquoi on peut conclure que le lynx est un animal, qui, comme le chat, voit dans les ténébres les objets les plus fins & les plus déliés, mais nullement à travers une muraille. Ce trait fabuleux n'a aucun fondement, & ne peut être soutenu par aucune réalité.

Quelque bizare que soit la Nature dans ses opérations, elle a des principes certains, des régles assurées qui constituent le régime & l'essence de ce qui lui est soumis. Il est tels animaux qui, craignant la fluidité de l'air, restent cachés sous terre ; il en est d'autres qu'une trop grande rigidité jette dans une inertie incroyable. De ce nombre sont la taupe & la marmote. La première a des nuances de constitution

différente, ſuivant les différens climats qu'elle habite; mais les mœurs & les inclinations ſont les mêmes, puiſqu'elle ſe conſtruit toujours des demeures ſoutereines, puiſqu'elle eſt ſans ceſſe occupée à ſe faire des galleries qui chagrinent nos Jardiniers & déſolent la culture de nos jardins. Cet animal jouit d'un heureux tempérament, il nait & croît dans l'obſcurité, de manière qu'il a plus beſoin de ſes oreilles que de ſes yeux; auſſi l'Auteur de la Nature a-t-il voulu qu'ils ſoient conſtitués de façon à n'avoir rien à redouter du labour continuel qu'il fait avec ſes pattes & ſon muſeau. C'eſt ce qui fait que la taupe a deux orbites très-enfoncés, deux globes d'un diamétre très-petit, & pour ainſi dire, recouvert par la fourure de l'animal. La marmote, au contraire, eſt un quadrupéde qui vit & ſe nourit ſur la ſuperficie de la terre; elle a les yeux à fleur d'orbite, & leur tranſparence d'un terne qui annonce l'épaiſſiſſement du ſang; ils ſont placés de la même manière que dans les animaux à long muſeau; mais, vers la fin de Septembre, la marmote ou les marmotes enſemble, ſe forment une eſpéce de ſouterein, qu'elles approviſionnent de foin, pour leur ſervir de litière; enſuite elles en ferment l'entrée, & reſtent tout l'hyver dans une eſpéce de léthargie & d'engourdiſſement,

ainſi qu'il arrive au loir & autres de même eſpéce; ce qui prouve le réfroidiſſement du ſang, qui n'eſt alors alimenté que par la conſomption de l'embonpoint qu'elles ont eu la précaution de ſe procurer. Tel eſt le tableau ſans-ceſſe varié, qui occupe le Philoſophe attentif, & qui le met dans le cas d'apprécier les prodiges de la Nature.

SECTION II.

Des Cétacées, ainſi que des Quadrupédes aquatiques; de leur conſtitution oculaire.

TOUT ce qui exiſte dans l'ordre de la Nature a des règles immuables & proportionnées à ſes facultés reciproques, de manière qu'on pourroit aſſurer que rien ne peut s'écarter de la direction première, animaux, végétaux, minéraux, tout eſt à ſa place; cependant on voit des quadrupédes qui tiennent à deux élémens à la fois; c'eſt-à-dire qui habitent la terre & l'onde. Ces ſortes de monſtres marins, ſont l'effroi & la terreur de tout ce qui reſpire, ſous des climats auſſi redoutables. De ce nombre eſt le crocodile qui habite le bord des fleuves; parce que cet animal vorace a l'inſtinct de ſe cacher ſur les bords du Nil ou de tout autre fleuve, &

d'attendre le moment de voir ſa proie, ſur laquelle il s'élance, & qu'il engloutit d'un ſeul mouvement. Tel eſt le naturel de ce monſtre dangereux, dont la ſtructure corporelle ſe raporte à celle du lézard. Bien différent de ce dernier, il ſemble avoir une guerre ouverte avec les animaux terreſtres & aquatiques; &, ſi l'on en croit ce qu'en diſent les voyageurs, ſes yeux ſont deux flambeaux qui lui ſervent de guides pour ſe précipiter ſur ce qui ſe préſente; mais, comme il eſt très-difficile de diſſéquer les globes de cet animal, on ne peut que tirer des conjectures ſur les parties qui conſtituent ſon organe viſuel; cependant on peut dire avec quelque confiance, que la délicateſſe du *méconium* de la choroïde, doit répondre à l'action nerveuſe & muſculeuſe, qui conſtitue l'eſpéce des animaux carnivores.

La plûpart des amphybies marins, ſont des eſpéces de gloutons, qui non contens des productions de la mer, cherchent encore ſur terre ce qui peut favoriſer leur appetit dévorant. Leurs beſoins faméliques ſe font ainſi connoître, parce qu'ils tiennent pour la plupart à l'eſpéce de famille dont ils ſont dégénérés. Il eſt des ours marins ainſi que des lions: ces ſortes d'animaux fuient les endroits les plus fréquentés, & ſe trouvent également dans les mers auſtrales

& boréales : on les voit ſe réunir & former des familles nombreuſes ; mais, au moindre bruit, tout le troupeau fuit, & gagne la mer, comme l'élément qui leur eſt le plus favorable. L'ours marin, ainſi que le lion, a des oreilles, qui ont une fente longitudinale, que l'animal peut reſſerer, lorſqu'il ſe plonge dans l'eau. Les yeux du premier ſont protubérans, & approchent de ceux du bœuf ; l'iris en paroît noire, parce que le *méconium* de la choroïde a des nuances plus foncées ; ce qui eſt abſolument néceſſaire aux animaux aquatiques, qui pour la plûpart ont une membrane particulière qui prend naiſſance au grand angle de l'Œil, & le recouvre à volonté. Les yeux du lion ſont auſſi grands, auſſi préominens ; mais les caroncules lacrymales ſont d'un rouge plus vif ; ce qui rend les globes ardens & échaufés ; du reſte, ces deux eſpéces d'animaux ont le trou ovale de la cloiſon du cœur aſſez ouvert, pour pouvoir reſter long-temps dans l'eau, ſans avoir beſoin de reſpirer ; ce qui arrive par la communication du ſang d'une cavité du cœur à l'autre au moyen du trou ovale ; de manière que la circulation ſe fait de deux façons différentes ; l'une agit dans l'eau par le trou ovale du cœur, & l'autre dans l'air, par les poumons.

La mer eſt le réceptacle d'une infinité d'ani-

maux de toute eſpéce ; il en eſt qui ne ſont ni cétacées ni quadrupèdes, tels que tous les différens genres de phoques, mais plus particulièrement encore les lamentins, qui n'ont que les deux pieds de devant qui leur ſervent comme de nageoires. Ces eſpéces de bimanes ne quittent jamais l'eau ; ils préfèrent celles qui ſont douces à celles qui ſont ſalées, & n'ont d'autre nourriture que les herbes qui ſe trouvent ſur le rivage, & qu'ils broutent comme le bœuf, ſans ſortir de l'eau ; ils ont une forme corporelle, fort allongée du bas, qui ſe termine par une groſſe queue, qui s'élargit à la manière des éventails, & qui leur ſert de gouvernail. Leur caractère eſt doux & pacifique, à moins qu'on ne les irrite de front. Ces animaux n'ont pas d'oreilles externes, mais un trou auditif, qu'ils réforment à volonté ; les yeux ſont ronds & très-petits ; l'iris eſt d'un bleu foncé, & la pupile d'un beau noir tranſparent, c'eſt-à-dire, qui repréſente la teinte ombrée du *méconium* de la choroïde ; d'où l'on doit conclure que cette membrane eſt toujours le miroir repréſentatif du méchaniſme de la viſion, qui s'opère à l'aide de la rétine, qui en modère les impreſſions, & qui avertit le *ſenſorium commune* qu'elles exiſtent ; voilà à peu-près ce qu'on peut dire de ces monſtres marins, ſur leſquels il eſt difficile

de faire des remarques particulières, à moins d'être sur les lieux, & pouvoir en ouvrir les yeux au moment de la mort.

Il est des animaux dont la forme externe paroit convenir aux habitans de la terre; mais qui, dans le fait, habitent les deux élémens; témoin le castor qui est commun aux deux continens; il en est de plus retirés les uns que les autres; il en est qui vivent en communauté. Cet animal si connu par son intelligence, & ses rapports de société, habite de préférence les bords des fleuves, des lacs & des rivières: sa vie est frugale, ses inclinations peu sanguinaires, puisqu'il ne se nourit en partie que d'écorces d'arbres & de quelques poissons, qu'il atrape à la nage. L'eau paroit son élément favori, & la Nature qui ne laisse rien d'imparfait, lui a donné toutes les parties nécessaires pour marcher sur terre & nager dans l'onde. Quadrupéde par structure, sa queue est longue d'un pied, épaisse d'un pouce; elle est d'un oval plat, parsemée d'écailles, & lui sert de gouvernail; ses pattes de derrière lui font l'office de nageoires & d'avirons; elles sont recouvertes dans la partie inférieure par une épaisse membrane qui en réunit toutes les séparations, de manière qu'on peut les comparer à celles de l'oie, dont le castor a toute la démarche: ce quadrupède ne paroit pas avoir d'autres

ennemis que la loutre, à qui il fait une guerre continuelle ; il a tous les ſens très-fins & très-déliés ; le moindre bruit qui ſe fait entendre à celui qui eſt en ſentinelle à la porte de la cabanne, lui fait ſonner l'allarme à tous ſes camarades. Ses yeux ſont à fleur d'orbite & d'une forte conſtitution ; la couleur des fibres de l'iris eſt plus ou moins nuancée, ſuivant le climat qu'il habite, mais la pupille manque de ſes mouvemens de dilatation & de reſtriction, parce qu'il eſt de ces amphybies pacifiques qui ne connoiſſent pas les reſſources d'un corps volumineux, & d'une force majeure. Le caſtor a ſous le ventre deux veſſicules, qui renferment une liqueur appellée *caſtoreum*, & dont on fait grand uſage en médecine.

Les quadrupédes amphybies ſont ceux qui pour la majeure partie, ont les pieds ou les pattes diſpoſées à pouvoir voyager ſur terre, & nager dans l'eau ; de ce nombre eſt la loutre qui eſt plus piſcivore, que carnivore ; elle a les quatre pattes revêtues d'une forte membrane qui favoriſe ſon goût & ſes inclinations aquatiques : on peut la regarder comme le loup raviſſeur des lacs & des rivières. Cet animal ſe trouve en Europe & dans le Canada ; tous deux diffèrent peu l'un de l'autre ; leur caractère eſt naturellement ſauvage & cruel ; tout annonce

leur voracité par le carnage continuel qu'ils font de poiſſons ; mais ils ne peuvent reſter long-temps dans l'eau par le beſoin qu'ils ont de reſpirer ; ce qui arrive, faute d'avoir le trou ovale du cœur aſſez ouvert, de manière que ces animaux tranſportent leur proie dans le lieu de leur retraite, où ils en font des amas auſſi dégoutans que mal odorans. La loutre eſt en grand, ce que la fouine eſt en petit ; elle a la tête mal-faite, les oreilles baſſes, les yeux petits & d'un terne livide ; c'eſt-à-dire que les humeurs de l'Œil renouvellées par un ſang épais & incraſſant, produiſent une lymphe de même nature, d'où réſulte un trouble dans les humeurs aqueuſe & cryſtalline ; ce qui provient du chyle huileux que fournit cette ſurabondance de poiſſons. Tel eſt donc le rapport manifeſte entre les fluides qui agiſſent ſur les fonctions corporelles & oculaires.

La ſurabondance de nourriture eſt toujours nuiſible, ou plutôt engourdit les ſens & le ſang, au point de ne pouvoir agir & ſe reproduire avec cette facilité naturelle à chaque eſpéce d'animaux ; c'eſt une expérience qui eſt commune à tous les hommes ; mais cependant le glouton, toujours affamé, eſt le vautour des quadrupédes, qui n'ayant pas la force d'attaquer en face les animaux les plus monſtrueux, ſe

met en embuſcade , & fait comme le voleur qui attend ſa proye au paſſage : c'eſt alors qu'il s'élance ſur le dos de l'animal, qu'il lui fait des bleſſures aſſez profondes pour l'exténuer, & le mettre dans le cas d'expirer ſous la dent canine qui le dévore. Cet animal plus carnivore que piſcivore, n'eſt pas dans la claſſe des amphybies marins; mais ſa gloutonnerie le porte ſouvent à ſe repaître de tout ce qu'il rencontre; on le trouve quelquefois en ſentinelle ſur le bord des lacs & des étangs pour ſaiſir ce qui ſe préſente. Le glouton eſt à peu-près de la forme du blaireau; mais il a le corps une fois plus épais & plus grand; ſa tête & ſes yeux ſont très-petits, il eſt armé de dents & de griffes, qui ne permettent pas à ſa victime de s'en débaraſſer. Il eſt commun en Laponie, ainſi que dans toutes les terres voiſines de la mer du Nord. Si l'on en croit les Hiſtoriens, ſes yeux ſont auſſi ardens que ſes inclinations, & ne deviennent troubles que quand ſon eſtomac eſt trop ſurchargé de nouritures, remarque que les hommes peuvent faire ſur eux-mêmes; auſſi arrive-t-il que de bons yeux finiſſent preſque toujours par devenir très-mauvais, ſur-tout lorſqu'on ſurcharge le produit de la circulation par une trituration lente & pareſſeuſe.

SECTION III.

Des Yeux des Reptiles ; de leur forme, & de leur constitution.

IL eſt des animaux qui ſont le mepris & la terreur du genre-humain ; il ſemble même que l'Auteur de la Nature ſe ſoit complu à rendre mépriſable, celui qui a ſervi d'organe au prince des ténébres, pour corrompre la Mère commune de tous les hommes. Le ſerpent condamné à ramper ſur terre, renferme bien des genres de ſon eſpéce ; il en eſt de plus dangereux & de plus vénéneux les uns que les autres : celui qui eſt le plus redouté en Amérique & dans les Indes, eſt le *boiciningua* ou *ſerpent à ſonnettes*. Cet animal a pour l'ordinaire cinq pieds de long, & près de deux de circonférence ; il n'eſt rien d'égal à la vîteſſe avec laquelle il rampe ; on le voit ſe replier en cercle, s'appuyer ſur ſa queue, s'élancer ſur ſa proie, la bleſſer, & ſe retirer avec la même célérité : heureuſement pour l'homme, qu'il ſe fait entendre de loin ; parce que la dernière vertèbre de l'extrémité de ſa queue renferme un aſſemblage d'anneaux creux & ſonores, qui produiſent le bruit qui lui a mérité ſon ſurnom. Ce reptile eſt

vorace, & ſa fureur augmente lorſqu'il pleut où qu'il ſe trouve tourmenté par le beſoin ; c'eſt alors que ſes yeux s'enflamment, & qu'il dévore d'avance la victime qu'il ambitionne. Les yeux de ce ſerpent ſont à fleur d'orbite ; &, d'après ce qu'en diſent les Voyageurs, l'iris eſt nuancée d'un fond d'azur qui annonce l'activité de ſes nerfs & de ſes muſcles ; la choroïde paroit teinte d'un *méconium* de noir foncé, qui démontre la vivacité de ſes impreſſions, par conſéquent celle de ſa repréſentation : c'eſt donc toujours d'après le coloris de cette membrane, qu'on peut juger du plus ou du moins de perſpicacité viſuelle.

Les climats tempérés ſont ceux où l'homme exerce l'empire le plus abſolu ſur toutes les claſſes des animaux, parce que la température de l'air en modère les inclinations malignes : les plus redoutables en apparence ſont les moins à craindre dans la réalité, pourvû qu'on ne cherche pas à les provoquer, à les irriter. Telle eſt la couleuvre qui habite les bois, les marais & les prés ; qui ſe nourit d'herbes, d'inſectes & de feuilles. La morſure de ce reptile eſt vénéneuſe, mais nullement mortelle. Sa longueur dans nos climats eſt de trois à quatre pieds au plus, ſur deux à trois pouces de circonférence. Sa peau eſt revêtue d'une eſpéce de glue, qui

eſt le produit d'une sérosité sans ceſſe renaiſſante. La couleuvre, toujours rampante ou recourbée en elle-même, s'entortille cependant quelquefois autour d'un arbre, autour de la jambe de celui qui la bleſſe. Toute sa force réside dans les reſſorts de son corps, & son corps se prête à tous ses mouvemens; une branche d'oſier ou de coudrier dont on se sert pour la frapper sur le dos, la ſepare en deux; mais, ſi dans le premier inſtant les parties détachées viennent à se rapprocher, elles se réuniſſent promptement. Sa tête eſt d'une forme oblongue, & n'a pas de conques d'oreilles apparentes, mais ſeulement deux trous auditifs, qui l'avertiſſent de ce qu'elle peut craindre ou redouter. Ses yeux ſont vifs & perçans; ils annoncent l'extrême délicateſſe de la choroïde qui s'enflamme & s'anime ſuivant les différentes impreſſions de l'animal.

Tout ce qui exiſte ſur la terre a des vertus & des propriétés dont l'uſage eſt ſouvent d'une grande reſſource en médecine; c'eſt ce qui ſe rencontre dans les animaux les plus vénéneux, témoin la vipère. Ce reptile, dont la morſure eſt dangereuſe, ſe trouve dans pluſieurs endroits de l'Europe, mais plus particulièrement en France, & ſur-tout dans le Poitou. Son corps peut avoir au moins deux pieds de long, ſur un

pouce d'épais ; sa queue est très-pointue, & sert de défense à l'animal qu'on irrite, ainsi que les dents, qui sont presque toutes incisives ; c'est particulièrement dans ces dernières, que réside le venin qu'on redoute avec raison ; & ce venin qui découle de l'intérieur, se porte dans la plaie qu'elles ont procurée : voilà ce qui rend cette morsure dangereuse, & pour la cure de laquelle on emploie différens moyens ; elle est dangereuse & même mortelle, parce que cette liqueur acide s'insinue dans les vaisseaux dont elle coagule le sang ; dont elle interrompt la circulation, & par conséquent produit un gonflement ou enflure, qui souvent cause la mort, faute de secours. La vipère a la peau marquettée & couverte d'écailles, dont elle change deux fois l'année. La structure de sa tête est plus grosse & plus oblongue que celle de la couleuvre ; sa langue est fourchue & armée de trois à quatre lances qu'elle darde sur les animaux & sur les insectes dont elle veut faire sa proie ; ses dents sont crochues ; ce qui rend la plaie plus dangereuse ; elle n'a également que deux trous auditifs ; mais ses yeux sont plus saillans & plus ardens que ceux des autres reptiles ; les fibres de l'iris en sont différemment nuancées, & semblent se rapprocher davantage du tempérement vénéneux de cet animal, d'où il est aisé de

de conclure que le *méconium* de la choroïde influe toujours ſur la perſpicacité de l'acte viſuel. La graiſſe de la vipère eſt de tous les corps gras celui qui a le plus de propriétés inciſives.

La terre renferme dans ſon ſein une infinité d'animaux qui ſemblent ſe ſouſtraire à la vue de l'homme : on diroit que l'humiliation de leur nature paroit vouloir dégrader l'inſtinct qui les favoriſe ; auſſi arrive-t-il tous les jours que dans l'ordre ſocial, lorſqu'on mépriſe quelqu'un, ou qu'on cherche à le mortifier, on l'aſſimile à ces vers de terre, qu'on regarde comme l'excrément de tout ce qui reſpire ; cependant c'eſt bien à tort qu'on rabaiſſe ainſi l'animal qui fait l'admiration de tous les vrais Obſervateurs. Le ver de terre eſt un reptile, dont les organes & les articulations ſont formés avec une magie admirable. Son corps n'eſt qu'un tiſſu de muſcles annullaires ; il ſe dilate, il ſe contracte & ſe replie avec une facilité qui ſurpaſſe les prodiges de la Nature ; on pourroit même dire que la ſoupleſſe de ſon individu eſt le triomphe de ſa foibleſſe obſcure. Ce reptile ne paroit ſur terre que dans l'obſcurité, & profite pour le faire des temps doux & humides ; il ſemble qu'il évite la préſence du ſoleil, & qu'il redoute celle de l'homme ; il a l'organe de louie ſi fin & ſi délié,

que le plus petit bruit le fait rentrer dans l'efpéce de tanière qu'il s'eft fabriquée : cet animal quoique pullulant à l'infini, eft dans la claffe des hermaphrodites, parce que les voies de la génération en font cachées ; mais s'il eft amplement favorifé du côté de l'ouie, il eft bien malheureux du côté de la vue., dont je n'ai jamais pu reconnoître aucune preuve fenfible. Voilà donc un animal qui craint par inftinct, ce qu'il ne voit pas, qui redoute par foibleffe ce qu'il ne connoit pas.

Il eft des animaux dont la forme & la ftructure corporelles font armées de manière à en faire craindre les approches. Tels font le lézard gris & le lézard verd : cet animal eft à la vérité plutôt un furet qu'un reptile, puifqu'il a quatre pattes qui lui fervent à gravir les murs avec une rapidité incroyable ; mais la forme de fa queue & celle de fon corps, paroiffent le placer dans la claffe de ces reptiles qui, bien loin d'être dangereux, font amis de l'humanité : en effet on voit tous les jours les enfans les pourfuivre, les harceler, & les prendre fans courir aucun danger, fans en être bleffés ; cependant rien de plus délié & de plus ardent que la queue de cet animal ; rien de plus fin & de plus délicat que cette bordure dentaire qui orne fa petite gueule, fa peau eft marquetée ; elle eft recouverte d'un azur

azur doré dans les uns, d'un verd de mer dans les autres. Cet eſpéce de furet ſe loge dans les crénaux de murailles, & fait une guerre continuelle à tous les inſectes deſtructeurs de nos jardins. Il paroit avoir l'organe de l'ouie d'une ſenſibilité extrême, mais le ſens qui le favoriſe davantage eſt celui de la vue : ſes yeux tout reſplendiſſans d'ardeur, ne craignent pas l'aſpect du ſoleil ; ils ſont en petit ce que ceux du lynx ſont en grand, c'eſt-à-dire que les membranes en ſont très-tranſparentes, parce que les humeurs aqueuſe & cryſtalline en ſont très-claires, parce que le *méconium* de la choroïde eſt d'un noir parfait, qui perçoit & qui rend les impreſſions des objets avec une délicateſſe extrême.

On peut dire qu'il eſt des reptiles dans la claſſe des inſectes, comme dans celle des autres animaux ; mais, parmi les premiers, on en voit qui éprouvent différentes métamorphoſes, qui ſemblent leur donner différens genres de vie. De ce nombre ſont le ver à ſoie, & les autres chenilles. Le corps de ces inſectes eſt compoſé de pluſieurs anneaux, qui, en s'éloignant & ſe rapprochant les uns des autres, ſe prêtent aux différens mouvemens du corps ; le ver à ſoie, & les autres chenilles ont des eſpéces de pieds ou petits crochets, qui leur

ſervent à s'attacher & ſe cramponer ſur les feuilles ou écorces d'arbres dont ils font leur nourriture. Leur peau, qui ſe renouvelle à pluſieurs repriſes, prend les différentes nuances ou de l'arbre ou de l'arbuſte qui leur ſert de pâture; elle eſt recouverte de petits poils qui les mettent à l'abri des contuſions & des injures de l'air; c'eſt ainſi que de l'état de rempant ils paſſent à celui de chryſalide, & de ce dernier, à la forme de papillons, qui eſt le *nec plus ultrà* de leur reproduction. Le ver à ſoie, comme les autres chenilles, a le corps conſtitué de manière à remplir toutes les conditions pour leſquelles il a été formé; c'eſt la Fileuſe la plus parfaite, le Tiſſerand le plus adroit; rien ne lui manque, & tout s'exécute avec une perfection qui n'a pas d'exemples. L'un & l'autre ont dans la bouche deux rangs de dents, qui leur ſervent à ſerrer, tailler & échancrer la feuille qu'ils diviſent. Leurs yeux ſont deux petites loupes, qui les mettent en état de diriger le tiſſu de leur hermitage. Le globe de l'Œil eſt donc une merveille de la Nature, qui ſert à l'animal le plus vil comme à l'homme le plus parfait.



SECTION IV.

Des Yeux des Oiſeaux & autres Volatils ; de leurs différens rapports, tant en conſtitution qu'autrement.

LA ſupériorité de l'homme ſur toutes les claſſes des animaux eſt ſans contredit le préſent le plus beau que le Créateur ait accordé à ſa Créature ; mais cet Être ſuprême a voulu que, d'après la chûte première, cette ſubordination fût compenſée par la peine de la mériter à la ſueur de ſon corps. Tel eſt l'ordre établi, & que chaque jour voit renouveller, lorſqu'il prend fantaiſie à l'homme de jouir, ou de ſe nourir de ces oiſeaux, qui n'ont pas beſoin de la direction des vents pour diriger leur vol, ou chercher leur nourriture. Ces animaux aîlés ne redoutent ni l'intempérie de l'air, ni la rigueur des ſaiſons, à moins que la terre & l'onde ne ſoient couvertes de ces frimats qui en cachent les productions : c'eſt alors que la famine ouvre un vaſte champ de bataille aux beſoins des uns & des autres ; c'eſt alors que les piſcivores deviennent carnivores, & que les carnivores détruiſent les frugivores. Les oiſeaux ſont donc

de plusieurs familles, de plusieurs classes ; il en est de domestiques qui font les délices de nos tables, & l'ornement de nos basses-cours. De ce nombre est le coq ordinaire. Cet animal au regard noble & fier, ne souffre pas de rival, & veut seul dominer sur tout ce qui l'environne ; on le voit marcher à la tête de son petit serail, d'un air de triomphe ; ses pattes sont armées d'ergots qui lui servent de défenses, & les extrémités pourvues de crochets cornus, pour chercher sa nourriture. Son plumage est presque toujours nuancé ; il est d'une couleur plus ou moins foncée ; sa tête surmontée d'une crête rubiconde annonce la chaleur de son sang, & la force de son corps ; ses yeux sont à fleur d'orbite ; la partie antérieure de la sclérotique forme un cercle osseux dans le contour de la cornée, afin de mettre l'optique de l'Œil à l'abri de toute contusion ; les fibres de l'iris produisent un cercle d'azur doré, qui annonce l'extrême rigidité de la choroïde : cette même rigidité permet à cet animal d'envisager le soleil & les corps les plus lumineux, sans crainte de constriction ; c'est donc toujours la choroïde qui concourt pour être l'organe immédiat de la vision.

Rien de plus divin que le pinceau de la Nature ; tout ce qui vient de son burin, tout ce

qui eſt ſon ouvrage eſt marqué au ſceau de la perfection. Il n'eſt pas de petit objet qui ne renferme des merveilles. Qu'on prenne un microſcope ; qu'on examine de près les plumes du paon, on verra que toutes les nuances en ſont auſſi riches les unes que les autres ; on reconnoîtra que cette même Nature, prodigue de ſes bienfaits, a voulu épuiſer ſes thréſors, & ſe ſurpaſſer dans cet ornement plumitif. Le paon eſt un oiſeau qui nous vient de l'Inde, & que nous avons rendu domeſtique. Il paroît auſſi glorieux de la légèreté de ſa taille, que des couleurs de ſon plumage : c'eſt avec une émulation majeſtueuſe qu'il dirige ſa queue en manière de roue, & qu'il la proméne avec pompe ; mais, s'il vient à faire retentir l'air de ſes cris, tout devient nouveau, tout change l'admiration des ſpectateurs, & l'on eſt tout étonné qu'un corps auſſi beau ait une voix auſſi déſagréable, auſſi diſſonante. Le paon a le haut de la tête ſurmonté d'une aigrette qui lui ſert comme de couronne, & qui marque le haut rang de ſplendeur qu'il a ſur les autres animaux ; le contour de ſes paupières eſt artiſtement orné d'une membrane charnue qui reléve l'éclat ſémillant des globes, dont les fibres de l'iris ſont parſemées ; il paroît même que les membranes internes perçoivent les rayons de

lumière avec une facilité qui ne leur laiſſe rien à redouter de la vivacité des corps trop lumineux ; ce qui prouve que la choroïde eſt aſſez élaſtique, & ſon *méconium* aſſez étendu pour en recevoir juſqu'aux moindres impreſſions.

Les rochers les plus eſcarpés, les montagnes les plus élevées, ſont l'aſyle & la retraite des oiſeaux de proie, qui portent en tout temps, en tout lieu l'effroi & le carnage. Dans la claſſe de ces carnivores, le plus vorace & le plus intrépide eſt ſans contredit, l'aigle ou la famille des aigles; car il en eſt de pluſieurs eſpéces, & à qui l'on donne diverſes dénominations. Cet oiſeau eſt dans les airs ce que le lion eſt ſur la terre; il fait même plus; il étend ſon empire ſur les quadrupédes, dont il s'approprie une ample proviſion; on pourroit même dire qu'il eſt plus ſanguinaire que carnaſſier; ce qui ne contribue pas peu à lui donner de longues années. Cet animal habite de préférence le Mont Taurus, le Caucaſe & les Cordilières. Il eſt redoutable par la force de ſon bec & la puiſſance de ſes ſerres; ſes jambes ſont revêtues de plumes, ſes ongles ſont noirs & crochus; ſon plumage eſt un mêlange de roux, de blanc & de brun: toutes les ſaiſons lui ſont favorables; il fait la chaſſe à tout ce qu'il rencontre, & ſon avidité augmente encore davantage, lorſqu'il a une

nombreuſe famille à pourvoir : c'eſt alors qu'il trouve une force majeure pour enlever & porter à ſes petits des quartiers d'agneaux, de chevreaux, & même des piéces entières. On le voit, planant dans les airs, fondre ſur ſa proie avec une adreſſe que favoriſe l'Œil le plus vif & le plus ardent. Ce compoſé organique eſt le même que dans tous les volatils en général ; mais il réunit une force de nerfs & de muſcles qui ſe prêtent à ſes intentions, & en favoriſent les actions. Ses paupières ſont revêtues d'une membrane élaſtique, qui lui ſert à les clignoter, afin de ne pas perdre de vue l'objet de ſa rapacité.

Il eſt des oiſeaux qui ne ſont ni carnivores, ni frugivores, ni piſcivores, mais qui purgent notre hemiſphère de tous les inſectes qui, ſans nous être nuiſibles, ne nous ſont d'aucune utilité. Telle eſt l'hirondelle, dont le vol, auſſi varié que rapide, atteint tout ce qu'elle veut, & profite de tout ce qu'elle peut. On la voit planer ſur la ſurface des eaux, s'élancer le long d'une muraille, pour ſe repaître de cette mouche, pour ſurprendre cette arraignée, qui ſemble repoſer à l'abri des injures de l'air. L'hirondelle eſt de tous les oiſeaux celui qui a le vol le plus rapide ; c'eſt un courſier d'une intelligence parfaite ; c'eſt le maçon le plus expert ; c'eſt l'ou-

vrier le plus adroit, pour ſe maſtiquer une retraite ſolide; c'eſt enfin dans cet aſyle argileux, que la femelle dépoſe le fruit de ſes amours, & qu'elle voit naître le germe de ſa reproduction. Cet animal ſe trouve dans les quatre parties du monde; mais il fuit les rigueurs du Nord, & ne ſe plait que dans les climats tempérés, parce qu'il ne vit que d'inſectes, & que les inſectes ont beſoin de cette température pour engendrer & pulluler. Tel eſt le ſort de l'hirondelle, dont la vie eſt frugale, dont le point de réunion, & le rapport de ſociété, fait l'éloge le plus accompli : on diroit, dans l'automne, que c'eſt un corps d'armée qui ſe raſſemble de toutes parts, & qui, au ſon de la trompette, ſe retire d'un lieu qui manque de vivres & de productions; mais, à peine le ſoleil vient-il réchauffer notre hémiſphère que ce troupeau aîlé ſe repréſente de nouveau, ſans pouvoir rendre compte de la route qu'il a pu tenir. L'hirondelle eſt un oiſeau de petite forme, de petite ſtructure, mais d'une conſtitution très-forte & très-nerveuſe; ce qui fait que les yeux répondent à l'élaſticité de ſon corps. Les humeurs & les membranes en ſont d'un clair très-limpide & très-tranſparent; le velouté de la choroïde eſt d'un noir propre à recevoir & rendre l'impreſſion des

objets les plus menus & les plus déliés ; ce qui est absolument essentiel à la vie alimentaire de cet animal.

A peine le soleil commence-t-il à se soustraire à notre horizon, que le chant mélodieux des oiseaux cesse, & que tout semble annoncer leur retraite ; c'est alors que les animaux nocturnes paroissent se réveiller pour sortir de leur engourdissement, pour venir, à petit bruit, saisir leur proie, à demi-endormie. Tels sont ces espéces de loups ravisseurs, qui craignent de combattre à force ouverte, qui viennent, comme les voleurs, égorger ce qui leur sert de nourriture. Dans le nombre de ces monstres aîlés sont le hybou & la chouette. Le premier, avec une figure hideuse, avec des aîles peu bruyantes, s'approche en tapinois, & s'élance en furet sur l'oiseau qu'il retient avec ses griffes, & qu'il déchire avec son bec : la seconde, moins carnassière, mais plus avide des œufs que de l'animal, en fait une ample moisson, & devient par consequent l'effroi & la terreur de ce peuple volatil : c'est toujours pour la troupe aîlée, nouveaux soucis, nouveaux sujets de crainte ; l'animosité est même générale ; &, s'il arrive que les premiers rayons du soleil retrouvent encore ces animaux lugubres, on voit de toutes parts, les pères & mères désolés,

ſe réunir en bandes, pour mettre à mort, s'il eſt poſſible, le monſtre, ou le forcer de ſe cacher. Les yeux du hybou & ceux de la chouette ont des rapports & des nuances bien différens; l'un a la pupille oblongue & la même perſpicacité de vue que le chat domeſtique. Le muſcle de la paupière ſupérieure lui donne la facilité de la fléchir & de la clignoter, afin de prendre un point de direction plus aſſuré. L'autre a les yeux à fleur d'orbite, & d'une tranſparence qui annonce la légèreté & la ſoupleſſe de cet organe; de manière qu'on peut dire que les yeux de la chouette répondent en quelque ſorte à ſon naturel.

On voit tous les jours des oiſeaux, moitié aquatiques moitié terreſtres; c'eſt-à-dire qui vivent, partie ſur terre, partie dans l'eau. Ces animaux ſont mixtes, ou plutôt de la claſſe des piſcivores & des frugivores. De ce nombre ſont l'oie ſauvage, l'oie domeſtique; tous deux ſont conformés de nature à pouvoir marcher ſur terre, nager dans l'onde & planer dans les airs; cependant l'oie ſauvage eſt le ſeul qui s'éléve dans les nues: on les voit voler par bandes, & former un angle plus ou moins aigu; leurs cris ſe font entendre de loin; ce qui attire l'admiration de ceux qui aiment la Nature, & qui cherchent à en connoître les merveilles.

Les oies ont les pieds longs & plats, revêtus d'une membrane avec laquelle ils pouſſent l'eau, pour avancer en divers ſens. Cet animal, ainſi que tous les oiſeaux en général, mais particulièrement les oiſeaux aquatiques, ont vers la partie inférieure de la queue une eſpéce de bourſe ou mammelon, qui eſt remplie d'une humeur onctueuſe, qu'ils prennent, à l'aide du bec, & avec laquelle ils huillent & luſtrent leur plumage, qui l'eſt naturellement; de ſorte que l'eau ne fait que gliſſer ſur la plume, ſans la mouiller. Les aîles des oiſeaux ſont comme deux balanciers, qui tiennent le corps en équilibre. La queue leur ſert à contre-balancer la tête. Le col eſt toujours oblong dans les animaux aquatiques, par la néceſſité où ils ſont, de plonger cette partie, pour tirer du fond de l'eau leur nourriture, & pourvoir à leurs beſoins. Les oies ont une eſpéce de membrane entre les paupières qui leur ſert à les reſſerer; ils ont la pupile des yeux très-ronde & très-ſuſceptible de dilatation & de reſtriction, ſur-tout lorſqu'ils font le plongeon. Les membranes retine & choroïde ſemblent même ſe prêter à cette élaſticité ſi utile pour percevoir les objets les plus menus, & les rendre avec la même ſenſation.

SECTION V.

De la Vue des Poiſſons, & de ſes différens phénomènes.

PEUT-ON rien de plus grand & de plus digne de la majeſté d'un Dieu Créateur, que l'ordre admirable qui régne dans les différentes claſſes des yeux des animaux. Si l'on en conſidère l'enſemble, on voit que tout eſt marqué au ſceau de la perfection, & que rien n'a échappé à la ſageſſe de ſa prévoyance : ſi l'on entre dans les détails, on trouve que chaque eſpéce jouit de la conformation qui lui eſt propre, & que cette conformation eſt dirigée ſuivant le lieu que l'animal habite, & les beſoins qu'il requiert. Quelle différence de ſtructure entre les poiſſons d'eau douce, & le plus grand nombre de ceux de mer. Les premiers en général, nageant dans un volume d'eau moins conſidérable & moins profond, ont le corps recouvert d'une armure écailleuſe pour les mettre à l'abri des injures de l'air, & des rigueurs de la ſaiſon; les ſeconds, qui ont l'étendue & les abyſmes profonds des mers à parcourir, ſont revêtus d'une peau huileuſe, qui empêche l'eau de les péné-

trer, & de nuire à la sécrétion & excrétion de leurs humeurs.

La baleine, d'un volume monstrueux, est le Neptune de sa plage, & l'Hercule de ses rivaux : on distingue plusieurs espéces de baleine ; mais celle qui en merite véritablement le nom, a souvent le corps long de cinquante pieds & plus. Cet animal est vivipare, & ses nageoires repondent à la masse de son corps ; sa queue, aussi épaisse que large, lui sert de défense & de direction ; il respire comme les quadrupédes, à l'aide des poumons, & rejette avec facilité, par deux espéces d'évents qu'il a au-dessus de la tête, la surabondance d'eau qu'il a pu prendre. La conformation de ses yeux ressemble à ceux du bœuf ; mais la choroïde paroît d'un noir plus foncé & moins verd ; les paupières se trouvent environnées d'une membrane qui sert à les resserer, lorsque l'animal plonge dans l'eau. Les différentes parties du corps de la baleine servent à plusieurs usages ; le cervelet renferme cette liqueur blanche qui est d'usage en médecine, mais plus particulièrement encore pour l'agrement & l'ornement des femmes.

L'eau est pour les poissons un élément aussi utile que nécessaire ; il leur est utile parce que le poisson hors de l'eau ne peut plus respirer ; & il ne le peut plus, parce que ses ouies s'affais-

ſent ; parce que la circulation de ſon ſang ſe trouve interceptée ; il leur eſt néceſſaire, parce que l'eau eſt pour le poiſſon un aliment qui le rafraîchit & le vivifie. Les ouies du poiſſon ſont dans la partie inférieure de la tête, & ſoutenues par quatre arcs oſſeux ; elles ſont pour lui de véritables poumons partagés en deux lobes, dont chacun eſt compoſé de quatre feuillets, & revêtus de membranes ; ils ſervent à l'inſpiration, & à l'expiration. Tel eſt le méchaniſme particulier des organes des aquatiques : il en eſt qui n'aiment que l'eau douce, d'autres qui ne ſe plaiſent que dans celles qui ſont ſalées ; mais parmi ces derniers, on trouve avec plaiſir, & on mange avec délices le turbot, qui eſt un poiſſon de mer à nageoires molles ; cet animal ſe pêche dans l'Océan, & à l'embouchure du Rhône. Le turbot eſt vorace ; il a la figure d'un loſange, il ſe nourrit pour l'ordinaire de cancres & d'écreviſſes : on le trouve ſouvent à l'affût aux embouchures des lacs & des rivières, pour ſaiſir avidement le poiſſon d'eau douce, qui cherche à les remonter ; on pouroit même dire qu'il eſt le furet des lieux aquatiques, parce que ſes yeux lui en donnent l'aiſance & la facilité ; ils ſont placés à fleur d'orbite & d'une forte conſtitution : on les voit recouverts d'une membrane très-tranſparente & très-fine, qui

ſemble protéger les globes de l'impreſſion de l'eau, & qui met le méchaniſme de la viſion à l'abri de tout accident.

Tout le monde ſçait que l'air eſt de tous les corps élementaires le plus élaſtique, que ce fluide aérien s'inſinue dans les parties les plus ſubtiles des corps, & qu'il n'eſt rien qu'il ne pénétre avec une activité plus ou moins grande, ſuivant le plus ou le moins de peſanteur de l'atmoſphère qui le preſſe & l'agite. L'eau, cet élément ſi oppoſé, eſt cependant empreint de quelques particules d'air ſi néceſſaire à la circulation du ſang des poiſſons, & ſi propre à remplir les vides de la veſſie, qui leur ſert à maintenir l'équilibre des eaux. L'air en général ſe prend par inſpiration, & ſe rend par l'expiration; c'eſt-à-dire que le poiſſon qui inſpire l'air par la bouche, le prend en même temps qu'il avale l'eau, de même qu'il expire la ſurabondance d'eau & d'air à la faveur de ſes ouies qui agiſſent par dilatation & par compreſſion. Tels ſont les reſſorts de la méchanique admirable qui régne dans les différentes eſpéces de poiſſons qui ont différens gouts & différentes inclinations: les uns ont des marches réglées, des apparitions fixes; de ce nombre eſt le maquereau, qui, après avoir parcouru toutes les mers du Nord; après avoir ſervi

d'alimens à tous les peuples de ces contrées ; vient encore en bandes très-nombreuſes ſe préſenter dans la Manche & la Méditerranée. Ce poiſſon de mer, long d'un pied, eſt gros à proportion ; il eſt d'un manger délicat, mais de difficile digeſtion. Le maquereau n'a que peu de défenſe ; auſſi ſe ſert-il de l'extrême délicateſſe de ſes yeux pour fuir ſes ennemis, qui le pourſuivent ſans relâche. La pupille du globe de ce poiſſon lui ſert de téleſcope par ſes prompts mouvemens de dilatation & de reſtriction ; ce ſont donc les fibres de l'iris qui agiſſent avec cette extrême ſenſibilité, d'où l'on peut conclure que c'eſt toujours la choroïde qui eſt miſe en action par les impreſſions des objets ; cette vérité eſt d'autant plus évidente, qu'il eſt démontré que l'iris eſt une émanation de cette membrane. Telles ſont les obſervations que peut faire celui qui n'eſt pas à portée de ſurprendre la Nature au moment de ſa deſtruction.

Les poiſſons des lacs, des étangs & des rivières ont preſque tous une armure écailleuſe, qui leur ſert à conſerver la chaleur de leur ſang, dont la circulation eſt le principe de la vie ; cette circulation eſt la même que dans les autres animaux ; mais le cœur des poiſſons qui ne reſpirent pas l'air, eſt différemment conſtitué ;

c'eſt-à-dire

c'eſt-à-dire qu'il n'a qu'une cavité, qu'une oreillette, qui ſert à recevoir le ſang qui s'y rapporte, & ce ſang eſt diſtribué dans une infinité de rameaux artériels, & de branches veineuſes. La bouche des poiſſons eſt armée de deux rangées de dents, plus ou moins canines, plus ou moins inciſives : les poiſſons ſont pour le plus grand nombre ovipares ; & leur fécondité eſt d'une multiplication ſi grande, qu'il eſt très-difficile de compter les œufs qui doivent leurs ſervir de progéniture. Ils ont des oreilles ou trous auditifs, qui ſont d'une ténuité & d'une délicateſſe extrêmes, & recouverts d'une membrane très-fine, qui empéche le courant d'eau de nuire à cette faculté auditive.

Parmi les poiſſons d'eau douce, le plus vorace & le plus rapace eſt le brochet ; on peut le regarder comme le loup raviſſeur des lacs, des étangs & des rivières. Cet animal a la tête maigre & grande, le muſeau allongé & très-ouvert, la bouche garnie de dents aigues, la queue courte, le ventre plat, le dos large & quarré. Telle eſt la ſtructure de ce poiſſon, qui eſt la terreur de tout ce qui l'approche, de tout ce qui l'environne ; ſa femelle même pour jetter ſon frais, s'éloigne de ſa retraite ordinaire. Le brochet a le globe des yeux plus oblong

que rond ; les fibres de l'iris ſont ſi épaiſes & ſi jaunes, qu'on diroit, que la choroïde eſt teinte de la même couleur ; cependant la texture de cette membrane eſt la même que dans les autres animaux ; mais, à la vérité, ſon *méconium* eſt d'un jaune rembruni ; ce qui peut provenir de la nature du fiel de ce poiſſon & de ſa voracité. Les œufs du brochet, qu'on mange, procurent des nauſées, & agiſſent ſur les membranes de l'eſtomach avec la même activité que l'émétique.

La mer eſt de tous les élémens le plus redouté & le plus redoutable. Cette étendue immenſe de fluide eſt le point de réunion de toutes les rivières, la ſource des lacs, le receptacle des fleuves : ſans ceſſe arroſée ou, pour ainſi-dire, regénérée par des eaux douces, elle n'en conſerve pas moins ſes eſprits ſalins ; & cette ſaumure ne poura peut-être jamais être aſſez artiſtement filtrée ou préparée pour nous ſervir de boiſſon, qui ne nuiſe point à la ſanté. Le flux & le réflux de ſa majeure partie eſt encore l'objet de la recherche des Phyſiciens ; les uns l'ont attribué à des vents ſouterreins, les autres à la preſſion de la terre, ou à l'influence de l'aſtre lunaire. La mer environne les deux continens ; on la diſtingue en orientale & occidentale, en méridionale & ſeptentrionale ; elle renferme

dans son sein des choses très-précieuses, le corail, les perles, &c.; elle produit une multitude de poissons propres à réveiller notre sensualité; mais ceux d'eau douce ne peuvent compatir avec l'eau salée; aussi voyons nous tous les jours la carpe se plaire dans nos étangs, dans nos rivières, & nous fournir un aliment de facile digestion, mais qui ne convient pas à tout le monde, parce que sa chair est mucilagineuse. Ce poisson vit long-temps. Son corps est revêtu d'écailles très dures & très-compactes, qui lui servent à conserver sa chaleur naturelle. La carpe n'est réellement bonne & délicate que dans le mois de Février, Mars & Avril, parce que son frai qui suit, lui fait perdre de son embonpoint. Après les laitances de ce poisson, le morceau le plus friant est la tête, qui est singulièrement organisée. La carpe a les yeux aussi fins que l'ouie; ils sont à fleur d'orbite, ayant la cornée transparente peu saillante; mais la choroïde est d'une délicatesse extrême, ce qui fait que les objets se refléchissent avec la même sensibilité. La carpe est de tous les poissons, le plus adroit dans son genre, & le plus rusé.

Les rivières ne sont, pour l'ordinaire, dans l'origine qu'un petit ruisseau, qui toujours serpentant en rencontre d'autres, dont le volume

multiplie la maſſe première, & forme un courant, qui groſſit à proportion de ſes rencontres; les rivières ſont auſſi utiles que néceſſaires; elles ſont utiles pour fertiliſer les campagnes, pour étendre le commerce, & nourrir l'homme de ſes productions; elles ſont néceſſaires pour corriger l'intempérie de l'atmoſphère, pour donner une bonne cuiſſon aux alimens, & nous fournir une boiſſon plus ſalubre que nos eaux de fontaine & de puits, parce que l'eau courante ſe rarefie par l'impreſſion de l'air, parce qu'elle dépoſe ſon limon ſur un ſable pur; au lieu que les eaux de fontaine ou de puits, ſont encore empreintes de tous les ſédimens de glaiſe ou de craie, d'acides ou de minéraux, qui ſouvent nuiſent aux ſolides comme aux fluides. Voilà des obſervations que les amis de l'humanité ne ceſſent de répéter, mais ſur leſquelles on ne fait pas aſſez d'attention; cependant c'eſt du choix des boiſſons & de la cuiſſon des alimens que dépend notre bonne ou mauvaiſe ſanté. Les poiſſons d'eau douce n'ont pas tous la chair auſſi fine, auſſi délicate les uns que les autres. La perche de rivière, eſt ſans contredit, celui qui dans ce genre tient le premier rang: ce poiſſon, long de huit à dix pouces, a très-peu d'arêtes, une chair ferme & onctueuſe; c'eſt le rouget des rivières; ſon corps eſt couvert d'é-

cailles très-fines; il nage avec une vîteſſe extrême; il ſemble que la Nature l'ait dédommagé de la foibleſſe de ſon corps, en lui accordant ſur le dos une armure d'arêtes pointues, qui le rend redoutable aux poiſſons les plus gros & les plus voraces : ſa bouche eſt très-petite, & ſans dents, parce qu'il ſe nourit d'inſectes, & de vers; ſes yeux ſont dans une juſte proportion, & ſemblent lui ſervir de flambeaux ardens pour fuir le danger, & découvrir ſa proie. Telle eſt donc toujours l'impreſſion des objets lumineux ſur la choroïde.

SECTION VI.

De la nature des inſectes; de leurs différens rapports, & de la différente conformation de leurs Yeux.

L'ÊTRE SUPRÊME n'a rien créé de ſuperflu ni d'inutile. Tout dans la création a ſes rapports de juſteſſe & de proportion : depuis l'inſecte le plus petit juſqu'à l'animal le plus grand, on reconnoit que tout eſt dans l'ordre, & que cet ordre ne ſe dérange pas. Quel tableau, quelle dignité, quelle majeſté dans l'eſpectacle de ce vaſte univers, où il n'eſt rien de plus

uniforme que la production de chaque espéce; où il n'est rien de plus avoué que leurs usages & leurs propriétés. Voilà ce qu'on voit & ce qu'on admire tous les jours dans les insectes les plus vils, qui, comme les autres animaux, proviennent d'un germe qui les contient primitivement. Les insectes sont vivipares ou ovipares; c'est-à-dire que le premier état a lieu, lorsque l'animal rompt son enveloppe en naissant; & le second, lorsque ce germe se trouve renfermé dans l'œuf, qui a besoin d'être déposé par la mère, lors de sa maturité féconde. Telles sont les loix de la Nature, qui ne souffrent pas de méprise, qui sont, & qui seront toujours les mêmes sans interruption. Du nombre des insectes aîlés, les plus utiles & les plus nécessaires sont, sans contredit, les abeilles, ou mouches à miel. En effet peut-on rien de plus admirable que cet ordre républicain. Où trouver une police mieux établie, une régie mieux formée, une économie aussi bien entendue. Tout ce petit peuple suit la loi de la Nature; tous agissent d'accord; & si, l'on semble déférer des honneurs, c'est à la directrice, c'est à celle qui paroît la prédominante par la forme de sa taille, par la beauté de ses couleurs. Les abeilles ont six pates & quatre aîles; ce qui rend leur vol bruyant. Leur corps est composé de six

anneaux, qui ſe prêtent aux différens mouvemens. L'intérieur du ventre renferme les inteſtins, la bouteille de miel, celle de venin & l'aiguillon. La tête de l'abeille eſt armée de deux ſerres & d'une trompe. Les yeux ſont des eſpéces de petits croiſſans ſitués autour de la tête; ils ſont formés d'une infinité de petits cryſtallins ſur leſquels les raions viennent de toutes parts ſe croiſer & ſe réunir; ce qui feroit croire que chacune de ces cellules oculaires renferme des capſules & des membranes particulières; autrement il ſe feroit une confuſion d'objets ſur les organes médiats de la viſion, & la vue de cet inſecte ſeroit confuſe. Voilà ce qui eſt, & dont on ſera convaincu quand on voudra ſe donner la peine de l'examiner.

Tous les animaux ont une tendance à s'entre-détruire les uns les autres. Les plus petits ſervent ordinairement de pâture aux plus grands; c'eſt même ce qui ſe rencontre dans la plûpart des inſectes qui ſemblent n'exiſter que pour devenir la victime des oiſeaux; pour être la proie des poiſſons; cependant il en eſt qui, par la ſtructure de leur corps, par l'armure de leurs défenſes, ſe rendent redoutables à tout ce qui les environne. Ces ſortes d'inſectes volans, ne deviennent tels, qu'après avoir paſſé par trois eſpéces de regénération. De ce nombre ſont

les moucherons, qui, pour l'ordinaire fréquentent les bords des étangs, ceux des rivières, qui viennent au ſoleil couchant fredonner autour de nos oreilles, & enfoncer un triple dard dans les peaux même les plus dures. Cet inſecte, avant que de parvenir ainſi à ſe faire redouter, n'eſt dans l'origine qu'un ver aquatique, qui enſuite devient nymphe amphibie, pour paſſer en dernier lieu dans l'état de mouche volante. Lorſque l'on conſidère, à l'aide du microſcope, le moucheron aîlé, ſurnommé *couſin*, on lui trouve la tête ornée d'un ſuperbe panache, le corps couvert d'écailles & de poils propres à le garantir de l'humidité: on lui voit les aîles parées de pluſieurs plumes, dont le froiſſement forme une eſpéce de bourdonnement. Cet inſecte ainſi conformé, porte une trompe dont les reſſorts ſont plus admirables encore; cet étui, ou gaîne, eſt armé de trois épées, dont la pointe eſt d'une fineſſe extrême & un peu recourbée; ce qui fait qu'en perçant la peau, qu'en agiſſant enſemble, le ſang & la lymphe des parties voiſines s'extravaſent, & forment une tumeur qui ſe referme par la compreſſion de l'air extérieur. Tel eſt l'effet de la piquure du couſin, qui a le double avantage de jouir de deux eſpéces de vue à la fois, l'une diurne & l'autre nocturne.

Le couſin, avec des pareils yeux, n'eſt jamais plus à craindre que dans l'obſcurité, parce qu'il porte ſes coups, au moment où l'on s'y attend le moins. Sa piqure eſt plus importune que douloureuſe, & la réſolution s'opère à l'aide d'un peu de ſalive, dont on humecte la tumeur le plus ſouvent qu'il eſt poſſible.

Il n'exiſte rien, comme on a dit dans la Nature, qui ne ſoit utile, ſoit dans un genre, ſoit dans un autre. Il eſt tel ſimple, telle plante dont les principes alkalins & vénéneux, ſont capables de contrebalancer l'action des venins morbifiques, dont le régne animal fournit un grand nombre ; auſſi cette connoiſſance eſt-elle reſervée à ceux qui en font une étude particulière : mais les animaux n'en ont pas beſoin, & à cet égard leur inſtinct ſuplée ſurement à l'intelligence humaine. On ne verra jamais les oiſeaux ſe tromper dans la chaſſe qu'ils font aux inſectes aîlés. Il n'y a pas à craindre que la mouche cantharide, par exemple, devienne leur proie ; elle vole en toute ſûreté, & ſe repoſe de même ſur tous les arbres & arbuſtes, dont les favoris ſont les frênes, les roſiers & les peupliers ; c'eſt ſur-tout au printemps qu'elle prend ſon eſſor ; ſon corps eſt verdâtre, & ſes aîles ſont d'un brillant doré ; mais ſon odeur eſt très-déſagréable, & les ſucs

qu'elle renferme d'une acrimonie extrême. Les cantharides ont, comme toutes les autres mouches, une trompe pour entamer ce qu'elles mangent, pour en pomper tous les ſucs nourriciers. Leurs yeux ſont immobiles, & ne peuvent voir que les objets qui ſont en face ; c'eſt pourquoi l'Auteur de la Nature les a multipliés ſur une ſurface arrondie, afin de les avertir de tout ce qui leur eſt utile ou nuiſible. Cette mouche eſt ſans ceſſe occupée à nettoyer ſes aîles, à lubréfier ſes yeux, afin de les rendre plus tranſparens ; ce qu'elle fait avec ſes pates de devant qui ſont garnies de poils en forme de broſſes. La poudre des cantharides deſſéchées étoit autrefois un reméde peu uſité ; on ne l'employoit que dans les affections ſoporeuſes, & qu'à la dernière extrêmité ; mais aujourd'hui, on en fait un uſage journalier, qui paroît avantageux aux uns, dangereux aux autres, parce qu'une doſe trop forte affecte les reins, la veſſie & même les parties génitales.

Les inſectes ont un inſtinct particulier, qui prouve la profonde ſageſſe de celui qui les a créés. Cette ſageſſe infinie a voulu que la femelle du papillon, par exemple, ne pouvant ſupporter les rigueurs de l'hyver, à cauſe de ſa foibleſſe naturelle, pondit ſes œufs avec des ſoins & une précaution qui n'a pas d'exemples.

Elle emploie jufqu'à fa dernière fubftance, pour mettre en fûreté les germes de fa reproduction, & en mourant, couvrir de fes dépouilles le berceau de fa future progéniture. Telles font les loix dictées par la Nature. L'homme feul paroît les négliger ou les oublier, & cet oubli eft un des moindres reproches qu'on puiffe lui faire. C'eft donc à tort qu'on regarde comme vil & méprifable ce qui devroit faire le modéle de nos devoirs, l'objet de notre admiration.

Les infectes terreftres ou qui volent dans les airs, font de différentes familles, de différentes efpéces; mais il en eft qui vivent plus long-temps les uns que les autres. De ce nombre font les vivipares, tels que les cloportes, qui n'ont à redouter que l'avidité cruelle des autres animaux, qui en font une recherche de préférence, parce que leur chair eft un aliment chaud & friable; auffi voit-on les craintives victimes fe cacher dans les caves, fous les pierres, & dans les crénaux des murailles.

Les cloportes font des infectes plats de conftitution, & pourvus d'un grand nombre de pates, dont la flexibilité forme, en fe repliant, une efpéce de boule régulièrement fphérique; la tête ne paroît pas féparée du corps, qui eft un affemblage de différentes rai-

nures toujours prêtes à s'étendre. Les yeux en ſont petits & renfoncés; mais ils ſemblent acquérir une nouvelle force dans l'obſcurité, parce que les organes immédiats de la viſion ſont ſi délicats, qu'ils ſont peu ſuſceptibles de l'impreſſion d'une trop vive lumière. Les cloportes ſont d'uſage en Médecine; on leur attribue une propriété apéritive & diurétique; on les emploie ſouvent dans les commencements d'une goutte ſereine, d'une cataracte naiſſante; pour moi je donne la préférence aux eaux légerement ferrugineuſes, que je regarde d'un ſecours plus prompt, ſur-tout lorſqu'il n'y a pas d'affections dartreuſes ou nerveuſes.

Les inſectes ſont pour l'homme un objet de mépris, parce que la plupart lui nuiſent, parce que le plus grand nombre ne lui eſt bon à rien : il eſt même des perſonnes qui pouſſent cet excès juſqu'à la terreur, parce qu'il eſt de ces animaux, dont l'aſpect répugne par la forme & par la figure; cependant tout ſert ſur ce grand théâtre de la Nature : ce qui n'eſt pas utile aux uns, devient néceſſaire aux autres; il faut que tout vive; rien ne reſte; la mort de l'un ſert de pâture à la vie de l'autre; ſouvent même il ſe déclare une guerre mutuelle, & le plus fort l'emporte ſur

le plus foible ; c'eſt ce qui arrive tous les jours entre la mouche & l'araignée, qui ſe ſert de ruſes pour attirer la première dans les filets qu'elle tend à ſon adverſaire ailée : c'eſt alors qu'elle agit avec un deſpotiſme tyrannique ; qu'elle porte ſon glaive meurtrier dans le ſein de ſon ennemie dont elle s'abreuve du ſang, & rejette le cadavre comme un objet indigne de ſa voracité ſanguinaire. Il eſt cinq eſpéces d'araignées différentes ; les unes tendent leurs toiles dans nos appartements ; les autres troublent la culture de nos jardins ; celles-ci ſont errantes & vagabondes ; celles-là ſont recluſes & ſe plaiſent dans les caves, ou autres lieux ſombres ; d'autres enfin qu'on nomme *faucheurs*, couvrent nos prairies de ces filaments qui voltigent dans l'air, & qui, en automne, gênent les paſſagers dans leurs trajets. Le corps des araignées, en général, ſemble partagé en deux globes, dont la partie antérieure contient la tête & la poitrine, qui ſe trouve revêtue d'un duvet très-fin, d'une écaille très-dure ; au lieu que la partie poſtérieure eſt ſimplement recouverte d'une peau ſouple qui renferme un volume plus conſidérable que la partie première. C'eſt bien à tort qu'on refuſe des yeux à l'araignée ; je lui en ai compté juſqu'à ſix qui envi-

ronnent le tour de ſa tête ; ils ſont recouverts d'une eſpéce de membrane dure, polie & tranſparente : on les trouve ainſi nombreux, parce qu'ils ſont immobiles, & que l'animal a beſoin de voir tout ce qui ſe paſſe autour de lui. Dans la partie poſtérieure de la tête, ſont deux eſpéces de croiſſants en forme de ſcie, que les araignées font agir pour ſe rendre maîtreſſes de leur proie, & inſinuer le venin meurtrier qu'elles renferment dans une eſpéce de poche.

Il eſt d'expérience que les yeux des animaux ont un rapport réciproque avec ceux des hommes pour recevoir l'image des objets, mais pas toujours avec les mêmes proportions, & ſouvent avec des nuances différentes, parce qu'il eſt des animaux qui ont beſoin de cette diverſité de rayons pour appercevoir les objets plus gros ou plus petits, plus menus ou plus déliés. Cette différence réſide toujours dans la texture délicate de la choroïde, & la vive ſenſibilité de la rétine : ces deux membranes ſont donc les organes immédiats qui concourent à rendre ſenſibles les objets extérieurs, après en avoir averti l'ame par l'impulſion des nerfs & filets nerveux dont elles ſont compoſées.

Mais, pour achever le tableau des inſectes, il me reſte à parler de la fourmi domeſtique

qui, après la mouche à miel, eſt l'animal le plus intelligent & le plus économe; cependant il fait la déſolation de nos buffets & de nos offices : tout ce qui eſt ſucre & ſucrerie eſt pour la fourmi d'un appas irréſiſtible. Il n'eſt pas de dangers qu'elle ne courre, point d'eſcalades qu'elle n'entreprenne, pour parvenir à ce ſecond & troiſiéme étages. On diroit même que toute cette république, avide de tout ce qui eſt friandiſe, & inſtruite par les pourvoyeuſes, ſuit une marche réglée pour venir prendre ſa part de ce pain de ſucre, de ce pot de miel, & autres; c'eſt à qui ſera la plus habile, la plus induſtrieuſe pour reporter le ſurplus au magaſin des infirmes ou des nouveaux-nés ; car la loi fondamentale de cet ordre républicain porte ſur la néceſſité de ſecourir les malades, & d'alimenter les nouvelles progénitures. Les fourmis ont les pates très-fines, le corps très-menu & très-délié. Le haut de la tête eſt d'un fond d'azur qui environne les cercles oculaires dont le compoſé viſuel eſt d'une délicateſſe extrême, ce qui eſt abſolument eſſentiel pour que cet animal puiſſe appercevoir les objets les plus gros, comme les atômes les plus petits. Il eſt différentes autres eſpéces de fourmis, qui ont les mêmes mœurs, les mêmes inclina-

tions, mais qui ſont plus champêtres, & qui vivent plus frugalement : cependant leur chair eſt chaude & friable, & ſert d'aliment aux oiſeaux les plus délicats.

D'après tout ce que je viens de dire ſur la comparaiſon qu'on peut faire des yeux des hommes avec ceux des animaux, il paroit démontré, ainſi que je l'ai avancé dans mon premier volume, que la rétine & la choroïde concourent enſemble pour être les organes immédiats de la vue ; que l'une ne peut rien ſans le ſecours de l'autre ; que les fibres de l'iris ſont une émanation de la choroïde ; ce qui ſe prouve de plus en plus par l'extrême ſenſibilité dont ils ſont affectés dans les inflammations de cette membrane. Je conviens que, dans l'opération de la cataracte, il peut ſe faire un décolement de l'iris du cercle ciliaire, qui en eſt comme le couronnement ; mais cela n'empêche pas que les fibres de l'iris ne ſoient intimement liées avec la choroïde dont elles deviennent les agens néceſſaires pour reconnoître la ſituation de cette membrane. Heureux ſi, d'après mes obſervations, j'ai pu rendre ſenſible une vérité qu'il eſt aiſé de vérifier ſur la Nature même, & qui ne laiſſera plus de doute à ceux qui paroiſſent les plus éloignés de ce ſentiment.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE IX.

Origine de l'Hôpital-Royal des Aveugles, ſurnommés, QUINZE-VINGTS.

DE tous les infirmes qui ſont dans la ſociété, il n'en eſt pas de plus à plaindre que les aveugles, & particulièrement les aveugles infortunés; car, celui qui eſt riche, ou qui eſt aiſé, ſe trouve dans le cas de ſe faire conduire, de ſe faire ſoigner, de ſe donner tout ce dont il a beſoin; rien ne lui manque, & il n'eſt à plaindre que par la privation des jouiſſances que procure l'organe de la vue; au lieu que les pauvres aveugles ſont dans la néceſſité d'intéreſſer les cœurs ſenſibles & bienfaiſants, de mendier tous les ſecours dont il eſt beſoin : ils trouvent à la vérité dans les uns une humanité compatiſſante, mais plus ſouvent dans les autres des réfus cruels, parce que l'homme fuit naturellement ce qui lui repréſente ou lui rappelle les infirmités humaines : c'eſt pour lui, c'eſt pour ſon ame un mêlange de compaſſion & de répugnance qui lui fait appréhender la poſſiſibilité du même ſort. Les aveugles indigents n'ont

donc de consolation que du côté de Dieu & de la Religion ; ils deviennent à charge à tout ce qui les environne, parce qu'ils ne sont plus dans la société que des membres inutiles dont on craint les rencontres & même l'aspect. Tel est le sort de ces malheureuses victimes, qui ne trouvent des moments de satisfaction que dans la société de leurs semblables, que dans le récit des mêmes accidents, parce qu'ils se plaignent les uns les autres, parce que de la réunion de leurs maux résulte celle de leurs cœurs : c'est ce sentiment intime qui, primitivement avoit donné lieu à ces associations, connues sous les noms *de réunion des aveugles*, ou *non voyants.*

Avant que le ciel nous eût donné le modéle parfait des Princes Chrétiens, le Salomon des têtes couronnées, avant que la Religion eût cherché à punir l'insolence audacieuse des infidéles, sans pouvoir les ramener à leurs devoirs, sans pouvoir les rendre de parfaits chrétiens, tout étoit dans le trouble & la confusion; on ne voyoit que peu ou très-peu de ces retraites salutaires où l'homme renonce au monde, à ses pernicieux penchants, pour ne plus vivre que de l'Esprit de Dieu & de l'espérance de sa miséricorde : on connoissoit à peine ces maisons de charité & d'humanité,

que la vieilleſſe indigente a droit de réclamer. Tous les Princes n'écoutoient que leur propre vengeance ; ils étoient en guerre les uns contre les autres, & leurs vaſſaux payoient ſouvent de leur ſang la témérité de leurs prétentions. Il étoit donc réſervé au ſiécle mémorable de S. Louis, à S. Louis lui-même, de devenir le père de ſes peuples, le pacificateur de ſes Etats, l'Ange tutélaire de la Religion, & l'auteur de pluſieurs fondations pieuſes. C'eſt ſous ce régne, ſi ſouvent préconiſé, qu'on a vu tant de pieux Cénobites ſe diſtinguer, à l'envi les uns des autres, c'eſt d'après l'exemple de ce ſaint Roi qu'une émulation chrétienne s'eſt réunie de toutes parts, pour fonder ces établiſſements de charité qui ſervent de retraite à l'indigence ; c'eſt enfin, à l'ombre des fleurs de lys que l'Hôpital des Quinze-Vingts a pris naiſſance & accroiſſement, avec tous les priviléges qui lui ont été accordés, & ſucceſſivement renouvellés.

Il n'eſt pas poſſible de donner une juſte idée de l'état des aveugles à Paris, avant l'établiſſement des Quinze-Vingts par S. Louis, puiſqu'il n'exiſte aucun titre qui puiſſe conſtater la poſition de leur maiſon. Etoit-ce une confrairie de gens réunis par le même mal-

heur, ou une aſſociation de pauvres mendiants à jour marqué ? Ce dernier ſentiment paroît le plus probable, parce qu'il eſt encore des villes de province où les pauvres ſe répandent dans l'intérieur, & vont à jours preſcrits intéreſſer, de porte en porte, la charité des fidéles. Cet uſage fondé ſur les préceptes de la Religion, & les loix de la Nature, ne peut ſouffrir de difficulté, qu'autant qu'il ſe trouve un concours tumultueux qui gêne les particuliers dans leurs travaux & leurs occupations; mais s'il eſt des fautes pardonnables, ce ſont ſans contredit celles des aveugles qui ne voient pas où ils ſont, ni ce qu'ils font; ils ſont donc bien excuſables, & méritent réellement qu'on leur pardonne les écarts, les chûtes & les contuſions qu'ils ſont dans le cas d'occaſionner; cependant il paroît probable que des plaintes réitérées parvenues au tribunal de ſaint Louis, déterminèrent ce Prince équitable à les réunir tous en corps particulier, & à leur preſcrire des réglemens convenables à leur aſſurer des conducteurs propres à les mettres à portée de réclamer toujours la charité chrétinne des Fidéles. Telle fut ſans doute l'intention du Monarque, en aſſujetiſſant tous les individus aveugles au même joug, au même regime.

Il eſt certain que les aveugles infortunés, lorſqu'ils ſont ſeuls, ſont dix fois plus à plaindre que les riches, parce que, toujours timides, toujours craintifs ; ils n'ont pour ſe diriger qu'un bâton, qui leur ſert comme de guide, pour diriger leur marche, & éviter les dangers; chaque pas eſt toujours pour eux un nouveau ſujet d'inquiétude & d'allarme, augmenté par la confuſion des voix qui les avertiſſent de tous côté; c'eſt à qui les fuiera, c'eſt à qui les évitera, à moins qu'une main charitable ne vienne les remettre dans leur chemin. Tel eſt le ſort de ces infortunés toujours accablés par le regret de ne pas voir, toujours effrayés par les inquiétudes qu'on leur ſuggère. Cependant j'ai ſouvent vu, avec une ſorte de ſatisfaction, des chiens conduire leur maître avec un inſtinct tout particulier; je les ais vus plus adroits que les hommes, attendre que le moment du danger fût paſſé pour diriger leur patron à traverſer un ruiſſeau, à tourner le coin d'une rue. Je les ai vus aller de porte en porte, ſans ſe tromper, & lire dans les yeux de celui à qui ils ſe préſentent la poſſibilité, ou l'inutilité des ſuppliques du non-voyant. Tel eſt l'inſtinct précieux de cet animal bien-faiſant, qui ſemble ſe réjouir du produit pécunieux que fait ſon maître; un maître auquel il obéit toujours ſans répu-

gnance, qu'il reconduit ſous ſon humble toit ſans ſe tromper, & toujours par le chemin le plus court. C'eſt un compagnon de ſûreté qui reſpecte l'ordre auquel il eſt ſoumis; c'eſt un ſerviteur toujours prêt, toujours fidéle, qui ſemble chérir l'eſclavage, auquel il ſe ſoumet volontiers; c'eſt pourquoi anathême, mille & mille fois anathême, à celui qui, par méchanceté, ou autrement, priveroit ce malheureux aveugle de cette douce conſolation, qui adoucit d'autant la peine de ſon ſort, parce que ce ſeroit faire le mal pour le mal, & mériter un ſort dix fois plus redoutable & plus triſte encore. Puiſſe, cette leçon d'humanité, corriger les pernicieuſes intentions de celui qui cherche à troubler les pas égarés de cet aveugle, qui prend les moyens de le priver de ſon conducteur le plus chéri & le moins intéreſſé.



SECTION PREMIÈRE.

Fondation de l'Hôpital des Quinze-Vingts ; par le Roi S. Louis, en douze-cent cinquante-sept.

LA conquête de la Paleſtine a toujours été le vœu des Chrétiens, & ſouvent les Chrétiens ont arroſé de leur ſang cette terre précieuſe, cette terre de prédilection. On les voyoit avec un enthouſiaſme céleſte, prendre la croix, porter le bourdon, & marcher avec confiance ſous les étendarts de l'oriflame. C'étoit à qui feroit le plus de prodiges, & mériteroit le premier la palme du martyr. Telle étoit l'intention primitive des Croiſés dont le principe pieux dégénéroit ſouvent en une licence effrénée, en une débauche incroyable, parce qu'ils étoient dans la perſuaſion que leur mort effaceroit leurs crimes. C'eſt ainſi que les meilleures actions dégénérent ſouvent en abus, parce que les paſſions dominent, parce que les mauvais exemples entraînent. Cependant le moment le plus ardent des Croiſades, a été celui des dons les plus conſidérables faits à l'Egliſe, tant en fondations de Monaſtères, Chapitres & autres,

qu'en pieux établiſſemens d'humanité ; mais il appartenoit au cœur bienfaiſant de S. Louis, de réformer les abus qui s'étoient gliſſés dans les différens ordres de l'Egliſe ; dans les différentes adminiſtrations temporelles & ſpirituelles ; de manière que ce qui honore le plus particulièrement la mémoire de cette illuſtre tige de la Famille royale ; ce ſont les ſoins particuliers qu'il a pris pour fonder des Hoſpices aux pauvres malades, & pourvoir à leurs beſoins ; pour établir des Hôpitaux capables de recevoir la vieilleſſe indigente, & fournir à l'enfance abandonnée, des maiſons de reſſource, propres à l'élever & à la rendre utile. Telles étoient, dans le temps des Croiſades, les pieuſes occupations de S. Louis, qui ne manquoit aucune occaſion de faire le bonheur des uns, & d'aſſurer la vie des autres. La preuve en eſt manifeſte dans la réunion des Quinze-Vingts, ſous la dénomination de *Congrégation.*

Le cœur généreux & compatiſſant de S. Louis ne connoiſſoit pas de bornes ; rien ne lui échappoit ; tout étoit de ſon reſſort. Il regardoit les malheureux comme ſes enfans adoptifs, à qui il donnoit les ſoins du jour & les veilles de la nuit. Modéle de perfection, en tout genre, il devint l'arbitre des Rois, ſe voiſins ; ſes jugemens étoient ſans appel, parce

qu'on ſavoit que les motifs qui les dirigeoient étoient juſtes. Tel a vêcu, tel a fini l'Oint du Seigneur, qui fut l'exemple de ſon ſiécle, le modéle des Têtes couronnées, laiſſant après lui le ſouvenir heureux de ſa bienfaiſance, ſans vanité, ſans oſtentation; parce qu'il vouloit ſecourir l'indigent, ſans le rendre fainéant; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de reconnoître dans l'hiſtorique de la fondation des Quinze-Vingts, que M. de Bury, ſon Hiſtorien nouveau, place en 1257. Cet Auteur combat avec raiſon les aſſertions de ceux qui ont prétendu que les trois-cents Aveugles premiers étoient trois-cents gentilshommes, à qui les Sarraſins avoient crevé les yeux; cette hiſtoire imaginée eſt dépourvue de tout fondement; parce que Joinville, le témoin & le compagnon du bonheur; comme du déſaſtre de S. Louis, n'auroit pas laiſſé ignorer un trait qui étoit fait pour honorer la mémoire de ſon Maître, & couvrir d'opprobre la cruauté ſanguinaire des ennemis de la Chrétienté: d'ailleurs un traitement de ce genre, étoit bien capable d'exalter l'imagination poétique de Rutebeuf, Poëte contemporain de ce ſaint Roi, qui au contraire, dans le fragment de ſes Ouvrages, qu'il a laiſſé, rapporté par Fauchet, peint les Quinze-Vingts, comme des malheureux mercenaires, qui

alloient de porte en porte implorer la charité bienfaiſante des Fidéles ; ce qui ne ſeroit pas arrivé, s'ils euſſent été des Croiſés, gentilshommes, des Croiſés malheureux : c'eſt donc bien à tort que Belleforeſt a oſé publier un fait auſſi monſtrueux par lui-même, qu'il eſt dépourvu de toute vraiſemblance.

L'Hôpital des Quinze-Vingts, ſoit par négligence, ſoit par accident, n'a dans ſes archives, qu'une partie des titres qui juſtifient ſon origine & l'étendue de ſa fondation première, ainſi que les privilèges quelle a reçus. Mais il paroît conſtant que S. Louis, en 1254 ou 1255, acheta à cet effet, dans la cenſive du Chapitre de S. Germain-l'Auxerrois, une partie du terrein ſur lequel cet Hôpital a été conſtruit. Quoi qu'il en ſoit, l'adminiſtration de cette Maiſon jouit paiſiblement de toutes ſes conceſſions, parce que les auguſtes ſucceſſeurs de ce vertueux Prince, ſe ſont fait un devoir de favoriſer & de maintenir de leur autorité royale un établiſſement auſſi humain & auſſi reſpectable. C'eſt dans ces mêmes vues, que les Papes contemporains, que leurs ſucceſſeurs ſe ſont réunis, à l'envi les uns des autres, pour protéger cette Maiſon naiſſante, & la combler de toutes les graces & privilèges de la Cour de Rome. Ainſi on voit qu'Alexandre IV,

donna en 1260 une Bulle, par laquelle il accordoit des indulgences à tous ceux qui visiteroient l'Eglise de cet Hôpital, qui étoit sous la dédicace de S. Remi, ainsi que les demeures des Hospitaliers. C'est dans les mêmes vues, qu'Urbain IV, son successeur, confirma en 1261, les mêmes faveurs, & les recommanda à tous les Evêques de France. Cest enfin ce qui détermina en 1265, Clément IV, à réunir aux intentions de son prédécesseur, la permission de faire faire la quête dans toutes les Eglises de l'étendue du Royaume. Voilà des faits qu'il est aisé de vérifier dans la *Description historique de la France*, par Piganiol de la Force, dans les *in-folio* volumineux de l'Histoire de Paris, dont différens extraits sont dus aux laborieuses recherches de Dom Félibien & Lobineau. De pareils Historiens sont bien dignes de foi. On sçait qu'ils ont mérité l'estime & la confiance du Public, & que ce n'est qu'à des pareilles autorités qu'on peut s'en rapporter.

L'Eglise des Quinze-Vingts n'étoit d'abord qu'une simple Chapelle, dépendante de la Paroisse de S. Germain-l'Auxerrois, qui est une des plus anciennes de Paris, puisqu'elle existoit sous l'Episcopat de S. Landry, qui y fut inhumé en 655 ou 656. La première pierre en fut posée

en 1257 ou environ, & le reſte de l'édifice ne fut achevé qu'en 1260. Le Roi, S. Louis, toujours bon, toujours voulant faire le bien; augmenta pluſieurs fois cette fondation, & enfin en 1269, la gratifia de nouveau d'une rente annuelle de trente livres pariſis, dont le produit devoit être employé à donner la ſoupe aux trois-cents pauvres Aveugles, qui exiſtoient alors dans ladite Maiſon ou Enclos.

Ce fut avant de partir pour la Terre-Sainte, en 1270, que ce pieux Prince déclara qu'il vouloit que l'adminiſtration pleine & entière de cet Hôpital fût, & appartînt à toujours à ſon Grand-Aumônier, ou à ſon défaut, à ſon Premier-Aumônier; pour, & par lui, régir la Maiſon, nommer à toutes les places vacantes, & y faire telle réforme qu'il jugeroit à propos; ce qui a toujours eu lieu depuis, ſous le ſceau de l'autorité Royale.

Telle eſt l'origine de la maiſon des Quinze-Vingts, dont le régime a été ſuſceptible de différentes réformes par les abus qui ſe ſont multipliés, par les excès qui en ſont réſultés, & pour leſquels nos Seigneurs les Grands-Aumôniers de France ont été ſouvent forcés de réclamer l'appui & l'autorité du Parlement de Paris; ce qui arriva en 1508, & 1523 ou 1524. Ces ſortes d'événemens étoient inſéparables

d'une discipline mal régie, d'un concours tumultueux de voyans & de non-voyans qui, en se répandant dans Paris, oublioient la régle de la Maison, & n'y rentroient que pour y porter le trouble & la confusion.

J'aurois désiré pou voir rendre compte d'un Manuscrit qu'on dit exister dans la Bibliotéque du Roi, concernant la fondation première; mais, quelques recherches & quelques perquisitions qu'il m'ait été possible de faire, je n'ai pu m'en procurer la connoissance; peut-être serai-je plus heureux par la suite.

SECTION II.

Statuts ou Régime temporel de l'Hôpital des Quinze-Vingts.

LA bienfaisance est un devoir que la Nature nous prescrit, & que la Religion nous ordonne. Cette loi est commune à tous les hommes; mais particulièrement aux riches du siécle qui ne sont que les usufruitiers d'un domaine qui appartient à Dieu. Un Roi est le chef d'une partie d'Israël, il est le père de son peuple; il est de son intérêt & de sa justice de pourvoir aux besoins communs,

parce que ce peuple eſt la principale partie d'un Etat, qui ne devient floriſſant qu'autant que l'abondance régne en tout temps, en tout lieu. Un Seigneur ſuzerain n'eſt que le premier de ſes vaſſaux, leſquels ſont autant de ſerviteurs qui cultivent ſes domaines, qui embelliſſent le lieu de ſa réſidence. C'eſt à la ſueur de leur corps, que ſes revenus ſe multiplient & ſe ſuccédent; il eſt donc bien juſte de récompenſer ce ſerviteur impotant, d'indemniſer celui qui a travaillé pour vous, & qui ne le peut plus faire; c'eſt une dette que vous avez contractée avec lui; c'eſt une obole qu'il vous demande avec juſtice, parce que cette obole eſt le fruit de ſon travail & de vos épargnes. Un financier, qui n'a de domaine que la circulation de ſon or & de ſon argent, doit aux pauvres la dixme de ſes revenus, parce que les pauvres lui ont ſervi dans la perception ou le rapport de ces mêmes deniers: c'eſt ainſi que du plus au moins, les actes de bienfaiſance doivent être de tous les Etats. Auſſi a-t-on raiſon de dire que, ſi elle étoit conſciencieuſement exercée & fidélement obſervée, on ne verroit pas tant de pauvres fuir les campagnes, aſſiéger les villes, accuſer la dureté des riches, qui quelquefois ne les regardent que comme des objets mé-

prisables de la commisération publique ; cependant ce sont des hommes comme nous, des hommes d'autant plus chers à l'Etat qu'ils pourroient nous dire : « Enfans d'Adam comme » nous, qu'avez-vous fait plus que nous pour » être si resplendissants de fortune & de gloire ? » Hélas ! que ne sommes-nous ce que vous » êtes, & que n'êtes-vous ce que nous sommes, » on verroit fleurir Israël, & Babylone seroit » détruite ».

L'Hôpital des Quinze-Vingts, comme on l'a dit, toujours dépourvu d'une partie de ses titres primitifs, ne reconnoît ses statuts & documents premiers, que depuis l'administration de Géoffroy de Pompadour, Evêque du Puy & Grand-Aumônier de France, & de ses successeurs, jusqu'à François Desmoulins, aussi Grand-Aumônier. Cependant, il paroît probable que ce dernier Prélat n'a fait que donner une nouvelle forme aux premiers instituts, en corrigeant les abus, en réformant ce qui étoit défectueux. Ce réglement, après quelques modifications, a été homologué au Parlement en 1521 ou 1522, & contient environ cinquante articles, dont les uns regardent le temporel, les autres le spirituel. Dans le nombre des premiers, les plus essentiels sont, que les frères & sœurs dudit Hôpital, aban-

donneront, lors de leur entrée en la maison, leurs biens présents & à venir; qu'ils seront obligés de tenir chapitre tous les Dimanches, ou tout autre jour de la semaine qui sera indiqué selon l'usage ordinaire; que les jurés aveugles, & autres capitulants, s'y assembleront au son de la cloche, & auront voix délibérative; que le Ministre, le Maître dudit Hôpital, que les Jurés, les Receveurs & Procureurs seront changés tous les ans ou continués, suivant le rapport qui sera fait au chapitre-général qui se tiendra à la S.-Jean de chaque année; que le Ministre, le Maître, les Jurés & autres ne pourront s'absenter de Paris sans permission expresse dudit chapitre ou de Monseigneur le Grand-Aumônier de France; que les sujets qui se présenteront pour remplir les places vacantes, ne pourront être admis, sans qu'au préalable, il ne soit fait une information de vie & de leurs mœurs par Messieurs les Gouverneurs, Officiers, Frères & Sœurs de ladite Maison; que tous les baux, de quelque nature qu'ils soient, seront faits & reconnus en pleine assemblée sous les noms des Gouverneurs commis par M. le Grand-Aumônier de France, au Ministre, du Maître, des Jurés, Frères & Sœurs de l'hôpital des Quinze-Vingts, &c. Un plus long détail

détail deviendroit inutile, puiſqu'il ne peut être de miſe dans la nouvelle forme d'adminiſtration qu'on ſe propoſe de donner ; mais la réception des Quinze-Vingts encore en bas-âge, & faiſant des vœux, eſt un point de diſcipline & d'adminiſtration qu'il eſt difficile de concilier avec les loix du Royaume ; c'eſt pourquoi j'ai cru devoir me taire ſur un article d'autant plus eſſentiel, qu'il eſt ſujet à bien des inconvéniens.

Le temporel de l'Hôpital des Quinze-Vingts a du s'accroître conſidérablement par les différents dons, par les différentes fondations qui lui ont été tranſmiſes, & même du temps de S. Louis, puiſque ce vertueux Prince confirma par ſes Lettres-Patentes données au mois d'Octobre 1269, confirma, dis-je, une donnation faite par Guillaume *Barbier* dit *Pied-de-Fer*, de la ſomme de dix livres quinze ſols de rente annuelle, & conſtituée au profit de la Congrégation des aveugles de Paris ; on trouve auſſi dans les anciens cartulaires qu'en 1343, Pierre des Eſſarts légua aux Quinze Vingts un grand corps de bâtiment appellé *l'Hôtel des Tuileries*, & qui étoit voiſin du cloître & enclos de ladite maiſon.

Cette fondation, pauvre dans ſon principe, s'eſt accrue, & a augmenté conſidérablement ſes

revenus, dont le produit principal étoit les quêtes dont chaque particulier étoit comptable, ainsi que ceux qui s'étoient rendus les fermiers des troncs mis dans les églises; mais cependant, soit faute d'une administration bien entendue, ou autrement, il n'est pas moins juste de dire que, par délibération du chapitre du 23 Mars 1650, le nombre des Frères & Sœurs a été réduit à 200. Sçavoir, cent hommes aveugles & vingt voyants, quatre-vingt Sœurs tant aveugles que voyantes. Cette réforme a eu souvent lieu, & n'a été de même que de peu de durée. Le temporel des Quinze-Vingts est donc régi & administré par le chapitre dûment assemblé. Ce Chapitre est composé aujourd'hui de MM. le Grand-Vicaire délégué par le Grand-Aumônier de France, du *Maître* ou Directeur, du *Ministre*, du *Greffier*, des Jurés aveugles & autres capitulants, de même que tous ceux qui ont voix délibérative, tant en représentation qu'autrement; ce qui est sujet à bien des inconvénients & des difficultés. L'établissement de la fondation des Quinze-Vingts a été désignée sous le nom de *Congrégation*, parce que dans ce temps, on donnoit ce nom à tout corps réuni dans une même enceinte; c'est pourquoi les Lettres-Patentes de S.-Louis portent *Congregationi Cœcorum Parisiensi.*

L'exemple de S. Louis étoit trop puiſſant pour ne pas trouver des coopérateurs & des imitateurs ; c'eſt ce qui eſt arrivé à Chartres, où Renauld Basbon, Argentier du Roi, touché d'une pieuſe commiſération envers le ſort malheureux des aveugles, fonda en 1290, dans le fauxbourg S.-Maurice de ladite ville, un hôpital déſigné ſous le nom de *ſix vingts*. L'année ſuivante 1291, le Roi Philippe le Bel prit cette maiſon ſous ſa protection ſpéciale, & donna des Lettres-patentes par leſquelles il s'exprime en ces termes : *Et, afin que ceux qui habiteront ledit Hôpital vivent en paix & en tranquillité, voulons & ordonnons que, pour nous & en notre nom, notre Grand-Aumônier & ſes Succeſſeurs viſitent, protégent & défendent ladite Maiſon, ſoit par eux-mêmes, ſoit par leurs Délégués.* C'eſt donc à M. le Grand-Aumônier qu'appartient la nomination des places vacantes, ainſi que la Juridiction ſpirituelle ; c'eſt aux deſcendants de M. Renauld Basbon qu'eſt réſervé l'information des vie, mœurs & religion du Récipiendaire ; c'eſt ce même Héritier qui préſente à la Cure le ſujet que M. le Grand-Aumônier admet, & auquel il donne des pouvoirs ; c'eſt enfin le Bureau de l'Adminiſtration qui régle le temporel ; il eſt compoſé de MM. le Grand-Vicaire délé-

gué, du Maître, comme Patron, & du Curé de l'enclos. Les ſtatuts du régime temporel & ſpirituel de l'Hôpital des aveugles de Chartres ont été donnés par M. Michel de Boniche, Aumônier du Roi Jean, en 1357. Il ne paroît pas que le nombre des ſix vingts ait jamais été rempli; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en 1568, lors du ſiége de Chartres, fait par les Anglois, la maiſon & l'Egliſe dudit Hôpital ſe ſont trouvés totalement détruites; ce qui fit que les aveugles rentrèrent dans la ville avec leurs droits & priviléges; mais ils ont été réduits au nombre de quinze Frères ou Sœurs. Ces quinzes aveugles ſont encore exiſtants dans l'enclos qui leur a été concédé. Les hommes ſont obligés de porter en tout temps une robe d'étoffe de laine bleue, un rabat blanc & une fleur de lys de cuivre, qui eſt la ſeule marque diſtinctive des femmes. Tous ſont tenus d'aſſiſter chaque jour à vêpres & à un ſalut pour le Roi; faute de quoi ils ſont *mulctés*. C'eſt ſous le régne de Philippe le Bel que les Quinze-Vingts ont été aſtreints à porter une fleur de lys. Ce réglement a été fait par ce Prince, à Paſſy, au mois de Juillet 1309.



SECTION III.

Régime ou Adminiſtration ſpirituelle de l'Hôpital-Royal des Quinze-Vingts.

La bienfaiſance ſpirituelle eſt un ſentiment chrétien, un ſentiment religieux qui nous porte non-ſeulement à ſecourir & aider ceux qui ſont dans la peine & la misère, mais même à concourir & former des établiſſements de charité, des hoſpices de ſanté, des lieux particuliers où l'indigence affamée ſe trouve ſecourue dans ſes infirmités accidentelles, où le paroiſſien honnête & vertueux jouit de ce pieux concours, qui réunit les enfans de Dieu & de l'Egliſe. Voilà les trophées évangéliques qui honorent le ſiécle où nous ſommes ; voilà ce qui détruit les reproches de ceux qui n'ont pas le même bonheur, & qui met MM. les Curés de Paris dans le cas de faire réellement le bien pour le bien, parce qu'au lieu de donner des ſecours en nature ou en argent, des ſecours dont l'abus eſt ſenſible, on fait transférer ce père de famille, cet artiſte journalier, cet enfant de la paroiſſe; on les fait transférer, dis-je, dans cette maiſon de ſanté où ils ſont plus promptement ſecou-

rus, où les remèdes ſont plus ſoigneuſement adminiſtrés; ce qui les rend ſous peu de temps à leurs travaux & à la ſociété; mais, dira-t-on, pourquoi tant de maiſons particulières, puiſqu'il exiſte des Hôtels-Dieu, des Hôpitaux où tous les infirmes ſont reçus; où ils ſont admis; c'eſt poſitivement parce que tous les infirmes y ſont admis, que le nombre en eſt grand, & que celui qui n'a qu'une maladie ſimple & non compliquée, doit craindre de perpétuer ſes maux ou de les multiplier : d'ailleurs un Curé ou ſes prépoſés, ne peuvent plus aller chercher ſi loin un moribond qui n'a de confiance que dans ſon Directeur ordinaire, parce qu'il trouve en lui des ſujets de conſolation auxquels il eſt accoutumé; parce que renfermé dans l'enceinte de ſa paroiſſe, il ſe croit dans le ſein de ſa famille. Telle eſt la ſenſibilité du pauvre qui doit faire la ſatisfaction du riche, parce ſon ame bienfaiſante peut aller jouir & ſe repaître ſouvent du plaiſir de faire des heureux.

Le ſpirituel de l'Hôpital des Quinze-Vingts eſt régi & adminiſtré par M. le Grand-Aumônier de France, par M. ſon Grand-Vicaire & autres Subdélégués. Cette Juriſdiction Eccléſiaſtique paroit reſſortir ſon plein & entier effet, d'après la Bulle du Pape Jean XXIII,

du 10 Novembre 1412, dont la teneur paroît ne pas laiſſer d'équivoque, puiſqu'elle porte : *Ab omni jurisdictione, dominio & poteſtate venerabilis fratris noſtri Epiſcopi, & dilecti filii Archidiaconi Pariſienſis, autoritate apoſtolicâ prorsùs eximimus & perpetuò liberamus ;* c'eſt donc d'après cette autorité apoſtolique que l'enclos des Quinze-Vingts eſt indépendant de l'Ordinaire ; que M. le Grand-Aumônier de France donne des pouvoirs, les étend & les reſtreint, ſuivant le beſoin de ſes coopérateurs eccléſiaſtiques. Cependant on trouve à la Bibliothéque du Roi, dans les Cartulaires du Diocèſe de Paris, une lettre de Ranulphe de la Hombloniere, Evêque de Paris, du mois de Décembre 1282, par laquelle il permet aux pauvres aveugles de faire célébrer l'office divin dans leur chapelle tant qu'il le trouvera bon, *quamdiù noſtræ placuerit voluntati.* Le Clergé intérieur de la maiſon eſt compoſé d'un Vicaire primitif déſigné ſous le nom de *Chefcier*, de ſept Prêtres ou Vicaires particuliers, qui tous ſe réuniſſent pour acquitter les obits & autres fondations de la Maiſon, dont le tableau eſt public & placé dans l'intérieur de la ſacriſtie de l'égliſe. Les Jurés aveugles, les Capitulans, & autres Frères auſſi aveugles, ſont obligés d'aſſiſter

aux obits en robe noire, avec fleurs de lys & rabat. Les honoraires de MM. les Chefcier & autres Eccléſiaſtiques, ſont payés par l'Adminiſtration qui leur donne un logement convenable. C'eſt d'après la ſupériorité de M. le Grand-Aumônier de France, que MM. les Prédicateurs qui doivent prêcher devant le Roi ſont ordinairement dans le cas de donner, avant de paroître à la Cour, la même ſtation aux Quinze-Vingts : il paroît donc que cet Hôpital eſt de préférence, après la Maiſon du Roi, le chef-lieu de la Juriſdiction de M. le Grand-Aumônier.

Le régime ſpirituel des Quinze-Vingts a été de tout temps le point eſſentiel qui a occupé l'adminiſtration de cette Maiſon, parce que le bon ordre dépend de la bonne diſcipline. Auſſi avons-nous vu Geoffroy de Pompadour Grand-Aumônier de France, en 1493, & François Deſmoulins, en 1521, demander l'appui du Parlement, ſe couvrir de ſon autorité pour aſſurer l'exécution des régles & réglements qui depuis, ont toujours fait la baſe fondamentale de la Maiſon. Parmi les ſtatuts qui regardent les obligations ſpirituelles, les plus eſſentiels ſont que les Frères & Sœurs de l'Hôpital vivront en paix & bonne union; qu'ils approcheront des Sacrements à toutes

les fêtes annuelles, à toutes celles de Notre-Dame & des Apôtres; qu'ils auront un Prédicateur qui leur annoncera la parole de Dieu; que tous feront obligés d'y affifter, ainfi qu'à la grand'meffe & aux vêpres, à moins qu'il n'y ait caufe de maladie, ou autres empêchements avoués par les Chefs de la Maifon; qu'il fera indiqué tous les jours par M. le Maître ou Gouverneur de l'Hôpital, une heure fixe où tous fe rendront en Chapitre pour y entendre la lecture de l'Imitation ou de tout autre livre qui aura rapport à la paffion de N. S.; que les Frères & Sœurs dudit Hôpital affifteront aux obits fondés, & pour lefquels on leur accordera des rétributions manuelles; mais, comme cette diftribution étoit fujette à un concours tumultueux, on a jugé à propos d'en faire une maffe générale pour être employée aux différents befoins des uns & des autres.

L'Hôpital des Quinze-Vingts, comme fondation royale, jouiffoit & jouit encore de tous les priviléges les plus étendus; mais l'ancien enclos étant dépendant du Chapitre & du Curé de S.-Germain-l'Auxerrois, il falloit un accord pécunieux qui pût dédommager les uns, pour favorifer les autres; c'eft pourquoi l'adminiftration des Quinze-Vingts prit la ré-

ſolution de faire ceſſion au Chapitre & au Curé de cette paroiſſe, de la rente de dix livres quinze ſols concédée par *Guillaume Barbier*, dit *Pied-de-Fer :* En conſéquence, au mois de Juin 1282, MM. du Chapitre, & le Curé, dûment aſſemblés, conſentirent que l'hôpital des Quinze-Vingts auroit un cimetière dans le pourpris de leur Maiſon, pour y enterrer leurs morts, & tous ceux qui voudroient y avoir leur ſépulture; permis auſſi d'avoir un clocher & deux cloches du poids de cent livres chacune, leſquelles feroient poſées deux toiſes au-deſſus du toît de leur chapelle. Par le même acte, il fut ſtipulé que le Chapitre leur abandonneroit toute la dixme qu'il avoit ſur le terrein qu'occupe leur maiſon, le tout pour les prix & ſomme de trente livres pariſis.

D'après pluſieurs recherches, il paroît qu'il exiſtoit, vers le milieu du XV ſiécle, une chapelle S.-Nicaiſe, dépendante des Quinze-Vingts & qui ſervoit pour les infirmes dudit Hôpital; mais, ſoit que les titres primitifs ſe ſoient perdus ou autrement, on a lieu de croire que ce terrein a été concédé, & ſucceſſivement employé pour en faire les magaſins de l'Opéra.

Dans l'Egliſe des Quinze-Vingts eſt une con-

frairiè primitivement établie ſous l'invocation de la ſainte-Vierge, de S. Sébaſtien & S. Roch. Cette reſpectable Aſſociation a paru, dans différentes circonſtances, vouloir ſe démembrer pour ſe retirer à S.-Thomas-du-Louvre; mais, en 1720, le Roi s'en étant déclaré le Chef & le Protecteur, toute la famille Royale ſuivit ſon exemple, ainſi que toute la Cour; de manière que la réunion des Frères ſéparés ſe fit avec beaucoup de pompe & de ſolemnité, le jour de l'Annonciation de l'année 1728. Il eſt donc bienheureux que les puiſſances ſoutiennent de leur autorité royale, ce qui a fait le vœu & le déſir de leurs Prédéceſſeurs, pour honorer de plus en plus leur mémoire.



CHAPITRE IV.

Translation de l'Hôpital des Quinze-Vingts, de la rue Saint-Honoré au fauxbourg Saint-Antoine, le premier Juillet mil sept cent quatre-vingt.

Les petites villes de Province sont autant de Républiques qui renferment dans leurs enceintes, un concours de citoyens liés par un accord mutuel, unis par les mêmes sentimens, parce que tous se connoissent, parce que chaque père de famille a le droit de délibération & de représentation. S'il arrive un accident au plus petit des citadins, tout le monde s'en informe; tout le monde s'y intéresse, parce qu'il est membre de la Société générale, & que cette Société est un corps de réunion. En effet qu'on soit absent, & qu'on rencontre loin des mêmes murs, un citoyen de la même ville, cela suffit pour se rendre des devoirs réciproques, pour s'entre-aider mutuellement; mais il n'en est pas de même des grandes villes, où le concours tumultueux arrive de toutes parts, où chacun est plus occupé de ses propres intérêts que de ceux des autres;

autres ; ce qui fait qu'il y a moins de rapports d'union & de convenance, parce que chacun ne voit & ne désire que les occasions d'augmenter ses revenus, & d'aggrandir sa famille ; c'est ainsi qu'en multipliant les êtres on multiplie les besoins, & qu'il n'est plus possible de se renfermer dans l'enceinte des remparts, dans les limites premières, parce qu'on ne connoit plus ces familles heureuses qui vivoient sous l'empire paternel, sous le même toît & avec la même cordialité. En effet à peine a-t-on aujourd'hui une existence première que le plus grand, comme le plus petit, veut ses aises, cherche ses commodités, de manière qu'en reculant son enceinte de limite en limite, on se trouve encore forcé d'exclure ou d'éloigner les fondations les plus précieuses & les plus respectables ; c'est ce qui est arrivé à l'Hôpital royal des Quinze-Vingts, qui étoit plutôt une Hospice ou Congrégation qu'un Hôpital en régle, parce que la confusion étoit si grande, & les priviléges si recherchés, qu'on pouvoit à peine distinguer l'hospitalier d'avec le locataire.

Les priviléges des Quinze-Vingts, toujours étendus, toujours royaux, ont rendu insensiblement leur enclos très-riche & très-peuplé, parce que les marchands & les ouvriers sans

maîtriſe, trouvoient la liberté de travailler & de vendre ſans être aſſujétis à aucune gêne, à aucune impoſition ; on peut même dire qu'on venoit de toutes parts chercher leurs marchandiſes dans l'eſpérance de trouver ce qu'il y avoit de mieux & de moins cher : c'eſt donc cet enclos ſi peu conſéquent dans le principe, qui eſt devenu par la ſuite le domaine le plus aſſuré de la Maiſon ; c'eſt par la multitude de bâtiments que l'Adminiſtration a fait conſtruire, que leurs revenus ſe ſont multipliés ; c'eſt enfin ce revenu aſſuré qui leur en a procuré une défaite auſſi prompte & auſſi avantageuſe ; car il eſt vrai de dire que les gens de main-morte, & ſur-tout ceux qui ſont ſujets à un Corps d'Adminiſtration, ne peuvent faire valoir leurs revenus avec autant de ſuccès que les particuliers, parce qu'il en réſulte des frais de régie, de non-valeur, & de réparations qui nuiſent au bien-être de l'établiſſement, & qui en ſont toujours des chaînes inſéparables : il ſeroit donc avantageux pour le bien des individus & de l'Etat, que les Hôpitaux & les Hôtels-Dieu miſſent réellement en vente toutes ces terres honorifiques, tous ces châteaux faſtueux qui ſont faits pour être l'appanage des riches, & non celui des pauvres ; on peut même dire qu'il

seroit du bon ordre de la société, & même de celui de la charité chrétienne, de presser la vente des uns, celle des autres, parce que ce seroit augmenter le produit de la masse générale, & par-là même devenir plus utile aux malheureux.

Dans le temps, & sous l'administration du Cardinal de la Roche-Aimon, Grand-Aumônier de France, le traitement particulier des aveugles des Quinze-Vingts étoit, avant leur translation, de deux cents vingt-une liv. de rente par an, probablement sans y comprendre le produit de leur quête, sans distinction du plus ou moins de personnes dans chaque ménage : ils avoient en outre dix livres de sel tous les ans, & quelquefois on leur accordoit un traitement gratuit en cas de maladie. Tel étoit le sort des Quinze-Vingts qui jouissoient de la permission de quêter dans Paris; ce qui étoit pour eux d'un grand avantage; mais ce qui ne pouvoit se faire qu'au détriment des autres pauvres, parce que le particulier gêné par cette aumône, ne pouvoit plus subvenir aux besoins de sa paroisse : c'est donc avec raison qu'on a supprimé cet état de mendicité qui leur avoit été accordé comme pauvres, sans ôter à l'administration de cette Maison, le privilége de faire

quêter dans les Provinces, & de mettre des troncs dans les Eglifes; mais hélas! la charité eft bien réfroidie, & l'on ne voit plus que des exemples d'oftentation & de fafte. Telle étoit donc la fituation des Quinze-Vingts avant leur tranflation; ils jouiffoient de l'attribution pécunieufe de leur Hôpital, & plus encore du patrimoine des autres pauvres. C'eft à notre règne, qu'étoit réfervée la poffibilité de multiplier les reffources de l'Adminiftration, de foulager un plus grand nombre de malheureux, & d'accorder des penfions plus ou moins confidérables, fuivant l'état & la fituation des différents particuliers.

La vente de l'enclos des Quinze-Vingts, de deux maifons adjacentes & autres, s'eft opérée en vertu de Lettres-Patentes du mois de décembre 1779, & le marché en a été conclu par M. le Grand-Aumônier, pour les prix & fomme de fix millions, dont cinq ont été placés fur le Roi, avec intérêt de cinq pour cent fans retenue: le fixiéme million, fuivant les mêmes Lettres-Patentes, eft deftiné à payer le prix de l'ancien hôtel des Moufquetaires noirs, fauxbourg S.-Antoine, & a été acquis pour la fomme de quatre-cents-cinquante-mille livres. Le refte eft deftiné pour fubvenir aux réparations de cet Hôtel, pour

pour les constructions nécessaires à la réception des aveugles ; & enfin pour, ce qui pourra en rester, être placé suivant les Ordonnances. Ces mêmes Lettres-Patentes conservent les priviléges de l'Hôpital dans son enclos.

Ce fauxbourg a lui-même certains priviléges qui lui ont été accordés, par Lettres-Patentes de l'an 1647, qui exemptent des droits de maîtrise, tous les Artisans & gens de métier qui y demeurent, excepté les six Corps des Marchands.

Le jour destiné à la réception des Quinze-Vingts dans leur nouvelle demeure, a été le premier de Juillet 1780. Ils se sont tous transportés de la rue S.-Honoré, en grand cortége ; &, peu de jours après, M. le Grand-Aumônier est venu lui-même prendre possession de l'enclos de cet Hôpital. Il a été reçu avec toute la dignité qui est due à son rang ; il s'est prêté à l'examen de tout l'ensemble de cet Hôtel, qui étoit réellement digne de ses anciens possesseurs, & a assemblé le Chapitre auquel il a présidé. L'Eglise, qui est nouvellement bâtie, n'a rien de bien remarquable que sa grande simplicité ; elle est sous le nom de S. Louis. Ce saint Fondateur est représenté dans un tableau admiré des connoisseurs. Les chambres occupées par les aveugles sont renfermées dans des dortoirs.

SECTION V.

Nouveaux Établiſſemens & Statuts projetés en faveur des pauvres Aveugles de l'Hôpital des Quinze-Vingts, & autres.

RIEN ne prouve mieux la bienfaiſance & l'éclat d'une adminiſtration, que les fondations pieuſes qui ont pour but le ſoulagement des pauvres ou des infirmes. Rien n'eſt plus conſolant pour l'humanité, & plus agréable à Dieu, que lorſque le malheureux peut dire : « J'ai un » aſyle aſſuré contre l'indigence ; je trouve » des ſecours, lorſque j'étois condamné à toutes » les misères humaines ; je bénis la mémoire » de celui qui fonda cet Hoſpice ; j'y trouve du » pain aſſuré ; mon malheureux ſort ſe trouve » adouci ; & au lieu de traîner une vie languiſ- » ſante, une exiſtence, qui eût été à charge » à toute la terre ; je n'incommode perſonne ; » une main bienfaiſante a pourvu à tout ». Tel eſt le diſcours qu'un Aveugle malheureux ne doit ceſſer de tenir, en adreſſant ſes vœux au ciel, ſoit pour lui rendre grace ſur ſa poſition, ſoit pour bénir la mémoire des Fondateurs de pareils Hoſpices, ſoit enfin pour la proſpérité

des Etats gouvernés par leurs rejettons ou leurs ſucceſſeurs.

L'Hôpital des Quinze-Vingts a aujourd'hui des revenus fixes & aſſurés, des revenus qui ne ſont plus ſuſceptibles de frais de régie, de non valeurs toujours incertaines, de réparations toujours indiſpenſables. Puiſſe cet exemple ſervir de modéle aux autres Hôpitaux; puiſſent-ils, en prenant une dernière réſolution, ſe défaire promptement de ces titres honorifiques, de ces maiſons diſpendieuſes, & rendre les infortunés plus heureux. Voilà des conſeils que le zèle pour l'Humanité me ſuggère; des conſeils qu'on ne peut blâmer, parce qu'ils ſont dictés par l'amour du bien public; parce qu'ils ſont le fruit de la Religion, & que le nombre des pauvres aveugles eſt très-conſidérable dans le Royaume; il ſeroit même à ſouhaiter que les revenus de l'Hôpital des Quinze-Vingts fuſſent augmentés, par la réunion des biens & de la Maiſon de Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Il eſt certain qu'il n'eſt point d'Hôpitaux auxquels cette fondation pût mieux appartenir qu'à celui des Quinze-Vingts, puiſqu'elle eſt le produit des bienfaits de S. Louis, qui, en 1258, concéda aux Religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie, ſon ancien Hôtel de la Monnoie, ainſi que pluſieurs autres maiſons adjacentes : d'ailleurs

l'origine de cette Congrégation, qui existoit avant le treiziéme siécle, étoit de vivre de l'aumône des fidéles; & leur occupation principale de méditer sur la Passion & la Croix de Jésus-Christ, d'où leur est venu le nom de *Crucifères* ou *Croisiers*. Les Papes Honoré III & Innocent IV approuvèrent & confirmèrent cette nouvelle Congrégation, qui a persévéré depuis, sous la régle de S. Augustin. Or, dans la réunion désirée, qui sont les pauvres les plus dignes, & méritant le plus les bienfaits de l'Eglise & de l'Etat, que les malheureux Aveugles qui n'ont d'autre ressource, d'autre consolation que celle de prier Dieu, que de méditer sur les mérites de la Passion, sur ceux de la Rédemption de notre divin Maître.

C'est dans la vue d'étendre les bienfaits secourables sur toutes les classes de citoyens, & dans toute l'étendue du Royaume, que conformément aux intentions de Sa Majesté, M. le Grand-Aumônier a cru devoir chercher les moyens de favoriser tous les Aveugles, ceux même que des infirmités particulières empêchent de venir réclamer les secours de l'Administration. En conséquence, il a cherché dans les ressources de l'administration (*) les moyens

(*) Ce qu'on dit ici, est extrait des notes fournies par le Directeur de l'Hôpital des Quinze-Vingts.

de créer, dans l'ordre des infirmes, trois cents nouvelles places de Frères ou Sœurs externes, de les rendre pensionnaires aux conditions suivantes; sçavoir, cent places à la pension annuelle de 100 liv.; cent autres places à celle de 150 liv.; & enfin cent autres à 200 liv. Les conditions requises pour les obtenir, sont pour les domiciliés de Paris. 1° De produire l'Extrait de Baptême légalisé. 2° Leur adresse, afin qu'on puisse faire les informations de catholicité, bonnes vie & mœurs. 3° Un certificat de cécité absolue, donné par des gens d'une réputation connue, & certifié par le Chirurgien de l'Hôpital, y demeurant. Les conditions des domiciliés en Province, sont: 1° L'extrait de Baptême légalisé. 2° Un certificat de catholicité, bonnes vie & mœurs, signé de leur Curé. 3° Un certificat du Médecin ou Chirurgien, soit du lieu, soit des environs, qui annonce & désigne au moins l'état de cécité entière; lequel certificat doit être légalisé par le Juge-Royal, & à son défaut par le Curé de la Paroisse. Toutes ces piéces doivent être envoyées & adressées à M. le Grand-Aumônier de France, en son hôtel à Paris; ayant soin de mettre au bas de la suscription de l'enveloppe, cette apostille 15-20.

Ce n'étoit pas assez de chercher à secourir

la claſſe des malheureux indigents; on a cru devoir étendre le bienfait ſur les pauvres Eccléſiaſtiques & les Gentilshommes; on a trouvé dans les reſſources des revenus de l'Hôpital, de quoi fonder huit places d'Eccléſiaſtiques aveugles, à trois-cents livres chacune, & vingt-cinq places de Gentilshommes, également aveugles, à la même penſion; ce qui pourra, par la ſuite, être porté à quatre-cents livres pour les uns, comme pour les autres; mais, dans ce moment-ci, il paroît que l'état de poſſibilité ne peut excéder la ſuſdite ſomme. Il faut pour les premiers, un certificat du Chirurgien du lieu, qui conſtate l'état de cécité, un autre du Curé du domicile, qui certifie que l'impétrant eſt de bonnes vie & mœurs; & enfin, que ces deux titres ſoient vus & légaliſés par M. l'Evêque diocéſain. Il faut pour les ſeconds, un certificat ſigné par quatre Gentilshommes qui atteſtent la nobleſſe, un autre certificat du Chirurgien du lieu, dûment légaliſé par le Juge de l'endroit, ainſi que l'atteſtation de Religion, vie & mœurs, donnée par le Curé du domicile. Du reſte, on ſe propoſe de ſtatuer définitivement ſur les réglements & formalités à obſerver par les Récipiendaires externes; mais, à quelques modifications près, il y a tout lieu de

préſumer qu'ils ſeront aſtreints aux mêmes réglements que ceux de l'ancienne obſervance. Puiſſions-nous voir l'exécution de projets ſi louables, faits pour honorer le ſiécle, & ceux qui en ſont les Auteurs !



SECTION VI.

Nouvelle Régie, nouvelle Forme de secours projetées en faveur de Quinze-Vingts.

L'USAGE & l'expérience corrigent tous les jours les défauts d'une pratique mal exécutée ou mal entendue. Un Législateur premier ne voit que le bien que peut produire sa législation, parce qu'il ne peut pas prévoir tous les obstacles qu'elle rencontrera, toutes les difficultés qui surviendront; mais il n'en est pas moins vrai de dire que l'action première est toujours heureuse, toujours bien faite; que le bien qui doit en résulter est & appartient à ceux qui lui succédent, à ceux qui en connoissent les écarts, qui en voyent les abus: c'est ainsi que le bien se perpétue d'âge en âge, & parvient enfin à son dégré de perfection, parce que les moyens se sont accumulés, parce que la possibilité permet de l'étendre davantage. Voilà ce qu'on voit, ce qu'on rencontre sans cesse; voilà ce qui honore le siécle où nous vivons; car enfin, on peut dire & avouer que, si le luxe & la prodigalité sont portés au suprême degré, cela ne fait tort qu'à ceux qui en sont les acteurs; mais au moins que d'établissements utiles & nécef-

faires viennent ſoulager nos beſoins, pourvoir à notre ſubſiſtance, nous dédommager de la petite gêne qu'elle nous impoſe, & annoncer à la race future le bonheur d'une vie douce & tranquille. Voilà le vœu du citoyen qui chérit ſa patrie, qui ne vit pas pour lui ſeul, qui s'eſtime trop heureux de proclamer le bien qu'on fait & celui qu'on peut faire. Hélas ! que de malheureux prêts à bénir la main de celui qui peut rendre de pareils ſervices aux hommes; c'eſt un père qui cherche dans ſes enfans adoptifs, ceux qui ont le plus de beſoins, de ſecours & d'appui; c'eſt un ange tutélaire, qui protége les préſens comme les abſents.

La vie alimentaire eſt devenue ſi diſpendieuſe, qu'il n'étoit plus poſſible qu'un particulier aveugle & ſans reſſources, pût vivre avec 221 livres; il étoit donc naturel qu'en privant un Quinze-Vingt de la mendicité, on ſubvînt à ſes beſoins; c'eſt auſſi l'objet premier dont on s'eſt occupé, & ce qui a déterminé le chef de l'Adminiſtration à prendre l'agrément du Roi pour améliorer le ſort des aveugles: en conſéquence il a été ſtatué que les femmes veuves & les garçons auroient 20 ſous par jour; que ceux qui ſont mariés ſeroient à 26 ſous; & enfin, que les Frères aveugles qui ont épouſé des Sœurs voyantes auroient 36 ſous. A ce pre-

mier traitement on a ajouté deux ſous par jour pour chaque enfant, juſqu'à l'âge de ſeize ans. Ils ont de plus dix livres de ſel par an, deux voies de bois par chaque ménage, mais pour leſquelles on leur retient quarante livres, l'Adminiſtration ſe chargeant du ſurplus. On accorde, en outre, plus ou moins de livres de viande par ſemaine à ceux qui en ont beſoin, ſoit par vieilleſſe, ſoit par infirmités, & même on leur donne quelquefois des ſecours en argent outre ces premiers. Il eſt de régle que quand les enfans ſont en âge, on leur fait apprendre un métier, & on exige qu'ils ſortent de la Maiſon. Cet ordre d'Adminiſtration eſt bien reſpectable; mais auſſi il eſt ſujet à bien des inconvénients, & ſemble exiger une ſuite de réformes indiſpenſables.

On peut dire qu'il n'étoit pas ſuffiſant pour aſſurer le bien-être de l'Hôpital des Quinze-Vingts, de pourvoir ſeulement aux beſoins de ceux qui ſont en ſanté; il falloit encore s'occuper des malades & des infirmes; c'eſt pourquoi l'Adminiſtration, toujours ſurveillante aux néceſſités des individus qui lui ſont ſoumis, a établi une infirmerie, où les infirmes & les malades ſont nourris, habillés & blanchis. On donne ſeulement aux particuliers libres deux ſous par jour pour leur tabac; mais

on retient pendant le temps de la maladie, à ceux des individus qui ſont mariés à des non-ſœurs, le tiers de leur traitement; de manière que la femme a pour vivre les deux tiers des appointements; il n'en eſt pas de même de ceux qui ont épouſé des Sœurs de la Maiſon, parce qu'ils ſont privés des deux tiers de leur penſion, laiſſant l'autre tiers à la femme par forme d'augmentation de ſa quote-part. Telles ſont les chaînes & la ſuite de chaînons que l'Administration s'eſt forgées; mais elles deviennent encore plus difficultueuſes à démêler, lorſque l'un des deux conjoints vient à décéder en laiſſant des enfans : cette partie de détail réciproque eſt ſi compliquée que je n'ai pas cru devoir en demêler, ou détailler tous les objets; mais il faut eſpérer que l'Hôpital des Quinze-Vingts ſuffiſamment riche, ne ſera plus l'eſclave de la mendicité publique; il faut eſpérer, dis-je, que l'Adminiſtration prendra un plan de réforme qui puiſſe aſſimiler cette Maiſon à une infinité d'autres, où le bon exemple & la bonne diſcipline ſont religieuſement obſervés.

En s'occupant du bien-être des particuliers internes, on n'a pas oublié les malheureux externes; c'eſt pourquoi il a été décidé de fonder & d'établir dans l'Hôpital même un hoſpice

qui ſera de vingt-cinq lits, pour y traiter gratuitement les pauvres malades des yeux, ſoit de la ville, ſoit de la province, pourvû que la maladie ſoit curable, & qu'ils aient un certificat en bonne forme du Curé de leur paroiſſe. Cet Hoſpice ſera ſoigné par un Médecin & Chirurgien de la Maiſon, & il y aura des ſœurs infirmières pour le ſervice des malades. Il eſt à déſirer qu'un projet auſſi beau, auſſi humain ait promptement le ſceau de l'approbation. Ce ſera ſecourir bien des infirmes des yeux à la fois, & empêcher, à la longue, bien des accidents; mais, pour porter les différents moyens curatifs au dégré de perfection, on ne ſçauroit trop inſiſter ſur la néceſſité de fonder un prix médallique, ou autre qui puiſſe déterminer les jeunes Eléves, tant en Médecine qu'en Chirurgie, de réunir tous les moyens poſſibles pour parvenir à cette fin, qui puiſſe les encourager à concourir de toutes leurs forces, à perfectionner & ſimplifier le traitement général des maladies des yeux. Ce point eſſentiel couronnera l'œuvre de la bienfaiſance, & formera un titre d'émulation qui peut conſerver au Roi & à l'Etat des milliers de citoyens clair-voyants; car on peut dire que le dixiéme des ſujets de Sa Majeſté eſt affecté. Il eſt décidé qu'on donnera aux pauvres externes, qui ſe préſenteront

à l'Hôpital, tous les remédes que la maladie vue & examinée sera dans le cas de requérir; ce qui exigera une pharmacie particulière sous la direction d'un Oculiste expert.

Je ne puis finir un article aussi important, sans faire sentir l'inconvénient qui résulte de cette multitude de fleurs de lys accordées à un nombre infini de régnicoles sur le pavé de Paris. Ne vaudroit-il pas mieux intéresser la charité des fidéles, pour les renfermer dans un endroit séparé de l'Hôpital-Général, & pourvoir à leurs besoins, en attendant qu'ils puissent être reçus aux Quinze-Vingts, ou plutôt n'est-ce pas l'occasion de dire : « Heureuse seroit la réunion des biens des Religieux de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, puisqu'on ne peut en faire une meilleure application ».



REFLEXIONS PARTICULIÈRES.

RIEN de plus édifiant que le ſiécle de S. Louis, rien de plus digne de la vénération publique, que l'établiſſement des Quinze-Vingts en corps de réunion; rien de mieux rédigé que les réglements qui en font le ſoutien : c'eſt un corps de fraternité ſpirituelle, lié par les mêmes intérêts, réunis par les mêmes maux; c'eſt pour les clair-voyants un ſpectacle bien touchant & bien digne de leur commiſération : mais hélas! ce qui faiſoit dans le principe, un tableau digne d'admiration, devient dans la ſuite ſujet à des réformes indiſpenſables, parce que le coloris en eſt changé, parce que les nuances ne ſont plus les mêmes. Tel eſt le rapport qui ſe trouve entre les anciens établiſſements & ceux d'aujourd'hui. Les anciens ne quadrent plus avec nos mœurs & nos uſages; il paroiſſoit donc utile de réformer ce qui pourroit nuire au bon ordre & à la bonne diſcipline; c'eſt ce qui eſt arrivé avant la tranſlation de l'Hôpital des Quinze-Vingts, lorſque le Miniſtère ſpirituel & temporel a cru devoir défendre, dans les Egliſes, la mendicité qui troubloit le ſervice divin, & dérangeoit le pieux recueillement des fidéles. Voilà donc des ſoins qu'on ne ſçauroit trop louer, qui ne peuvent qu'encourager les Miniſtres de la Religion & de l'État, à

ne pas perdre de vue les moyens de maintenir & de conſerver la charité chrétienne qui eſt un précepte indiſpenſable, ſelon les obligations religieuſes, & un devoir ſacré, ſuivant les principes d'humanité.

La nouvelle Régie & la nouvelle forme d'administration de l'Hôpital des Quinze-Vingts, préſentent naturellement des réflexions qu'on ne ſçauroit blâmer. C'eſt un tableau qu'on peut riſquer d'après les faits, & qu'on peut crayonner ſuivant les circonſtances.

Ne ſeroit-il pas poſſible d'aſſimiler l'Hôpital des Quinze-Vingts à celui des Incurables, & celui des Incurables ne préſente-t-il pas les moyens d'éviter cette confuſion turbulente de ménages les uns ſur les autres, de ménages d'autant plus difficiles à conduire, qu'il en réſulte un nombre d'enfans qui gênent & embarraſſent toujours l'Adminiſtration : d'ailleurs les Quinze-Vingts n'étant plus dans le cas de quêter, ils n'ont plus beſoin de clairvoyants pour les conduire, parce qu'ils doivent être reclus. Ce ne ſeroit donc pas s'éloigner de l'eſprit du Fondateur que de les réformer ; ce ſeroit au contraire perfectionner la fondation, puiſqu'il exiſteroit réellement trois-cents aveugles ſoignés, médicamentés, nourris & habillés aux dépens dudit Hôpital : or voici de quelle manière on conçoit que ce projet pourroit être exécuté, & qu'on réſer-

veroit pour ceux qui ſont mariés, en donnant aux aveugles actuellement exiſtans dans ledit Hôpital, la liberté de ſe retirer avec une penſion de trois à quatre cents livres pour vivre avec leur famille où bon leur ſembleroit, mais toujours ſous la direction de l'adminiſtration, qui prendroit ſur cet objet les meſures convenables.

Ce premier point de vue rempli, on ne recevroit plus que des aveugles non-mariés; on ne les recevroit qu'à l'âge de quarante ans pour les hommes, & trente-cinq pour les femmes, parce qu'alors le torrent des paſſions eſt pour ainſi-dire paſſé, parce que le grand feu de la jeuneſſe eſt au moins beaucoup diminué; on les aſtreindroit aux régles & réglements de la Maiſon qui ſeroient rédigés de nouveau, & qui enjoindroient une clôture expreſſe, parce que rien de plus gênant & de plus embarraſſant que la marche incertaine des aveugles au milieu des clairvoyants. C'eſt toujours en ſuivant les mêmes principes qu'on ſe chargeroit de les habiller uniformément; les hommes en habit, veſte & culotte bleus; les femmes en corſage & jupe de même étoffe, ayant, les uns & les autres une large fleur de lys qui ſe porteroit du côté gauche, & d'une manière viſible; on pratiqueroit pour les deux ſexes, des corridors ſéparés, à la tête deſquels ſe trouveroit un ſurveillant clairvoyant & une
ſurveillante

ſurveillante de même, dont la fonction ſeroit de maintenir le bon ordre, d'avoir ſoin que perſonne ne conſerve ni chauferete, ni feu particulier, & d'en rendre tous les jours un compte exact à M. le Directeur-Général. Quoique les aveugles ſoient privés de la vue, ils n'en ſont pas moins adroits & ſuſceptibles d'application; c'eſt pourquoi on pourroit les occuper pendant le jour à de petits travaux qui n'exigent pas l'action des rayons viſuels, tels que filer, carder, effiler, faire des nœuds, d'étirer le linge de la leſſive de la Maiſon, & autres. Voilà des ouvrages de peu d'application, & dont le produit en ſeroit diſtribué tous les mois à chaque particulier indiſtinctement, afin de ſubvenir à leurs petits beſoins. Ce ſeroit le ſeul moyen de les aider, de les rendre actifs & laborieux, parce que l'intérêt décide au travail, & rend induſtrieux, & que l'oiſiveté & la pareſſe ſont la ſource de preſque tous les vices.

Les nouvelles places que M. le Grand-Aumônier vient de créer en faveur des pauvres Eccléſiaſtiques & des Gentilshommes, ſont une preuve de la généroſité compatiſſante de Sa Majeſté, & méritent une diſtinction particulière qui ne puiſſe pas humilier le Sacerdoce ni l'épée; c'eſt pourquoi, en déſirant ſix

Eccléſiaſtiques & ſix Gentilshommes dans l'intérieur de la Maiſon, on voudroit qu'ils euſſent des logements particuliers & un chauffoir commun ; qu'ils fuſſent admis à la table de MM. les Prêtres deſſervants le ſpirituel, les Eccléſiaſtiques à droite, les Séculiers à gauche ; ce qui s'obſerveroit de même dans le chœur de l'Egliſe, ayant les uns une croix de S. Louis ſur leur ſoutane, avec ces mots : *Cæcitatis præmium ac ſolatium*, & les autres la même diſtinction ſur un habit de drap noir que leur donneroit la Maiſon. Cette marque diſtinctive, ne ſeroit pas faite pour humilier un François, malheureux par nature & infirme par néceſſité : ce ſeroit au contraire remplir l'intention de Philippe le Bel ; ce ſeroit un ſpectacle bien digne de l'eſtime & de la commiſération publique, que de voir cette aſſociation de non-voyants, rendre graces à Dieu, & benir à chaque inſtant de la journée la générosité bienfaiſante de leur illuſtre Fondateur ; mais on déſireroit, pour l'édification publique, qu'on établît tous les premiers Dimanches de chaque mois, un ſermon de charité, qui ſeroit prononcé par l'un de nos plus célébres Prédicateurs, & annoncé dans les papiers publics ; afin d'intéreſſer la bienfaiſance des uns, & exciter la charité chétienne des

autres; charité pour laquelle on ſolliciteroit des quêteuſes d'un rang & d'un mérite diſtingué, des quêteuſes qui reſteroient pendant tout le mois dépoſitaires de la bourſe, en ſaiſiſſant toutes les occaſions d'en multiplier le produit, qui ſeroit remis entre les mains de M. le Directeur, à l'effet de ſecourir les Frères aſpirants, parce que celui qui eſt riche, & qui a été guéri de maladies des yeux, n'héſiteroit pas de porter ou de faire remettre le prix aumonieux de ſa reconnoiſſance. Telles ſont les réflexions auxquelles on pourroit donner plus ou moins d'extenſion, plus ou moins de réſerve, ſuivant les circonſtances, ce qui dépendroit de la volonté du Roi & du Miniſtre délégué.

C'eſt à vous, eſclaves de la cécité, à vous, mes frères en Dieu, & mes amis ſelon mon cœur, que j'adreſſe actuellement ces paroles : *beati qui non vident iniquitates hominum, quoniam ipſorum eſt regnum cœlorum :* heureux ſont ceux qui ne voyent pas les iniquités des hommes, parce que le royaume des cieux eſt à eux. *Beati pacifici* : heureux ſont les mortels qui ſçavent ſupporter leurs maux avec réſignation, avec patience. *Beati cæci :* heureux ſont les aveugles qui peuvent dire avec

le Roi Prophète : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi !* que de ſacrifices ne dois-je pas faire à Dieu pour toutes les graces dont il m'a comblé. Hélas! Seigneur, vous m'avez donné la vue ; vous me l'avez ôtée ; &, en me l'ôtant, vous m'avez puni par l'endroit le plus ſenſible ! que votre volonté ſoit faite, que mes larmes ne ſoient plus que des larmes de repentir de mes iniquités paſſées ; c'eſt votre volonté que j'implore; c'eſt votre juſtice que je réclame; c'eſt la récompenſe de mes maux que je vous demande. Puiſſiez-vous bientôt me l'accorder & me rendre participant de votre béatitude céleſte ! Tel eſt, mes chers frères en Dieu, le langage journalier de tout chrétien, & ſur-tout d'un chrétien aveugle, qui eſt parfaitement réſigné à la volonté du Tout-Puiſſant ; d'un François qui ne doit pas oublier de prier, & de ſupplier l'Être Suprême de nous conſerver notre Auguſte Souverain, digne rejetton de votre illuſtre Fondateur : c'eſt à ſes ſoins paternels que vous êtes redevable de cette vie alimentaire que vous donne une fleur de lys que vous devez bénir tous les jours de votre vie ; c'eſt en rendant graces à l'adminiſtration bienfaiſante de ce Dépoſitaire de l'autorité royale, que vous pou-

vez vivre ſans inquiétude, & mourir ſans regrets. Tels ſont les vœux qui ont rempli les plus beaux jours de ma vie, & que je continuerai juſqu'au moment de notre ſéparation terreſtre.

SECTION PARTICULIÈRE.

Nouveaux ſecours particuliers en faveur des Enfans qui ſont ou qui deviennent aveugles.

LA bienfaiſance en général eſt un ſentiment de l'ame qui nous porte à aider & ſecourir nos ſemblables. Heureux celui qui, ainſi favoriſé de la Nature, vit & jouit de cette poſſibilité, parce que ſon cœur eſt toujours joyeux de ce qu'il a fait, de ce qu'il peut & pourra faire : c'eſt un mouvement intime qui le porte à rechercher ceux qui ont les mêmes rapports de convenance & d'intimité. Voilà donc ce qui a donné lieu à ces ſubdélégués de charité chrétienne, qui dans les paroiſſes les plus conſidérables de Paris, ne craignent pas d'aller de porte en porte chercher l'indigent malheureux, & le viſiter ſous ſon humble toît; c'eſt en ſecourant ſon corps affoibli par les maux & les infirmités, qu'ils ſoulagent ſon ame par de douces & de pieuſes conſolations. Telle eſt

la vie reſpectable de ces bons paroiſſiens, de ces enfans d'Iſraël qui ne vivent & ne reſpirent que pour le bien, pour acquérir une couronne immortelle; mais tous les cœurs bienfaiſants ne ſont pas appellés à cet apoſtolat de charité; les uns la pratiquent dans un genre, les autres dans un autre : auſſi voit-on tous les jours de nouvelles ſociétés ſe former & ſe réunir pour aider les vrais malheureux, & en prendre ſoin : tel eſt le but de la *ſociété philantropique* nouvellement établie à Paris depuis le mois d'Avril 1784.

Cette ſociété eſt compoſée d'un grand nombre de citoyens riches, auſſi diſtingués par leur naiſſance que par leurs vertus. Leur louable occupation eſt le tableau ſans ceſſe repréſentatif de la vieilleſſe pauvre & octogénaire de ces mères infortunées qui voyent le fruit de leur progéniture ſans pouvoir l'alimenter; de ces victimes qui à peine naiſſantes, réuniſſent la preuve de la cécité la plus parfaite, pourvû toutefois qu'ils ſoient nés à Paris, de pauvres ouvriers, & reconnus pour être irreprochables. Tels ſont les trois genres d'infirmes & de malheureux qui ont droit de réclamer les ſecours de la maiſon philantropique qui s'eſt preſcrit des réglements généraux & particuliers, des réglements qui maintiennent le bon ordre de ſon

administration, & la confiance de ses membres, tant présents que régnicoles. Le corps de la société a pour chef un Président, deux vice-Présidents, un Secrétaire & un Thrésorier qui tous ne peuvent être continués plus de trois ans. Il y a un comité particulier & des assemblées générales qui se tiennent les deuxiéme & quatriéme vendredis de chaque mois; c'est à cinq heures & demi précises du soir, que le corps de l'assemblée se réunit pour concourir au bien de l'Association générale; mais tous les mémoires, demandes & placets doivent être adressés directement au comité permanent ou au Président de la société, qui est actuellement M. le Duc de Charost en son hôtel à Paris: c'est donc à la pieuse & cordiale générosité de cette assemblée respectable, que peuvent concourir les parents des enfants réellement aveugles, parce que l'intention de la société est de les aider & de les secourir d'après des certificats en bonne forme; de les recevoir depuis l'âge de deux ans jusqu'à douze, & de leur continuer la pension jusqu'à celui de vingt-un, sous la direction de leurs parents. C'est pourquoi ils peuvent être assurés de trouver dans ce tribunal charitable, un appui, & des secours vraiment dignes de leur sort malheureux, & de la commisération de cœurs aussi

généreux que bienfaisants. Puissent ces exemples servir de leçons à tout ce qui nous environne & nous intéresse ! Puissent ces égoïstes outrés rentrer en eux-mêmes, rougir du bien qu'ils ne font pas, & rendre à César ce qui appartient à César : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, & quæ sunt Dei Deo.* S. Luc. Cap. XX. 25.



TRAITÉ
DE L'ORGANE
DE L'OUIE,

DES MALADIES QUI Y ONT RAPPORT,

ET DE LEURS MOYENS CURATIFS.

AU LECTEUR.

LE deuxiéme des Sens le plus utile à l'homme, eſt à juſte titre l'organe de l'Ouie : c'eſt un ſentinelle toujours actif, qui n'uſe de ſa conſigne, que pour nous avertir des plaiſirs que nous devons prendre , ou des dangers que nous pouvons craindre. Les Oreilles ont, comme les yeux, un rapport de convenance avec le cerveau auquel elles communiquent leurs différens mouvemens d'action , de preſſion & de vibration : il étoit donc bien difficile de traiter les maladies des Yeux ſans s'occuper de celles des Oreilles, ſans en connoître au moins le diſpoſitif: voilà ce qui m'a déterminé à en faire une étude particulière , heureux de partager ce ſoin avec un digne & reſpectable Eccléſiaſtique, qui, toute ſa vie, s'en eſt occupé particulièrement. Il n'y a que l'obſtruction du nerf auditif , qui ſouvent ſe trouve réunie avec les maladies des Yeux , & pour laquelle j'emploie mes moyens curatifs & mes obſervations

ſpéculatives : telle eſt la conduite que je tiens & que j'ai toujours tenue. Puiſſent les indications que je donne, puiſſent les moyens que je propoſe être utiles à l'Humanité ; ce ſera remplir le but de mes eſpérances, & la plus belle couronne à mes travaux.

NOTE.

Je n'établirai qu'une planche figurée de la ſtructure de l'Oreille interne & externe ; parce que perſonne n'a mieux rempli cette tâche, que le ſçavant & profond Duverney, dans ſon *Traité Anatomique*, auquel on peut avoir recours pour les autres parties qui ont rapport au méchaniſme de l'ouie ; mais je donnerai le modéle de deux *Cornets auriculaires*, dont la ſtructure intérieure annoncera le but que je me ſuis propoſé ; ainſi qu'il ſera plus amplement détaillé dans les deux figures, & dans l'expoſé qui en rendra compte.



Fig. 1.

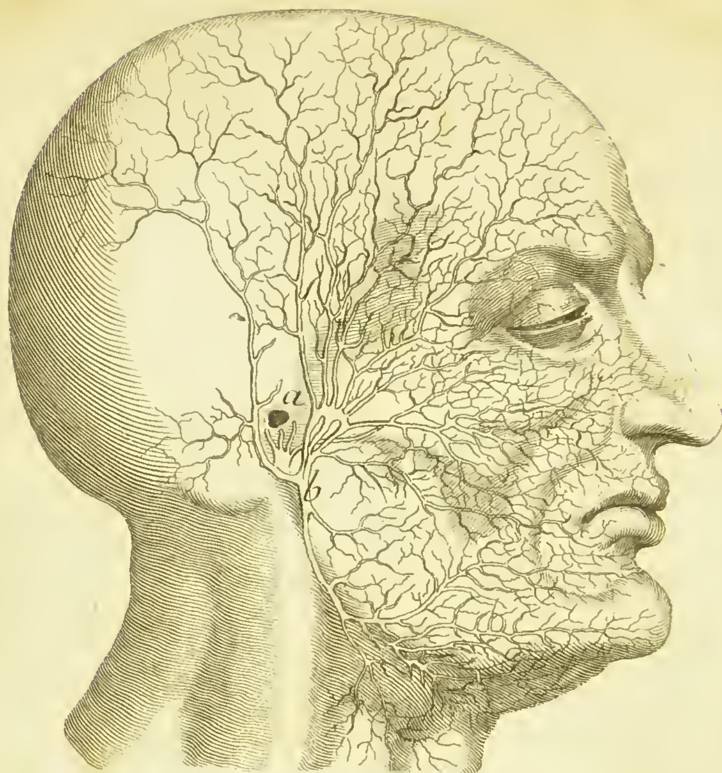


Fig. 3.



Fig. 2.



Fig. 4.



EXPLICATION de la quatriéme Planche qui ſert à donner une juſte idée de l'organe externe de l'Ouie.

Fig. I.

a, Trou auditif externe.
b, Portion dure du nerf auditif.

Fig. II.

a, La conque de l'Oreille externe.
b, L'hélix ou grand replis de l'Oreille.
c, Anthélix ou ſecond replis de l'Oreille.
d, Le tragus.
e, L'anti-tragus.
f, Le lobule de l'Oreille.
g, Le muſcle antérieur de l'Oreille.
h, Le muſcle ſupérieur.
i, Le muſcle inférieur ou poſtérieur.

Fig. III.

Cette figure repréſente un *cornet auditif* en lames ſpirales tournantes avec une conque avancée propre à recevoir les ondulations de l'air, & à porter plus vivement la vibration du ſon juſques ſur la membrane du tambour.

Fig. IV.

Autre *cornet auditif* de même forme, mais en lames ſpirales courbes ; ce qui doit produire les mêmes effets que le premier, & ſur-tout dans le cas de paralyſie, ou de deſſéchement de la membrane du tambour.



PRÉCIS ANATOMIQUE DE L'ORGANE DE L'OUIE;

Et des différentes maladies qui y ont rapport, avec les moyens curatifs & préservatifs.

CHAPITRE PREMIER.

Des différens sens dont l'Homme est favorisé; de leur utilité & de leurs effets.

L'Homme est de tous les êtres vivans, celui qui a été le plus privilégié de la Puissance Divine. Il est par excellence l'ouvrage le plus parfait du Créateur qui s'est complu à rendre parfaits tous les dons qu'il lui accordoit : on peut même dire que son ensemble est une réunion de prodiges incompréhensibles. Tous les sens sont pour lui portés à un degré de perfection; &, s'il est des animaux qui paroissent l'emporter à certains égards, c'est par la nécessité ou par le besoin qu'ils ont de chercher leurs alimens & de veiller à leur conservation. L'homme

poſſéde donc dans un degré ſupérieur tous les ſens dont il jouit paiſiblement, à moins que la ſucceſſion des temps, d'infirmités ou d'accidens ne vienne en troubler l'uſage ; au lieu que les animaux n'ont la réunion de convenance ou de rapports que dans ceux qui leur ſont utiles & néceſſaires ; tels que l'aigle, le vautour & autres à qui un œil vif & perçant devient indiſpenſable pour planer dans le ciel le plus élevé, & fondre d'une aile rapide ſur la proie qui ſemble les éviter. Le corps de l'homme réunit cinq ſens organiques, qui ſont le toucher, l'odorat, le goût, l'ouie & la vue. Les trois premiers ne deviennent ſenſibles que par l'application des objets extérieurs ; les deux autres ne ſont frappés que d'une ſubſtance intermédiaire ou des effets qui reſident entre ces organes & les objets qui lui ſont propres.

Le toucher eſt le premier de nos ſens le plus certain ; il s'opère, avec l'aide de la peau, qui eſt un aſſemblage de houpes nerveuſes, qui concourent à nous rendre le toucher délicat, & ſenſible, & c'eſt de ces différens effets de ſenſibilité que proviennent les différentes ſenſations dont notre ame eſt affectée : on voit des perſonnes qui ont le tact ſenſitif d'une délicateſſe extrême, mais plus particulièrement encore les Aveugles ; parce que ce ſentiment n'eſt

dérangé chez eux par aucun objet extérieur. Tel est le premier des sens auquel succéde l'odorat ; ce qui nous fait dire que la membrane pituitaire qui tapisse l'intérieur du nez, est composée de deux lames, l'une interne, l'autre externe ; la première, qui est ferme, sert de perioste aux os du nez, & aux parties tendineuses ; la deuxiéme, qui est mollasse, se trouve parsemée de glandes & de papilles nerveuses, qui deviennent l'organe de l'odorat, qui s'exécute à l'aide de la respiration & des substances qu'on flaire ; le troisième de nos sens, qui est le goût, agit par le secours de la langue ; la langue, cette partie, moitié charnue moitié tendineuse, est donc le principal agent du goût : ses mammelons sont enveloppés d'une infinité de pores excrétoires, & continuellement raffraîchis par une abondance de lymphe que produisent les glandes salivaires : c'est à l'aide de ce fluide, sans cesse renaissant, que nous pouvons juger du goût & des impressions des alimens ; sur-tout lorsqu'ils sont bien divisés ; parce que plus ils présentent de surface à la membrane gustative, plus leur impression est grande & sensible.

La vue & l'ouie sont les deux sens les plus utiles ; mais les impressions qu'on reçoit par leur moyen, sont les moins certaines, parce

qu'ils ne ſont pas ébranlés par le contact immédiat des objets ſenſibles. Tout le monde ſçait que l'Oreille externe, eſt cette partie cartilagineuſe qui forme un eſpece de pavillon avancé, qui renferme pluſieurs éminences & pluſieurs cavités. L'embouchure de l'Oreille externe eſt le conduit auditif qui ſe préſente ordinairement par une petite rotondité de graiſſe & de glandes, ainſi que nous aurons occaſion d'en parler plus amplement. L'Oreille externe, revêtue d'une peau très-fine, eſt donc l'organe propre à tranſmettre dans le conduit auditif les rayons ſonores qui viennent la frapper, & l'ébranler; ce conduit eſt un canal oblique, moitié cartilagineux, moitié oſſeux, qui reçoit la commotion des corps ſonores, pour en tranſmettre les différentes modulations ſur la membrane qui le termine. Les yeux, comme nous l'avons dit, ſont ſitués dans la partie latérale & ſupérieure de la tête; ils repréſentent deux cavités en forme de cône, qui contiennent les globes dont la forme ſphérique eſt maintenue dans les orbites par les nerfs optiques & par leurs attaches muſculeuſes: c'eſt par le trou optique, c'eſt à l'aide des corps tranſparens que ſe fait la réunion des points de lumière; & c'eſt enfin ſur les membranes immédiates de la viſion que

s'opère

s'opère la réception & la réfraction des rayons lumineux. Tel est en général le méchanisme des différens sens, qui, d'après les diverses sensations, conduisent l'homme au gré de ses desirs. Puisse-t-on en user avec ménagement, & ne pas abuser de l'extrême facilité que donne la Nature.

SECTION PREMIÈRE.

Description anatomique de l'Oreille externe; de son cartilage, & de ses artères.

L'OUIE est de tous les sens le plus utile & le plus nécessaire dans la société, parce que celui qui n'entend qu'à-demi, fait souvent des méprises dans les questions, des mal-entendus dans les réponses, & gêne beaucoup ceux à qui il parle : aussi voit-on, tous les jours, les sourds, les demi-sourds taciturnes & mélancoliques; on les voit l'esprit toujours inquiet & mécontent, accuser le défaut d'articulation dans les uns, le manque de ton dans les autres; leur regard & leurs yeux annoncent l'inquiétude de leur ame; ils semblent même reprocher à tout ce qui les environne, l'accord mutuel qui régne dans les conversations; aussi peut-on dire qu'ils ne respirent qu'après la so-

litude, parce que le livre à la main, ils oublient ce qui leur manque, & se trouvent au niveau de ce qu'ils sont : c'est donc cette différence de caractère & d'impressions, qui se rencontre entre l'aveugle & le sourd qui fait souvent dire qu'on préféreroit le premier état au second; mais hélas! ceux qui parlent de la sorte ne connoissent ni les chaînes de l'un, ni les ressources de l'autre. Il faudroit avoir éprouvé les deux états pour en connoître les inconvénients, & alors le langage seroit différent; car enfin, si le sourd est privé de l'Ouie, il a toujours les yeux en sentinelle, pour fuir & connoître le danger qui le menace, au lieu que l'aveugle qui entend tout, & qui ne voit rien, n'en est que plus malheureux, à moins qu'une main charitable ne vienne soulager son ame, & diriger ses pas. L'aveugle a donc besoin de tout le monde; au lieu que le sourd se sauve de tout, & se suffit à lui-même.

L'Oreille externe est cette partie cartilagineuse qui se trouve attachée à l'os temporal & autres, par des muscles & ligaments particuliers, ainsi qu'il est plus amplement expliqué dans l'exposé de la gravure qui concerne cet article. Elle est composée d'un cartilage très-épais, & qui se trouve revêtu d'une peau très-

mince & très-délicate. Ce cartilage forme quelques replis qui conduiſent à une cavité qu'on nomme la *conque*. Ces replis ſont plus ou moins marqués, plus ou moins applatis, ſuivant la manière dont on bande la tête des enfans. En général, les Oreilles ne doivent être ni gênées, ni ſerrées, afin que les cercles cartilagineux en ſoient ſaillants; ce qui les rend plus propres à recevoir les impreſſions des corps ſonores, & à en diriger plus sûrement les effets vers le conduit auditif; c'eſt ce qui arrive & ce qu'on voit tous les jours chez les peuples qui n'ont pas la mauvaiſe habitude de ſe bander la tête; d'où il eſt aiſé de conclure que plus les plis du cartilage ſont marqués, plus les vibrations du ſon ſe réuniſſent aiſément. Le lobe de l'Oreille qui ſe trouve dans la partie inférieure, eſt formé par la peau & la graiſſe; cette partie qui n'eſt plus cartilage, eſt la plus inſenſible de tout le corps, & ſert de ſoutien aux différents ornements dont on les ſurcharge. Le compoſé de l'Oreille externe eſt cartilagineux, & non membraneux, afin de recevoir plus aiſément les frémiſſements de l'air; il eſt cartilagineux, dur & ſouple pour ne pas être léſé par les différentes compreſſions qu'on éprouve, ſoit pendant le ſommeil,

ſoit autrement. Tel eſt le compoſé de l'Oreille externe ; telles ſont les dimenſions propres à recevoir l'impreſſion des ſons, & à diriger vers le conduit qui doit les rendre ſenſibles.

Quoique l'Oreille externe ne ſoit que cartilagineuſe, elle ne ſe trouve pas moins pourvue d'une infinité d'artères & de veines qui lui viennent de la carotide externe. La première branche qui paſſe derrière le cartilage, fournit pluſieurs rameaux qui rafraîchiſſent & nutrifient toute cette étendue. La ſeconde eſt celle qui porte ſes ramifications ſur la partie antérieure du cartilage, elle eſt la même que l'artère temporale : les veines qui en ſont des rameaux, ſe rendent dans les branches de la jugulaire externe. Le cartilage de l'Oreille eſt garni de nerfs & de muſcles. Les premiers ſont différentes émanations du nerf auditif; de ceux de la ſeconde paire & de la cinquiéme. Les ſeconds, qui ſont les muſcles, ſont au nombre de quatre, & réuniſſent pluſieurs fibres charnues, dont les uns viennent s'inſinuer dans la partie ſupérieure du ſecond replis de l'Oreille, les autres dans le milieu de la conque, d'autres enfin à la partie antérieure & extérieure du conduit cartilagineux. L'Oreille externe eſt donc un compoſé de carti-

lages, d'artères, de veines, de nerfs & de muſcles, qui tous agiſſent de concert pour perfectionner l'organe interne de l'ouie, & rendre ſenſibles les différentes modulations des corps ſonores.

SECTION II.

Expoſé anatomique de l'Oreille interne; de ſes parties oſſeuſes, cartilagineuſes & glanduleuſes.

L'ANATOMIE eſt parvenue à un degré de perfection qui ne laiſſe rien à déſirer ſur les connoiſſances de l'économie animale, tant internes qu'externes; il ſemble même qu'on ait pris la Nature ſur le fait, & que ſes replis les plus cachés en ſoient dévoilés : c'eſt à l'aide du ſcapel le plus fin, de l'œil le plus pénétrant, de l'intelligence la mieux combinée qu'on a cherché à voir & connoître ce qui ſe paſſe dans le conduit auditif de l'Oreille interne, qui eſt de ce ſens, la partie la plus obſcure & la plus compliquée; le conduit ou trou auditif de l'Oreille interne eſt, ſuivant les anciens Anatomiſtes, en partie cartilagineux, en partie oſſeux. La première eſt formée par le rétréciſſement de la conque; elle

eſt revêtue de la même peau qui produit différentes ſinuoſités, afin de ſe prêter aux mouvements de compreſſion & aux ondulations des ſons; cette peau eſt un tiſſu de petites glandes jaunâtres & de forme ovale : ces glandes produiſent cette humeur épaiſſe & gluante qui ſe trouve dans le conduit de l'Oreille , & qui ſert comme d'un baſtion avancé pour empêcher les corps étrangers de pénétrer dans ce labyrinte. Ce conduit cartilagineux vient recouvrir le canal oſſeux que les Anatomiſtes modernes regardent comme une extenſion de la rainure de la membrane du tambour; quoiqu'il en ſoit, ce canal oſſeux ſe trouve ſoutenu par un ligament très-fort qui s'inſinue dans une petite cavité qui eſt dans l'os des tempes : c'eſt donc avec l'aide du ligament & de la réunion du cartilage que la rainure de la membrane du tambour ſe trouve conſolidée, & que ces deux conduits ne paroiſſent en faire qu'un ſeul, d'après leur adhéſion intime.

Tout ce qui exiſte dans le régne animal eſt un compoſé de différentes eſpéces qui préſente différentes configurations; cependant il eſt des rapports de juſteſſe & de convenance qui ſe trouvent dans les uns comme dans les autres. Les tempes, dans l'homme, ſont placées

à chaque côté des parties latérales de la tête, c'est-à-dire, entre le petit angle de l'œil & l'Oreille; elles forment un cercle osseux appellé l'*orbiculaire*, & qui réunit dans sa circonférence la membrane du tambour. Il existe donc une intimité entre les os des tempes, & le conduit osseux de l'Oreille; on pourroit même dire que ce canal est ajouté à l'os des tempes, puisque ce canal n'est dans son origine, qu'une partie membraneuse qui croît & se fortifie à mesure que l'enfant avance en âge; il semble même que les impressions des corps sonores qui la frappent, se réunissent avec celle de l'air, pour en former un conduit osseux qui, dans les adultes, peut avoir cinq à six lignes de profondeur. Son calibre est un peu ovale dans sa partie antérieure, & s'applatit à mesure qu'il avance dans l'inférieure. Le conduit de l'ouie est donc moitié cartilagineux, moitié osseux; il se porte obliquement & se courbe de bas en haut, de derrière en devant, en formant différentes sinuosités qui se répétent jusqu'à la peau du tambour. Tel est le méchanisme du conduit de l'Oreille externe qui sert comme d'un cornet allongé pour recevoir & transmettre les sons sur la membrane du tambour.

SECTION III.

Description de la membranne du tambour de l'Oreille ; de sa caisse , & de la trompe d'Eustache.

De tous les sens dont l'homme jouit avec agrément & avec utilité , l'organe interne de l'ouie est sans contredit le plus obscur & le plus caché : c'est extérieurement un labyrinthe dans lequel on ne pénétre qu'avec l'aide des différentes sondes ou curettes ; c'est d'après ces différens examens qu'on juge difficilement des défauts qui se rencontrent , & qu'on cherche à se rendre compte des vices morbifiques qui les entretiennent. La membrane du tambour est une espéce de cloison qui sépare l'Oreille interne d'avec l'externe ; elle est placée au fond du conduit auditif dont elle ferme exactement l'entrée : cette cloison est une membrane presque circulaire, séche & mince , ferme & transparente ; elle se trouve engagée dans une rainure creusée dans la circonférence du conduit osseux ; cette membrane , quoique fort tendue , forme cependant une espéce d'avance intérieure en forme de voûte ; ce qui est déterminé par le manche du marteau qui

lui ſert comme de levier, & les muſcles dont cet oſſelet eſt environné d'appui ; ce qui devient abſolument eſſentiel, pour que l'impreſſion des corps ſonores ne ſoit nullement interrompue dans ſes effets. La membrane du tambour eſt recouverte en-dehors par une peau très-fine, qui eſt une ſuite ou un prolongement de l'épiderme & du corps reticulaire : c'eſt donc à l'aide de cette membrane que commence & que s'opère le méchaniſme de l'ouie ; c'eſt elle qui, la première, reçoit les différentes vibrations de l'air, pour en tranſmettre les effets dans tout le compoſé organique.

L'anatomie a des mots techniques qui lui ſont propres ; elle ſe ſert de différentes dénominations pour diſtinguer & rendre ſenſibles les différentes parties du corps humain ; c'eſt un langage qui devient néceſſaire, & même familier à tous les gens de l'art : ces mots techniques ont été reçus & adoptés par tous les grands Maîtres de l'art. Les uns tirent leur origine de la forme ou ſtructure des différentes parties, les autres de leur trajet & de leur poſition ; d'autres enfin ont conſervé les noms des Auteurs qui, les premiers en ont démontré l'exiſtence & les uſages. Tel eſt l'ordre qui régne dans les différentes deſcriptions anatomiques. Le tambour de l'Oreille

eſt une cavité qu'on appelle la *caiſſe*, parce qu'elle en a toute la forme ; elle eſt environnée d'os dans toutes ſes parties latérales, dans les poſtérieures, & elle eſt fermée antérieurement par la membrane qui lui eſt propre. La caiſſe du tambour eſt large d'environ cinq à ſix lignes, & ſa profondeur peut en contenir deux à trois. A ſes côtés ſe trouvent deux conduits ; l'un, qui eſt antérieur, s'appelle l'*aqueduc ;* il pénétre dans le palais, & l'autre qui eſt dans le haut de ſa cavité, a ſon ouverture dans les ſinuoſités de l'apophyſe maſtoïde. Cette cavité eſt inégale & raboteuſe ; elle eſt recouverte d'une membrane qui eſt parſemée d'une infinité de petits vaiſſeaux qui ſont autant de ramifications de la carotide externe & autres. Telle eſt la ſtructure de la caiſſe du tambour, qui ſert de réceptacle ou d'écho à l'impreſſion des ſons.

Il eſt une communication entre la caiſſe du tambour & le palais qu'on nomme *Trompe d'Euſtache ;* cette eſpéce d'aqueduc prend ſa dénomination de celui qui, le premier, en a démontré le trajet & les effets : ce conduit eſt oſſeux dans ſon principe, & ſe trouve revêtu de la même membrane, qui eſt la continuation de celle du tambour ; il ſert comme d'égoût aux humeurs étrangères qui peuvent ſe ramaſſer dans l'étendue de la caiſſe. Ce

même conduit, après avoir fait environ trois lignes de chemin, finit par plusieurs inégalités auxquelles s'adapte un autre tuyau, moitié membraneux, moitié cartilagineux, qui se porte obliquement de devant en arrière jusqu'au fond du nez, vers l'extrémité du palais, & un peu au-dessus de la luette; il est beaucoup plus large que celui qui est osseux, & se termine par un rebord cartilagineux qui a la forme d'un croissant, de manière que l'air qui entre par les narines, est forcé de suivre la direction de ce conduit; autrement tout l'air passeroit nécessairement par les grandes ouvertures des narines, & de suite dans la cavité de la poitrine. Le conduit qui se trouve dans la partie supérieure de la caisse du tambour, est plus large mais plus court que celui de l'aqueduc, parce qu'il se perd dans les sinuosités de l'apophyse mastoïde. La caisse du tambour contient encore deux autres ouvertures qui sont dans la surface de l'os pierreux qui fait face à la membrane de devant. Ces deux ouvertures sont de forme ovale; l'une sert d'appui à l'un des osselets qu'on appelle l'*étrier*, l'autre renferme dans la rainure de ses bords une petite membrane qui est très-menue, très-séche & très-transparente. Voilà ce qui commence l'assemblage des parties internes de l'Oreille.

SECTION IV.

Des quatre Osselets contenus dans la caisse du tambour ; de ses muscles & du labyrinthe.

Le corps de l'homme est un composé de parties solides, de parties fluides, les unes plus grosses ou plus petites, les autres plus menues ou plus déliés. Tel est l'assemblage de ce tout qui présente à l'œil observateur des détails infinis, & c'est de cette observation que ressort la connoissance parfaite de tout ce qui existe, soit en solides, soit en fluides. Parmi les osselets que renferme la caisse du tambour, le plus apparent est le *marteau*, qu'on nomme ainsi parce qu'il est gros dans sa partie supérieure, & menu dans l'inférieure ; il est placé dans l'enfoncement qui est au haut de la caisse du tambour. La longueur de cet osselet est ordinairement de quatre lignes, & le diamétre de sa tête environ du tiers. A côté du marteau se trouve l'*enclume* , ainsi désigné, parce que cet osselet semble se partager en trois, dont l'une est la partie massive, & les deux autres, les branches qui sont comme des apophyses. Toute la partie massive de cet osselet paroît se cacher dans un petit enfoncement qui se trouve dans

la partie ſupérieure de la caiſſe ; mais les parties qui forment les deux branches deſcendent plus bas ; il en eſt même une plus longue que l'autre, qui paroît ſe réunir avec l'*étrier*, qui eſt le troiſiéme oſſelet qu'on dénomme de la ſorte, parce qu'il a deux branches poſées ſur une baſe plate & ovale ; ce qui lui donne la forme d'un étrier. Cet oſſelet eſt placé preſque horizontalement, dans une petite cavité qu'on nomme le *trou ovalaire*. Le quatriéme oſſelet eſt très-menu ; il eſt déſigné ſous le nom d'*os lenticulaire ;* mais, en le conſidérant de près, il ne paroît qu'un cartilage oſſifié qui s'articule dans la cavité de l'étrier. De ces quatre oſſelets, l'enclume & le marteau ſont les ſeuls d'une ſubſtance très-compacte & très-ſolide ; au lieu que l'étrier & le lenticulaire ſont d'une nature poreuſe ; mais tous ſont revêtus du périoſte & parſemés de vaiſſeaux ſanguins qui leur diſtribuent les ſucs nourriciers.

Les muſcles ſont toujours des agents néceſſaires dans les fonctions corporelles ; ils ſont néceſſaires pour en maintenir les actions, pour en diriger les opérations. La caiſſe du tambour renferme trois muſcles & une branche nerveuſe de la cinquiéme paire. Les deux premiers muſcles ſemblent appartenir au marteau, parce que le premier, qui eſt le plus externe,

ſe trouve couché ſur le parois extérieur du conduit oſſeux qui va de l'oreille au palais ; enſuite il forme différentes ſinuoſités avant que d'entrer dans la caiſſe, & vient enfin s'inſérer à l'apophyſe grêle du marteau. Ce muſcle ſe trouve fortifié par des filets qui ſont des prolongements du ligament qui provient du conduit des apophyſes condyloïdes & corronoïdes de la machoire inférieure : le ſecond muſcle qu'on peut appeller *interne*, parce qu'il eſt caché dans un demi-canal oſſeux de l'os pierreux, qui fait un des parois de la caiſſe, vient ſe réunir à la partie poſtérieure du marteau, un peu au-deſſous de l'inſertion du muſcle externe. Ce muſcle prend ſon origine vers la partie baſſe de l'aqueduc oſſeux. Il eſt recouvert d'une enveloppe nerveuſe qui lui ſert comme de gaîne. Le troiſiéme muſcle eſt celui de l'étrier ; il eſt contenu dans un tuyau oſſeux & creuſé dans l'os pierreux ; il produit un tendon fort délié, qui vient s'inſérer à la tête de l'étrier. Telles ſont les parties qui ſont réunies dans la caiſſe du tambour, ainſi qu'une petite branche nerveuſe de la cinquiéme paire, & dont je rendrai compte dans la ſuite.

Le labyrinthe eſt une cavité creuſée dans l'étendue de l'os pierreux, un peu au-deſſous des deux trous ovalaires qui ſont à l'oppoſite

de la membrane du tambour : on lui donne ce nom à cauſe des différents détours dont cette cavité eſt remplie. La plupart des Anatomiſtes la diviſent en trois parties, qui ſont le veſtibule, les trois canaux demi-circulaires, & le limaçon. Le veſtibule eſt une cavité preſque ronde, qui contient une ligne ou une ligne & demie de diamétre ; elle eſt revêtue d'une membrane qui ſe trouve parſemée de pluſieurs vaiſſeaux ; on diſtingue dans ſa circonférence neuf ouvertures. La première eſt le trou ovale qui forme l'entrée & le paſſage de la caiſſe du tambour dans le veſtibule ; la ſeconde conduit dans la rampe ſupérieure du limaçon ; cinq donnent entrée dans les trois canaux demi-circulaires, & les deux autres ſervent de conduits à deux branches de la portion molle du nerf auditif. Les trois canaux demi-circulaires ſont déſignés ſous les noms de *ſupérieur*, d'*inférieur* & de *mixte* ou *mitoyen*. Le calibre de ces canaux eſt quelquefois rond, quelquefois ovale, & s'élargit preſque toujours vers leurs extrémités. A côté du veſtibule, ſe trouve le limaçon, qui eſt compoſé de deux parties ; la première, eſt un canal demi-ovalaire ſpiral ; la ſeconde, eſt une lame qui ſe tourne en ſpirale montante. Le conduit du limaçon, ainſi

partagé en deux, forme auſſi deux eſpéces de rampes en manière d'eſcalier l'une ſur l'autre, ſans aucune communication; c'eſt cette aſcendance voûtée & graduelle, qui lui a valu le nom de *limaçon.* Voilà ce qu'on a dit & ce qu'on peut dire de plus poſitif, d'après l'obſervation de la Nature.

SECTION V.

Deſcription du Conduit auditif oſſeux; ainſi que du trajet du nerf auquel il donne paſſage.

TOUT ce qui émane du cerveau porte l'empreinte de ce chef-d'œuvre. Il n'eſt pas de petites parties qui n'ait ſon uſage, ſon rapport de convenance, ſoit à l'égard des ſolides, ſoit pour la diſtribution des fluides. C'eſt d'après cette harmonie ſi ſagement établie par le Créateur, que chaque partie remplit l'objet auquel elle eſt deſtinée, ou prend la route qu'elle doit tenir; tout ſe trouve à ſa place, & parvient au but déſiré. Le conduit qui doit recevoir le nerf auditif eſt placé dans le milieu de la face poſtérieure de l'os pierreux, qui eſt en face du cerveau. Il forme une eſpéce de

cul-de-ſac,

cul-de-ſac, dont le fond eſt terminé par une portion de la voûte du veſtibule. Ce conduit eſt fort large & ſe trouve ſéparé par une petite barre oſſeuſe, qui ſemble maintenir & protéger le trou qui ſert de paſſage à la portion dure du nerf auditif.

Le nerf auditif paroît prendre ſon origine du côté poſtérieur de la protubérance annulaire, à peu de diſtance du petit lobule du cervelet. Ce nerf eſt composé de deux branches, dont la ſupérieure & la plus groſſe ſe nomme la *portion molle*, parce qu'elle eſt plus tendre, & qu'elle ſe perd dans les organes de l'ouie : l'autre, au contraire, eſt la portion dure, parce qu'elle eſt plus fibreuſe, plus compacte, & conduit ſon trajet plus loin ; la portion molle du nerf auditif parvenue dans l'os pierreux, ſe partage en trois branches, dont la première ſe dirige encore en pluſieurs filets qui ſe diſtribuent dans les entours de la lame ſpirale ; la deuxiéme s'inſinue obliquement dans un trou particulier qui s'ouvre dans la voûte du veſtibule, proche du canal ſupérieur du limaçon ; la troiſiéme branche de la portion molle vient auſſi s'engager dans le veſtibule par un trou fort oblique ; c'eſt ainſi qu'en ſe croiſant, & ſerpentant de différentes manières, ils ſervent comme de gaîne à tout ce qu'ils environnent,

& comme de plaſtron à tout ce qu'ils ſillonnent. Voilà ce qui ſe paſſe dans l'ordre économique de la Nature.

La portion dure du nerf auditif, après s'être ſéparé de la portion molle, s'engage dans un conduit oſſeux, creuſe dans l'os pierreux, & s'avance obliquement vers la caiſſe du tambour ſans y entrer. Ce nerf, toujours ſillonnant dans la ſurface de l'os pierreux, qui eſt une des parois de la caiſſe, ſort enfin par le trou qui eſt entre les apophyſes maſtoïde & ſtyloïde ; c'eſt même avant que d'en ſortir, qu'il reçoit la branche nerveuſe de la cinquiéme paire, que les Anatomiſtes ont regardée comme la corde de la membrane du tambour, parce qu'après avoir parcouru toutes les ſinuoſités de la caiſſe, elle vient ſe replier ſur cette membrane, & lui ſert comme de tégument. La portion dure du nerf auditif, après avoir jetté pluſieurs branches, & ramifications dans l'intérieur de l'Oreille, ainſi que dans toutes les parties voiſines, ſe partage encore en ſept autres branches, qui ſe diſtribuent aux muſcles du front, des tempes & des paupières ; d'autres enfin viennent ſe reporter aux muſcles du nez, à ceux de la lèvre ſupérieure & inférieure. Tel eſt le trajet des nerfs, qui ſemblent ſe fortifier les uns les autres, en formant des liaiſons mutuelles qui

les propagent à l'infini, & qui ouvrent à l'Observateur un dédale difficile à parcourir. Cependant il eſt aiſé d'en reconnoître les différens contours, d'après l'explication de la planche ou gravure qui eſt à la tête de ce Traité.

SECTION VI.

Des Glandes cérumineuſes du conduit auditif, de l'uſage & de la nature de ce cérumen.

CELUI qui a préſidé à l'ordre économique de la ſtructure humaine, a vu & voulu que les parties les plus petites, les plus menues & les plus déliées, ſervent à protéger & défendre celles qui ſont plus conſidérables & qui en ont le plus de beſoin, de manière que cet ordre ſuit admirablement la direction première, & devient ſouvent néceſſaire pour les préſerver de tout corps étranger : or c'eſt ce qui arrive dans toutes les glandes cérumineuſes qui ſe trouvent dans le conduit auditif, tant interne qu'externe, & ſur-tout dans le dernier, qui par ſa ſtructure eſt plus expoſé que toutes les autres parties du corps à recevoir la poudre, la pouſſière & autres corpuſcules; il falloit donc que ce conduit, ſi néceſſaire à recevoir l'impreſſion des ſons, fût purgé de la ſurabondance de ſes

humeurs, & que ces mêmes humeurs serviſſent de préſervatifs à tout ce qui pouroit lui nuire du dehors : voilà ce que produit le cérumen qui ſe filtre des glandes de ce conduit; on pouroit même dire que ces mêmes glandes ſont autant de pores excrétoires, qui ſont continuellement en exudation de la même humeur, qui s'épaiſſit plus ou moins, ſuivant le plus ou le moins de fluidité.

Le cérumen eſt une humeur jaunâtre, épaiſſe & gluante, qui ſe filtre de l'Oreille interne dans l'externe, d'où l'on peut la tirer avec un cure-oreille; elle eſt de ſa nature ſaline, acrimonieuſe & même mordicante; on peut ajouter que, ſi elle préſerve l'Oreille d'une infinité d'accidens, elle eſt auſſi la cauſe d'une infinité de maladies, parce que la membrane du conduit interne étant très-fine, & très-entrelaſſée de filets nerveux, ſe trouve par conſequent plus ſuſceptible de l'impreſſion de cette humeur, qui par ſon ſéjour agit & fermente de plus en plus : il n'eſt donc pas étonnant d'éprouver quelquefois une douleur & une tenſion qui n'eſt que paſſagère, parce que l'évacuation de l'humeur en diminue la cauſe & les effets. Le cérumen qui ſe durcit, donne ſouvent beaucoup d'aridité à la membrane du tambour; ce qui rend les ſons plus obtus,

Il eſt donc abſolument eſſentiel que cette humeur viſqueuſe ne s'englutine pas aſſez pour former obſtacle à l'impreſſion des ſons, & c'eſt de ſa fluidité naturelle que dépend le bien-être de l'Oreille.

Les glandes ſont de deux eſpéces ; il en eſt, ainſi que je m'en ſuis déja expliqué, de conglobées & de conglomerées. Les premières ſont ſimples, petites, & cependant recouvertes d'une membrane qui leur eſt propre ; les ſecondes, ſont une réunion de pluſieurs, & renfermées dans une membrane qui leur eſt commune. Les glandes ont différentes formes, figures & conſiſtance, ſuivant leur différente deſtination. Chaque glande contient dans ſa capſule, un nerf, une branche artérielle, un vaiſſeau veineux, & un lymphatique qui tient lieu de vaiſſeau excrétoire. Toute cette réunion de vaiſſeaux devient indiſpenſable pour concourir à la ſécrétion qui ſe fait dans l'intérieur de ce corps glanduleux. Les glandes du conduit auditif ſont ſimples, c'eſt-à-dire conglobées, & ſervent à ſeparer de la lymphe & du ſang les ſucs ſurabondans, qui doivent ſe rapporter à différentes parties ; elles ſont en grand nombre, & ſe répandent de proche en proche dans tout le conduit. La nature ſaline, & mordicante du fluide cérumineux, eſt plus ſenſible dans le

cérumen de l'Oreille, que dans toutes les autres parties du corps, parce que l'impreſſion de l'air eſt plus concentrée, & le ſejour de l'humeur plus permanent, d'où réſulte une fermentation alkaline plus ou moins ardente.



CHAPITRE II.

Différence de l'organe de l'Ouie dans le Fœtus ; ses adhérences & dépendances.

Si la conformation du fœtus dans le ſein de la mère a quelque choſe de merveilleux & d'admirable, ſa naiſſance n'en eſt que plus ſurprenante encore; car, à peine délivré de ſes eaux, de ſes enveloppes ou téguments, à peine ſorti de ſa priſon douce & obſcure, qu'il ſe trouve privé de ſa ſubſiſtance première, pour être livré à un autre genre de vie dont les organes néceſſaires ſont encore imparfaits ; c'eſt pour lui un nouveau theâtre où la Nature va achever de perfectionner ce qu'elle a ſi heureuſement commencé ; c'eſt pour la première fois qu'il fait librement uſage de ſes facultés vitales ; c'eſt alors qu'il reçoit l'impreſſion des ſens qui ne ſont qu'à demi développés ; auſſi voit-on que ſes poumons ſe dilatent, que ſa voix ſe fait entendre, & que l'air, cet agent ſi ſubtil, porte dans ce petit individu le ton & l'action qui lui ſont néceſſaires. Tel eſt l'homme naiſſant qui ouvre des yeux ſans voir, qui a des oreilles ſans entendre, parce que l'or-

gane des premiers n'a pas encore reçu le ſceau de perfection qui lui eſt néceſſaire, parce que l'air eſt abſolument indiſpenſable pour l'organiſation des ſeconds, en devenant propre à oſſifier ce qui n'eſt que membraneux, à développer ce qui ne l'eſt pas.

La nourriture du fœtus dans le ſein de ſa mère, eſt un prodige qui ſe répéte ſans ceſſe; c'eſt à l'aide du cordon ombilical que le ſang ſe porte de la mère à l'enfant, & ſe rapporte de l'enfant à la mère; c'eſt par ce même méchaniſme que l'air que la mère reſpire s'inſinue dans les veines de l'enfant pour en maintenir l'action, & ſoutenir les gradations. Telle eſt la marche de la Nature, dont l'ordre admirable n'admet pas d'interruption. Le canal oſſeux du conduit de l'Ouie n'eſt, dans fœtus, qu'une m'embrane très-dure, qui tient d'un côté, au conduit cartilagineux, & de l'autre, à la rainure de l'anneau oſſeux. Cette membrane s'oſſifie par ſucceſſion de temps, & forme ſes adhérences avec la peau du tambour qui s'inſinue dans la rainure de l'anneau oſſeux. L'anneau oſſeux eſt placé dans le fœtus, au-deſſus de la caiſſe du tambour; il ſe diſtingue & ſe ſépare aiſément dans les nouveaux-nés; mais il diſparoît dans les adultes, & ne forme plus qu'un même corps avec le

canal osseux. Cet anneau est donc, dans le principe, la base de la rainure qui doit maintenir & consolider la peau du tambour. Il en est de même du conduit de l'Oreille interne qui se porte dans le palais; sa structure qui doit être moitié osseuse, moitié cartilagineuse, n'est encore alors que membraneuse; ce n'est que par gradation que la partie première acquiert de la solidité, en formant toujours un corps de réunion avec la seconde qui est cartilagineuse.

Le séjour du fœtus dans le sein de sa mère est un temps employé à donner aux organes des sens, la forme première, parce que la Nature a besoin, pour perfectionner son ouvrage, du contact médiat, & immédiat de l'air, dont l'action doit concourir à la perfection de ce tout admirable. La peau du tambour se trouve, dans le fœtus, revêtue d'une matière mucilagineuse qui recouvre plus particulièrement l'épiderme; elle se durcit, & disparoît à mesure que l'enfant avance en âge. Il n'en est pas de même de l'os pierreux, qui paroît avoir sa forme & son étendue naturelle. On distingue aisément le canal demi-circulaire supérieur & inférieur; mais on remarque sous le canal premier, une cavité qui disparoît à mesure que l'organe premier se perfe-

ctionne; cette cavité eſt remplie par une eſpéce de mammelon, qui eſt une émanation de la dure-mère & des ſes vaiſſeaux qui ſemblent attendre le moment de prendre la direction qui leur eſt propre. Les oſſelets, ainſi que le limaçon ont, à peu de choſe près, la même forme & la même proportion que dans les adultes; ce qui n'eſt pas étonnant, puiſqu'ils ſont deſtinés à être les organes immédiats de l'ouie; il n'ont donc beſoin que de conſolider ce qui doit les rendre ſenſibles, & par conſéquent plus ſuſceptibles de l'impreſſion des ſons. Tel eſt l'ordre & la marche graduelle des perfections de la Nature, dans la conformation des êtres ſenſibles.

SECTION PREMIÈRE.

De la différente ſtructure de l'Oreille externe, ſuivant les différentes eſpéces d'animaux.

Le Souverain Créateur de ce vaſte univers, en accordant à la créature un pouvoir étendu ſur toutes les claſſes des animaux, a voulu la diſtinguer auſſi par la ſtructure de ſon corps, & la différente organiſation de ſes ſens. On peut même dire qu'il n'eſt pas de petite partie qui n'ait ſon utilité & ſon agrément;

c'eſt ce qu'on remarque dans le cartilage de l'Oreille externe, qui eſt pour l'homme un ornement qui accompagne ſa figure. Bien différent des quadrupédes, il reçoit l'impreſſion des ſons avec une facilité qui n'admet ni gêne, ni contention, parce que les plis du cartilage en forment la réunion, au lieu que le cheval, le chien & autres qui entendent ou qui cherchent à entendre le bruit qui les inquiéte, dreſſent le cornet de l'Oreille pour ne rien perdre de ce qui peut émouvoir les différens organes de ce ſens; c'eſt auſſi ce qui arrive familièrement aux ſourds qui ont perdu cette ſenſibilité, & qui, avec l'aide de la main, font une eſpéce de cornet, qui fortifie les ſons en les réuniſſant, & leur donne une nouvelle activité, parce que plus le conduit de l'Oreille externe eſt ſerré, plus l'impreſſion des ſons s'inſinue avec ſenſibilité. Cette preuve phyſique n'a pas beſoin d'une démonſtration plus étendue, & prouve la néceſſité où ſont les ſourds de ſe ſervir d'un cornet auditif, qui puiſſe tranſmettre plus promptement la vibration des ſons ſur la membrane du tambour.

Les ſinges & les différentes familles de ſinges ſont les ſeuls qui approchent le plus de l'eſpéce humaine; auſſi ont-ils l'Oreille ex-

terne dans les mêmes proportions que celle de l'homme; mais, quant à l'organiſation interne, elle eſt la même dans preſque tous les animaux, & il n'y a de différence que dans la ſtructure externe, qui facilite plus ou moins l'impreſſion des corps ſonores. Les oiſeaux, cette claſſe nombreuſe de divers animaux ailés, n'ont qu'un trou auditif qui, proportion gardée, eſt beaucoup plus profond que celui des autres; auſſi arrive-t-il que l'impreſſion des ſons qui les frappent eſt plus bruyante & plus ſenſible : c'eſt donc à l'aide des yeux, qu'ils fuient les embuches qu'on leur tend, ou les dangers qui ſe préſentent; c'eſt avec le ſecours des Oreilles qu'ils évitent les pas précipités d'un chaſſeur ardent ou d'un chien courant. Tel eſt le ſort de ce petit peuple ailé qu'on détruit ſans peine, parce qu'il fait les délices de nos tables, & l'objet de nos plaiſirs.

Il eſt pluſieurs autres claſſes d'animaux, dont le conduit auditif n'eſt preſque pas apparent, parce qu'il eſt recouvert par une membrane externe qui eſt très-fine & très-délicate; c'eſt ce qu'on voit tous les jours dans le ver de terre, que le plus petit bruit épouvante, & qui ſe renferme dans ſon eſpéce de terrier, juſqu'à ce que le danger ſoit paſſé; s'il ſe repré-

ſente ſur terre, c'eſt toujours le corps à-demi-ſorti ; c'eſt toujours en craignant, & toujours en écoutant. Il paroît donc probable que cette membrane eſt une eſpéce de crible qui, en laiſſant paſſer les corps ſonores, les retient comme concentrés, ce qui en rend les effets plus ſenſibles. La même choſe arrive dans les poiſſons, dont le conduit auditif n'eſt pas plus apparent ; mais qui cependant produit les mêmes effets ; car, il n'eſt pas d'animaux qui aient l'ouie plus fine que les poiſſons ; il n'en eſt pas qui ayent les organes plus déilcats, parce que la Nature les ayant placés dans un milieu qui émouſſe l'action des corps ſonores, leur a donné auſſi des organes plus ſuſceptibles de l'impreſſions des ſons.

SECTION II.

Des uſages de l'organe de l'Ouie ; & des effets des corps ſonores.

L'ÊTRE Suprême a donné à l'homme des Oreilles pour entendre plus sûrement & plus diſtinctement la vibration des corps ſonores, qui arrivent de droite & de gauche : c'eſt à l'aide des différens contours cartilagineux de l'Oreille externe, que les rayons de ces corps

ſe réfléchiſſent & ſe réuniſſent vers le conduit auditif ; c'eſt alors que ces mêmes rayons, paſſant d'un plus grand eſpace dans un plus petit, ſe condenſent & augmentent de vibrations ; c'eſt enfin par ces différens mouvemens de preſſion & de compreſſion que la membrane du tambour ſe trouve ébranlée, qu'elle ſe bande & ſe monte à l'uniſſon des corps ſonores ; ce qui s'opère avec le ſecours des muſcles, & particulièrement du cordon nerveux, qui lui ſert comme de ſoutien & d'appui ; c'eſt donc la membrane du tambour qui tranſmet l'impreſſion première qui lui vient, ou le mouvement qui l'anime aux quatre oſſelets qui lui ſont contigus ; & ce ſont les muſcles de ces mêmes oſſelets qui communiquent l'impulſion dont ils ſont frappés à la partie d'air qui ſe trouve renfermée dans le veſtibule & le limaçon, pour qu'enſuite, la réunion des ſons ſoit tranſmiſe, par le nerf auditif, au *ſenſorium commune.* Telles ſont les progreſſions admirables qui concourent à perfectionner l'organe de l'ouie.

Le conduit auditif de l'Oreille externe n'eſt pas le ſeul qui favoriſe l'impreſſion des ſons ; il ſe fait encore une communication des vibrations des corps ſonores, ſoit par la bouche, ſoit par les narines qui en portent les impreſ-

ſions par l'aqueduc ou trompe d'Euſtache. Ce conduit, partie oſſeux, partie cartilagineux, ainſi que je l'ai ci-deſſus décrit, eſt non-ſeulement néceſſaire pour donner paſſage aux humeurs qui peuvent s'amaſſer dans la cavité de la caiſſe du tambour qui n'a pas d'iſſue externe; mais même pour y porter l'impulſion de l'air & l'impreſſion des ſons, de manière qu'en ouvrant la bouche, & en reſpirant par le nez, la colonne d'air & le bruit des corps ſonores s'inſinue néceſſairement dans ce conduit, parce que ſon extrêmité forme une eſpéce de croiſſant, dont la partie inférieure qui avance dans la narine, oblige l'air comprimé d'enfiler la route de ce conduit; c'eſt ce qu'on éprouve lorſqu'on éternue, ou qu'on ſe mouche avec effort; car alors l'air chaſſé de la poitrine avec force, ne pouvant ſortir en totalité par la bouche & par le nez, il faut néceſſairement qu'il enfile l'aqueduc pour ſe porter dans la caiſſe; d'où il arrive que la membrane du tambour eſt fortement repouſſée en-dehors, & fait même que l'impreſſion des corps ſonores externes ne produit, pour le moment, aucune impreſſion. Il eſt une infinité d'autres exemples dont nous aurons occaſion de parler, qui conſtatent que l'aqueduc, ou trompe d'Euſtache, favoriſe quelque-

fois les sourds, sur-tout lorsque la maladie provient de l'obstruction, ou du desséchement de la membrane du tambour.

L'air est le principal agent du son; & le son forme l'union étroite des parties qui composent les molécules des corps sonores; c'est donc par un mouvement de vibration & de trémoussement que l'impression des sons se fait connoître & sentir; c'est par un choc réciproque qu'on peut en apprécier toute la force & l'étendue. Plus les parties de ces corps sont roides & dures, plus aussi la pression & la compression qui en résultent sont de longue durée; parce que moins les molécules sont molles & flexibles, plus elles sont propres aux mouvements de pression & de compression. Tels sont les différents dégrés de son qui existe entre l'or & l'étaim, entre l'argent & le plomb. Le produit des corps sonores est non-seulement le résultat des petites parties dures & roides, mais encore unies entr'elles; car autrement elles ne donneroient qu'un bruit sourd & émoussé, semblable à celui d'un verre ou d'une cloche fêlée : enfin la perfection des sons exige un mouvement de tremblement qui puisse agiter l'air & tout ce qui les environne; c'est ce qui se remarque aisément dans le son d'une cloche, dans le bruit

bruit d'un tambour, dans la marche d'une armée; car alors, les espions font un trou dans la terre, portent l'oreille sur ce creux, & distinguent aisément les pieds des hommes, d'avec ceux des chevaux. La théorie du son est donc aussi facile à concevoir, que propre à en diriger les opérations qui se manifestent de toute manière.

SECTION III.

De l'organe immédiat de l'Ouie, & des différentes parties qui y contribuent.

L'ORGANE de l'ouie est pour l'homme le sens le plus précieux, parce qu'il lui sert non-seulement à le prémunir contre les accidents qui peuvent lui arriver du dehors, mais même à récréer son imagination fatiguée par un travail trop assidu, parce qu'il lui est utile pour redonner du ton & du ressort à ses sens engourdis par un défaut de circulation. En effet est-il rien qui agisse plus efficacement sur les houppes nerveuses que l'inflexion d'une voix mélodieuse & sonore. Peut-on rien de plus récréatif que l'accord de différents instruments qui semblent se réunir pour nous plaire & nous enchanter; on diroit que notre ame

emue en porte l'impreſſion juſque dans le fluide nerveux le plus menu & le plus délié; on reconnoît que l'homme le plus triſte & le plus ſouffrant ne peut réſiſter à ſes douces influences; on reconnoît, dis-je, qu'il oublie au moins, pour le moment, tous ſes chagrins tous ſes maux; alors, n'eſt-ce pas avoir toujours beaucoup gagné que d'avoir fait couler dans ſes nerfs un baume auſſi parfait. Telle eſt la puiſſance de l'harmonie, par l'effet de l'ouie, qui fait éprouver à l'homme des ſenſations ſi délicieuſes. Heureux donc celui dont les organes ne ſont pas altérés, & qui peut en conſerver long-temps l'uſage.

Le conduit auditif, ſoit oſſeux, ſoit cartilagineux, eſt la voie directrice de l'impreſſion des ſons qui ſe portent ſur la membrane du tambour qui eſt mince & ferme, qui ſe roidit à proportion des divers tremblements de l'air, dont elle communique les différentes impreſſions au marteau, le marteau à l'enclume, & l'enclume à l'étrier, de manière qu'enfin ces différents frémiſſements finiſſent par ébranler l'air qui eſt contenu dans le labyrinthe, ce qui s'opère à l'aide des nerfs & des muſcles. La membrane du tambour ſert donc de *medium* pour mettre en action les organes moteurs de l'ouie, & ces organes

ſont le limaçon & les trois canaux demi-circulaires qui ſe trouvent dans le labyrinthe. Le limaçon ne peut être récuſé pour l'organe immédiat de l'ouie, parce que toutes les parties qui le compoſent, ſont d'une ſtructure propre à en remplir l'objet; il eſt ſéparé par une lame dure & ſéche, mince & caſſante, & très-favorable pour recevoir la moindre agitation de l'air : cette lame forme une eſpéce de cloiſon qui ſépare le limaçon en deux, & qui repréſente deux rampes d'eſcalier qui, comme la coque du limaçon, ſe termine en cul-de-lampe, de manière que cette lame ſpirale eſt frappée, des deux côtés, par l'ondulation de l'air renfermé dans chaque rampe; ce qui rend ſes tremblements beaucoup plus vifs, & ſon action plus prompte pour en tranſmettre l'impreſſion à toutes les parties nerveuſes qui l'environnent.

On ne peut révoquer en doute que le veſtibule & les trois canaux demi-circulaires, ne ſoient les organes vrais & immédiats de l'ouie, puiſque les oiſeaux & les poiſſons qui entendent très-bien, n'ont pas de limaçon dans le compoſé auriculaire, mais ſeulement trois canaux courbés en demi-cercle : or, d'après cette preuve, les trois canaux demi-circulaires

concourent dans l'Oreille de l'homme pour être l'organe médiat de l'ouie , parce que chacun d'eux présente la figure de deux trompettes emboîtées l'une dans l'autre ; ce qui se rapporte aux effets que produit la lame spirale : ce n'est donc qu'en parcourant ces différents tuyaux, que l'impression de sons devient plus ou moins aigüe , parce que la colonne d'air qui porte l'impression des corps sonores, monte plus ou moins haut, suivant que l'action dont elle est l'agent , produit , soit un ton aigu, soit un ton grave ; alor le premier pénétrera tout le conduit, lorsque le second ne fera qu'émouvoir les parties premières qui le composent. C'est ainsi que la marche de la Nature se fait connoître, en rendant sensibles les différentes vibrations des sons. C'est aussi d'après ces principes, qu'on a cru devoir annoncer les deux cornets auriculaires, qui se trouvent gravés dans la planche qui concerne ce traité.

Il est nécessaire de remarquer que les organes immédiats de l'ouie, sont encore aidés par une infinité de fenêtres ou trous ovalaires qui se trouvent renfermés dans l'os pierreux. Ces sortes de demi-canaux sont autant de tuyaux d'orgue qui concourent à rendre sensibles les diverses inflexions, gradations & mo-

difications des ſons. C'eſt à l'aide de la membrane, qui revêt la ſeconde ouverture ou fenêtre, qu'on appelle *ronde*, quoiqu'elle ſoit ovale comme la première, que le choc des ſons vient mettre en mouvement l'air qui eſt renfermé dans le labyrinthe ; ce qui s'opère également par le même choc qui ſe communique à toutes les filières nerveuſes & muſculeuſes, d'où ſuivent néceſſairement les différentes impreſſions qui, après avoir paſſé par tous les canaux des organes médiats de l'ouie, ſe rendent ſenſibles au nerf auditif, qui les tranſmet au *ſenſorium commune*, avec toutes les gradations que portent & rendent les corps ſonores. D'après cet expoſé, il eſt aiſé de conclure que l'action organique du méchaniſme de l'ouie, n'eſt qu'une complication de différents points de réunion ſonore, qui tous, viennent au ſecours du praticien, pour lui faire connoître & diſtinguer la cauſe peccante d'une maladie ſimple ou compliquée. Telles ſont les dimenſions que prend la Nature, pour perfectionner l'organe de l'ouie.



SECTION IV.

Des maladies de l'organe de l'Ouie, en général & en particulier.

NOTRE existence est un pélerinage sans cesse troublé par une suite de maux & d'accidens, qui se succédent les uns aux autres. Plus nous avançons vers le but, plus le chemin se trouve parsemé de ronces & d'épines. Heureux celui qui a pu vaincre ses desirs effrénés; qui a sçu resister à la fougue impétueuse de ses passions, parce que la somme de ses infirmités est moins grande; parce qu'il trouve dans les forces de son corps des moyens suffisans pour maintenir l'équilibre de ses humeurs ! Plus heureux encore le prédestiné qui a écouté la voix de la religion, parce qu'il souffre avec patience, parce qu'il n'a rien à se reprocher du côté de ses écarts, & qu'il attend avec sérénité le terme de ses espérances: telle est la vie de l'homme, qui n'est par elle-même qu'une existence flexible à toutes les vicissitudes de la Nature, & qui finit par l'extinction de l'esprit vital; mais, avant que de parvenir à ce dernier période, les forces diminuent; le fluide nerveux se tarit insensiblement; le feu organique s'éteint peu-à-peu, & l'organe de

l'ouie annonce un engourdiſſement qui menace de ſon déclin ; c'eſt ainſi que nous ceſſons d'exiſter en détail, avant que de finir en totalité.

De toutes les maladies qui affligent le corps de l'homme, celles de l'Oreille interne ſont les plus difficiles à guérir, parce que tout eſt caché aux yeux de l'Obſervateur ; parce que rien ne déſigne la cauſe humorale, la cauſe peccante, au lieu que dans les maladies corporelles, les pulſations du pouls ſont des indices qui annoncent, ſoit la rigidité des ſolides, ſoit l'acrimonie des fluides, parce que les tumeurs ou douleurs internes ſont pour l'ordinaire ſuſceptibles de la ſonde ou du toucher qui en aſſure l'étendue & la réalité. Telle eſt la différence qui exiſte entre les autres maladies & celles de l'Oreille interne, où tout eſt caché ; il n'eſt ni ſonde ni tact qui puiſſe y parvenir ; il faut de toute néceſſité s'en rapporter au récit du malade, qui, peu inſtruit des parties qui compoſent cet organe, donne ſouvent le change, & vous fait prendre pour obſtruction ce qui n'eſt quelquefois qu'une irritabilité nerveuſe ; tel eſt donc le labyrinthe dans lequel les connoiſſances du Praticien le plus éclairé vont ſouvent s'égarer ; ce qui fait dire, avec raiſon, que les maladies de l'organe de l'Ouie, ſont auſſi embaraſſantes dans la théorie,

que difficiles à conduire dans les différens genres de pratique.

Il n'en est pas de même du traitement curatif de l'Oreille externe, parce que les parties qui la composent sont plus susceptibles de l'examen & de l'inspection. On peut même dire que son conduit, moitié cartilagineux, moitié osseux, est un espéce d'égoût, qui sert de déjection aux humeurs qui se filtrent des glandes, dont ce conduit est environné : aussi la nature de cette même humeur est, comme nous l'avons observé, le préservatif le plus assuré pour empêcher les corps étrangers de pénétrer, & de nuire à la membrane du tambour : il est donc facile d'observer ce qui se passe dans l'Oreille externe, & de remédier aux causes qui peuvent nuire à la souplesse de cette membrane, qui est la première voie de direction pour les sons qui frappent l'Oreille ; en effet, qu'on emploie pour y parvenir la sonde ou les différentes curettes, il n'en est pas moins vrai que les maladies de l'Oreille externe, ne deviennent incurables que par la négligence ou l'oubli volontaire du malade. C'est ce que nous allons tâcher de démontrer, en indiquant les précautions qu'on doit prendre, en formant le tableau général des maladies, soit naturelles soit accidentelles. Puisse en ce genre le résultat de mes

obſervations, devenir utile à tous, en apprenant à prévenir les accidens auxquels on peut être expoſé. Tels ſont les objets que je me propoſe de détailler.

SECTION V.

De l'uſage ou l'où eſt de percer la partie inférieure de l'Oreille externe; & des effets de cette opération.

LE malade, toujours avide de guérir, emploie ordinairement tous les remédes que l'uſage & l'expérience du moment ont paru favoriſer. Trop heureux, quand ils ne peuvent pas tourner au détriment de l'objet pour lequel on les établit! C'eſt ce qui arrive particulièrement dans les maladies des yeux; ou le Public, ſouvent trop crédule & trop confiant, ſe livre à tous les moyens qu'on lui ſuggère, ſans conſidérer ſi ce moyen a un rapport direct avec la maladie dont il eſt tourmenté: en effet, ſi quelqu'un ſe trouve affligé d'une ophtalmie, ou d'une foibleſſe de vue, alors le cri général eſt de ſe faire percer la partie inférieure & charnue de l'Oreille; mais que peut ce foyer de chaleur momentanée ſur la délicateſſe d'un

organe aussi éloigné ? Les Oreilles percées, les boucles d'oreille adoptées, la maladie n'en est pas moins toujours la même ; il faut avuer cependant, que le sujet ne peut courir aucun danger, puisque le plus grand bien qui puisse en résulter, est de ne produire d'autre mal que celui d'une gêne & d'une contention habituelles : il est cependant juste de dire que, si la maladie des yeux est entretenue par un vice dartreux ou autre, alors quelque léger que puisse être ce foyer de chaleur, il se fait toujours une dérivation qui dure autant de temps que la plaie est longue à se guérir ; parce que, dès qu'il ne reste plus d'exudation, c'est une preuve qu'il n'existe plus d'action ni de fermentation.

Il est reçu dans le monde, de percer la partie inférieure ou lobe de l'Oreille, de la percer, dis-je, aux jeunes demoiselles. Cette opération se fait à l'aide d'une aiguille d'or ou d'argent ; elle n'est que peu ou point douloureuse, parce que cette partie charnue est la moins sensible de tout le corps. L'opération faite, on insère dans le trou, un anneau d'or ou d'argent, afin d'empêcher les lévres de la plaie de se réunir ; ce qui arrive aisément lorsqu'il n'y a pas de vice du sang à redouter, ni d'humeur de gourme à fermenter : c'est ainsi

que les bords de l'ouverture ſe conſolident en peu de temps, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'employer aucun remède ; parce que l'anneau ſe tourne aiſément, & que le trou ſe trouve ainſi diſpoſé, juſqu'à ce que la jeune perſonne ſoit dans le cas de ſe produire dans le monde ; c'eſt alors qu'on ſurcharge cette partie d'ornemens qui ſervent à relever l'éclat du viſage ; ce qui ne peut ſe faire qu'en tiraillant le cercle cartilagineux de l'Oreille externe, qu'en gênant le conduit auditif : il eſt donc trop heureux que cette toillette parée ne ſoit que de peu de durée ; que le temps de la nuit & d'une partie du jour ſerve à réparer un tiraillement nuiſible à l'organe de l'ouie.

Il eſt un autre article plus intéreſſant encore pour le bien-être des Oreilles, & ſur lequel les parens doivent être de la plus ſcrupuleuſe ſévérité ; c'eſt l'abus des maîtres & maîtreſſes qui ont la mauvaiſe habitude, de punir la vivacité ou la pareſſe des enfans, ſoit en ſecouant rudement, ſoit en tirant ſouvent la partie cartilagineuſe de l'Oreille. Ce moyen eſt d'autant plus dangereux, qu'il eſt à craindre qu'une ſecouſſe violente, ne ſoit dans le cas de nuire, non-ſeulement au conduit auditif, mais même de déranger la membrane du tambour, d'où ſuivroit néceſſairement la diſſonance des ſons,

quelquefois auſſi ſon défaut d'action. Le tiraillement de la partie charnue n'en eſt pas moins à redouter, parce que ce mouvement violent ne peut que déranger les cercles cartilagineux ; ne peut que nuire à l'heureuſe organiſation de ſes attaches, & fatiguer cruellement les parties nerveuſes & muſculeuſes. Tel eſt le moindre dérangement qui puiſſe en arriver ; on peut même dire qu'on en a vu des effets malheureux, & qui ſont plus que ſuffiſans pour rendre les pères & mères plus attentifs ſur eux-mêmes, plus ſurveillans ſur la conduite des maîtres & maîtreſſes, dont on ne ſçauroit trop réprimer le peu de précautions qu'ils apportent dans le châtiment des enfans.

SECTION VI.

De l'application des Véſicatoires derrière les Oreilles, & des dangers qui peuvent en réſulter.

QUELQUE peu de rapport qu'il y ait entre l'organe de la vue & celui de l'ouie, cependant il arrive tous les jours, qu'on ne craint pas de ſacrifier l'un pour ſauver l'autre, & c'eſt même ce qui ſe paſſe dans une ophtalmie parfaite ou imparfaite : on n'examine pas toujours ſi la

cauſe première provient de l'acrimonie du ſang ou de ſon défaut de circulation, mais, en attendant, on applique pendant des mois entiers les véſicatoires derrière les Oreilles : c'eſt alors que le foyer de chaleur s'établit ; que l'action des cantharides paſſe dans la maſſe du ſang, & produit une dérivation quelquefois heureuſe, mais plus ſouvent douteuſe : d'ailleurs n'eſt-il pas à craindre que cette dérivation, que cette fermentation, en irritant les glandes du conduit auditif, ne finiſſent auſſi par irriter ou obſtruer la membrane du tambour, ſur-tout lorſque les douleurs ſont ſi vives qu'on eſt forcé de ceſſer promptement les emplâtres épipaſtiques pour y ſubſtituer d'autres remédes ; c'eſt ce que nous allons examiner ſans partialité.

Lorſque la maladie provient de l'épaiſſiſſement des humeurs & de leur défaut de circulation, rien de mieux, pendant trente-ſix ou quarante-huit heures, que les coups de piſton que le ferment des cantharides porte dans la maſſe des fluides ; mais, s'il arrive que la cauſe première ſoit l'effet d'une irritation acrimonieuſe, d'un pricipe dartreux, éréſipélateux & autres, ne doit-on pas appréhender d'augmenter alors le foyer de la maladie, en portant de nouveau l'incendie dans les fluides ; & n'eſt-il pas à craindre de riſquer la perte

des deux organes à la fois, en établiſſant deux actions pour une, & auſſi deſtructives l'une que l'autre: d'ailleurs, que ne peut-il pas réſulter de la ceſſation des véſicatoires, qui ſont un égout qu'on a ouvert à la Nature, & dont la ſuſpenſion produit un amas d'humeurs qui obſtrue & englutine l'organe de l'ouie; d'après des faits auſſi certains, on ne doit pas être ſurpris de voir les malades ſe plaindre un ou deux mois après d'un tintement d'Oreille qui les fatigue, d'un bourdonnement qui les empêche d'entendre. Trop heureux, ſi les reſſources de la Nature viennent à les en débaraſſer! Mais, hélas! c'eſt un heureux hazard ſur lequel il ne faut pas compter. Tels ſont les exemples qui ne ceſſent de ſe repréſenter, & dont mon Journal d'obſervations fournit la preuve la plus complette.

Perſonne ne peut révoquer en doute, que les véſicatoires ne ſoient un remède très-actif, & dont l'abus eſt auſſi à craindre qu'il eſt dangereux; cependant il eſt juſte de dire que leur application produit ſouvent des effets au-delà des eſpérances; mais elle exige toute la prudence du Médecin le plus verſé dans la pratique; parce que ce moyen ne peut pas reſter neutre; ou il produira beaucoup de bien, ou il fera beaucoup de mal; c'eſt ce qui arrive particulièrement aux nerveux, dont l'extrême ſenſi-

bilité se trouve trop émoussée, & ce qui produit ces tristes états de spasme dont on a peine à les tirer, ou plutôt à les soulager. L'application des vésicatoires derrière les Oreilles, doit donc être emploiée avec beaucoup de circonspection pour les maladies de cet organe, mais nullement pour attirer un foyer d'humeurs étrangères, parce que c'est troubler l'ordre de la Nature; c'est augmenter la viscosité du cérumen; c'est déranger l'action nerveuse & musculeuse, parce que c'est, en un mot, porter le trouble & la confusion dans les adhérences & dépendances de l'organe de l'ouie. Puisse cette vérité faire assez de sensation, pour modérer de plus en plus l'usage des emplâtres épipastiques.



CHAPITRE III.

Des maladies de l'Oreille externe ; qu'elles en sont les causes & les effets.

TOUT eſt grand & merveilleux dans l'ordre de la Nature, parce que tout eſt à ſa place, parce qu'il n'eſt pas de petites parties qui n'ayent leurs dimenſions & leurs proportions. On peut même dire que cet enſemble annonce un tableau repréſentatif de la volonté de l'Être ſuprême qui a tout vu, tout prévu ; & qui a tracé les loix de leurs opérations ; c'eſt donc bien à tort qu'il ſe trouve de prétendus Philoſophes qui oſent avancer que tout ce qui exiſte eſt l'effet du hazard, & que la réunion des corps eſt celui d'un cas fortuit. Si ce ſyſtême erroné, ou plutôt cette rêverie, mal imaginée, étoit ſuſceptible de quelques fondements, la ſtructure, toujours la même, & ſans ceſſe répétée du corps de l'homme, ſeroit un argument invincible contre l'opinion de ces Pirroniens ſimulés ; on pourroit même leur dire : « Venez, & admirez le compoſé de l'Oreille ex» terne qui eſt le même dans tous les hommes, » parce que ce cartilage eſt néceſſaire pour em» pêcher

» pêcher les froissemens & les contusions qui » pourroient nuire au conduit auditif, parce que » ces différents contours sont autant de voies » préparatoires pour recevoir l'impression des » sons; d'où il est aisé de conclure que ces pro» portions, qui sont toujours le mêmes, ne peu» vent pas être celles d'un cas fortuit, qui seroit » susceptible de diminutions, de variations & » encore plus d'augmentations ».

Les maladies de l'Oreille externe ont pour cause les contusions, les lésions & les dilacérations. Le conduit auditif peut se trouver obstrué, soit par la rigidité ou la mauvaise qualité du cérumen. La membrane du tambour peut être ébranlée par les effets des corps trop sonores, par la trop grande proximité des coups de canon, du bruit d'une cloche, & autres. Elle peut aussi se trouver incapable de recevoir les différentes vibrations des sons, parce que l'épiderme qui la revêt, manquant de substance, peut se dessécher ou s'obstruer au point d'empêcher l'impression des corps sonores, ou d'en diminuer l'action. Tous ces accidents peuvent donc se manifester sur une Oreille, sans que l'autre en soit affectée, & le malade n'auroit d'autre gêne que de rendre la bonne Oreille plus active, & de la prêter aux différentes ondulations des sons. Il

n'en eſt pas de même de l'organe de la vue; une légère contuſion, une affection nerveuſe, peut occaſionner la perte d'un œil ſans qu'on s'en apperçoive. Cet accident qui peut n'être ni ſenſible ni douloureux, n'eſt ſouvent reconnu que quelques temps après : ce qui dévoile le myſtère eſt, pour l'ordinaire, l'effet du haſard, ou d'un événement imprévu, qui a forcé le bon œil de ſe fermer; c'eſt alors que le ſujet eſt malheureuſement convaincu de la perte qu'il a faite, ſans pouvoir rendre compte du moment des cauſes qui ont déterminé une telle affection.

Les approches de la vieilleſſe ſont, ainſi que je l'ai avancé, la deſtruction graduelle de notre exiſtence; les effets en ſont ſenſibles aux deux ſexes, parce que les petits vaiſſeaux capillaires, en ſe deſſéchant, en ceſſant de fournir à la peau cette fraîcheur qui la maintient, il en réſulte que ce défaut de fluide radical rend les ſolides moins ſouples, l'épiderme plus ſéche, & par conſequent moins ſuſceptible de ſenſations; c'eſt ce qui ſe manifeſte peu-à-peu dans l'organe de l'ouie, dont le composé eſt un aſſemblage de nerfs & réſeaux nerveux; auſſi arrive-t-il qu'on eſt tout étonné à un certain âge, de voir qu'on n'entend plus auſſi bien, & qu'il faut redoubler d'attention;

cet état de contrainte se manifeste lorsque la membrane du tambour se trouve privée de cette fraîcheur naturelle, de cette onction qui lui est si nécessaire, lorsque les nerfs & les muscles acquièrent une rigidité qui n'est plus susceptible de cette flexibilité, si utile à leurs actions : alors ce relâchement, ou plutôt ce défaut de ton fait que les deux Oreilles sont dans le cas de s'en ressentir à la fois, & qu'on peut devenir sourd en détail, suivant le plus ou le moins de mucosité des humeurs. Telles sont les infirmités auxquelles l'homme est sujet; c'est donc à lui à prendre, d'avance, toutes les précautions nécessaires pour en diminuer la rigueur, & en prévenir les effets pour lesquels il seroit à craindre de dire *serò medecina paratur.*

SECTION PREMIÈRE.

Des Oreillettes, ou Inflammations qui surviennent derrière les l'Oreilles.

L'ENFANCE est sujette à des humeurs qu'on désigne sous le nom d'*humeurs de gourme*; ces sortes de sérosités accrimonieuses affectent souvent la tête ou le visage; mais plus particulièrement encore le cartilage des oreilles; il

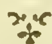
ſemble même que cette humeur ſe perpétue de préférence dans la partie poſtérieure, parce qu'elle eſt moins expoſée aux impreſſions de l'air, parce que les pores de la peau en ſont plus déliés & plus ouverts; il n'eſt donc pas étonnant de voir des adoleſcents, & même des perſonnes plus avancées en âge, ſe plaindre d'un ſuintement derrière les Oreilles, qui les gêne & les fatigue cruellement; c'eſt, il eſt vrai, pour le patient, un embarras continuel, dont il cherche à ſe délivrer, parce qu'il eſt déſagréable à la vue, parce qu'il jette une eſpéce d'humiliation ſur celui qui en eſt affecté; mais malheur à ceux qui, pour s'en débarraſſer plus promptement, employent des remédes toniques, ou répercuſſifs, parce que c'eſt arrêter l'exudation, c'eſt renfermer, comme on le dit, le loup dans la Bergerie, parce que c'eſt, en un mot, riſquer de produire une métaſtaſe dix fois plus dangereuſe que la maladie même.

Les oreillettes, ou ſuintemens, qui ſe font derrière les Oreilles, ſont le produit d'une humeur acrimonieuſe, qui ſe porte à l'épiderme qu'elle irrite, à la peau qu'elle ulcère, & de cette excoriation, ſuit néceſſairement un flux ſalin qui entretient la maladie; vouloir en ſupprimer trop tôt les effets, c'eſt faire refluer

cette maſſe humorale, ſoit ſur le conduit auditif qu'elle obſtrue, ſoit plus intérieurement encore ſur les alvéoles des dents qu'elle détruit, en produiſant dans cette partie la plus néceſſaire à notre exiſtence, une ſuite de maux dont on cherche à réparer, mais trop tard, les ravages. Telles ſont les imprudences qu'un malade impatient ne fait que trop ſouvent ſans conſulter ceux qui ſont en état de les diriger; auſſi paye-t-il bien ſouvent cher les fautes du paſſé, & les déſagréments ſenſibles du préſent. Puiſſent les victimes de ces ſortes de maladies, s'armer de courage & de patience, en prenant les véritables moyens de purifier la maſſe du ſang, en ne faiſant uſage que de remédes doux, & incapables de nuire aux efforts de la Nature!

Le traitement curatif du ſuintement des Oreilles exige une ſuite de remédes internes & externes; les premiers ſont néceſſaires pour atténuer & diviſer l'humeur morbifique, les ſeconds pour calmer & diminuer l'incendie qui ſe manifeſte au-dehors. La direction des remédes internes dépend de la cauſe qui en eſt le principe, & cette cauſe eſt pour l'ordinaire, l'effet d'une acrimonie ou affection dartreuſe pour laquelle on doit prendre les calmants, les anodins, tels qu'une eau d'orge

perlée, ou une eau de gruau de Bretagne; en prendre, dis-je, le matin deux tasses à demi-heure de distance, & édulcorées avec le miel, du reste un régime doux, des purgations de même nature, &, si le besoin le requiert, employer pour exutoire, soit l'écorce du *timelea*, soit l'emplâtre épipastique qu'on appliquera au bras gauche le temps suffisant. A ces premiers moyens doivent se réunir les pédiluves, les maniluves, & enfin les mastications de feuilles de cochléaria ou de racine de pyréthre. Les remédes externes sont de doucher les Oreilles deux à trois fois le jour avec une eau tiéde, pour la nuit, les linges imbibés d'une infusion dégourdie de fleurs de mauves qu'on étend derrière le cartilage, & successivement de fleurs de sureau, sur-tout lorsqu'on s'apperçoit que l'exudation se porte à la résolution. Tels sont à peu-près les remédes qu'on peut varier ou changer, suivant les circonstances, mais pour lesquels on doit éviter très-exactement toutes les préparations butireuses, glutineuses & huileuses, parce qu'elles sont plus propres à entretenir la maladie, qu'à la guérir, ainsi qu'il est aisé de l'observer dans pareille circonstance.



SECTION II.

Des précautions qu'on doit prendre pour ne pas trop comprimer la conque de l'Oreille externe.

LA Nature toujours la même dans ses opérations, comme dans ses productions, ne veut & ne doit jamais être contrariée, parce que de cette contrariété, il en résulte souvent des dérangements, des écarts irréparables; c'est ce qui arrive dans les enfans dont on gêne, dont on comprime la structure du corps; c'est pour eux une torture à laquelle il leur est difficile de s'accoutumer, c'est pour l'estomach & pour la poitrine, une compression qui empêche les poumons de se dilater, & qui nuit à l'étendue du viscère stomachal : aussi voit-on tous les jours qu'on est forcé de mettre à l'aise, de délacer ces victimes souffrantes; il est donc bien étonnant qu'on ne revienne pas d'une erreur aussi pernicieuse, & qu'on risque de sacrifier sa santé à l'avantage désiré d'une taille bien formée. Voilà ce qui fait l'esclavage du sexe, & qui rend leur corps peu capable de se prêter à la reproduction de leur semblable. Heureux donc les pères &

mères qui, pénétrés de cette vérité, donneront à la masse corporelle de leurs enfants, toute la forme & toute la liberté que la Nature réclame pour perfectionner son ouvrage.

Les plis cartilagineux de l'Oreille externe semblent être établis par la Nature pour former une espéce de cornet avancé, & propre à ramasser les différentes ondulations de l'air; c'est ce qui se remarque particulièrement parmi les peuples qui n'ont pas la mauvaise habitude de se serrer & de se comprimer les Oreilles. Tels sont les Maures, les Lévantins & autres, qui ne respirent qu'un air pur, qui ont toujours la tête nue, & dont l'Oreille qui se jette en-dehors, s'incline & rend sa cavité beaucoup plus étendue; aussi ces peuples sont-ils plus heureux que nous du côté de l'impression des sons, parce qu'ils usent de tout & n'abusent de rien, parce qu'ils suivent la Nature, sans vouloir la contrarier, ni la forcer dans les opérations; il est donc absolument essentiel de ne pas gêner le cartilage de l'Oreille externe, parce qu'il sert comme de bastion avancé au conduit auditif, parce qu'en diminuant l'étendue de ses plis, c'est diminuer aussi les moyens de son action & les ressorts de son élasticité : alors le cartilage

n'eſt plus, pour ainſi-dire, qu'une maſſe informe qui manque de dimenſions, ſoit par l'étendue de ſes ſillons, ſoit par la hauteur démeſurée de ſes cercles.

La preuve du danger qui réſulte de la compreſſion du cartilage de l'Oreille externe, ſe tire aiſément des accidents qui en ſont les ſuites. Qu'on conſidére un moment ce qui ſe paſſe entre le riche & le pauvre, entre les habitants des villes & ceux des campagnes, on verra que la ſurdité eſt plus commune chez les uns que chez les autres, parce que les premiers, curieux de maintenir l'élégance de leur chevelure, ſe ſervent de bandeaux qui, en comprimant les ſinus frontaux, produiſent les mêmes effets ſur le cartilage de l'Oreille, au lieu que les ſeconds, plus occupés de leurs beſoins que de leur parure, mettent tout bonnement un bonnet qui leur ſert de préſervatif contre la rigueur du froid & les fraîcheurs de la nuit : alors la Nature n'eſt pas gênée dans ſes fonctions, & les ſolides comme les fluides ne perdent, ni de leur action, ni de leur circulation. Puiſſe cette vérité conſtante corriger les imprudences de ce genre, & mettre les particuliers dans le cas d'être plus circonſpects dans l'emploi de ces bandages multipliés, dont on reconnoît les traces long-temps, après

s'en être débarraſſé ; il eſt donc de la première conſéquence de ne pas trop ſe ſerrer la tête pendant la nuit, & ſur-tout le cartilage de l'Oreille externe.

SECTION III.

De la néceſſité où l'on eſt de tenir propres les contours cartilagineux de l'Oreille externe.

LA propreté eſt la précaution la plus avantageuſe pour favoriſer le bien-être de tout ce qui reſpire ; & tout ce qui reſpire a beſoin de ce ſecours pour entretenir l'ouverture des pores de la peau, pour en faciliter l'inſenſible tranſpiration. Il n'eſt pas de peines, il n'eſt pas de petits ſoins qui ne ſoient récompenſés au centuple ; c'eſt ce qu'on voit tous les jours dans les enfans pour leſquels on prend toutes les précautions requiſes : en effet qu'on mette deux nouveaux nés entre les mains de deux perſonnes différentes, l'une ſoigneuſe & l'autre négligente, très-certainement la foibleſſe & la maigreur de l'un, fera un contraſte bien marqué entre la force & l'embonpoint de l'autre : Il eſt donc certain que la propreté eſt le pro-

preté eſt le premier ſoutien de la vie des enfants, parce que les membres continuellement rafraîchis, exudent plus facilement par les pores, cette humeur acre & bilieuſe, qui donne ces convulſions ſi pernicieuſes dans un âge auſſi tendre. Tel eſt l'avantage inappréciable de la propreté, qui n'admet pas plus de reſtriction pour une époque de la vie, que pour une autre.

Les plis cartilagineux de l'Oreille externe ſont plus expoſés que toutes les autres parties du corps, à recevoir les corpuſcules incraſſants, par conſéquent ils demandent plus de ſoins & de propreté, parce que le cérumen qui découle ſans ceſſe par le conduit auditif, trouveroit une réſiſtance qui le mettroit dans le cas de s'épaiſſir & de ſe coaguler, d'où réſulteroit l'engorgement & le défaut d'impreſſion des ſons; mais il ne ſuffit pas d'avoir ſoin de la partie antérieure du cartilage, il faut encore ſoigner auſſi ſcrupuleuſement celle qui eſt poſtérieure, parce que c'eſt particulièrement derrière l'Oreille, que l'exudation poreuſe eſt la plus abondante; il y auroit donc à craindre que, faute d'attention, ces ſortes de ſéroſités ne vinſſent à refluer au-dedans, & ne produiſiſſent, par une métaſtaſe ordinaire,

une ſource de maladies plus critiques les unes que les autres ; c'eſt pourquoi on ne ſçauroît être trop attentif à remplir les indications ſuivantes.

Il n'eſt perſonne qui ne doive être partiſan de la propreté , parce que les bons effets qui en réſultent ſont bien capables de dédommager de la petite gêne qu'on prend ; auſſi tout homme ſoigneux , & amateur du bien-être de ſes Oreilles , doit prendre l'habitude le matin à ſon réveil , de purifier le derrière du cartilage avec un linge bien fin & bien ſec , afin d'empêcher l'impreſſion de l'air de concentrer l'humeur intérieurement ; enſuite, lorſqu'il eſt levé , ſe ſervir d'une légère infuſion de fleurs de mauve , ou d'une eau ſimple qu'on prend froide en été , & ſimplement dégourdie en hiver , pour en nétoyer les plis cartilagineux , ainſi que la partie poſtérieure , ayant la précaution cependant de ne pas trop irriter les endroits les plus délicats ; mais il eſt bon d'obſerver que ce ſoin , une fois commencé , demande la plus ſcrupuleuſe exactitude dans l'uſage journalier , parce que la Nature , accoutumée à cette déjection , ſe trouveroit privée de ce ſecours que rien ne pourroit réparer , & dont la privation porteroit

une cruelle atteinte à l'organe de l'ouie. Il eſt donc juſte de conclure que cette toilette de propreté doit être celle de tous les jours, parce qu'il eſt plus facile de prévenir les accidents que d'y parer, lorſqu'ils ſont arrivés.

SECTION IV.

Du danger de l'inſertion des corps étrangers dans le conduit cartilagineux de l'Oreille externe.

LE corps de l'homme eſt un compoſé qui renferme différentes organiſations, d'où réſultent différentes évacuations. Le nez & les oreilles forment une cavité qui ſert comme d'égoûts à la ſurabondance des humeurs. Dans l'un, c'eſt un mucus qui fait croûte & ſe durcit; dans l'autre, c'eſt un cérumen qui s'altère & ſe liquefie; c'eſt donc pour parer aux inconvénients de l'un, pour faciliter l'écoulement de l'autre, qu'on emploie des inſtruments de différentes eſpéces; mais ces ſortes d'opérations ſont preſque toujours dangereuſes pour ceux qui ne connoiſſent ni le local, ni la manière de les diriger. Il eſt donc de la prudence de ne pas s'ingérer à vouloir

pénétrer trop avant dans ces conduits, parce que la moindre léſion, la plus petite inciſion, en formant quelques éroſions ou dilacérations, peut produire pour le nez un polype, & pour les oreilles, un dépôt dont les ſuites ſont auſſi funeſtes que doulereuſes, parce que la membrane qui tapiſſe ces deux cavités, eſt parſemée de mamelons poreux, qui ſont très-ſuſceptibles d'engorgements & d'obſtructions; c'eſt ce qu'on voit tous les jours ſans que des exemples auſſi frappans puiſſent corriger.

Les enfans ont la mauvaiſe habitude de porter les doigts dans le nez & dans les oreilles; ils ne ſçavent pas que les ongles ſont de tous les inſtruments les plus nuiſibles, parce qu'ils déchirent ſans inciſer, & que les plaies de cette nature ſont très-difficiles à guérir : il eſt donc du devoir des parents de les avertir du danger auquel ils s'expoſent, & de les punir lorſqu'ils donnent des preuves de leur déſobéiſſance; mais les enfans ne ſont pas les ſeuls qui commettent des fautes dans ce genre; on voit tous les jours de grandes perſonnes faire plus encore, en ſe ſervant de la tête d'une épingle, de la pointe d'un curedent, pour les inſérer dans le conduit auditif, & forcer le cérumen à découler plus abondamment : cette

imprudence eſt de la dernière conſéquence, parce que la tête de l'épingle n'eſt pas toujours ſi parfaitement ronde, qu'elle ne ſoit dans le cas de bleſſer l'épiderme qui revêt la membrane du tambour, parce qu'il peut en réſulter des dépôts qui ſe perpétuent à l'infini ; & qui finiſſent ordinairement par former des fungus ou des abſcès dangereux pour l'organe de l'ouie.

Lorſque le conduit auditif ſe trouve embarraſſé par un amas d'humeur concrete, il faut commencer avant toute choſe, par ſe ſervir d'une petite éponge imbibée d'une infuſion dégourdie de fleurs de mauve; il faut, dis-je, en humecter le conduit externe, afin d'amollir & de détendre les parties dures, après quoi, prendre une petite curette d'ivoire ou d'écailles pour en tirer peu-à-peu le cérumen épaiſſi; mais il doit être de la dernière conſéquence & de la plus ſcrupuleuſe attention de ne pas chercher à pénétrer trop avant, dans la crainte de déranger ou de bleſſer l'ordre économique qui régne dans toute l'étendue de ce conduit. On doit préférer les cures-oreilles d'ivoire ou d'écailles à tous ceux qui ſont faits avec l'or ou l'argent, le fer ou l'acier, parce que plus cet inſtrument eſt léger, plus il eſt facile d'en conduire la direction;

mais il eſt abſolument eſſentiel que la partie néceſſaire ſoit ſaine & entière, qu'elle n'ait pas une circonférence trop ronde, ni trop étendue, afin de pouvoir s'en aider librement; il ſeroit même de la plus grande imprudence de porter, dans le conduit auditif, la pointe du cure-oreille; c'eſt auſſi pour éviter toute mépriſe qu'on ne ſçauroit trop recommander aux Artiſtes, de donner aux cures-oreilles une forme égale par les deux bouts, & ſuffiſamment longue. Voilà, ce me ſemble, les conſeils les plus ſages & les avis les plus ſalutaires qu'on puiſſe donner en pareils cas.

SECTION V.

De la trop grande ſéchereſſe du Cérumen; & des moyens de lui conſerver ſa fluidité.

TOUT l'enſemble corporel eſt un compoſé de ſolides & de fluides, qui tous agiſſent librement & de concert; c'eſt-à-l'aide de la flexibilité des uns que nos mouvements volontaires s'exécutent; c'eſt par la circulation des autres que l'eſprit vital ſe vivifie & ſe régénère; mais cette union, ſi néceſſaire, ſe trouve

trouve ſouvent dérangée par les contraſtes qui ſe multiplient, & par les événements qui ſe rencontrent. Le plus petit incident négligé en attire un plus grand, & de ſuite le trouble & la confuſion ſe manifeſtent. Voilà ce que nous voyons arriver tous les jours, ſans que nous prenions de juſtes précautions pour en arrêter les progrès, ou en diminuer les effets; cependant c'eſt avec le ſecours d'un régime mitigé, d'une boiſſon légère, que nous pouvons vaincre cette ſéchereſſe accidentelle qui diminue nos forces & notre ſoupleſſe, qui allume le feu dans la lymphe, comme dans le ſang, & qui produit cette rigidité qui empêche l'exudation des conduits ſécréteurs & excréteurs.

Le cérumen qui diſtile par le trou auditif, eſt le produit de la ſurabondance des humeurs qui ſe filtrent par les canaux excrétoires des petites glandes qui en tapiſſent toute l'étendue : c'eſt donc de la nature & de la qualité de nos humeurs en général, que dépend la trop grande ſéchereſſe ou la trop grande fluidité de cette liqueur cérumineuſe qui, par elle-même, eſt d'une acrimonie mordicante, ainſi que nous l'avons plus amplement détaillé; mais il peut ſe faire auſſi que cette ſéchereſſe provienne du défaut de ſécrétion ou de fermentation, occaſionné par un vice local;

alors il n'eſt pas étonnant que le cérumen acquiere cette rigidité qui eſt l'effet d'un foyer inflammatoire ou d'une contuſion qui détermine l'engorgement & l'obſtruction. La trop grande ſécheresse du cérumen, qui a pour cauſe l'un ou l'autre de ces accidents, ne peut qu'augmenter les accidedens de la maladie; c'eſt pourquoi on ne ſçauroit s'empreſſer trop tôt de chercher les moyens d'y remédier.

Lorſque la matière cérumineuſe ſe trouve tellement ſerrée & comprimée dans le conduit auditif, que rien ne découle, & que la membrane du tambour eſt moins ſuſceptible de l'impreſſion des ſons, ce qui ſe reconnoît à la difficulté qu'on a d'entendre, & à la néceſſité où l'on ſe trouve de prêter plus attentivement l'oreille, il faut ſe ſervir de la petite ſeringue d'Anel, avec piſton droit pour injecter doucement l'intérieur de cet organe, parce qu'un flux trop précipité ou trop abondant, ne rempliroit pas le but qu'on ſe propoſe, qui eſt d'amollir & de détendre peu-à-peu les parties engorgées; il faut injecter avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve; ce qu'on répétera tous les jours, & autant de temps que le cérumen ſera à reprendre ſa conſiſtance naturelle. On doit auſſi ſe ſervir de la même infuſion dégourdie, pour

baſſiner, matin & ſoir, la partie antérieure & poſtérieure du cartilage, afin d'humecter de proche en proche, ſans cependant chercher à trop relâcher : c'eſt une attention qu'on ne doit jamais perdre de vue, ſoit dans un genre, ſoit dans un autre, parce que l'excès eſt toujours nuiſible, & produit ſouvent une maladie plus dangereuſe que celle à laquelle on vouloit remédier.

SECTION VI.

De la trop grande fluidité du Cérumen ; des précautions qu'on doit prendre.

LA Nature a ſouvent beſoin d'aide pour réparer la mauvaiſe qualité de ſes déjections, parce qu'il eſt une cauſe première qui influe ſur la cauſe ſeconde ; mais cette connoiſſance n'appartient qu'à un Obſervateur inſtruit, qu'à un Médecin expérimenté ; autrement, vouloir agir par ſes propres lumières, ou s'en rapporter aux promeſſes des empiriques, toujours dangereux, c'eſt s'expoſer à l'incurabilité d'un mal qui, dans le principe, auroit été de peu de conſéquence. La théorie & la pratique en Médecine ne peuvent être bien connus que par un Obſervateur inſtruit, parce qu'un Charlatan en

ce genre, eſt un homme à qui rien ne coûte; & qui oſe même annoncer qu'un ſeul remède peut guérir tous les maux. Voilà la panacée univerſelle, qu'on cherche malheureuſement à établir aux dépens d'une vie qui eſt ſans ceſſe troublée par différents événements. On ne ſçauroit donc trop ſe méfier de ces gens ſans aveu, de ces mercenaires intéreſſés qui couvrent d'un voile factice leurs prétendus myſtères. Tels ſont les funeſtes exemples qui, ſouvent ſe trouvent accrédités par un peuple trop avide de la nouveauté. Heureux le Philoſophe chrétien qui ne ſuit pas le torrent, & qui ſe renferme dans la claſſe des amis de l'humanité.

Les cauſes qui produiſent la trop grande fluidité du cérumen, proviennent, pour l'ordinaire, ou d'un vice humoral, ou d'un défaut local. Le premier peut avoir lieu lorſque les ſécrétions & excrétions corporelles ſe font avec difficulté, parce qu'elles ſe trouvent troublées par une humeur quelconque, qui a plus ou moins d'acrimonie, plus ou moins d'épaiſſiſſement : c'eſt donc le manque de conſiſtance dans la déjection de nos humeurs, qui fait que le cérumen acquiert trop de fluidité; il peut ſe faire auſſi, & même il arrive ſouvent que cette trop grande fluidité pro-

vient de l'état des glandes qui ſont tellement relâchées, que l'humeur n'a pas le temps d'acquérir la coction qui lui eſt néceſſaire pour ſe filtrer avec cette liberté qui lui eſt néceſſaire; mais, de quelque cauſe que dépende le deſſéchement ou la trop grande fluidité du cérumen, il eſt toujours prudent de réunir les remédes corporels aux remédes locaux; c'eſt en conſéquence, que nous ne pouvons trop inſiſter ſur les indications ſuivantes.

Lorſque les fonctions de l'Oreille péchent par trop d'acrimonie ou trop de viſcoſité, on ne riſque rien, dans les deux circonſtances, d'obſerver un régime doux, de boire tous les matins à jeun, pendant une huitaine de jours, deux à trois taſſes, ſoit d'orangeade, ſoit de limonade cuite, ou d'eau d'orge perlée, qu'on édülcorera de la manière la plus conforme au vice dominant: de mâcher également le matin, ſoit des feuilles de cochléaria, ſoit gros comme un pois de racine de pyréthre; d'injecter le conduit de l'Oreille avec une infuſion preſque froide d'un mêlange de fleurs de ſureau & de roſes de Provins. Cette liqueur vulnéraire aſtringente eſt plus que ſuffiſante pour rétablir le ton & l'action des glandes; mais, après quelques jours de ce traitement, on doit ſupprimer la roſe de provins,

pour ne plus se servir que de celle de sureau, qu'on discontinuera de même, lorsqu'on reconnoîtra que l'humeur a plus de fermeté & de consistance; observation qu'il sera facile de faire d'après la nature des déjections. Tels sont les moyens simples dont on peut faire usage pour parer à des accidents qui, faute de précautions, ne peuvent que croître & se multiplier; aussi voyons-nous tous les jours que l'accident qui n'étoit rien dans le principe, devient de conséquence dans ses suites.



CHAPITRE IV.

Des différentes maladies qui peuvent déranger ou obstruer la membrane du Tambour.

Les membranes qui servent de soutien aux parties du corps, sont en grand nombre; elles sont plus ou moins intérieures, & ont différents rapports de conformité entr'elles, suivant leurs différents usages; les unes sont faites pour modifier les sensations, pour diminuer les impressions trop vives des corps étrangers; les autres sont établies pour couvrir & défendre les organes pour lesquels elles sont destinées: leur texture est une réunion, ou plutôt un entrelacement général de fibres, soit nerveuses, soit tendineuses ou ligamenteuses. Elles sont plus ou moins flexibles, plus ou moins sensibles, suivant la nature & l'espéce de ces mêmes fibres; leur couleur est ordinairement d'un blanc mat; mais leur sensation dépend de l'abondance des esprits nerveux dont elles sont imbibées; ce qui les rend capables d'un mouvement plus ou moins prompt. Voilà ce qui arrive sans cesse, & ce qui prouve l'ordre admirable que l'Auteur de la Nature

a mis dans chaque partie de notre exiſtence, pour aider & ſecourir l'homme dans ſes beſoins.

La membrane du tambour eſt, comme toutes les autres, un aſſemblage de fibres ourdies & entrelacées entre-elles, & ce lacis paroît de nature tendineuſe ou ligamenteuſe, parce que cette membrane a beſoin tout-à-la-fois de tenſion & de flexibilité, pour recevoir l'impreſſion des ſons, pour en modifier les différentes ſenſations : or, toutes les fois qu'une de ces deux conditions manque, il arrive que le méchaniſme de l'ouie eſt imparfait : c'eſt ce qu'on voit tous les jours dans les effets de la peau d'un tambour ordinaire dont on veut tirer des ſons juſtes & ſonores, de manière que celui qui veut battre la caiſſe, a très-grand ſoin de reſſerer la peau de ſon tambour, & de la mettre à l'uniſſon, autrement les pulſations ſonores en ſeroient très-imparfaites : or voilà ce qui ſe paſſe dans la membrane du tambour de l'Oreille, qui, faute de tenſion ou de flexibilité, amortit l'effet des corps ſonores, & en empêche l'action interne.

La membrane du tambour eſt encore ſujette à une infinité d'autres accidens qui lui viennent de la nature du cérumen qui s'épaiſſit, parce que les glandes cérumineuſes ſont ou engorgées

ou tuméfiées ; ce qui produit une humeur concréte, qui couvre & vicie cette membrane ; il peut même se faire que la tuméfaction de ces glandes produise aussi des tubercules ou des excroissances charnues, qui bouchent le conduit auditif, & qui empêchent l'impression des sons de pouvoir pénétrer plus avant ; on voit même tous les jours, qu'à l'aide de certains remédes, ces sortes d'excroissances qui couvrent les orifices des glandes se détachent, & qu'on en fait facilement l'extraction ; mais la maladie la plus dangereuse pour la membrane du tambour, c'est l'altération que produ itpar son sejour une humeur quelconque, & qui dépose son venin morbifique dans le tissu cellulaire du conduit auditif ; il n'est donc pas étonnant qu'il en résulte des dépôts, qui, à force de se regénérer, portent une cruelle atteinte à cette membrane, soit en détruisant ses attaches, soit en la détournant de sa rainure. Ce n'est donc qu'après avoir pris une connoissance exacte de la cause & du local de la maladie, qu'on peut parvenir à en indiquer les moyens curatifs ; aussi poura-t-on se servir, avec quelques succès, de ceux qui seront ci-après détaillés.



SECTION PREMIÈRE.

Du relâchement de la membrane du Tambour ; de ſes cauſes & de ſes remédes.

Il n'eſt pas de petites parties dans les ſolides qui compoſent l'enſemble corporel, qui n'ait ſon point d'union & de réunion. Chaque choſe a ſa place, & cette place renferme tels moyens, telle utilité ; c'eſt pourquoi, lorſqu'il arrive que tel objet néceſſaire manque des conditions requiſes à l'ordre économique des choſes, alors le trouble & la confuſion s'établit de proche en proche ; c'eſt une cheville ouvrière qui manque à une partie de cette charpente ; c'eſt une fenêtre, dont l'aſſiſe de pierre n'eſt pas ſolide ; ce qui fait que le chaſſis dormant ſe déjette, & que la croiſée vacille de toutes parts ; elle ne peut donc plus remplir le but propoſé, puiſqu'elle manque de clôture ſuffiſante pour empêcher la colonne d'air de pénétrer. Telle eſt la démonſtration figurée de ce qui ſe paſſe dans le conduit auditif externe, & plus particulièrement encore dans la membrane du tambour, qui ne peut recevoir l'impreſſion des corps ſonores, qu'autant qu'elle eſt ferme & élaſtique, qu'autant qu'elle ſe trouve pourvue de

cette tenſion néceſſaire à la réception des ſons.

La membrane du tambour peut ſe trouver relâchée par l'effet de différentes cauſes ; les unes ſont internes & locales ; les autres ſont externes & accidentelles. Les premières proviennent pour l'ordinaire de tous les amas d'humeurs qui ſe portent dans le conduit auditif, & qui par leur ſéjour corrodent la rainure de cette membrane, d'où ſuit néceſſairement le relâchement, & par conſéquent le défaut de tenſion ; les deuxiémes ſont la ſuite de quelques coups ou contuſions, qui par preſſions ou par ſecouſſes violentes ont diſtendu l'adhéſion intime de ce corps membraneux, qui eſt, comme il a été dit, engagé dans la circonférence du conduit interne. La membrane du tambour peut encore ſe trouver relâchée par différentes cauſes ; les unes, occaſionnées par la ſécehereſſe de la liqueur cérumineuſe, les autres, par les effets humides du lieu qu'on habite ; ce qui ne ſe rencontre que trop ſouvent, ſur-tout, lorſqu'on ſe preſſe d'occuper des maiſons nouvellement bâties, & dont les plâtres n'ont pas encore eu le temps de rendre leur humidité : auſſi ne ceſſerai-je de dire que cet avis eſt plus important qu'on ne ſe l'imagine, & qu'il devient ſouvent la ſource de bien des maux.

On connoit le relâchement de la membrane du tambour, d'après le rapport du malade, le défaut de ton, & le manque d'action que porte l'impreſſion des corps ſonores ; ce qui rend les vibrations molles & imparfaites : c'eſt donc alors qu'il faut prendre les moyens de reſſerer ce qui eſt relâché, en employant les remédes aſtringens & les toniques ; en ſe ſervant d'une petite tente de coton fin en forme de bourdonnet ; qui, après avoir été imbibée dans une infuſion de fleurs de ſureau & de roſes de Provins, peut être inſinuée en forme de cornet allongé dans le conduit auditif externe ; ce qui ſe fait à l'aide d'une petite pince ; ayant ſoin de recouvrir ce même cornet d'une tente ſéche, & préparée avec le coton le plus fin. On change tous les jours ce topique léger, ſans chercher à vouloir porter la ſonde dans le conduit auditif, parce que la Nature, plus adroite que l'art, n'a beſoin que d'un peu d'aide pour agir efficacement ; le grand talent conſiſte donc à ne la point contrarier, & à bien étudier ſes beſoins ; c'eſt pourquoi, après quelques jours de cette tentative première, on peut faire une légère injection de fleurs de ſureau, animée de quelques goutes d'eau des Carmes ; on peut la faire avant l'introduction du bourdonnet, imbibé

d'une eau vulnéraire, proportionnée au beſoin; ce que l'on continue ou qu'on change, ſuivant les différentes impreſſions du reméde, ce qu'on fait ſoit d'après le rapport du malade, ſoit d'après l'examen du local de la maladie.

SECTION II.

De l'obſtruction de la Membrane du tambour; & des moyens curatifs.

L'INTÉGRITÉ de l'Oreille dépend d'une infinité de cauſes ſecondes, mais ſur-tout des bons effets de la circulation, & c'eſt du défaut de circulation des fluides, que proviennent tous les maux qui s'oppoſent à la ſanté. Il eſt donc abſolument eſſentiel de chercher dans le principe à en arrêter les progrès pour pouvoir en diminuer les effets. Tel eſt le point eſſentiel qui maintient la vie de l'homme; telles ſont les cauſes qui, de proche en proche parviennent à en altérer le cours, parce que l'intempérie de ſes paſſions, parce que la ſurabondance de ſes beſoins, ne fait qu'altérer les ſucs propres à vivifier les eſprits animaux, qui ſervent à maintenir le produit de nos ſenſations; c'eſt même de ces altérations que naiſſent ces

amas, ces concrétions, qui rendent le ſang plus épais, & la lymphe plus viſqueuſe. Voilà ce qu'on remarque tous les jours dans le principe d'une maladie, dont le traitement curatif ne peut vaincre une ſuite d'obſtructions qui, de proche en proche, ſe multiplient, & produiſent extérieurement les mêmes obſtacles qu'elles forment intérieurement.

La membrane du tambour qui eſt d'une texture mince & tranſparente, qui eſt revêtue d'une peau très-fine & très-déliée, eſt par conſéquent plus ſuſceptible de recevoir les impreſſions de l'obſtruction qui ſe manifeſte d'après les embarras de la circulation, & le manque de tranſpiration; c'eſt donc, d'après les effets de la circulation & le manque de tranſpiration, que cette membrane, naturellement perméable, eſt ſi ſujette aux oblitérations de tout genre, & qu'elle devient incapable de tranſmettre les impreſſions qu'elle reçoit, parce que le voile humoral qui la couvre, lui communique une eſpéce d'opacité qui porte obſtacle aux différentes vibrations des ſons; c'eſt pourquoi, d'après ces changemens, plus ou moins ſubits, il faut de toute néceſſité que la pointe ſtimulante des corps ſonores vienne ſe perdre infructueuſement ſur un objet qui ne peut que les abſorber ſans les rendre

ſenſibles ; d'où il arrive que le malade n'entend qu'un bruit ſourd & confus ; ce qui, faute de ſecours, ne fait que s'accroître de plus en plus, & ſe perpétuer : il eſt donc de la prudence, de chercher à remédier à la cauſe première pour pouvoir agir avantageuſement ſur la cauſe ſeconde. Telles ſont les indications ſuivantes.

L'obſtruction de la membrane du tambour qui provient de l'épaiſſiſſement des humeurs exige toutes les précautions néceſſaires qui peuvent tendre à atténuer & diviſer ces mêmes humeurs ; c'eſt au Médecin prudent & inſtruit à proportionner la nature des purgatifs & des doſes à la force du tempérament ; à les varier, les ſuſpendre ou les répéter ſuivant les circonſtances & le beſoin ; mais il ne ſuffit pas de chercher à rétablir la circulation des fluides ; il faut encore mettre en uſage les remédes locaux, tels que les injections faites avec les infuſions dégourdies de fleurs de mauve, de les faire doucement & à pluſieurs repriſes ; il faut, de plus, établir à chaque fois des bourdonnets de coton, leſquels doivent être imbibés de la même infuſion dégourdie, pour les revêtir d'une tente ſéche ; ce que l'on change & que l'on continue tous les jours, une ſeule fois ou deux au plus, & autant de temps que le cérumen eſt à re-

prendre sa fluidité naturelle. Lorsque le succès a répondu à l'attente, c'est alors qu'on se sert, à froid, pendant quelque temps, d'un bourdonnet imbibé d'un léger tonique, tel que l'eau de sureau animée d'eau des Carmes, sçavoir dix à douze gouttes de cette liqueur spiritueuse pour une once d'infusion. C'est ainsi qu'on parvient au but, en suivant la Nature pas à pas; cependant on peut & on doit se servir encore, pendant un temps suffisant, des tentes séches, & faites avec un coton fin & délié, ayant la précaution d'entretenir ce bien-être, en frictionnant, matin & soir, le derrière des Oreilles avec un linge sec ou un morceau de flanelle bien fine.

SECTION III.

De l'extraction nécessaire des coagulations de la Membrane du tambour.

TOUT ce qui dérange l'économie animale; tout ce qui forme des obstacles à l'ordre établi par la Nature, est un corps étranger qui doit être extrait, qui doit être séparé de la constitution première; autrement il arrive que cette même constitution se trouve altérée, & que les sucs nutritifs en deviennent viciés, parce

parce que l'adhésion intime de ce corps étranger, empêche l'exudation poreuse qui est si nécessaire à la circulation ; il faut donc nécessairement, que cette partie dépourvue de son insensible transpiration, devienne elle-même obstruée, & que son obstruction produise de plus en plus une adhérence intime avec le corps étranger ; c'est ce qui se remarque dans toutes les extensions des glandes, dans toutes les excroissances charnues, dont le prolongement vient recouvrir les parties adjacentes, & former un obstacle, soit à l'insensible transpiration, soit au mobile de la circulation : de-là naissent ces expansions de cicatrices toujours dangereuses, & pour lesquelles les ressources de l'art deviennent souvent infructueuses.

La membrane du tambour est plus exposée que toutes les autres parties du corps, à recevoir l'expansion des maladies glanduleuses, parce qu'elle est environnée d'une infinité de petites glandes, dont l'obstruction cellulaire de l'une se communique de proche en proche à celle de l'autre, & forme ces adhérences qui bouchent le conduit auditif, ou qui viennent masquer la surface de cette membrane, de manière que l'impression des sons ne peut pas pénétrer plus avant, ni se rendre sensible à l'action interne du méchanisme de l'ouie. Il en

eſt donc de l'oreille comme des yeux, dont la partie active & ſenſitive peut être ſaine, ſans être ſuſceptible de la perception des rayons lumineux, parce que les humeurs & les membranes qui ſervent à la réunion de ces mêmes rayons, ſont obſtruées en totalité ou en partie, ainſi qu'il arrive dans les cataractes. Ne pourroit-on pas dire de même, que les coagulations externes de la membrane du tambour ſont une eſpéce de cataracte qui empêche la vibration des corps ſonores; mais c'eſt toujours pour tous les deux un corps imperméable, un corps qui ne peut ni ſe fondre, ni ſe diviſer, & pour lequel l'opération devient néceſſaire & même indiſpenſable.

Avant que de chercher à faire l'extraction des extenſions glanduleuſes, ou autres, qui maſquent la membrane du tambour, il faut de toute néceſſité, employer pluſieurs jours à amollir & détendre l'adhéſion qui les tient comme attachées, ſoit à la circonférence du conduit, ſoit à la ſurface de la membrane; ce qui ſe fait avec le ſecours des injections émollientes & compoſées avec l'infuſion dégourdie de fleurs de Guimauve & d'huile de lys, avec les bourdonnets imbibés de la même infuſion & revêtus d'une tente ſéche. Les injections doivent ſe faire doucement & à plu-

ſieurs repriſes; c'eſt dans les intervalles qu'on porte la curette dans le conduit, pour chercher à ſoulever le corps qu'on veut extraire, ce que l'on continue tous les jours, juſqu'à ce que ce même corps paroiſſe ſe détacher plus aiſément : alors on change la nature du fluide qui ſert à imbiber les bourdonnets, ce qui ſe fait avec les eaux dégourdies & légèrement ferrugineuſes, telles que celles de Paſſy : on ſe ſert de la pince, en forme de tire-fond, pour en extraire le corps détaché; mais, ſi l'on trouve qu'il y ait encore de la réſiſtance, il ne faut pas ſe preſſer; on doit même attendre qu'il ſe détache de lui-même pour en faire l'extraction ſans léſion; c'eſt ce qu'on obtient avec un peu de patience : pour lors, s'il ne ſurvient pas d'inflammation, on employe de ſuite les mêmes bourdonnets, les mêmes injections, juſqu'à ce que la réſolution paroiſſe aſſurée : ce qui ſe reconnoîtra à l'examen & à la nature du *cérumen*.



SECTION IV.

Du décollement de la Membrane du tambour ; ce qu'il faut faire pour y remédier.

L'OBSERVATION en général eſt, autant qu'elle eſt poſſible, abſolument néceſſaire pour parvenir aux moyens curatifs ; c'eſt d'après cet examen que le praticien juge de la nature & des cauſes de la maladie. Voir, toucher & entendre ſon malade, ſont trois conditions qui mettent à portée de juger plus ſainement & plus sûrement, parce que celui qui ſouffre dit ce qu'il éprouve, & que ce qu'il éprouve eſt un indice pour l'obſervateur qui voit ou reconnoît ce qui manque à la narration. Les maladies de l'Oreille externe ſont ſuſceptibles de ces trois conditions : pour cet effet on fait aſſeoir le malade, on le place dans un beau jour, & autant que faire ſe peut, à l'aſpect du ſoleil ; on lui fait tenir par un aide la tête un peu panchée ; on prend enſuite une petite pince ou le *ſpeculum auris*, pour écarter les bords du conduit cartilagineux, afin de remarquer plus aiſément ce qui ſe paſſe dans le canal oſſeux. Ce *ſpeculum* eſt une eſpéce de ſonde à deux branches ; elle eſt élaſtique du

haut & ronde par les deux bouts. Si l'obſervateur trouve trop de difficultés à pouvoir porter un œil pénétrant dans ce conduit, il ſe ſert alors d'une petite ſonde ordinaire qu'il rend plus ou moins courbe, ſelon le beſoin. Tel eſt le flambeau qui doit éclairer ſes doutes, & diriger de plus en plus ſes moyens curatifs.

Il arrive tous les jours que la membrane du tambour éprouve des ſecouſſes, ſoit par contuſions, ſoit autrement, & qu'il en réſulte un frémiſſement général qui porte une ſenſation douloureuſe dans toute l'étendue de cet organe : il n'eſt donc pas étonnant que cette membrane, qui eſt un compoſé de nerfs & de muſcles, ne ſoit rudement ſecouée par les effets que produit une chûte ou un coup reçu ſur la tête, & que de cette ſenſation ſubite, il en réſulte le décollement de la membrane qui n'eſt retenue que par une eſpéce de rainure formée dans la circonférence du conduit interne. Telles ſont les cauſes ſenſibles qui peuvent déranger la ſolidité néceſſaire à cette membrane, dont le relâchement des attaches empêche néceſſairement l'impreſſion des corps ſonores, parce que l'air, en paſſant dans le conduit auditif, s'inſinue dans la caiſſe du tambour, ſans porter aucune

impreſſion ſur les parties premières & néceſſaires à l'organe de l'ouie : on doit donc craindre qu'une communication qui devient auſſi préjudiciable qu'elle eſt dangereuſe, ne produiſe le triſte état de la ſurdité ; c'eſt auſſi pour en empêcher les effets qu'on ne ſçauroit trop-tôt ſe preſſer de réparer les écarts qu'a pu produire la maladie.

Lorſqu'après avoir fait une chûte, ou reçu une contuſion, il arrive que le malade ſe plaint d'un bruit ſourd qui ſemble ſe répandre dans tout l'intérieur de l'organe de l'ouie, on doit alors préſumer que ce défaut provient de l'écartement de la membrane du tambour qui livre paſſage à la colonne d'air qui porte l'impreſſion des ſons ; c'eſt pourquoi, après avoir cherché à s'en aſſurer encore par le moyen de l'obſervation, & qu'on reconnoît qu'il n'exiſte ni douleur, ni inflammation ; on doit, ſans plus tarder, mettre en uſage les injections aſtringentes &, de ſuite les aromatiques ſpiritueuſes, avec les bourdonnets imbibés de la même liqueur, & revêtus d'une tente ſéche ; ce qu'on réitère une ou deux fois le jour, ayant l'attention de bien obſerver ſi l'injection ne paſſe pas dans la caiſſe, & ne découle pas de ſuite par la trompe d'Euſtache ; c'eſt ce dont un malade, attentif ſur lui-même, peut

rendre compte d'une manière ſenſible. Dans ce cas, il faut ſe ſervir ſimplement d'une infuſion mêlangée avec les fleurs de ſureau & de roſes de Provins, ſans l'animer d'aucune liqueur ſpiritueuſe, parce qu'il y auroit à craindre que l'acide fermenteux de ce fluide ne diſtendît davantage la membrane : c'eſt donc à un praticien ſage & judicieux, que doivent être réſervées les différentes modifications ou applications des remédes ; car on ne peut trop répéter que c'eſt ſouvent du début des remédes premiers que dépendent les ſuccès curatifs de la maladie.

SECTION V.

De l'engorgement des Glandes, qui ſervent à entretenir l'humide radical de la Membrane du Tambour.

LES pores de la peau ſont autant de tuyaux ſecréteurs & excréteurs, qui fourniſſent la matière de l'inſenſible tranſpiration ; & l'inſenſible tranſpiration eſt le dépuratif le plus aſſuré de nos humeurs, qui ſe fait par l'infiltration de la partie ſéreuſe, qu'on déſigne ſous le nom de *ſueur*, qui eſt plus ou moins abondante, plus ou moins fétide, ſuivant la cha-

leur de notre ſang, & les vices dont il eſt empreint. Tels ſont les efforts redoublés que la Nature met en œuvre pour ſe débarraſſer de ce ſuperflu humoral; ce qui s'opère preſque toujours naturellement, mais quelquefois auſſi avec l'aide de légers ſudorifiques qu'on change ou qu'on multiplie, ſuivant le beſoin. Les pores de la peau ſont donc les orifices des glandes qui ſervent comme de réſervoir à la ſurabondance de l'humeur qui ſe filtre par l'inſenſible tranſpiration; mais, lorſqu'il arrive que ces mêmes glandes ſe tuméfient, ſoit par l'effet des contuſions, ſoit par la mauvaiſe qualité des fluides qu'elles contiennent; alors l'inflamation ſe manifeſte, & l'engorgement s'établit de toutes parts, de manière que la ſécrétion devient plus gênée, & l'excrétion moins abondante, ce qui produit tous les accidents qui arrivent d'après les engorgements de l'orifice des glandes.

Les glandes cérumineuſes du conduit auditif ſont en grand nombre, & en tapiſſent l'intérieur; elles diſtillent une eſpéce de cire qui eſt amère & gluante; ce qui annonce des ſels âcres & lixivieux, des ſels mélangés avec des parties graſſes & oléagineuſes: il n'eſt donc pas étonnant qu'un produit auſſi inflammable n'occaſionne des ravages proportionnés

à la délicateſſe de cet organe qui ſe trouve ou trop condenſé par le froid, ou trop dilaté par le chaud; c'eſt de ce contraſte, ſouvent momentané, que proviennent les fluxions & les obſtructions glanduleuſes ; c'eſt alors qu'on éprouve des douleurs pulſatives, & que le malade reſſent un frémiſſement inſupportable, parce que les ſucs ſalins qui étoient en fermentation, & en diſpoſition de ſe cribler, s'arrêtent dans les glandes, les gonflent & les tuméfient, de manière que ces ſucs ſtagnants & fermentés, picotent les extrémités des nerfs dont la membrane du conduit eſt parſemée, & déterminent un foyer de chaleur qui, pour l'ordinaire, produit ſuppuration. Voilà d'après les effets naturels, ce qui détermine l'engorgement des glandes du conduit auditif, & ce qui exige les remédes les plus ſimples & les plus prompts.

L'humeur ſaline & acrimonieuſe des glandes du conduit auditif, paroît naturellement exiger un correctif capable d'en diminuer le ferment, c'eſt pourquoi on ne doit pas attendre que la douleur ſoit à ſon dernier période, pour mettre en uſage les injections douces & calmantes, pour ſe ſervir de bourdonnets imbibés de la même liqueur, & toujours revêtus d'une tente ſéche. Les premières

injections doivent se faire avec la seule infusion dégourdie de fleurs de mauve, guimauve & autres; ce qu'on doit continuer tous les jours, autant de temps que la douleur se fera sentir; après quoi on cesse les injections pour passer aux infusions résolutives & presque froides, de fleurs de sureau qu'on anime successivement, soit avec quelques gouttes d'eau de Cologne ou d'eau des Carmes. Lorsque l'humeur, qui avoit produit l'engorgement, paroît être totalement évacuée, & qu'il ne reste plus rien à craindre, on quitte l'insertion du bourdonnet, pour ne plus se servir que d'une petite tente séche, dont on diminue le volume insensiblement, afin de faciliter l'écoulement du cérumen, afin de ne pas rendre trop promptement l'impression de l'air qui est toujours pénétrant & sensible. Aux remédes locaux, doivent se réunir un régime doux, des boissons de même nature, & capables de calmer l'acrimonie de la lymphe & du sang.



SECTION VI.

Du deſſéchement de la Membrane du Tambour; & des cauſes qui y contribuent.

TROP de relâchement dans les ſolides, produit l'effet contraire au trop de reſſerrement; c'eſt-à-dire que le trop ou le trop peu dérange le juſte équilibre de nos humeurs; en ſorte qu'on pourroit dire que l'un des deux eſt toujours également préjudiciable à la bonne harmonie qui doit régner dans la circulation des fluides, parce qu'un nerf, un muſcle, une fibre qui ſe trouve trop relâchée, diminue le coup de piſton néceſſaire à l'action de la circulation, tandis que, par la raiſon des contraires, les mouvemens convulſifs, en augmentent la force au point de porter un érétiſme marqué dans les uns, & une fermentation extrême dans les autres. Telles ſont les révolutions auxquelles la vie de l'homme eſt ſujette; c'eſt un navire toujours prêt à faire naufrage, toujours agité par des vents contraires à une heureuſe navigation, de manière que la moindre révolution qui arrive, jette le trouble dans une partie, & décide ſouvent des embarras dans une autre, embarras que la pratique la

plus éclairée a toutes les peines poſſibles à vaincre ou à diviſer. Le grand talent de l'Obſervateur eſt donc d'être toujours ſur la défenſive, pour chercher à aider la Nature dans ſes marches les plus tortueuſes, ſans vouloir la forcer dans ſes retranchements les plus obſcurs.

Le deſſéchement de la membrane du tambour peut arriver accidentellement ou naturellement. Dans le premier cas, les chûtes, les fortes ſecouſſes données au cerveau, peuvent tellement en ébranler les nerfs, qu'il en réſulte une commotion ſi forte dans ceux dont la membrane du tambour eſt parſemée, qu'elle ſe relâche ou ſe diſtend en partie; c'eſt donc de cette détenſion que ſuit néceſſairement le deſſéchement; ce qui empêche les vibrations des corps ſonores, parce que la tenſion naturelle de cette membrane, eſt abſolument néceſſaire pour mettre en action les oſſelets, pour en diriger les opérations. C'eſt pourquoi, toutes les fois que la membrane eſt deſſéchée ou obſtruée, il ne peut ſe faire de pulſations ſenſibles; d'où il arrive que l'impulſion des corps ſonores vient ſe perdre infructueuſement. Dans la ſeconde circonſtance, on reconnoit tous les jours que les ſels acrimonieux du cérumen, corrodent ſouvent la rainure de la

membrane, & la privent en partie de ses sucs nourriciers; de manière qu'il en résulte une infinité d'accidents plus considérables les uns que les autres : il est donc absolument essentiel d'employer tous les moyens propres à rétablir la vive transparence de cette membrane; autrement le trouble & la confusion se porteroient dans la caisse du tambour, & finiroient par décider une surdité pour laquelle il resteroit peu de ressources.

Lorsque, d'après l'observation, on juge que la membrane du tambour est privée de ses sucs nourriciers, & que sa surafce devient séche & aride; c'est alors qu'il faut mettre en usage les injections douces & émollientes, les bourdonnets imbibés de la même liqueur; tel est le lait de femme le plus séreux & coupé avec l'infusion dégourdie de fleurs de mauve. Ce reméde, tout simple qu'il est, paroît le plus convenable à ce genre de maladie, & peut être continué plusieurs jours de suite; après quoi il est bon de se servir de la même infusion mêlangée avec l'huile d'œuf; ce qu'on change & que l'on continue suivant les circonstances, parce que c'est toujours à l'Observateur à profiter des indications de la Nature. Il est donc inutile de surcharger un ouvrage par une infinité de formules qui ne seroient

que gêner le praticien dans la conduite qu'il croit devoir tenir ; c'eſt à ſa prudence que le malade doit ſoumettre tous les dégrés de ſenſibilité qu'il peut éprouver ; c'eſt d'après ces aveux que l'homme inſtruit dirige ſes moyens, & qu'il preſcrit un régime qui, d'après l'efficacité des remédes locaux, doit concourir à donner l'eſpérance d'une guériſon parfaite

---

ADDITION
AUX DEUX SECTIONS PRÉCÉDENTES.

Du relâchement & du deſſéchement de la Membrane du Tambour.

Annonce de deux CONDUITS AURICULAIRES.

LE relâchement & le deſſéchement de la membrane du tambour, ſont deux maladies qui, quoique différentes, ſont cependant ſuſceptibles des mêmes inconvénients, parce que dans les deux circonſtances, la vibration des corps ſonores ne peut plus ſe faire ſentir auſſi aiſément, ni agir auſſi librement que dans l'état naturel : auſſi arrive-t-il tous les jours que les remédes généraux deviennent impuiſſants, & qu'on eſt forcé de recourir à des moyens que l'art & l'induſtrie peuvent favoriſer ; de ce nombre ſont les cornets auditifs dont on

ſe ſert ordinairement, mais qui ſouvent ſont encore de peu d'utilité, parce que plus la vibration des corps ſonores a de diſtance à parcourir, moins ſa rigidité eſt dans le cas de former ſon impreſſion : il n'eſt donc pas étonnant que la membrane du tambour qui ſe trouve ou deſſéchée, ou relâchée, ait beſoin d'une impreſſion plus forte & plus active ; ce qui ne peut s'obtenir que par le moyen d'un ſecours qui, en rapprochant les effets du ſon, le rende en même temps plus ſenſible ſur la membrane du tambour. C'eſt d'après ces examens, pluſieurs fois réitérés, que je me ſuis déterminé à donner le modéle de deux cornets auriculaires; le premier, en forme de cul-de-lampe environné intérieurement de lames ſpirales tournantes ; le ſecond, moins ouvert dans ſon orifice, mais préparé en-dedans en manière de lames ſpirales-courbes; tous deux doivent avoir l'extrémité aſſez menue pour pouvoir pénétrer dans le conduit auditif interne, de manière que l'un ou l'autre puiſſe s'introduire extérieurement ſans gêne & ſans compreſſion des glandes cérumineuſes ; or voici de quelle manière on en propoſe le compoſé & l'uſage.

Tous les hommes n'ayant pas les mêmes proportions, dans la forme de la conque de l'Oreille externe, il eſt facile d'en former le

moule avec un maſtic fraîchement préparé ; ou avec une cire molle ; c'eſt d'après ce modéle, qu'on pourra établir des cornets auriculaires, ſoit avec l'or ou l'argent, ſoit avec l'étaim ou le plomb, & ſuivant les proportions qui ſe trouvent déſignées dans la gravure ; c'eſt-à-dire, en forme de coque de limaçon pour l'un, & de cornet allongé pour l'autre ; mais toujours avec les dimenſions propres à recevoir intérieurement la vibration des ſons, & à les rendre plus ſenſibles ſur la membrane du tambour. Ces ſortes de lames ſpirales, proportionnées avec ſoin & en forme pyramidale, doivent ſe trouver terminées par un petit tuyau qui ſe porte dans le conduit auditif interne ; de manière à ne pas comprimer les glandes de ce conduit, ni la membrane qui en revêt le cartilage. De l'effet de ce cornet, ainſi adapté, il en réſulte que la membrane du tambour, continuellement frappée par l'impreſſion des ſons, eſt ſuſceptible d'en communiquer plus aiſément les différentes ſenſations aux différents organes de l'ouie ; il ſeroit même poſſible que cette action, continuellement répétée, fût dans le cas de réparer le deſſéchement ou le relâchement de cette membrane.

La partie antérieure des cornets auriculaires ne

ne doit ſurpaſſer que de quelques lignes les plis cartilagineux de l'Oreille externe ; on peut même dire qu'ils n'ont pas beſoin d'attaches, s'ils ſont bien proportionnés à la circonférence & à l'étendue de la conque ; ce qui dépend des dimenſions de l'artiſte ; mais ce qui eſt le fait du malade, c'eſt d'avoir ſoin de le placer tous les matins avec les mêmes attentions qu'il eſt dans le cas d'employer pour le retirer le ſoir, parce que la déjection du cérumen eſt plus abondante de nuit que de jour, & qu'il eſt abſolument eſſentiel de n'en pas déranger le cours. A ces précautions premières, doivent ſuccéder celles de bien purifier le conduit auditif externe ; ce qui ſe fait en le baſſinant matin & ſoir, avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & ne replacer le cornet auriculaire qu'après l'avoir bien nétoyé, que lorſqu'on ſera au moment de ſortir, ou d'en avoir beſoin d'une autre manière. D'après cet expoſé, il ſera aiſé de conclure que les lunettes & le cornet auriculaire ſeront des moyens portatifs, les unes pour bien voir, & l'autre pour bien entendre, pourvû toutefois qu'il ne ſe rencontre aucune complication de maladies ; car alors il faudroit recourir aux perſonnes expérimentées pour pouvoir en continuer l'uſage.

CHAPITRE V.

Des maladies en général, qui peuvent affecter l'Oreille interne.

DE toutes les maladies occultes qui portent atteinte aux fonctions du corps, celles de l'Oreille interne sont sans contredit les plus difficiles à connoître & à conduire, parce qu'il faut se conformer au rapport du malade, parce que cet exposé est souvent si ambigu qu'il est presque impossible de bien connoître la cause peccante, parce qu'enfin les remédes ne peuvent être appliqués localement, & que leurs effets, parviennent avec beaucoup de difficulté jusqu'aux parties pour lesquelles on les employe; au lieu que dans les engorgements, dans les obstructions du corps, un homme instruit porte une main directrice sur la partie affectée, ou bien juge de la cause morbifique par les différentes impressions que son malade lui détaille; ce qui se vérifie d'après les coctions alimenteuses, & les déjections excrémenteuses; telle est à peu-près la régle ordinaire, qui dirige les connoissances médicinales; ce qui ne peut avoir lieu que

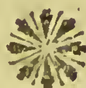
très-difficilement dans les maladies de l'Oreille interne; c'est aussi pourquoi l'on ne sçauroit trop tôt s'attacher à guérir les plus petits incidents, si l'on veut en éviter de plus grands encore, & souvent d'une nature irréparable.

Les maladies graves qui dérangent l'organisation de l'Oreille interne, sont pour l'ordinaire accidentelles, ainsi que nous allons en rendre compte; mais cependant elles peuvent avoir aussi pour cause déterminante l'extrême rigidité des nerfs, ou leur trop grand relâchement; elles peuvent être produites par les effets d'un cerveau humide & muqueux, d'un cerveau qui communique au nerf auditif une impression foible & langoureuse: alors, la portion dure & la portion molle de ce nerf se trouvent comme imbibées de ce fluide gélatineux, de manière que son action se ressent de son insensibilité; ce qui diminue d'autant le ton qui est nécessaire aux effets de ce sens intime. D'après ce qui a été dit de la partie de l'os pierreux, qu'on nomme le *labyrinthe de l'Oreille*, il est démontré qu'il ne peut rien découler du cerveau dans cette partie, à moins que la membrane qui revêt la fenêtre ovale, n'ait éprouvé quelque lésion qui livre passage à l'introduction des humeurs; mais elle est si étroitement liée aux parois de

cette fenêtre, qu'elle ſe trouve pour ainſi-dire à l'abri de tout accident. D'après cette conviction, il eſt certain que les humeurs du cerveau ne peuvent avoir de communication avec l'intérieur de l'os pierreux, que par le trou qui ſert à livrer paſſage au nerf auditif, ou par le moyen du nerf auditif lui-même.

Les cauſes accidentelles qui peuvent troubler ou déranger l'action organique de l'Oreille interne, ſont de pluſieurs eſpéces, les unes ſont externes, les autres internes. Les premières deviennent ſenſibles, lorſque d'après une pierre lancée, ou un coup porté ſur les partiesqui avoiſinent les différents conduits de l'Oreille, il ſe fait une léſion qui dégénère en ſuppuration : alors le foyer de chaleur qui accompagne la partie léſée, ſe communique de proche en proche, & porte une ardeur extrême dans les ſolides, comme dans les fluides, d'où réſulte une tenſion douloureuſe qui, peu-à-peu, eſt dans le cas d'affoiblir les mouvements actifs des nerfs & des muſcles, de manière que le défaut de ton des uns, rend de nul effet l'action des autres. Les cauſes qui dérangent l'organiſation de l'Oreille interne, ſont pour l'ordinaire plus lentes à ſe manifeſter ; mais elles n'en deviennent pas moins dangereuſes, parce qu'un coup porté

avec violence, ſoit ſur l'os frontal, ſoit ſur le coronal, produit un choc ſi véhément, qu'il en réſulte toujours, ſoit pour l'étrier, ſoit pour le marteau ou pour l'enclume, une commotion & un relâchement ſubit dans leurs adhérences qui, inſenſiblement, rendent la partie affectée, incapable de ſenſations. Telles ſont les révolutions qui arrivent tous les jours ſans s'en douter, parce que les effets qui cauſent la ſurdité ſont encore éloignés; c'eſt pourquoi il eſt prudent de prendre, dans le principe, des précautions, qui ſont une légère ſaignée du bras, ainſi que les pédi-luves & les mani-luves, avec un régime de quelques jours, conforme au tempérament; du reſte faire les frictions du cartilage, tant antérieurement que poſtérieurement.



SECTION PREMIÈRE.

Des tintemens ou mouvemens convulsifs des parties de l'Oreille ; ainsi que des causes qui peuvent les produire.

LA NATURE a une marche toujours constante ; une marche toujours réglée, & de laquelle, elle ne s'écarte que par un cas fortuit ; c'est-à-dire toutes les fois qu'il arrive un dérangement, soit dans les solides, soit dans les fluides ; & ce dérangement est presque toujours une répercussion d'humeurs qui se manifeste, tantôt sur une partie, tantôt sur une autre : c'est donc de cet état contre nature que proviennent ces engorgemens, ces tumeurs qui gênent les nerfs & les muscles dans leurs trajets, qui en compriment toutes les fillières, & qui portent l'engorgement dans les vaisseaux sanguins & lymphatiques. Voilà ce qu'on peut appeller une indisposition contre nature, parce que le sujet qui est ainsi affecté se trouve tourmenté, aujourd'hui par une chose, demain par une autre ; de manière que ses sensation différemment variées lui donnent le change, & l'empêchent de s'attacher à la cause première. Dans une pareille circonstance,

il eſt de la prudence de recourir aux lumières d'un Praticien expérimenté; d'un Praticien qui puiſſe lever les doutes & en corriger les effets.

Les tintemens ou mouvemens convulſifs des Oreilles peuvent ſe faire ſentir ou intérieurement ou extérieurement; mais ils ſont preſque toujours le produit d'un agacement nerveux, qui ne donne ce treſſaillement, que parce que ce même nerf ſe trouve comprimé par le gonflement d'un vaiſſeau quelconque, dont le fluide ne circule pas librement. Ce treſſaillement n'eſt donc que paſſager, & ne dure que le temps néceſſaire, pour que la circulation reprenne ſon cours ordinaire. Voilà, à ce qu'il paroit, ce qui a donné lieu à cette fable vulgaire, qui eſt, que l'Oreille qui bourdonne, eſt un coup de cloche, pour nous avertir qu'on parle de nous. Il peut ſe faire encore que le tintement des Oreilles provienne de l'engorgement des fluides, ou d'un air trop condenſé, qui, en s'inſinuant par le conduit auditif externe, vient porter l'érétiſme dans toutes les parties nerveuſes & muſculeuſes; alors cette tenſion précipitée occaſionne un mouvement, qui produit un eſpéce de ſifflement en forme de tintement; il s'agit donc de bien connoître la cauſe première, pour ſe mettre à l'abri des influences ſecondes, & ne pas

prendre pour un ſigne capable d'effrayer ce qui n'eſt qu'un accident ſimple & paſſager.

Le tintement des Oreilles, ſoit interne, ſoit externe, étant preſque toujours un agacement nerveux, qui a pour principe ou l'engorgement des fluides, ou l'impreſſion d'un air trop condenſé, il eſt certain qu'on ne riſque rien d'obſerver, pendant quelques jours, un régime qui puiſſe faciliter la libre circulation de nos humeurs, & empêcher que l'obſtacle ne devienne plus grave; ce qui contribue d'ailleurs, à donner plus de ſoupleſſe & d'élaſticité aux parties nerveuſes & muſculeuſes. Telle eſt donc la ſage précaution qu'on peut employer corporellement, ſans qu'il ſoit néceſſaire de faire une complication de remédes auriculaires, qui, peut-être contrarieroient l'heureuſe diſpoſition des parties organiques: auſſi mon avis eſt de ne prendre que de ſimples précautions pour amollir & détendre la trop grande tenſion; ce qui peut ſe faire avec des lotions ſimples, c'eſt-à-dire, ſe ſervir d'une éponge ou petit linge, imbibé d'une eau dégourdie, pour en doucher les plis cartilagineux, tant antérieurement que poſtérieurement, le faire deux ou trois fois le jour, & enſuite ſe ſervir de linge chaud ou non, pour en frictionner la partie poſtérieure des cartilages.

SECTION II.

Du bourdonnement des Oreilles ; & des accidens qui le déterminent.

La lymphe & le ſang ſont deux ſubſtances qui circulent enſemble, & qui ſervent à entretenir l'heureuſe circulation de nos humeurs ; c'eſt un feu vivifiant qui s'inſinue de toutes parts; c'eſt par les différens degrés de chaleur que la circulation ſe maintient, que l'artère aſcendante & deſcendante fait jaillir à grands flots le ſang, qui, par des canaux particuliers vient toujours ſe rendre au reſervoir commun, & fournit continuellement cette action ſans ceſſe repétée. Il n'eſt donc pas étonnant de reconnoître la pulſation des artères agir imparfaitement lorſqu'il ſe rencontre des obſtacles qui en empêchent les mouvemens de vibration & de circulation ; ces obſtacles ſont différentes parties du ſang, qui, moins broyées que les autres, ſe réuniſſent & forment des engorgemens qui affectent aujourdhui une partie, demain une autre. Voilà ce qui produit & qui décide ces obſtructions ſi incommodes, & qui donnent ſouvent lieu aux bourdonnemens des Oreilles. Il eſt donc abſolument indiſpenſable

de chercher à reparer les effets de la cause première, pour pouvoir subvenir plus aisément à ceux qui en sont la suite.

Les bourdonnemens de l'Oreille sont internes ou externes, soit par des éclats de rire immodérés, soit par un battement d'artères trop précipité; ils peuvent être occasionnés, par un défaut de circulation des humeurs en général, ou par l'épaississement de la liqueur cérumineuse. Ces sortes de frémissemens sont plus ou moins bruyans, quelquefois momentanés, & quelquefois aussi ils deviennent permanens, parce que, faute de secours, la Nature s'engourdit, & devient incapable de se débarasser par elle-même. Les bourdonnemens qui sont produits par un défaut de la libre circulation de nos humeurs, peuvent provenir d'une contusion qui, en comprimant les vaisseaux, les distend, & détermine des embarras; il peut arriver aussi qu'ils soient l'effet d'un cerveau humide & muqueux; mais il n'en est pas de même des glandes qui filtrent la liqueur cérumineuse, parce qu'un froid trop subit, ou un air trop condensé les ressere sur elles-mêmes, & durcit le cérumen, de manière que, ne pouvant plus couler par le conduit auditif externe, il se forme des engorgemens qui font naître le bourdonnement. Telles sont à peu-près les causes sensibles

d'une incommodité qui, d'après la nature de sa maladie, demande les soins les plus prompts & les mieux combinés, pour n'avoir rien à redouter de pareils inconveniens.

Le bourdonnement des Oreilles, qui provient de la trop forte compression des fluides ou de la mucosité des humeurs séreuses, exige des remédes capables de diviser les uns & d'évacuer les autres; c'est pourquoi l'on doit se mettre quelques jours, au régime indiqué des adultes, & prendre le double d'exercice; mais il faut avoir la précaution de se tenir chaudement, sur-tout la tête & le derrière des Oreilles : tels ont été les préceptes du Médecin de nos jours, qui a cru devoir annoncer à ses malades la nécessité de faire à pied un exercice journalier, & dont le succès a favorisé l'ordonnance, parce que c'est en effet le moyen le plus efficace pour faire circuler les humeurs & rétablir l'insensible transpiration; aussi est-il nécessaire, que celui qui a un cerveau humide & muqueux, soit l'observateur exact de ce précepte, qu'il s'accoutume pour toujours à l'usage du tabac, & mâche de temps en temps, soit des feuilles de cochléaria, soit de la racine de pyréthre; parce que ces derniers remédes incisifs, en picotant les glandes salivaires, dérivent des parties voisines l'humeur qui se trouve

enveloppée de *mucus* ; mais, dans les bourdonnemens qui proviennent du resserrement des glandes cérumineuses & de la concrétion du cérumen, on peut faire usage des mêmes moyens, en ajoutant ceux qui servent à amollir & à détendre le siége de la maladie ; ce qui peut se faire avec des injections douces, telles que les infusions dégourdies de fleurs de mauve, avec des bourdonnets, imbibés de la même liqueur, & revêtus d'une tente seche ; ce qu'on observe jusqu'à ce que les glandes cérumineuses aient repris leurs fonctions naturelles, & le cérumen son évacuation sensible ; ce qu'on reconnoîtra aisément d'après la nature des dejections cérumineuses.

SECTION III.

Des chûtes & des contusions qui peuvent déranger l'ordre des parties internes de l'Oreille.

Le cerveau est de toutes les parties du corps la plus délicate & la plus sensible, parce qu'il donne naissance à la majeure partie des nerfs ; parce qu'il est le principe de nos sensations, parce que cette masse flexible n'est contenue que par des membranes très-déliées, par des

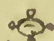
réseaux de nerfs & muscles ; parce qu'elle est environnée & vivifiée par une infinité de petits vaisseaux artériels, sanguins & lymphatiques ; il est donc bien étonnant qu'il n'arrive pas plus d'accidens ; sur-tout dans l'enfance, où la pie-mère & la dure-mère n'ont pas encore acquis cette solidité propre à résister à l'impulsion des coups & contusions si ordinaires à cet âge ; mais il est vrai de dire aussi, que la Nature, occupée pour lors à perfectionner son ouvrage, répare promptement les échecs qui lui arrivent ; ce-qui fait que les chûtes, que les contusions sont moins dangereuses que dans un âge plus avancé : en effet nous voyons, tous les jours, que les accidens de l'enfance se reparent presque aussi promptement qu'ils sont arrivés, au lieu que ceux qu'éprouve un sujet plus avancé en âge, laissent pendant quelque temps des douleurs de tête qui deviennent périodiques, ou qui se perpétuent successivement, ce qui provient de l'irritabilité du genre nerveux, & de l'agacement qui en est la suite.

La structure de l'Oreille interne n'est pas plus à l'abri que le cerveau, de la commotion qu'occasionnent les chûtes & les contusions ; au contraire, on pouroit même dire que la secousse générale se communique de proche en proche, & que les effets en sont plus sensibles

pour l'os pierreux, qui eſt une cavité reſonante : alors il eſt naturel de croire que ce choc imprévu porte une cruelle atteinte au méchaniſme de l'ouie, en s'inſinuant avec effort précipité, ſoit dans les canaux demi-circulaires, ſoit dans les rampes du limaçon ; c'eſt ce qu'on éprouve tous les jours, dans le moment où l'on reçoit un coup, où l'on fait une chûte ; il ſemble même qu'il ſe faſſe un reſſerrement dans tout l'intérieur de l'Oreille ; ce qui ne peut arriver ſans conſtriction, ſans occaſionner quelque dérangement notable, puiſqu'il eſt vrai de dire que cette ſenſation eſt plus ou moins active, plus ou moins permanente. D'après cette démonſtration, il réſulte en général que tous les coups portés au cerveau, préjudicient également à l'organe de l'ouie ; c'eſt pourquoi il eſt de la prudence de chercher dans ces momens de criſe à retablir l'action des ſolides & la circulation des fluides.

Le premier ſoin de celui qui, par chûte ou autrement, a reçu à la tête un coup violent, & dont les effets ont été ſenſibles, ſoit par une forte commotion ou par un étourdiſſement ; ſon premier ſoin, dis-je, doit être de remédier à la partie léſée ; enſuite, ſi les fonctions corporelles ne contrediſent pas la poſſibilité d'une ſaignée, il doit ſe faire tirer une ou deux

palettes de ſang ; ſe mettre au régime pendant quelques jours ; reſpirer une ou deux fois dans la journée la vapeur aromatique d'une bonne eau de Cologne ; prendre quelques priſes de tabac, s'il n'y eſt pas accoutumé, & finir par en conſerver l'habitude ; il doit mâcher, le matin, ayant les pieds dans l'eau, de la racine de pyréthre, & ſi les accidens ſont graves, le faire également avant le ſouper, en prenant les maniluves ſeulement ; du reſte ſe frictionner matin & ſoir, la tête & le col avec une flanelle, chauffée à la vapeur de ſarmens. Telles ſont les précautions générales & les plus ordinaires ; mais il en eſt de particulières qui concernent les Oreilles ; elles conſiſtent pendant une quinzaine de jours, dans la néceſſité de renouveller de ſoins & d'attention pour entretenir la propreté de cet organe ; de frictionner deux à trois fois le jour la partie antérieure & poſtérieure du cartilage avec un linge chaud, afin de communiquer la même ſenſation aux différentes parties de l'Oreille interne. Tels ſont les remédes qu'on peut continuer aſſez de temps, pour n'avoir rien à redouter des effets qui les ont déterminés.



SECTION IV.

De la faculté de la Trompe d'Eustache, pour renouveller l'air interne des Oreilles; de sa nécessité.

L'ÉMULATION est le principe de nos recherches & de nos découvertes; elle est l'effet de la bienfaisance ou de l'amour-propre; mais, quelqu'en soit le principe, elle devient absolument nécessaire dans tous les états, pour porter les hommes à se distinguer, soit dans un genre, soit dans un autre; ce seroit même rendre un service à l'humanité, que de chercher à prendre des moyens d'encourager de plus-en-plus, & même de s'attacher des hommes recommandables par leurs talents. Ces sortes d'encouragement formeroient des sujets qui honoreroient le corps de la nation, & engageroient les étrangers à venir s'instruire & profiter de leurs documents, parce que ce seroit, en un mot, la pierre de touche qui porteroit en tout temps, en tout lieu, le désir d'être utile & recommandable; on ne sçauroit donc répéter trop souvent ce qu'on croit de plus nécessaire & de plus avantageux au bien de la société; mais, s'il est une émulation digne d'un

d'un cœur généreux & ſenſible, c'eſt celle de la bienfaiſance qui tend à conſerver ſes ſemblables, à les préſerver des accidents auxquels ils ſe trouvent expoſés d'après les révolutions de la Nature; auſſi voyons-nous tous les jours que dans les recherches anatomiques qui ont été faites, on ne s'eſt pas contenté de nommer l'Auteur des découvertes ; mais on a même déſigné ces mêmes parties par le nom de celui qui les avoit découvertes ; c'eſt ce qu'on peut remarquer dans l'aqueduc de l'Oreille interne connu, & rapporté ſous la déſignation de *trompe d'Euſtache.*

L'aqueduc, ou le canal qui prend ſon ouverture à l'extrémité du palais, un peu au-deſſus de la luette, paroît diſpoſé de manière à porter plutôt dans la caiſſe du tambour l'air qui s'inſinue dans les narines, que celui qui revient des poumons : c'eſt donc par le moyen de cette pompe aſpirante que l'air de l'Oreille interne ſe trouve régénéré, ſans en être trop ému ou agité, parce que ce même air, en paſſant par la cavité des narines, reçoit les modifications néceſſaires & convenables à la délicateſſe des parties qu'il eſt dans le cas de rafraîchir ſans trop les reſſerrer. Ce même conduit, ainſi qu'il a été détaillé dans la partie anatomique, peut encore ſervir d'égoût aux hu-

meurs, & à la craſſe qui pourroit ſe trouver dans la caiſſe du tambour, parce que le plus petit embarras dans cette partie, en formeroit ſucceſſivement un plus grand qui ne tarderoit pas ſoit à obſtruer, ſoit à déranger les parties organiques de l'Ouie. Tel eſt l'ordre admirable établi par le Créateur, à qui rien n'a échappé, pour rendre ſon ouvrage parfait, & mettre l'homme dans le cas de bénir ſans ceſſe ſa divine prévoyance.

La trompe d'Euſtache peut encore être regardée comme un canal déférant qui, par les différentes vibrations de l'air, peut faire entendre certains ſourds, dont la maladie conſiſte particulièrement dans l'obſtruction de la membrane du tambour; mais cependant il eſt vrai de dire que cette action auditive n'agit réellement que d'après les effets ſonores de divers inſtruments; encore faut-il que le malade ſerre avec les dents le manche de l'inſtrument, ou tout autre corps dur; autrement, les mouvements de vibration ſeroient imparfaits, parce que les dents étant ainſi ébranlées, il en réſulte que ce tremblement ſe communique aux os de la machoire, aux temporaux & de ſuite aux oſſelets; mais cette manière d'entendre, n'eſt pas plus parfaite que celle qui arrive d'après les ſecouſſes d'une voiture tou-

jours bruyante, d'après les mouvements d'un cheval qui court à pas précipité, d'après un bruit qui ſe fait au-deſſus de la tête du malade, de manière que les os du crâne, puiſſamment agités, portent les mêmes ſenſations dans l'os pierreux qui remplit le même office dans tout ce conduit caverneux. D'après cet exposé, il eſt aiſé de conclure que ce n'eſt pas ſeulement l'aqueduc qui eſt le conduit déférant; mais que cette impreſſion n'eſt déterminée & ſuſcitée que par l'ébranlement des corps durs. Voilà ce qui arrive tous les jours, & ce qui fait l'admiration des gens inſtruits.

SECTION V.

De la Paralyſie du nerf auditif; & des cauſes qui peuvent la produire.

LES migraines, ainſi que les maux de tête qui fatiguent le cerveau ſont, ou périodiques, ou accidentels; ils proviennent pour l'ordinaire de l'efferveſcence du ſang, ou bien ſont les ſuites d'une contuſion, qui a tellement criſpé les nerfs, que le plus petit accident en rappelle de nouveau les effets. Le ſexe féminin eſt en général plus ſujet aux migraines, parce

que la Nature, accoutumée à des révolutions ſanguines, forme quelquefois, d'avance, des engorgements au cerveau, des engorgements qui compriment les nerfs, ſur-tout ceux de la dure-mère, parce qu'il eſt démontré que plus les nerfs ſont près des os du crâne, plus ils ſont ſuſceptibles de ſenſibilité; c'eſt pourquoi le périoſte & le péricrâne ont un ſentiment ſi ſenſible; auſſi arrive-t-il tous les jours que les violents maux de tête qui accompagnent d'ordinaire les efforts redoublés d'une fiévre ardente, ſont douloureux encore, parce que les eſprits agités par les obſtacles de la Nature, augmentent les mouvements du cœur & des artères; ce qui produit l'élévation du pouls, & qui porte dans les nerfs une augmentation de chaleur qui cauſe, à tout ce qui les environne, cette ſenſation criſpative; c'eſt donc d'après des effets, ſi ſouvent réitérés, que les organes du cerveau s'affoibliſſent d'une manière ſenſible, & que les nerfs ſe paralyſent.

Il eſt beaucoup plus aiſé de juger de la paralyſie des nerfs optiques que des auditifs, parce que le défaut d'action dans la pupille, & ſouvent la diminution de volume du globe, en eſt la preuve; parce que le trouble & l'obſtruction des humeurs de l'œil, ſont un ſigne viſible

& démonſtratif; au lieu que dans l'Oreille interne, tout eſt caché, tout eſt fermé à la vue de l'Obſervateur; cependant il eſt, je crois, poſſible de tirer de juſtes conſéquences, d'après l'expoſé du malade, d'après les différentes maladies dont cet organe eſt affecté. Le nerf auditif qui prend ſon origine du côté poſtérieur de la protubérance annulaire, environ à une ligne de diſtance du petit lobule du cervelet, ſe partage en deux branches, qui ſont, l'une la portion dure, & l'autre la portion molle; il n'eſt donc pas étonnant que l'une ou l'autre de ces branches ne ſoit ſujette à des compreſſions qui en retardent l'action. D'ailleurs ne peut-il pas ſe faire auſſi que les douleurs aiguës qui accompagnent les dépôts, ſoit de l'Oreille interne, ſoit de l'externe, ne produiſent dans le fluide nerveux un deſſéchement qui paralyſe ce nerf, de manière qu'il en réſulte un relâchement ſenſible : alors il eſt donc probable de dire que la paralyſie du nerf auditif provient de l'affaiſſement & de la compreſſion que ce nerf éprouve; ce qui le prive, en partie, de ſes ſucs nourriciers. Dans les deux cas, la paralyſie n'en eſt pas moins conſtante, & les effets curatifs d'un rapport difficile, ſur-tout lorſque la maladie eſt invétérée.

Lorſqu'il arrive quelque dépôt, ou tumeur, ſoit dans l'Oreille interne ſoit dans l'externe, on doit, ſans plus tarder, chercher à calmer la douleur, parce que le foyer de chaleur que produit la fermentation ne peut que porter une cruelle atteinte au nerf auditif, & fixer le germe de la paralyſie qui ſe manifeſte inſenſiblement, en rendant l'organe de l'Ouie moins ſuſceptible de l'impreſſion des corps ſonores; c'eſt pourquoi lorſque la cauſe inflammatoire eſt totalement diſſipée, on doit injecter le conduit auditif externe avec un léger tonique, tel que l'eau de roſes de provins infuſées à froid, & animée de quelques gouttes d'eau de Cologne; ce que l'on continue dix à douze jours de ſuite, ayant la précaution, avant de ſe ſervir de cette liqueur, de la faire dégourdir au bain marie; mais ſi l'on juge, d'après le rapport du malade, que ce même nerf reſte dans un engourdiſſement général, qui rend le fond de l'Oreille dur & peſant; il faut alors ajouter, deux ou trois fois le jour, les frictions ſéches faites dans les parties antérieures & poſtérieures des cartilages; il faut boucher la bonne Oreille avec un bourdonnet de coton ſec, & expoſer le conduit auditif externe qui eſt malade, au bruit d'un inſtrument qui ne ſoit ni trop vif, ni

trop perçant, ce qu'on réitère plusieurs fois dans la journée, & ce que l'on continue assez long-temps, pour pouvoir en tirer du succès. Ce moyen, tout nouveau qu'il est, m'a toujours paru le vœu de la Nature, & peut être employé avec confiance dans le commencement de la paralysie auriculaire.

SECTION VI.

De l'obstruction du Nerf auditif; & des différens changemens qu'elle produit dans l'organe de l'Ouie.

L'OBSTRUCTION en général est un amas d'humeurs & de sérosités qui se réunit d'après les effets de différentes causes, soit naturelles, soit accidentelles. Que ce soit les unes, que ce soit les autres, toutes sont également préjudiciables au libre cours de nos humeurs & à la circulation de cet esprit animal, qui vivifie notre existence, parce que la partie obstruée bouche les canaux qui doivent porter & rapporter les fluides spiritueux : c'est donc de cette résistance que provient ce foyer d'inflammation qui, par des efforts sans cesse répétés, se termine, ou par la voie de la résolution, ou par celle de la suppuration; mais l'obstruction la plus dangereuse pour les yeux

& pour les Oreilles, eſt ſans contredit ce qu'on appelle *rhume de cerveau*, parce que les malades, accoutumés à cette ſorte d'évacuation, prennent moins de précautions pour en diminuer les effets ſenſibles; &, de ce défaut de ſoin, il en réſulte preſque toujours une infiltration ſéreuſe, qui englutine, qui engourdit ſoit le nerf optique, ſoit le nerf auditif, de manière que, quatre à cinq mois après cet oubli de ſoi-même, on eſt tout étonné de voir ſa vue s'affoiblir, & ſes Oreilles devenir inſenſibles au bruit des corps ſonores.

Les rhumes de cerveau ou cathares, ainſi que je l'ai précédemment dit, attaquent de préférence la membrane pituitaire, parce qu'il arrive qu'un air trop froid & trop ſubit, qui s'infiltre par les narines, comprime, de proche en proche, cette membrane qui en tapiſſe l'étendue, ainſi que les ſinus frontaux; c'eſt pourquoi, lorſque l'humeur ſéreuſe eſt parvenue à ſon comble, il ſe fait un gonflement; d'où ſuit une abondance de ſéroſités qui découlent de toutes parts; alors la compreſſion du cerveau diminue; mais les nerfs n'en ont pas moins été abbreuvés, & n'en ont pas moins ſouffert dans leur trajet : auſſi devons-nous prendre toutes les précautions néceſſaires pour en diminuer le germe, & en ré-

tablir l'action. Le nerf auditif peut encore se trouver obstrué, soit dans le trajet interne ou externe des deux conduits ; il peut être obstrué par un amas d'humeurs ou dépôts quelconques ; ce qui rend insensible les mouvements de vibration nécessaire pour favoriser les organes de l'ouie : alors tout ce composé organique est comme dans l'inaction, jusqu'à ce que le dépôt humoral soit totalement débarrassé, ou que la compression ait cédé ; ce qui arrive dans les paralysies, de manière que ce nerf en se trouvant trop resserré ou comprimé, peut produire la surdité, de même que l'obstruction du nerf optique annonce & détermine la goutte sereine.

Lorsqu'on présume que le nerf auditif est ou comprimé ou obstrué intérieurement, il faut de toute nécessité chercher à employer les poudres céphaliques, comme les stimulants les plus propres à redonner du ton, parce que les éternuments réitérés qui en sont d'ordinaire la suite, provoquent & décident même une secousse nerveuse capable de diminuer l'engourdissement. A ce premier remède doit succéder l'usage habituel du tabac, afin de maintenir l'action des solides, & d'empêcher que l'humeur ne vienne se propager de nouveau, & ne produise des obstacles plus

difficiles à réparer; s'il arrive que le malade trouve une répugnance invincible pour le tabac, il pourra faire usage d'une poudre composée avec égale partie de tabac, de caffé, de fleurs de muguet desséchées, & de sucre, le tout bien pulvérisé & tamisé; en prendre tous les matins deux à trois prises; mais, si l'on reconnoit qu'il existe un amas d'humeurs qui comprime extérieurement les branches du nerf auditif, il faut ajouter à ces premiers moyens les injections analogues à la nature de l'obstruction; il faut observer de plus un régime doux, se tenir chaudement, mâcher, une ou deux fois le jour, de la racine de pyréthre, & attendre que la maladie se soit totalement portée à la résolution pour en terminer le traitement par des injections vulnéraites; mais, si l'on reconnoit que les causes de cette même maladie soient rebelles aux moyens proposés, c'est alors qu'il faut ouvrir un cautère, qu'il faut avoir recours à la pommade ophtalmique, comme le reméde le plus propre à faire fluer les humeurs du cerveau, à débarrasser le nerf auditif de la gêne qui l'oblitère & le comprime. Voilà ce que j'ai vu, ce que j'ai observé.



CHAPITRE VI.

Des différentes Fluxions, tant internes qu'externes, qui affectent l'organe de l'Ouie ; de ce qu'il faut faire pour y remédier.

Il est des régles assurées, dont les bons praticiens ne s'écartent jamais pour connoître les quatre espéces de tempérament qui constituent la vie de l'homme ; c'est une boussole nécessaire pour bien diriger la conduite des remédes ; dans les uns, c'est un principe chaud ou froid ; dans les autres, il est sec ou humide, & c'est de cette diversité de tempéraments qu'on peut tirer plus sûrement les différents diagnostics & pronostics des maladies, parce que le sang est plus ou moins épais dans celui-ci, plus ou moins ardent dans celui-là ? c'est aussi ce qui fait qu'il n'est pas étonnant de voir tant de personnes dont les causes morbifiques ne sont pas les mêmes. Un sang inflammatoire porte en peu de temps la fiévre jusqu'au délire, lorsque l'humeur d'un tempérament plus froid & plus flegmatique fermente intérieurement pour les mêmes effets. Telles sont les causes qui nous donnent à con-

noître les maladies qui nous affectent & qui produisent ces humeurs ou dépôts qui dérangent l'économie animale. Les fluxions qui en sont souvent ou l'effet, ou les suites, se manifestent de différentes manières; elles sont simples ou compliquées. Les premieres n'ont rien de redoutable que la douleur qu'on éprouve, & dont on se trouve débarrassé par un régime de quelques jours; mais il n'en est pas de même des secondes, parce que la Nature enveloppée forme un amas d'humeurs qui se contrarient, & dont le foyer ardent provoque une suppuration vive & abondante.

Les causes qui produisent les fluxions de l'Oreille, sont internes ou externes; elles sont naturelles ou accidentelles. Dans les unes, c'est souvent l'effet d'une chûte, d'une contusion, qui par la pression des solides, détermine une gêne dans la circulation des fluides : de-là naissent ces douleurs lancinantes, ces bourdonnements qui annoncent l'état critique de la Nature embarrassée; dans les autres, c'est tout naturellement un amas d'humeurs concrétes qui, par un défaut de circulation, forment embarras & stagnation, d'où résulte un foyer de chaleur sensible & douloureux, qui, en un mot, par des efforts inutilement redoublés, vient à suppu-

ration ; ce qui conſtitue des obſtacles d'autant plus difficiles à vaincre, qu'il eſt ſouvent impoſſible de faire parvenir des remédes locaux au ſiége de la maladie, & qu'on ne peut combattre que par des moyens éloignés : or c'eſt ce qui arrive particulièrement dans le conduit obſcur de l'Oreille interne ; alors, il faut de toute néceſſité que la Nature faſſe elle-même des efforts combinés pour réparer les différents dérangements qui en ſont réſultés ; mais c'eſt auſſi ce qui ne ſçauroit avoir lieu, ſans qu'il ne s'opère quelques dérangemens dans les ſolides, quelque altération dans les fluides qui dérangent le méchaniſme de l'Ouie ; cependant il faut tout tenter pour fournir à cette même Nature des armes auxiliaires, des armes capables de la protéger, & de la défendre avec quelques ſuccès.

Lorſqu'un malade éprouve, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement, des douleurs extrêmes d'Oreilles. Lorſque ces mêmes douleurs ſont accompagnées de différents ſentiments de tenſion, de peſanteur & de pulſation, il y a tout lieu de craindre que cet amas de coagulation ne finiſſe par la ſuppuration ; c'eſt pourquoi il faut prendre les devants ; il faut appliquer une ou deux ſangſues derrière les Oreilles, & ne tirer de cette application que

le ſang néceſſaire pour faire une dérivation heureuſe; enſuite injecter le conduit externe deux à trois fois le jour, le faire avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve mélangée avec l'huile de lys, ayant la précaution d'inſérer à chaque fois des bourdonnets imbibés de la même liqueur, & toujours revêtus d'une tente ſéche; ce qu'on perpétue autant de temps que l'inflammation eſt à ſe porter à la réſolution. On pourroit même ſe ſervir une ou deux fois dans la journée, du cataplaſme fait avec les quatre farines réſolutives délayées dans une infuſion de fleurs de mauve; mais, s'il arrive que la ſuppuration ait lieu, on doit ſe ſervir ſeulement de l'infuſion dégourdie de fleurs de ſureau, à moins qu'on ne craigne l'exfoliation des os, ou la carie: dans ce cas, on ſe ſerviroit de la même infuſion animée de quelques gouttes d'eſprit de vin camphré; ce qu'on obſerveroit aſſez de temps pour ſe mettre à l'abri des accidents; bien entendû qu'aux remédes locaux doivent ſe réunir un régime doux, des purgatifs de même nature, & pour préparations, des boiſſons délayantes, ainſi que les pédi-luves le matin, les mani-luves le ſoir; à ces premiers remédes on peut même ajouter les errhins ou poudres céphaliques, les maſtications de racine de pyréthre, quelque-

fois même l'application des veſſicatoires derrière les Oreilles, pendant vingt-quatre ou trente-ſix heures ſeulement, pour produire une dérivation qu'on entretiendra avec un léger ſuppuratif, & autant de temps que le beſoin paroîtra le requérir.

SECTION PREMIÈRE.

Des Tentes ou Bourdonnets ſecs, qu'on inſére dans le conduit auditif; de leur utilité & leurs dangers.

L'AIR eſt l'un des quatre éléments le plus actif & le plus pénétrant; c'eſt un fluide qui vivifie tout ce qu'il touche, qui tempère l'extrême chaleur du ſang, qui dilate nos poumons, qui facilite la libre circulation de nos humeurs, & qui enfin porte dans les eſprits animaux, cette onction néceſſaire pour entretenir le principe de la vie : tels ſont les effets de l'air ſur les fonctions corporelles; cet élément eſt un furet toujours actif; c'eſt un corps élaſtique qui paſſe par les pores les plus menus, comme les plus déliés; la bouche, les narines, les Oreilles ſont les ventilateurs les plus ouverts & les plus expoſés; auſſi arrive-t-il

tous les jours que la trop grande raréfaction de l'air porte trop de conſtriction dans les bronches pulmonaires, trop de fermentation dans la membrane pituitaire, & ſur-tout trop de tenſion dans celle du tambour ; ce qui contribue ſouvent à procurer ces bourdonnements, ces tintements d'Oreille, auſſi incommodes qu'ils ſont inſupportables : il eſt donc de la prudence de n'expoſer que graduellement ces parties, délicates par elles-mêmes, aux influences d'un air vif & glacial, parce que la tenſion & la compreſſion en eſt la ſuite ; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de remarquer dans l'appendice ou lobe inférieur de l'Oreille externe, & particulièrement lorſqu'il nous arrive de paſſer d'un air froid dans un tempéré ; alors cette partie, pour ainſi-dire, congelée, devient brulante & ardente.

On remarque tous les jours que la membrane qui tapiſſe le conduit auditif de l'Oreille externe, ſe trouve en quelque façon exfolliée par les ardeurs piquantes d'un ſang très-échauffé & très-acrimonieux ; alors ce canal, quelqu'à l'abri qu'il ſoit, ſe trouve toujours plus ſenſible aux impreſſions d'un air froid ; c'eſt auſſi pour prévenir les inconvénients qui peuvent en réſulter, qu'on peut ſe ſervir avec confiance, d'une légère tente de coton bien fin & bien

bien ſec ; on peut, dis-je, l'établir dans la partie antérieure du conduit cartilagineux, & de façon à ne pas trop pénétrer en avant, ni en trop ſerrer les parois, parce que cette compreſſion ſeroit dans le cas d'empêcher l'exudation ſi néceſſaire à la filtration de l'humeur que produiſent les glandes cérumineuſes, parce que trop de chaleur relâcheroit ces mêmes glandes, & détermineroit des engorgements toujours redoutables. Voilà à peu-près quelles ſont les précautions que l'on doit prendre pour l'inſertion de ces ſortes de tentes ; mais il faut avoir l'attention la plus ſcrupuleuſe d'en changer tous les jours, ayant l'attention de ſe ſervir d'une eau ſimplement dégourdie pour doucher la partie externe, & nétoyer, autant qu'il eſt poſſible, celle qui eſt interne ; il eſt cependant néceſſaire de ne point chercher à pénétrer trop avant, parce qu'il y auroit à craindre de déranger l'ordre économique qui doit régner dans des parties auſſi délicates, parce que la Nature qui eſt accoutumée à ſe débarraſſer d'elle-même, deviendroit gênée dans ſa marche & pareſſeuſe dans ſes effets.

Lorſque le conduit auditif, tant interne qu'externe, a été ſouvent dilacéré par des dépôts ou tumeurs quelconques, il eſt certain

que ce qu'on a de mieux à faire, c'eſt de perpétuer l'uſage des tentes ſéches, afin de mettre cette partie, ſuſceptible d'irritation, à l'abri des corps étrangers, à couvert des impreſſions d'un air trop vif, & trop actif; mais auſſi lorſque l'habitude en eſt une fois contractée, il eſt dangereux de la ceſſer, parce que l'extrême rigidité, qui ſe communique, de proche en proche, peut rappeller le foyer d'une maladie ancienne, ou en déterminer une plus grave: il en eſt donc de l'Oreille comme du corps qui eſt accoutumé à être fouré par des piéces d'eſtomac, par des habits de toute ſaiſon; c'eſt un tribut qu'on doit aux beſoins de la Nature qui ne pardonne pas les retards: en effet qu'on manque ou qu'on retarde de ſe garnir le corps, ſuivant les différentes influences de l'atmoſphère, on éprouve un froid glacial qui dérange le foyer de la digeſtion, & qui trouble les fonctions de l'économie animale: auſſi voit-on tous les jours que l'inſenſible tranſpiration s'arrête, que nos humeurs ſe concentrent au-dedans, ce qui détermine des maladies plus ou moins promptes, plus ou moins dangereuſes; il faut donc vivre au jour le jour, & ſe couvrir de même, en ſuivant toujours les impreſſions de l'atmoſphère. Mais lorſqu'on

est parvenu à un certain âge, il n'en est pas ainsi des tentes séches qu'on introduit dans le conduit de l'Oreille externe, c'est ce qui fait qu'on doit les continuer en tout temps, si on ne veut pas s'exposer aux risques d'une surdité souvent irréparable. Tels sont les événements dont les malades m'ont souvent rendu compte, & pour lesquels j'ai cru devoir entrer dans un plus long détail.

SECTION II.

Des différens rapports qui existent entre l'organe interne de l'Ouie, & le Fluide nerveux.

LE cerveau est le souverain moteur de nos sensations; c'est au cerveau que se rapportent les différentes impressions dont notre ame est affectée, parce qu'il est en quelque façon la source & le réservoir du fluide nerveux qui est la partie la plus spiritueuse de notre corps; en effet, si on veut réfléchir sur le passé ou sur le présent, on sent qu'il se fait au cerveau des mouvements de pression & de compression qui annoncent la fluctuation de ce fluide nerveux qui se prête à nos idées, à notre volonté, qui les transmet, qui les distri-

bue ſuivant nos déſirs, qui en reçoit, en un mot une impreſſion ſi forte, qu'il ſemble qu'elle y ſoit gravée pour les rendre toujours pré-ſentes à notre première réclamation. Tel eſt le phénomène de la mémoire qui eſt toujours durable, toujours permanente, à moins qu'une fiévre ardente ne vienne deſſécher le fluide nerveux, & effacer, pour ainſi-dire, les impreſ-ſions des caractères qui s'y étoient tranſmis; c'eſt ce qu'on éprouve tous les jours après des douleurs aigues, après une maladie de longue durée; on diroit qu'on revient d'un autre monde, & il nous faut même du temps pour nous remettre au niveau de nos idées. Telle eſt donc la force du fluide nerveux ſur les ſenſations dont notre ame eſt affectée & ſenſiblement remuée.

Il en eſt des Oreilles comme des Yeux; c'eſt toujours au cerveau que ſe tranſmet la modulation des ſons, l'impreſſion des objets; mais comment ce tableau peut-il ſe peindre d'une manière ſi ſenſible; c'eſt ce qu'il eſt difficile de rendre, à moins qu'on ne donne au fluide nerveux un mouvement d'action & de preſſion, qui porte à la ſource première les nuances les plus légères, comme les impreſſions les plus marquées. Ce ſentiment, qui eſt le plus probable, eſt auſſi le plus ſuivi; parce que l'enveloppe du cerveau eſt une trame ourdie par une infi-

nité de réſeaux nerveux & pulpeux, dont la ſenſibilité eſt d'autant plus vive, qu'elle eſt plus unie aux os du crane : d'ailleurs il eſt reconnu que l'action des liqueurs eſt plutôt aſcendante que deſcendante ; il n'eſt donc pas étonnant que le cerveau ſoit ce tube, toujours pompant, toujours aſpirant la quinteſſence du fluide nerveux. C'eſt auſſi pourquoi ce même fluide porte au foyer commun les mêmes impreſſions dont il eſt remué, dont il eſt ſans ceſſe agité ; & c'eſt ce qu'on nomme la ſenſation du *ſenſorium commune*. Le même ſyſtême peut s'expliquer de la même manière, pour ce qui regarde les autres ſens dont nous ſommes pourvus & favoriſés : auſſi eſt-ce d'après cette ſenſibilité cervicale, qu'on a cru devoir étabir le ſiége de l'âme au cerveau, parce que ce ſoufle divin eſt le premier agent de notre volonté, dont le corps matériel n'eſt que l'enveloppe & le ſervile eſclave.

Le nerf auditif a un double avantage ſur le nerf optique, puiſqu'il eſt pourvu de deux branches, qui ſont la partie molle & la partie dure ; auſſi eſt-il probable que l'une & l'autre ont eur deſtination particulière pour recevoir, & porter les différentes modulations des ſons. Le ton vif & perçant paroit appartenir à la portion dure, de même que le ton doux &

mélodieux convient particuliérement à la portion molle, comme moins susceptible d'une forte tension. Cette théorie est d'autant plus sensible, qu'il est démontré que les ramifications de cette partie de nerfs ne passent pas l'étendue de l'Oreille, lorsque l'autre descend & s'insinue dans tous les tégumens de la face. L'impression des sons, après avoir passé par tous les organes médiats & immédiats de l'ouie, reçoit sa dernière perfection de l'accord mutuel des nerfs & des muscles ; c'est alors que les parties des corps sonores se réunissent les unes aux autres, & forment cette différence dans les modulations qui en sont le principe, mais l'air est absolument essentiel pour l'impression des sons ; car où il n'y a pas d'air, il ne se fait pas de sons, parce qu'il est absolument nécessaire que ces parties insensibles soient remuées par le mouvement actif & rétroactif de cet élement. C'est ainsi que s'opère & s'exécute la volonté première du Créateur ; c'est à sa bonté suprême que nous sommes redevables des différens sentimens de réflexion dont notre ame est favorisée.



SECTION III.

De la Surdité accidentelle ; ses causes en général & ses effets.

JOUIR de tous ses sens est la faveur la plus précieuse de notre existence ; c'est le don le plus favori de la Nature, parce que l'âme n'est pas troublée par des soucis toujours inquiétans, par des regrets toujours accablans ; mais la vie de l'homme est sujette à tant d'infirmités, à tant d'accidens, qu'il est bien difficile de ne pas éprouver des révolutions, qui influent, tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre. Heureux celui qui vit & qui meurt dans la jouissance de lui-même, dans l'usage familier de tous ses sens : c'est sans contredit, l'être le plus heureux, qui n'a rien à reprocher à la Nature que le tribut extinctif d'une vie passagère, d'une vie qui ne s'éteint, que pour aller recevoir la récompense de ses bonnes actions, ou la punition de ses mauvaises. Tel est le sort qui attend tous les hommes en général ; telle est la raison qui doit nous faire concevoir, que plus nous méritons aux yeux de Dieu, plus notre ame doit être satisfaite de cette jouissance anticipée ; c'est pourquoi, lorsqu'il nous arrive des accidens

corporels, nous devons au moins faire enforte, que le facrifice involontaire que nous fommes forcés de faire, nous devienne méritoire au tribunal de l'Etre fuprême, au tribunal de celui qui a été, qui eft, & qui fera, le Roi des Rois, le Juge des Juges, & le fouverain arbitre de notre félicité.

Les accidens qui portent atteinte à l'organe de l'ouie, peuvent être confidérés fous deux rapports ; ils peuvent provenir ou du defféchement des nerfs, ou de l'obftruction de ces mêmes nerfs. Le premier peut avoir lieu, lorfqu'après une maladie inflammatoire, il s'eft fait au cerveau une perte réelle de fluide nerveux, ou bien l'orfqu'on a reçu un coup, lorfqu'il s'eft fait une contufion, qui a tellement dérangé les fillières nerveufes, que l'infenfibilité devient majeure, & que l'organifation en eft troublée. Le fecond fe manifefte, lorfqu'après une fluxion avec dépots, il fe forme un *fungus*, une carnofité qui dérange les fonctions de la Nature ; alors les glandes cérumineufes manquent de fluidité, & s'oblitèrent infenfiblement, ce qui donne lieu à de nouveaux dépots, qui, en fe regénérant fans ceffe, ne peuvent que porter atteinte à l'organe de l'ouie, c'eft même ce qui arrive ordinairement, parce que la membrane du tambour n'étant plus fufceptible de l'impref-

ſion des ſons, ne peut plus communiquer les mouvemens de vibration au filet de nerf, qui lui ſert comme de cordon : il eſt donc de la dernière conſéquence de remédier dans le principe aux cauſes premières, tant internes qu'externes ; parce que l'inſenſibilité qui en ſeroit la ſuite, rendroit la ſurdité accidentelle d'une incurabilité permanente.

Avant de chercher à employer les moyens curatifs, il faut s'aſſurer de la nature & des cauſes de la maladie ; il faut interroger le malade ſur les effets ſenſitifs, ſur les cauſes qui les ont produits, parce que c'eſt d'après ſon expoſé qu'on peut juger du vice local, & des ſuites qui ſont dans le cas d'en réſulter. Telle eſt la conduite ſage que doit tenir un Praticien, qui eſt jaloux de guerir ſon malade, & qui ne peut voir ce qui ſe paſſe dans le labyrinthe obſcur de l'Oreille interne ; cependant il eſt néceſſaire de remédier à cet engourdiſſement nerveux, à cette infiltration d'une humeur cathareuſe, qui dérange l'organiſation des ſolides, & qui nuit à la circulation des fluides, ce qui ne peut ſe faire que par des remédes éloignés, mais dérivatifs, tels que l'uſage habituel du tabac, telles que ſont les maſtications de racines de pyréthre, une ou deux fois la ſemaine au moins, ainſi que l'aſpiration nazale de la vapeur d'une

bonne eau de Cologne, parce que l'action active de cette liqueur aromatique, ne peut que fortifier de proche en proche les filières nerveuses, en portant le calme & la sérénité au cerveau; mais il n'en est pas ainsi des maladies de l'Oreille externe; parce que l'Œil observateur peut voir & combiner quels sont les remédes les plus conformes au genre d'obstruction, parce que, avec le secours des injections, il peut déterger & cicatriser cette plaie renaissante, parce que, avec l'aide d'une curette tranchante, il peut emporter ce *fungus*, qui comprime les glandes cérumineuses, qui empéche les corps sonores de pénétrer plus avant, & qui finit presque toujours par produire un œdeme incurable; mais s'il arrive que l'humeur soit entretenue par un dépot laiteux; il faut mettre le malade au régime, le purger, conformément à son tempérament, lui faire prendre de légers sudorifiques, établir pendant un an le sain-bois au bras gauche, & finir par un cautère permanent, du reste employer de douces injections, avec les précautions ordinaires.



SECTION IV.

De la Surdité qui nous vient de naiſſance ; ſon incurabilité.

Il eſt des écarts & des contrariétés dans l'ordre de la Nature, qui ſemblent ſurpaſſer l'intelligence humaine, & dont il eſt difficile de rendre compte, à moins de revenir toujours à notre premier principe, qui eſt, de dire, que l'ame émue & touchée par les différentes impreſſions dont elle eſt ſans ceſſe affectée, porte les mêmes ſenſations dans le corps de l'enfant, qui ne fait avec la mère, pour ainſi-dire, qu'un même corps; puiſque c'eſt de ſa propre ſubſtance qu'il tire les ſucs nourriciers qui doivent perfectionner ſes différents organes : il ne ſeroit donc pas hors de vraiſemblance d'ajouter, que l'ame de la mère, qui ſe trouve vivement pénétrée du malheur d'un ſourd & d'un muet qu'elle voit ſouvent, ne pût communiquer ce ſentiment ſenſible au corps de l'enfant, & ſucceſſivement ne privât du fluide nerveux cette partie de notre exiſtence à laquelle ſe rapportent toutes ſes idées ; car comment la Nature ſe tromperoit-elle en même temps dans deux

parties ſi différentes d'organiſation, puiſqu'on ne voit que trop ſouvent des ſourds & des muets de naiſſance, réclamer des ſecours qu'on doit à l'intelligence combinée d'un digne & reſpectable Eccléſiaſtique, qui, avec une patience angélique, parvient enfin à procurer aux muets des expreſſions de ſentimens, & des connoiſſances qui peuvent les rendre utiles à la ſociété; c'eſt donc une contrariété dans l'ordre de la Nature, qui ne s'écarte jamais, ou preſque jamais de ſes principes dans l'organiſation des brutes, parce qu'ils n'ont pas l'intelligence de reflėchir; pourquoi ſeroit-elle ſi bizare dans l'homme, s'il n'exiſtoit un mouvement de preſſion & de vibration occaſionné par les réflexions de l'âme ſenſible.

La ſurdité de naiſſance eſt plus ou moins parfaite, plus ou moins déterminée, ſuivant les contradictions qu'a éprouvée la Nature; c'eſt pourquoi il ne faut pas confondre les embarras qui exiſtent chez celui qui a l'Oreille dure, avec la perte totale de l'action de cet organe; mais dans l'un comme dans l'autre, il eſt propable de croire que c'eſt un vice d'organiſation qui nous vient du défaut de fluide nerveux, qui, dans le principe, a empêché les parties organiques de prendre toute la forme & toutes les conditions requiſes, pour recevoir l'impreſſion des corps

ſonores. Ce défaut de conformation eſt donc un obſtacle invincible, parce que tout eſt caché dans la caiſſe du tambour, parce que rien ne peut y pénétrer, & qu'il eſt impoſſible de réparer les défauts, ou les manques de conſtitution ; tel eſt le ſort des ſourds de naiſſance, auxquels on ne peut donner des principes d'éducation, que par des rapports de convenance : d'après cet expoſé, il eſt juſte de dire, que vouloir employer des remédes actifs dans un cas auſſi déſeſpéré, c'eſt comme on dit, ouvrir un cautère ſur une jambe de bois, c'eſt en un mot, contrarier la Nature, qui, peut être, feroit valoir ſes propres reſſources. Ce n'eſt pas cependant qu'on ne puiſſe, pour la ſatisfaction des parens, tenter des remédes ſimples, des remédes qui ne puiſſent pas nuire aux cauſes premières ; des remédes enfin, qui ſoient plutôt l'effet de la propreté, que celui d'une curabilité imaginaire, & qui eſt au-deſſus des reſſources humaines.

Il eſt rare de trouver dans les ſourds de naiſſance les cauſes manifeſtes de cet accident, puiſqu'on attribue ce défaut d'organiſation au manque du fluide nerveux, qui ſert à fortifier les ſolides ; cependant, il pourroit ſe faire, d'après un événement particulier, que les conduits auditifs externes ſe trouvaſſent bouchés par une tuméfaction de la membrane qui les revet ; alors il

faudroit ſe ſervir d'un léger ſcarotique; il faudroit toucher légérement la partie du conduit obſtrué, & en déterminer la libre iſſue avec l'aide de ce reméde, ayant ſoin de doucher promptement la plaie avec le lait de femme ou autre; tels ſont les moyens que l'on continueroit autant de temps qu'il ſeroit néceſſaire pour découvrir la membrane du tambour, ſans intéreſſer en aucune manière le cartilage, ou plis cartilagineux: on pouroit même, pour éviter les dangers des ſcarotiques, ſe ſervir d'un inſtruement tranchant pour établir une ouverture ronde, dans laquelle on inſereroit un tuyau d'argent de la même forme, & qu'on ne laiſſeroit que le temps ſuffiſant, pour empêcher la réunion de la plaie, qu'on panſeroit une ou deux fois le jour, avec les injections d'une infuſion dégourdie de fleurs de mauves, & enſuite de ſureau; voilà les reſſources les plus avantageuſes en pareilles circonſtances, mais qui peut-être ne ſeroient pas encore ſuffiſantes pour l'inflexion des corps ſonores; alors on pouroit ſe ſervir d'un cornet auditif, qu'il faudroit proportionner au conduit du cartilage externe, de manière à pouvoir conſerver les différentes gradations des ſons. Cette nouvelle invention eſt d'autant plus admiſſible, qu'on reconnoit tous les jours l'inutilité de ces cornets allongés, & qui deviennent

même nuiſibles, par la perte qui ſe fait de l'impreſſion des corps ſonores : il ſeroit donc à déſirer qu'on cherchât à perfectionner les moyens que j'indique, comme les plus utiles & les plus néceſſaires en parcille circonſtance.

SECTION V.

Du danger qu'il y a pour l'organe de l'Ouie, d'habiter des endroits humides.

PLUS le flambeau des connoiſſances devient lumineux, moins les hommes ſemblent prendre de précautions pour maintenir & conſerver leur ſanté. Quelle différence entre les ſiécles paſſés & le ſiécle où nous vivons. Autrefois on ſe contentoit d'une petite maiſon, d'un ſimple appartement pour ſe loger & toute ſa famille : aujourd'hui il faut des palais aux uns, des hôtels aux autres ; on ne trouve plus cette ſimplicité qui honnoroit le riche & favoriſoit le pauvre ; il n'eſt plus d'état, tout eſt confondu, tout le monde veut être grandement logé, & ſuperbement meublé, chacun s'empreſſe de jouir, & de jouir ſans remords : on ne conſidère pas, ainſi que je ne puis trop le repéter, ſi cette maiſon nouvellement bâtie donne des fraîcheurs, des humidités qui engourdiſſent l'action

des ſolides, & retardent la circulation des fluides; on cherche même à ſe faire illuſion ſur ces lambris verniſſés, ſur ces peintures empoiſonnées, qui irritent & provoquent notre ſenſibilité nerveuſe; mais hélas! on paie ſouvent bien cher ce plaiſir faſtueux, parce qu'il eſt plus facile de prévenir les maux, qu'il n'eſt aiſé de les guérir, lorſqu'ils ſont arrivés; c'eſt donc à ſoi-même, à ce luxe ſuperflu, à ces déſirs immodérés qu'on doit le commencement de cette paralyſie, de cette ſurdité qui vient troubler les plus beaux jours de notre vie, & enchaîner notre bonheur par un malheur ſouvent irréparable.

Le nez & les Oreilles ont des ouvertures propres à recevoir plus particuliérement les impreſſions d'un air chaud ou ſec, froid ou humide, & c'eſt en partie de ces différentes impreſſions que proviennent les rhumes de cerveau, que réſulte la trop grande ſéchereſſe ou la trop grande fluidité du *cerumen*; mais il eſt certain qu'une chambre nouvellement bâtie, nouvellement enduite de plâtre, met les glandes cérumineuſes, dans un état de gonflement & d'engorgement continuel; ce qui de proche en proche ſe communique à tous les nerfs, à tous les muſcles & à toutes les filières qui en dérivent; de manière, que ces mêmes nerfs attendris

attendris par une humidité ſans ceſſe renaiſſante, ſont encore plus ſuſceptibles d'être remués & agités par les effets d'un vernis ; d'une peinture qui émouſſent les houpes nerveuſes, & qui finiſſent toujours par altérer la circulation du fluide qui les vivifie : il n'eſt donc pas étonnant de rencontrer dans la ſociété des ſourds qui ne doivent leur triſte état qu'à ces fraîcheurs diurnes & nocturnes, qu'à ces vapeurs dont le venin ſubtil eſt auſſi dangereux pour nos différentes organiſations, que pernicieuſe pour engourdir les fonctions du corps ; car on ne peut pas ſe refuſer de convenir qu'il eſt des goutteux & des paralytiques qui ne doivent leurs chaînes qu'à ces vapeurs mal-ſaines & empoiſonnées.

Lorſqu'on a eu le malheur d'habiter des endroits humides & nouvellement vernisſés ; lorſqu'on eſt tiraillé par de violens maux de tête qui annoncent la criſpation nerveuſe, il faut, ſans plus tarder, chercher le correctif ; c'eſt-à-dire, changer de logement, prendre pendant une quinzaine de jours des demi-bains, qu'on rend émolliens; boire, tous les matins, une ou deux taſſes d'eau d'orge perlée ou de gruau ; mâcher, de deux jours l'un, de la racine de pyréthre, afin de picoter les glandes ſalivaires, & diminuer d'autant la ſurabondance des ſéroſités qui ſe ſont portées au cerveau. Il faut avoir une

flanelle ou un linge chaud, avec lequel on ſe frictionne, matin & ſoir, le col, la tête & les Oreilles, mais particulièrement une demi-heure, après être ſorti du bain : du reſte redoubler de ſoins, pour entretenir la propreté du conduit auditif ; pour obſerver un régime doux, pour prendre un exercice journalier, mais modéré. Tels ſont les moyens les plus ſimples & les plus conformes à ce genre d'accidens, dont on ne peut trop éviter la rechûte, parce qu'il eſt certain qu'une récidive jetteroit le malade dans des infirmités ſouvent incurables. Mais, dira-t-on, il eſt inutile de rien faire à la jeuneſſe, puiſqu'elle eſt par elle-même un puiſſant remède ; hélas ! c'eſt une erreur qu'on paie ſouvent bien cher dans un âge plus avancé, où l'on reconnoit, mais trop tard, la vérité de ce dictum populaire : *Si jeuneſſe ſçavoit, & vieilleſſe pouvoit ; que de Salomons il exiſteroit !*



SECTION VI.

Des précautions qu'on doit prendre pour maintenir & conserver l'organe de l'Ouie.

LES années, en se succédant les unes aux autres, forment une suite de chaînons qui se multiplient, qui se réunissent pour venir engourdir nos sens, pour appesantir notre corps, & lui enlever cette agilité si nécessaire à l'exécution de notre volonté. Tel est l'homme qui commence à devenir caduc; tels sont les différens rapports des époques de la vie, dont le déclin s'annonce toujours par des révolutions qui se manifestent un peu plus promptement dans les uns, un peu plus lentement dans les autres, suivant les accidens qu'on a éprouvés, ou les écarts dans lesquels on est tombé : c'est donc à nous-mêmes; c'est à notre défaut de soins & d'attentions, que nous devons rapporter la pesanteur des chaînes qui viennent surcharger nos dernières années. Heureux l'homme sage & prévoyant, qui a sçu se ménager une vieillesse moins pénible, qui a été au-devant des révolutions de la Nature, & qui a si bien gouverné les divers événement de la vie, qu'il est parvenu à se conserver la jouissance de ses sens,

& la liberté de ſes membres : cet avantage n'eſt pas donné à tout le monde ; mais tout le monde peut conſulter les Praticiens éclairés, les bons Obſervateurs de la Nature ; c'eſt à l'aide de leurs lumières qu'on parviendra à conſerver le précieux thréſor de la vue, & celui de l'ouie.

Quelle différence de certitude & de confiance entre celui qui prend des précautions d'avance, & le particulier qui attend le moment de la maladie pour y remédier. Très-ſurement, il n'y a pas de comparaiſon à faire entre ces deux individus, parce que les accidens du premier ſont moins graves ; parce que le plus petit ſpécifique eſt plus que ſuffiſant pour remédier aux dangers ; c'eſt pourquoi l'on ne ſauroit trop recommander aux hommes en général, de ne pas attendre le moment de l'orage pour ſe mettre à l'abri de la grêle & de la pluie, pour prévenir la dureté de cette Oreille, qui provient pour l'ordinaire de l'extrême rigidité des ſolides, d'où ſuit néceſſairement le défaut de circulation des fluides ; il eſt donc de la prudence, & même de néceſſité d'accoutumer de bonne heure les enfans, à ſoigner tous les matins leurs Oreilles ; de les accoutumer à le faire, en prenant tous les jours au reveil, un linge ſec, pour enlever l'humidité ſéreuſe, qui ſe trouve derrière la partie poſtérieure des cartilages, parce que cette inſenſible

transſpiration, ſupprimée par l'impreſſion de l'air, ne pouroit que répercuter l'humeur intérieurement, & produire différentes maladies ſi difficiles à combattre ; de les accoutumer, en un mot, à ſe ſervir enſuite d'un linge imbibé d'une eau ſimplement dégourdie, pour en laver & nétoyer les plis cartilagineux, tant extérieurement que poſtérieurement : il eſt certain que cette petite gêne, une fois contractée, paſſe en habitude, & que l'habitude ne coute enſuite plus rien ; tant il eſt vrai de dire que tout dépend des premières impreſſions, & que les premières impreſſions ſont ſuſceptibles de perfection, parce qu'un malade attentif ſur lui-même, voit le bien qui en réſulte, & le reméde qui lui réuſſit le mieux.

Lorſqu'on ſe trouve la tête étonnée ou ſurpriſe par un violent rhume de cerveau, dont l'humeur cathareuſe comprime les ſolides, gêne la circulation des fluides, au point d'affecter l'organe de l'ouie, par un bourdonnement ſenſible, il faut alors ſe tenir chaudement, ſe couvrir la tête & les Oreilles, afin d'obtenir une prompte dérivation de l'humeur épaiſſie ; mais, s'il arrive quelques nouveaux engorgemens ou dépôts, ſoit d'après les effets d'un rhume ou d'une humeur quelconque ; on peut, pour diminuer la tenſion qui, quelquefois devient

douloureuſe ; on peut , dis-je , ſe ſervir d'un topique léger, qu'on fait avec les quatre farines réſolutives , mêlangées avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve ; ce reméde peut s'employer en général pour calmer les inflammations douloureuſes de l'Oreille; mais il ne doit pas reſter en place plus de vingt-cinq à trente minutes , parce qu'il ſuffit de chercher à aider la Nature , ſans vouloir la contrarier ; ce n'eſt pas cependant qu'on ne puiſſe revenir pluſieurs fois dans la journée à l'uſage de ce cataplaſme , pourvû , toutefois, qu'il y ait une diſtance convenable entre le repos & les différentes applications.

S'il eſt un article pour lequel les malades doivent apporter l'attention la plus ſcrupuleuſe; c'eſt ſur-tout dans ces moments où la Nature eſt en contraſte avec elle-même; c'eſt alors qu'il eſt dangereux de porter dans le conduit auditif toute eſpéce d'inſtruments piquants ou contondants ; ainſi qu'il arrive lorſqu'on a contracté la mauvaiſe habitude de ſe ſervir de la tête d'une épingle, ou de tout autre corps étranger , pour faire ceſſer , dit-on , la démangeaiſon , & débarraſſer le cérumen incruſté , parce qu'il eſt certain que la preſſion qu'on eſt forcé de faire , ne peut qu'irriter les glandes cérumineuſes , & aug-

menter le foyer de la maladie. Tels ſont les avis généraux qui ne peuvent s'étendre ſur les ſoins particuliers que l'accident du moment exige; c'eſt pourquoi il faut recourir aux lumières d'un Obſervateur éclairé, ou ſuivre les différentes formules des ſections qui peuvent y avoir quelques rapports; mais, dans tous les cas prévus ou non prévus, on doit ſe mettre en garde, contre ces prétendus remédes que l'empiriſme proclame, & qu'une aveugle crédulité entretient, parce que les moyens les plus ſimples ſont toujours les meilleurs & les moins nuiſibles dans la majeure partie des circonſtances de la vie.

RECAPITULATION GÉNÉRALE.

Le corps de l'homme eſt un composé de ſolides & de fluides, qui agiſſent de concert pour maintenir cet eſprit vital & pour vivifier les reſſorts de notre exiſtence. Dans le nombre des ſolides les uns ſont ſenſibles, tels que les nerfs; les autres ſimplement irritables, tels que les fibres & les muſcles; c'eſt donc aujourd'hui une vérité inconteſtable de croire qu'il exiſte une grande différence entre l'irritabilité & la ſenſibilité. La première appartient à ces cor-

dons minces & déliés que la fermentation irrite & enflamme, au lieu que la seconde eſt l'appanage de ces cordes flexibles qui ne ſe raccourciſſent jamais quand on les irrite, mais qui, par l'impreſſion qu'elle communique à l'ame, deviennent les ſentineles de nos maux comme de nos plaiſirs; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de remarquer toutes les fois qu'il nous arrive de nous couper ou de nous brûler; alors les chairs diviſées ſemblent ſe contracter avant que la ſenſibilité ait produit ſon effet. Il eſt donc abſolument eſſentiel que l'ame ſoit avertie de ce qui ſe paſſe, & ce qui ſe paſſe n'eſt rendu ſenſible que par les mouvements de vibration que détermine l'impreſſion nerveuſe. Tels ſont les reſſorts admirables de ces chaînes & chaînons qui ſemblent ourdir la trame de tout ce qui ſe paſſe intérieurement; auſſi peut-on dire que notre état de bonne ſanté appartient à la bonne coction de nos aliments, à la libre circulation de nos humeurs, dont la moindre interruption produit ſucceſſivement des maladies qui deviennent plus graves les unes que les autres.

On peut dire de même que le méchaniſme de l'Ouie eſt un prodige de la Nature, en ce que le cartilage de l'Oreille externe fait l'office d'un cornet allongé dont les plis ſer-

vent à modifier & réunir les différentes gradations des corps ſonores. Il eſt compoſé de peau, de graiſſe, d'une membrane nerveuſe, d'artères, de veines, de nerfs & de muſcles; ſon conduit eſt moitié cartilagineux, moitié oſſeux, ſon obliquité ſert à garantir le tambour des injures de l'air, & à rendre les vibrations plus fortes par le moyen des réflexions. Le cérumen, cette matière gluante, ſemble protéger & préſerver de tout danger la membrane du tambour qui eſt la partie eſſentielle à l'organe de l'Ouie, parce que l'agitation dont elle eſt plus ou moins frappée, ſuivant la diverſité des ſons, devient le principe de ſon action : c'eſt donc cette même agitation qui ſe trouve excitée par le moyen des nerfs & des muſcles qui communiquent les mêmes effets aux oſſelets dont la commotion ébranle le labyrinthe & l'air qui y eſt renfermé : c'eſt par le moyen de la trompe d'Euſtache que l'air interne s'évacue & ſe régénère; c'eſt par la fenêtre ronde que les mêmes effets ſe rendent dans la partie inférieure du limaçon dont la lame ſpirale eſt aiſément ébranlée, parce que ſa ſubſtance eſt dure & ſéche, parce qu'elle eſt fortement tendue, & qu'elle reçoit en tout ſens les différents tremblements de l'air; c'eſt, en un mot, dans la circonfé-

rence des canaux demi-circulaires que ſe tranſmettent les différentes modulations des ſons pour être rendues au *ſenſorium commune.*

Tels ſont en général les différents rapports de l'organe de l'Ouie qui ſe réuniſſent pour perfectionner ce ſens; on pourroit même en faire une comparaiſon bien ſenſible, & dire que c'eſt la réunion & l'aſſemblage des différentes piéces qui compoſent une pendule dont le timbre eſt plus ou moins ſonore, ſuivant le plus ou le moins de rigidité de l'atmoſphère, dont l'aiguille eſt plus ou moins active, ſuivant le plus ou le moins de légèreté dans ſes mouvements; mais ſi, par accident ou autrement, quelques corps étrangers viennent à en déranger l'ordre & la marche, alors la pendule a beſoin de la main de l'Artiſte pour rétablir ce qui manque ou en extraire ce qui eſt de trop. Voilà, ce me ſemble, ce qui arrive ou doit arriver dans toute eſpéce de maladie, & particulièrement dans celles de l'Oreille, parce que des yeux connoiſſeurs ſont plus en état de diſtinguer le genre morbifique, parce qu'une main étrangère eſt beaucoup plus adroite pour faire agir & gouverner les différentes curettes; parce qu'en un mot, c'eſt au Praticien auriculaire, comme à l'Horloger que doit ſe rapporter l'examen des dangers & les

ſecours qu'on eſt dans le cas d'employer : on ne peut donc trop inſiſter, & dire que les parents doivent ſur-tout veiller à ce que leurs enfants ne portent aucun corps étranger dans le conduit de l'Oreille externe, ni même permettre qu'ils ſe ſervent des doigts pour le faire, parce que le plus petit coup d'ongle eſt dans le cas d'en bleſſer les parois, parce que la preſſion des doigts ne peut qu'altérer le cérumen ou en empêcher le libre cours. Puiſſe cette vérité ſe perpétuer & ſervir de régles aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres, parce que tous deux ſont également ſujets aux mêmes révolutions de la Nature!

CONCLUSION.

Si l'on conſidère le tourbillon qui nous environne, ſi l'on jette les yeux ſur le tableau mouvant qui ſe reproduit dans la ſociété, on trouve que le plus grand nombre de ceux qui la compoſent eſt amateur de la nouveauté ; on voit qu'une confiance aveugle s'empare ſouvent des eſprits, & accrédite, par une manie irraiſonnable, un nouveau genre de guérir qui contrarie la ſaine raiſon & les régles immuables de la Nature : car enfin ne voit-on

pas arriver, tous les jours, que des hommes nouveaux profitent de l'aſcendant qu'ont les eſprits forts ſur les ames foibles, pour oſer dire qu'un fantôme imaginaire, qu'une ſingerie ſimulée eſt une panacée univerſelle qui guérit de tous maux, lorſque les différents périodes d'une maladie annoncent le beſoin qu'on a de rafraîchir dans le principe, le ferment ſenſible de nos humeurs, de délayer celles qui ſont graſſes & viſqueuſes, pour enſuite les évacuer par des purgatifs conformes au genre morbifique, de les varier, de les répéter auſſi ſouvent que les circonſtances l'exigent, & que les efforts de la Nature paroiſſent le reclamer: c'eſt en ſuivant cette marche qu'on vient à bout de terminer la cure par des réſolutifs propres à rétablir l'action des ſolides & la circulation des fluides : or je demande ſi cette poudre, ſi cette pilule qui eſt toujours la même, eſt dans le cas de ſe prêter aux différents périodes de la maladie, lorſque des affiches vulgaires vous diſent & vous répétent: « Si la première priſe ne vous fait pas d'effet, vous en prendrez une ſeconde, & ſi la ſeconde n'eſt pas plus heureuſe, vous irez à une troiſiéme, ainſi de ſuite », amaſſant toujours poiſon ſur poiſon, & cherchant enfin une criſe qui puiſſe nous faire vaincre ou périr ſans autre ſecours

que l'avis formulaire : voilà l'erreur dans laquelle on donne ſans ceſſe, parce qu'on enſevelit dans l'oubli les victimes de cette héréſie curative, pour proclamer les heureux champions qui en ſont ſortis victorieux. Hélas ! que ne puis-je dire avec ce Praticien célébre dont la mémoire eſt auſſi juſtement vénérée que la conduite eſt digne d'admiration : « Oui, la diete & l'eau ſont les armes préliminaires pour vaincre & empêcher cette maladie naiſſante, ou au moins pour en diminuer les effets dangereux par l'actif des purgatifs ſagement adminiſtrés ». C'eſt donc les efforts de la Nature qu'il faut conſulter ; c'eſt elle qu'il faut ſoigner & cultiver par des viſites ſans ceſſe répétées pour pouvoir ſimplifier ou augmenter les ſecours dont elle a beſoin. La préſence d'un Médecin eſt donc abſolument néceſſaire pour pouvoir juger & confondre les arguments captieux de celui qui rapporte tout à un ſeul & même principe. Voilà l'erreur du ſiécle qui ſervira de leçon à nos deſcendants pour empêcher que la contagion ne faſſe de nouveaux progrès.

On peut dire la même choſe des maladies des yeux, comme de celle des Oreilles, parce que toutes ont un rapport intime avec les autres léſions du corps, parce que toutes, ex-

cepté les maux accidentels, tiennent à l'action des ſolides, comme à la circulation des fluides, parce que ces mêmes principes tiennnet tous ou à un excès de relâchement ou de conſtriction dans les uns, ou à un excès d'épaiſſiſſement ou d'acrimonie dans les autres. Voilà, d'après les indications de la Nature, les documents les plus certains pour reconnoître qu'il eſt abſolument néceſſaire d'attaquer la cauſe première, ſi l'on veut agir avantageuſement ſur la cauſe ſeconde; autrement c'eſt pallier la maladie; c'eſt en rendre le retour dix fois plus redoutable; cependant il ſe trouve tous les jours des hommes ſans talents qui vous diſent: « Je ne connois pas plus le local que le genre de la maladie, que la maladie même; mais je vous guérirai, parce que mon reméde eſt un ſpécifique aſſuré contre cette cataracte décidée, contre cette goutte ſereine formée, contre cette fiſtule lacrymale invétérée; en un mot, contre cette ſurdité à laquelle on ne trouve plus de reſſource; je vous guérirai, parce que j'ai guéri celui-ci, celui-là ». Mais, s'il arrive que le malade veuille former quelques objections ou éclairer ſes doutes, on léve la difficulté en lui diſant: « Ne m'en demandez pas davantage; mais achetez de ma poudre, de mon eau mer-

veilleuſe, elle vous guérira ». Tel eſt le langage de ces gens myſtérieux, de ces hommes accrédités par le hazard, & ſoutenus par une imagination exaltée : c'eſt donc la faute du malade, & non celle de l'empyrique qui n'a rien à craindre, parce qu'il n'a rien à perdre.

Tout ce qui compoſe les différents ordres de la ſociété renferme une réunion de différents génies, de différents caractères, ſi ſouvent oppoſés les uns aux autres, qu'il eſt bien difficile de ne pas rencontrer de ces exemples frappants, de ces traits particuliers, & qui ſont bien faits pour corriger les diſpoſitions naturelles qu'on auroit à prendre les mêmes impreſſions. Je ne puis donc mieux terminer cet Ouvrage qu'en rapportant un trait qui a rapport aux maladies des Yeux & à celles des Oreilles : voici le fait. Un particulier que tout Paris a connu, dont la fortune s'étoit continuellement augmentée par le rapport de ſes épargnes induſtrieuſement ménagées, devint le ſerviteur de ſon or & l'eſclave de ſes richeſſes : tout ce qui pouvoit multiplier ſes revenus étoit pour lui l'objet de ſes occupations ; on le voyoit ſans ceſſe allant & venant, & toujours rapportant chez lui le fruit de ſes courſes, de manière qu'on pouvoit dire que ſa maiſon étoit le lieu de ſes domaines ;

mais par l'effet d'un accident, le feu prit à cette même maiſon ; ce qui pouvoit détruire en un inſtant les fonds & les épargnes de plus de quarante années de travaux & de ſollicitude.

Un événement de cette nature, étoit bien capable d'effrayer l'homme le plus indifférent ſur ſa fortune ; mais le ſyſtême d'un avare qui en connoît toutes les oboles, eſt inappréciable ; auſſi lui ai-je entendu dire pluſieurs fois que le premier moment de l'aſpect des flammes a été pour lui comme un coup de foudre qui le mit hors de lui-même, qui lui porta le ſang au cerveau avec une telle vivacité qu'il en devint ſourd & aveugle. Cet état déſeſpérant ne fut, à la vérité, que de peu de durée ; mais il ſe répétoit toutes les fois qu'il s'occupoit du danger qu'avoit couru ſa fortune, c'eſt-à-dire que la perception des objets lumineux ſe perdoit inſenſiblement & revenoit de même ; cependant une vie ſobre, quelquelques précautions priſes du côté des yeux & des oreilles parurent calmer ſes inquiétudes & lui donnèrent le temps de faire reconſtruire ſa maiſon, & de s'éviter pour l'avenir les juſtes allarmes qu'il avoit pour la cupidité de ſon cœur toujours déſirant & jamais content : en conſéquence, il fit pratiquer au milieu de ſon jardin

jardin une petite baſtille qu'il pouvoit voir de ſon lit ; elle étoit recouverte en pierres de taille, les portes & les fenêtres conſtruites en fer, de manière que l'entrée de ce coffre-fort étoit inacceſſible, & ne pouvoit plus devenir la proie des flammes.

Telle étoit la tranquillité de notre avare qui, ſans ceſſe les yeux tournés du côté de ſon thréſor, paroiſſoit jouir d'une ſécurité parfaite, lorſque tout-à-coup un événement imprévu vint bouleverſer de nouveau ſon ame, & lui prouver combien on doit faire peu de fonds ſur l'incertitude des dons de la fortune. Uſufruitier d'un viager qui devenoit de plus en plus conſidérable, il ſe trouva que les beſoins de l'Etat forcèrent le Miniſtre des Finances à faire des réformes qui diminuèrent de beaucoup les eſpérances de notre ſeptuagénaire qui avoit cela de commun avec tous ceux de ſa claſſe ; mais un avare ne voit que lui, ne calcule que ſes propres intérêts ; c'eſt pourquoi, outré d'une perte qui lui ôtoit le repos du jour, celui de la nuit, il alla chez le Miniſtre, dans l'eſpérance d'en obtenir quelques dédommagements : après bien des débats, & voyant ſes tentatives inutiles, il ſe livra à toute la frénéſie d'un déſeſpoir qui lui fit perdre de nouveau les yeux & les oreilles. Ce fut dans

ce moment d'une rechûte justement allarmante, qu'il eut recours à mes lumières, & que je lui donnai des soins d'autant plus assidus, que je prenois plaisir à découvrir les tortures d'une sollicitude avaricieuse.

D'après l'examen des Yeux, je crus devoir remarquer que l'érétisme qu'avoit du produire la présence du Ministre & la vivacité des représentations du suppliant, avoit ensuite tellement relâché les fibres de l'iris que les pupilles ne conservoient plus aucun mouvement de dilatation ni de restriction ; cet état annonçoit une goutte sereine imparfaite dont les progrès pouvoient devenir redoutables puisqu'il existoit un trouble dans les humeurs aqueuse & crystalline qui faisoit que le malade ne voyoit plus les objets qu'à travers une gaze très-obscure & très-épaisse. Après l'examen des Yeux je passai à celui des Oreilles dont le bourdonnement continuel étoit accompagné d'une sécheresse extrême dans l'évacuation du *cérumen* ; ce qui paroissoit désigner que la compression du nerf auditif avoit fini par relâcher la portion dure & la portion molle de ce même nerf, de manière que les remédes que j'employois pour les Yeux me réussirent tout naturellement pour les Oreilles, en sorte que, sous peu de temps, le malade fut

rendu à lui-même & à ses affaires. Ces remédes consistoient dans un régime doux, dans la mastication de racines de pyréthre, dans l'usage des fumigations séches, dans les bons effets des frictions humides sur la fontanelle, dans le bain & douche des Yeux du matin, avec l'eau ophtalmique dont on se servoit également pour les Oreilles. Telle a été pendant cinq à six ans de suite la conduite que j'ai tenue, les remédes que j'ai employés pour maintenir le bien-être d'une vue qui pouvoit m'échapper à chaque instant, & qui s'est conservée jusqu'au moment où la mort est venue mettre fin à la soif insatiable des richesses; c'est alors que ce moribond a reconnu, mais trop tard, que souvent l'homme propose, lorsque de tout Dieu dispose.

Un pareil exemple seroit bien fait pour corriger la cupidité insatiable de ces ames basses & vénales, qui portent la fausseté dans les yeux, la duplicité dans le regard, dont tout le monde se plaint, à qui rien ne coûte pour faire agir leurs ruses, pour fatiguer ceux à qui ils ont affaire & tâcher de parvenir à leurs fins; mais hélas! deux avares réunis ensemble sont bien à craindre, parce qu'ils ont perdu tout sentiment de retour sur eux-mêmes; parce qu'ils n'entendent pas ou ne veulent pas en-

tendre qu'on ſe dit les uns aux autres : « Prenez garde à vous ; ce ſont des avaricieux ; ce ſont des gens méchants : on les voit continuellement renfermés dans leur intérieur, ambitionner la fortune d'autrui, critiquer l'aiſance d'une vie honnête, & faire ſur tout ce qui les entoure des réformes ſordides ; on les entend arguer la conduite des uns, blâmer celle des autres ; on les voit employer les heures du jour & les veilles de la nuit à chercher les moyens de tirer une obole de plus ſur celui-ci, une épingle ſur celui-là ». Tel eſt le caractère de ces gens qui portent leur condamnation dans les yeux, & qui ſont auſſi à charge à eux-mêmes que dangereux pour les autres. En effet, l'avare toujours grondant, toujours méfiant, croit à chaque inſtant qu'on le trompe ou qu'on veut le tromper ; c'eſt un ſentinelle de mauvaiſe foi, qui n'a pas un moment de repos, & qui cherche même à troubler celui des autres. Malheur donc à ceux qui ont quelques parties d'intérêt à démêler avec ces ſortes de gens, parce que ſouvent la méfiance conduit à la méchanceté, & la méchanceté à l'oubli de ſoi-même. Le premier pas, une fois fait, on ne veut plus reculer, parce qu'il en coûteroit à l'amour-propre, & qu'on craindroit de démaſquer les ruſes qu'on a employées :

alors que d'angoiſſes, que de tortures l'avarice n'entraîne-t-elle pas après elle : vous devenez l'opprobre du genre humain ; tout le monde vous fuit, tout le monde vous redoute, & on finit par être l'ennemi déclaré de la Société ; il ſemble même que la Providence puniſſe d'avance le coupable par l'impuiſſance de pouvoir jouir du produit de ſes épargnes ; car ſouvent il eſt malingre dans ſa ſanté ; trompé dans ſes projets, abuſé dans ſa confiance, mépriſé de ſes parents, mal vu de ſes enfants, outragé & même trompé par ſes domeſtiques. Voilà l'homme avaricieux à qui rien ne réuſſit, & contre lequel tout le monde éléve la voix. Voilà le ſpectre ambulant qui ſemble ſe roidir contre les remords de ſa conſcience, contre le ver rongeur qui le dévore ſans ceſſe. Puiſſe l'Eternel toucher le cœur de ces individus malheureux par leur faute ; de ces vers de terre toujours occupés à creuſer leur tombeau & celui des autres, de ces gens qui ſe nourriſſent, pour ainſi-dire, de la ſoif inſatiable des richeſſes, & de qui l'on pourroit dire :

Quid non mortalia pectora cogis
Auri ſacra fames !

NOTE.

La conformation de l'Oreille interne eſt la même dans tous les hommes ; mais les replis cartilagineux de la conque de l'Oreille externe ont plus ou moins d'étendue dans les uns ; forment plus ou moins de ſinuoſités dans les autres ; de manière que les cornets auditifs, dont j'ai parlé, auront toujours beſoin de la main de l'Artiſte, pour diriger ſur la conque de l'Oreille malade les différentes proportions dont le pavillon du tube externe eſt ſuſceptible : cette précaution eſt abſolument néceſſaire pour que les différentes ondulations de l'air ne puiſſent pénétrer que par l'ouverture du cornet artificiel ; dont les rebords du pavillon avancé doivent excéder les replis du cartilage naturel d'environ deux à trois lignes, & former extérieurement une courbure en lame ſpirale, qui vienne ſe rapporter au trou auditif artificiel. Ces ſortes de cornets, comme je l'ai précédemment annoncé, doivent ſe conſtruire avec une lame d'or ou d'argent, la plus mince que faire ſe poura ; ayant l'attention de les ôter tous les ſoirs avec précaution, & de les remettre de même le matin, après en avoir nétoyé le cérumen qui pourroit s'y être attaché.

FIN.



TABLE
DES CHAPITRES
ET SECTIONS,

Contenus dans ce ſecond Volume.

Fin de la Table des Chapitres & des Sections.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé, *Traité des Maladies des Yeux & des Oreilles*, par M. l'Abbé Deſmonceaux, Penſionnaire du Roi; les moyens ſimples que l'Auteur emploie pour ces ſortes de maux, & ſur-tout ſa confiance aux forces de la Nature ſont capables de lui mériter l'accueil du Public. D'ailleurs, je n'ai rien trouvé dans cet Ecrit, qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion : A Paris le 27 Octobre 1785.

PAULET.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos âmés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre âmé le ſieur Abbé DESMONCEAUX, notre Penſionnaire, nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public, un *Traité des Maladies des Yeux & des Oreilles*, de ſa compoſition; s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces préſentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs *à perpétuité*, pourvû qu'il ne le rétrocéde à perſonne; &, ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la Ceſſion; & alors, par le fait ſeul de la Ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de *dix années*, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décéde avant l'expiration deſdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par

écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons: A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde-des-Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMENIL: le tout à peine de nullité des Préſentes: DU CONTENU deſquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos âmés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris, le *ſeptiéme* jour du mois de *Décembre*, l'an de grace *mil ſept-cent quatre-vingt-cinq*, & de Notre Régne le douziéme. Par le Roi, en ſon Conſeil. *Signé*, LE BÉGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 279, *fol.* 450, *conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires preſcrits par l'Arrêt du Conſeil, du* 16 *Avril* 1785. *A Paris, le* 9 *Décembre* 1785.

Signé, LE CLERC, *Syndic.*

DE L'IMPRIMERIE

de LOTTIN *l'aîné*, & LOTTIN *de S.-Germain*, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la Ville, rue S.-André-des-Arcs, (N° 27.) 1786.

ERRATA.

page	*ligne*	*aulieu de*	*lisez*
8	12	une altercation	une gêne
92	16	du juge	du ſiége
116	16	de petite vérole,	de petite vérole ou autre,
21	15	indiqués ici,	indiqués dans cet Ouvrage,
122	20	les fonctions,	les fonctions du corps, &
126	19	deſſerter	diſſerter
151	18	vaiſſeaux ſupérieurs.	dans les vaiſſeaux
157	13	ceux des vrais Oculiſtes,	ceux qui ont la réputation de
157	27	Il ſemble que certains Grands	On pourroit dire que les Grands
166	23	cette mère	la mère
171	8	il en de même	il en eſt de même
194	5	qui ſera néceſſaire	qui ſera ſuffiſant
202	6	formatin	formation
214	18	qu'ils réforment	qu'ils referment
253	20	deux globes	deux lobes
257	19	des refus cruels,	des refus humiliants,
261	8	j'augmenté	ce qui eſt augmenté
262	11	de ſon ſort	de ſon état
319	12	qu'on flaire ;	qu'on reſpire ;
362	4	avuer	avouer
373	10	bien ſouvent cher	ſouvent bien cher
378	24	propreté eſt le	*à ſupprimer.*
386	7	les accidedans	les accidens



